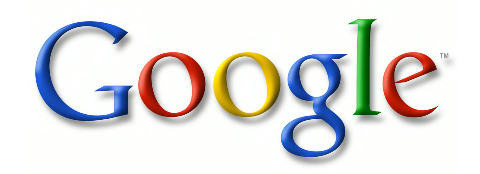


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

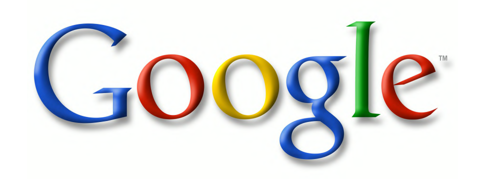
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

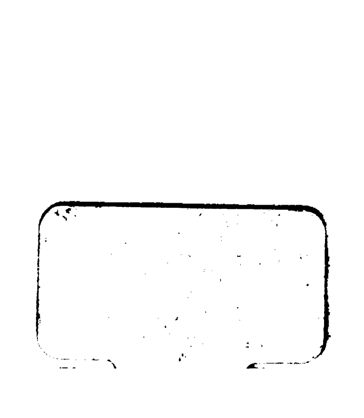
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`



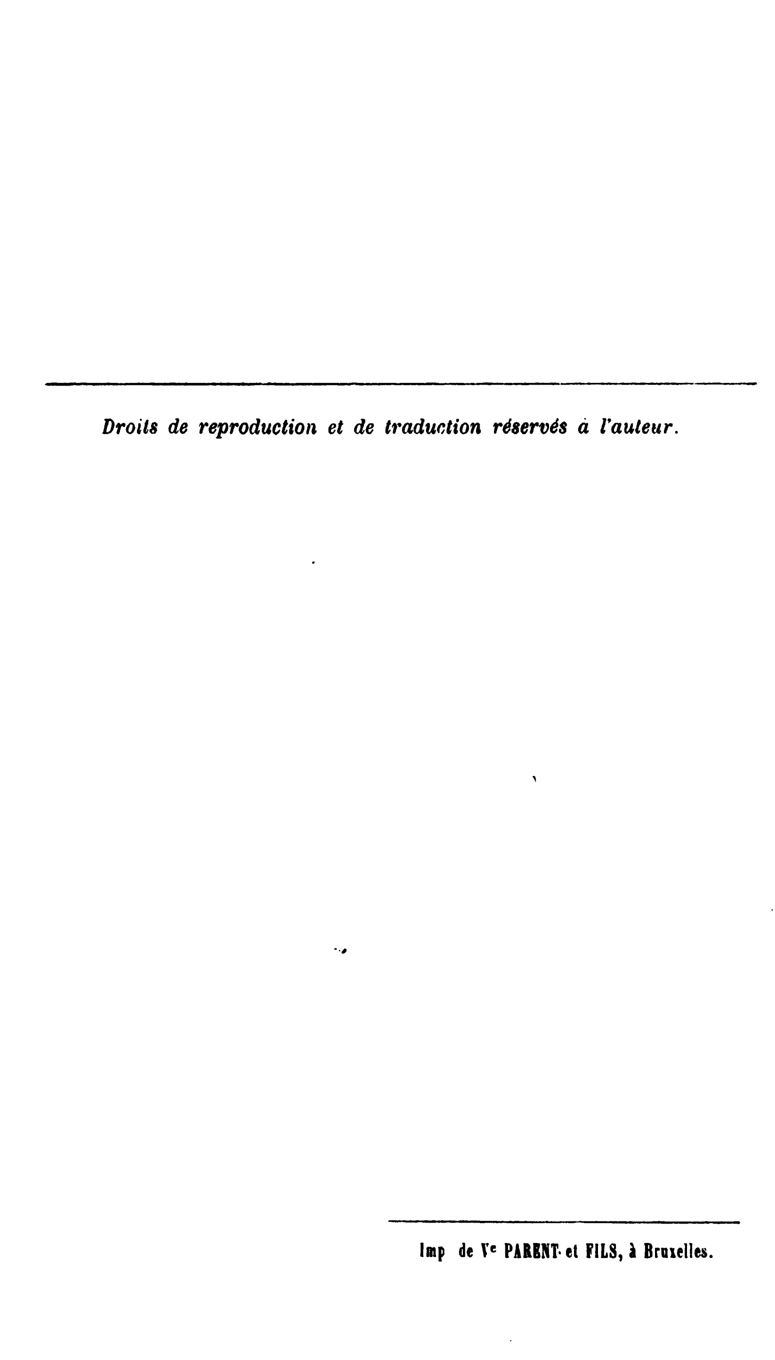
GAK
HENNE

HISTOIRE

DU

RÈGNE DE CHARLES-QUINT

EN BELGIQUE.



Droits de reproduction et de traduction réservés à l'auteur.

Imp de Ve PARENT et FILS, à Bruxelles.

Charles V, Emp. of Germany
Belgium (History)

HISTOIRE

DU

RÈGNE DE CHARLES-QUINT

EN BELGIQUE,

PAR

ALEXANDRE HENNE,

SECRÉTAIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DES BEAUX-ARTS DE BRUXELLES.

TOME X.

BRUXELLES ET LEIPZIG,

ÉMILE FLATAU,

ANCIENNE MAISON MAYER ET FLATAU.

PARIS, CH. BORRANI. — MADRID, BAILLY-BAILLIÈRE. — LEIPZIG, F. A. BROCKHAUS.

1860.

-24097-



HISTOIRE

DU

RÈGNE DE CHARLES-QUINT

EN BELGIQUE.

CHAPITRE XLII.

DESTRUCTION DE THÉROUANNE ET DE HESDIN. — MARIAGE DE L'INFANT PHILIPPE AVEC MARIE TUDOR.

(1553-1554.)

« La fortune est femme, avait dit Charles-Quint en levant le siége de Metz : elle délaisse les vieillards pour sourire aux jeunes gens. » Après l'avoir comblé de faveurs inouïes, elle semblait en effet l'abandonner : toutes ses entreprises aboutissaient au néant. Il avait fallu renoncer à rendre la Germanie esclave et catholique; il ne devait plus songer à transmettre la couronne impériale à son fils [1], et le coq, qu'il avait prétendu châtrer, avait vu fuir la double aigle. Et pour arriver à ce résultat, il avait tari les sources de la prospérité publique

[1] Lettre de Charles-Quint, du 3 février 1554. *Correspondenz*, III, 605.

chez tous ses peuples ! L'Italie, ce brillant foyer de la civilisation européenne, était en proie à une longue agonie. En Espagne [1] et dans les Pays-Bas on entrevoyait les symptômes d'une prochaine décadence; enfin l'Allemagne touchait à l'ère de ses plus sanglantes convulsions. Tant de maux ne purent cependant abattre l'énergique empereur. Alors qu'on le disait mort, qu'on le croyait accablé sous le poids de ses revers, il était impatient de venger ses affronts, de relever la gloire de ses armes, « de se montrer terrible et victorieux [2], » et de cette âme, en proie aux souffrances physiques et morales, jaillissaient encore d'héroïques résolutions.

Par ses ordres, Marie de Hongrie avait convoqué les états-généraux à Bruxelles, « afin d'adviser par temps, comme l'on pourroit recouvrer l'argent requis pour le soubtenement et deffence des frontières du pays [3]. » La dernière campagne avait coûté aux Pays-Bas d'énormes sacrifices; toutes les ressources du trésor étaient épuisées. « Les sujets s'estoient montrés d'abord bien affectionnés et volontaires à accorder les aides [4], » et néanmoins on avait obtenu à peine la moitié des subsides pétitionnés. Aussi avait-on été obligé de vendre ou d'hypothéquer sur le domaine et sur les revenus de l'état, 324,287 livres de rentes héritables, dans les seules provinces de Brabant, de Flandre, de Hainaut et de Namur [5]; à la fin de 1552, le domaine se trouva chargé de plus de 600,000 florins [6]. Une bulle apostolique du 27 juillet avait accordé à

[1] « Je n'aurais jamais pensé, et je ne le crois pas encore, que l'Espagne soit à ce point d'affaiblissement. » Lettre d'Eraso, du 16 novembre, précitée.

[2] LACRETELLE, l. c.

[3] Lettre de Charles-Quint, du 12 janvier 1553. *Correspondenz*, III, 530.

[4] Lettre de Marie de Hongrie, du 28 janvier. *Lettres des seigneurs*, III, f° 267.

[5] Compte de H. de Boulogne, n° 1893.

[6] Proposition faite aux états de Flandre. Reg. n° 122, précité, f° 2.

l'empereur l'autorisation de lever la moitié de tous les revenus et biens ecclésiastiques, quels qu'ils fussent, excédant en valeur annuelle la somme de 24 ducats, et deux décimes sur tous les biens de cette nature d'un revenu de 12 à 24 ducats [1]. Enfin, un édit du 31 octobre avait augmenté d'un demi-centième le droit d'issue sur tous les biens, meubles et marchandises sortant des Pays-Bas [2], et la recette générale s'était élevée à plus de 5,000,000 de livres [3].

Or, ces aides, ces subsides, les sommes énormes reçues d'Espagne [4], les lingots arrivés du Mexique et du Pérou, avaient été promptement dissipés, et cependant la plupart des opérations furent paralysées par le manque d'argent [5]. Devant Metz il avait failli plusieurs fois provoquer une mutinerie générale des troupes; pour l'empêcher on avait dû recourir aux expédients. Ainsi, au mois de novembre, à la suite d'un arrangement conclu avec leurs capitaines, elles acceptèrent, pour une partie de leur solde, des draps, des soieries, d'autres étoffes jusqu'à concurrence d'une somme de 40,000 florins [6]. Après de longues démarches, on obtint alors des marchands d'Anvers un prêt de 600,000 ducats; mais à peine avait-il été négocié, que l'on se retrouva « en grande et extrême nécessité d'argent, tant pour l'entretenement des gens de guerre, que pour aulcuns frais et despens résultans de la

[1] Compte de N. Nicolaï (nº 15746), fº j.

[2] Compte de P. E. de Mansfeld (nº 15226), fº xxiiij vº.

[3] 5,021,015 livres 9 sols 4 deniers. Compte de H. de Boulogne, précité.

[4] M. Marliani, l. c.

[5] *Voir* les incessantes réclamations des comtes de Rœulx, de Lalaing, d'Arenberg; des seigneurs de Boussu, de Bréderode, de Bugnicourt, du maréchal de Gueldre. *Lettres des seigneurs*, VI, VII et VIII.

[6] Lettres de l'évêque d'Arras à Marie de Hongrie, des 12 et 21 novembre 1552. Reg. *Coll. de doc. hist.*, IX, fºs 143 et 153.

guerre. » En l'absence de numéraire[1], la reine, munie de pleins pouvoirs de l'empereur[2], tira sur l'Espagne une traite de 625,000 ducats, en conjurant l'infant Philippe de l'accepter[3], dans la crainte de perdre le crédit, « qui seul, lui dit-elle, nous a soutenus, nous soutient et nous soutiendra dans ce pays complétement épuisé[4]. » Le produit de cette traite absorbé, il fallut derechef recourir au commerce d'Anvers; mais la place était tout à fait dépourvue d'argent; « car on en avoit tiré de grandes sommes pour soutenir cette guerre considérable et très-coûteuse, et la plupart des marchands avoient leurs fonds en Espagne[5]. » Ils « s'excusèrent fort du reste sur les deniers que l'empereur leur devoit, sur ce que la

[1] « En considération de la pauvreté de la place d'Anvers, je lui permets (à Marie de Hongrie) d'accorder certain nombre d'autorisations d'exportation d'argent hors de ces royaumes (d'Espagne). » Lettre de Charles-Quint à Philippe, du 11 décembre 1552. *Archives de Simancas*, l. c.

[2] « J'envoyai ces jours derniers à la Sérénissime reine Marie, ma sœur, mes pleins pouvoirs, pour qu'elle puisse emprunter six cent mille écus, sans compter les intérêts pour le change des monnoies et la perte de temps. Avec son activité ordinaire, elle est parvenue à se les procurer et à me les envoyer, et c'est au moyen de cet argent que j'ai pu entretenir cette armée jusqu'à ce moment... Depuis, j'ai envoyé de nouveaux pouvoirs à la Sérénissime reine, pour qu'elle puisse emprunter encore quatre cent mille écus... » *Ibid.*

[3] Lettre du 26 novembre 1552. *Lettres des seigneurs*, VIII, f° 223.

[4] Lettre du 2 décembre 1552. *Archives de Simancas*, l. c.

[5] « J'ai été dans le plus grand embarras lorsque j'ai appris par une lettre de Sa Majesté et par le sieur Noircarmes, l'extrême besoin que Sa Majesté avoit d'argent, et lorsque j'ai vu le peu de moyens que j'avois pour m'en procurer aussi vite que la nécessité le requéroit. La place d'Anvers est complétement épuisée d'argent, parce que j'en ai tiré de grandes sommes, pour soutenir jusqu'à ce moment cette guerre considérable et très-coûteuse, et que la plupart des marchands ont leur argent en Espagne. Si Dieu ne m'avoit pas fait la grâce d'envoyer ici les flottes de Portugal et d'Andalousie, il m'auroit été impossible, à aucun prix, de venir au secours de Sa Majesté et de faire un emprunt tel que je l'ai fait.... Je n'ai pu le faire à meilleur prix, et j'ai dû encore m'engager personnellement. » *Ibid.*

marchandise n'avoit pas son cours, sur ce que, chaque jour, ils perdoient beaucoup par les bancqueroutiers qui journellement abandonnoient leurs biens comme insolvens[1]. » Les commissaires de la reine s'adressèrent vainement aux Florentins, aux Genevois, à d'autres marchands étrangers[2]; après les plus actives démarches, en prenant les sommes les plus minimes à des intérêts exorbitants, et sur l'engagement personnel de la reine, ils ne parvinrent à recueillir que 102,000 livres[3]. « Nous vous promettons, madame, écrivaient-ils à la régente, que avons bien à faire à amener les gens à voloir prester : l'ung pleure, l'aultre lamente, le troisième nous jure que les voulons réduire en servitude; le quatrième demande si par ordonnance les voulons contraindre à prester, de manière que avons bien à faire les contenter[4]. »

Les ressources des Pays-Bas étaient épuisées[5]; l'Espagne criait « qu'on la desnuoit pour couvrir ce costé[6], » et pourtant les circonstances étaient si menaçantes qu'il était urgent de combler à tout prix le vide du trésor. L'armée, créancière

[1] Lettre des commis des finances envoyés à Anvers, du 15 décembre. *Lettres des seigneurs*, VIII, f° 435.

[2] Lettre des mêmes, du 16 décembre. *Ibid*, f° 437.

[3] Lettre des mêmes, du 21 décembre. *Ibid.*, f° 506. — *Voir* note 5, page 8.

[4] Lettre du 21 décembre, précitée.

[5] « Et lesdits païs d'embas, lesquels je ne sais s'ils pourroient soustenir l'esté prochain, sans aultre assistance ce qu'ils ont faict le passé. » Lettre de Granvelle, du 16 décembre. Reg. *Coll. de doc. hist.*, IX, f° 155.

[6] « Votre Majesté touche qu'il seroit bien que par temps Sa Majesté Impériale procura de faire venir argent d'Espagne, ... sur quoi j'ay piéçà fait instance, et fut la principale cause pour laquelle l'on a despêché devers monseigneur nostre prince le signeror don Jehan de Figueroa, et Dieu sçait comme les Espagnolz m'en regardent sur l'espaule, mesme ceulx qui en ont charge, qui dient que l'on desnue l'Espaigne pour couvrir ce coustel, et je n'ai faulte de réplique parentoire pour leur mettre en avant. » *Ibid.*

de plusieurs mois de solde, commettait les plus graves désordres[1]; les bandes d'ordonnances étaient fatiguées d'un service extraordinaire qui ne leur était pas payé, et réclamaient avec instance des congés[2]. En attendant qu'on fît droit à leurs réclamations, tous, piétons et gendarmes, « mangeoient et fouloient grandement le pauvre peuple[3]. » — « Nos gens, écrivait de Rœulx à la régente, sont tant mal volontaires par faulte d'argent, que ne puis plus vivre avec eux. Mesmes les gens de cheval mangent à tous côtés, quoi que je sache faire. Le prévôt des maréchaulx fait tout ce qu'il peut; mais, quand il est à un côté, ils retournent à un autre..... Le pays d'Artois est entièrement détruit, et ne faut point que Votre Majesté pense d'en rien tirer qui compteroit avec les gendarmes; ils doivent beaucoup plus à l'empereur qu'on ne leur doit, et beaucoup plus au pauvre peuple que à Sa Majesté[4]. »

[1] « Comme j'ay autrefois escript à Votre Majesté, la désobéissance est si grande que ce n'est chose à croire. » Lettre de de Rœulx, du 1er janvier 1553. *Lettres des seigneurs,* IX, f° 1. — « Ce matin est icy venu Goegnies, capiteyne de deux enseignes du régiment de monsieur le duc d'Aerschot, de la part de tous les autres capiteynes, me déclarant qu'il leur estoit impossible de plus tenir pied avec leurs gens, n'estoit qu'ilz eussent argent pour vivre, et partant que l'on ne print de mal part s'ilz faisoient quelque oultraige..... Les gens de cheval aussi de tous costés demandent argent. » Lettre du même, du 10 janvier 1553. *Ibid.*, f° 54.

[2] Lettre de Jean de Vranckx à de Praet, du 10 janvier; et lettre de de Rœulx, du 11. *Ibid.*, f°s 58 et 66.

[3] « Madame, par advis de monseigneur de Bugnicourt et du sieur de Thoulouze, je renforce pour ung temps le prévost des mareschaulx, et l'envoie par le pays pour faire justice des grandes mengeries qui s'y font. Et sont les principaux les bendes des sieurs de Beveren, Trélon et Famars, lesquels combien que souvent j'ay advisé les capiteynes et lieutenans, qu'on s'en prendroit à eulx si leurs gens ne vivoient d'aultre sorte, ne laissent de manger et fouller grandement le povre peuple. Si est-ce que j'en ay fait pendre quatre, mais riens n'y vault. Et quant aux gens de pied, il n'en n'y a qui se conduisent pis que les Hennewiers, ausquels il n'y a nul ordre ou peu. » Lettre de de Rœulx, du 16 janvier. *Ibid.*, f° 105. — [4] Lettre du 2 janvier. *Ibid.*, f° 3.

Au mois d'octobre 1552, l'indiscipline de la soldatesque avait failli provoquer une révolte à Cambrai. « Des soudards ayant dévalisé des bourgeois, et insulté deux chanoines dont l'un fut dépouillé de sa robe[1] » les deux bâtards de l'évêque, accompagnés d'une vingtaine de ses serviteurs « armés d'épées à deux mains, d'épieux, de javelines, d'épées communes et autres bâtons offensifs, » attaquèrent des soldats de la citadelle, aux cris de : « Croy! Croy! Tue! Tue! » Au bruit du tumulte, le garde du beffroi sonna la cloche d'alarme et aussitôt les bourgeois coururent aux armes. « Estoient plusieurs du peuple tellement animés contre les souldards, qu'il y avoit très-grande apparence de tumulte, quand le magistrat, secondé par plusieurs bons bourgeois, et l'intervention du capitaine Tourillon y mirent le bien et firent cesser le trouble et l'effroi. » A la suite d'une longue enquête ouverte par le seigneur de Fresin, Louis de Gavre, et Jacques de Rebreviettes, conseiller et maître des requêtes ordinaire au grand conseil de Malines, Marie de Hongrie requit l'évêque « de chastier ses bâtards selon l'importance de leurs mesuz, » et ordonna au seigneur de Bugnicourt de « punir, à l'exemple d'autres, les souldards qui y avoient mesusé. » Afin de prévenir le retour des désordres, elle fit « interdire bien expressément, tant aux souldards qu'aux bourgeois et manans d'icelle ville, d'aller par les rues, armés et sans lumière, après l'heure de retraite, et établir des guets. » — « Si l'évêque et les magistrats, dit-elle, ne prennent pas d'efficaces mesures, j'en avertirai Sa Majesté Impériale, pour qu'elle y donne tel ordre qu'elle jugera convenir[2]. »

[1] *Voir* la lettre que la régente écrivit au capitaine de Cambrai, le 17 octobre 1552. *Lettres des seigneurs*, VII, f° 446.

[2] *Ibid.*, et autre lettre du même jour. *Ibid.*, f° 448.

Les Espagnols cantonnés dans le Cambrésis commirent de tels brigandages, qu'ils excitèrent l'indignation des officiers de l'empereur eux-mêmes. « Je suis ici entre les lions rugissans, écrivait (3 avril 1553) le seigneur de Fresin. Quand on les payeroit du tout, dont nous sommes encore bien loin, on n'y sauroit donner ordre, car ils ont tant accoustumé de vivre sur le commun, que forte chose seroit les apprendre de vivre du propre. Ce sont gens sans ordre et sans justice, et je demeure seul entre scribes et pharisiens. Si remède ne s'y met bientôt, sans doute, tant la ville que le plat pays se dépeuplera du tout, et je crains bien que la chose tourne à mauvaise conséquence. Nous en avons bien et au long adverti Sa Majesté; mais il semble que l'on dorme en cour; si est cependant le besoin plus grand que l'on ne pense, et le coup donné, il est mal à remédier[1]. » — « Madame, disait de son côté le comte de Lalaing à la reine, la criée touchant les Espaignolz à Cambray est plus grande peult estre que Vostre Majesté n'en est advertie et y a dangier que n'engendre aux cueurs grande altération avec le temps[2]. » Ces craintes, si souvent exprimées, l'avenir se chargera de les justifier. De l'indiscipline et du brigandage beaucoup de ces soldats passèrent à la trahison, et leurs intelligences avec l'ennemi[3], plus que les clameurs du peuple, les firent éloigner du Cambrésis[4],

[1] *Lettres des seigneurs*, X, f° 21. — [2] Lettre du 8 avril 1553. *Ibid.*, f° 78.

[3] « Il y a plusieurs Espaignols qui se sont rendus François. Boufflers m'a dit qu'il vist il y a aujord'huy huyt jours environ xx Espaignolz à cheval en ung bois tout près de sa maison, nommé le bois Vieillart, appartenant à madame d'Egmont, où environ xij chevaulx françois vindrent parler à eulx. On m'a aussi dit que aulcune fois desditz Espagnolz rendus viennent bien jusques à Bruxelles sçavoir des nouvelles, sur umbre que sont de ceulx de Cambray. » Lettre de de Lalaing, du 22 avril. *Ibid.*, f° 248.

[4] Lettre de Marie de Hongrie, du 22 janvier. *Ibid.*, VII, f° 446.

Les états généraux se réunirent le 13 février, au palais de Bruxelles, en présence de l'empereur et de la reine. « Messieurs, leur dit l'orateur du gouvernement, en votre dernière réunion vous a été dévoilée la conduite du roi de France qui, nonobstant les efforts de Sa Majesté Impériale, pour maintenir la paix et pour éviter à ses sujets les maux de la guerre, a pris les armes sans avoir aucun sujet de plainte ni de défiance. Vous l'avez vu, alors qu'il assuroit sans cesse l'empereur de son amitié et de son désir d'observer les traités, ourdir des intrigues : vous en avez ressenti les effets. Quoi que l'on fasse, on ne demeure en paix qu'aussi longtemps que le voisin le veut; ainsi, sans que les meilleurs offices de notre part aient pu l'empêcher, l'ambition naturelle du roi, d'accord avec le caractère des François, qui ne comporte pas un long repos, nous a jetés dans les embarras d'une situation lourde de sacrifices, féconde en désastres dont tous vous avez plus ou moins souffert. Sa Majesté vous remercie très-affectueusement d'avoir si bien pourvu à votre défense, et elle est très-satisfaite, car vous vous êtes montrés bons, loyaux, affectionnés, tels qu'elle vous a toujours trouvés et connus. En revanche vous avez vu les mesures prises pour bien et utilement employer les aides et les autres grands subsides que vous avez accordés : tous ont servi au dommage de l'ennemi et à la défense du pays. Sans votre concours il n'eût guère été possible de résister à la formidable attaque dirigée contre ces provinces, attaque d'autant plus dangereuse qu'elle était conduite avec une extrême perfidie. Vous n'ignorez pas, en effet, comment, sous couleur d'amitié, le roi a occupé une grande partie des états du duc de Lorraine, ravi violemment des bras de sa mère la personne de ce jeune prince et chassé du pays la duchesse douairière. Vous savez comment, en cir-

convenant, par d'abusives promesses, plusieurs villes du Saint-Empire, il les a soumises à la cruelle et inhumaine servitude en laquelle il tient tant son royaume, servitude à peu près semblable à celle des Turcs, fruit que produit à la France la grande accointance de ses rois avec ces barbares.

» En outre, le roi a suscité plusieurs princes de la Germanie contre Sa Majesté Impériale, de sorte qu'elle s'est vue empêchée de vous assister de sa personne et de toutes ses forces par l'hostilité de ces princes devenus rebelles, à l'instigation des François. Quand, dénué d'argent et de soldats, l'empereur s'est vu contraint de recourir aux négociations, pour rompre leur ligue et pour les réduire, il s'est résigné à beaucoup de concessions, dans l'unique but de pouvoir vous secourir et de remplir son devoir de bon prince. Au temps de vos plus graves périls, il a voulu s'aventurer avec vous et employer à votre défense toutes ses ressources. Malheureusement ses forces physiques le trahirent et lorsque, méprisant tous dangers, il accouroit dans les Pays-Bas, la recrudescence de ses infirmités ne lui permit pas d'agir en personne.

» D'un autre côté, l'argent demandé à l'Espagne n'est pas arrivé, parce que de grands armemens y étoient devenus indispensables, pour résister aux puissantes flottes des Turcs. Déjà en effet les François avoient persuadé au sultan qu'avec l'assistance du prince de Salerne, poussé au soulèvement par leurs intrigues, il lui seroit facile de conquérir le royaume de Naples. De plus, comme s'il eût voulu d'un seul coup perdre la chrétienté, le roi Henri II a attiré sur la Hongrie et la Transylvanie les hordes musulmanes, cruelle invasion marquée par une perte infinie d'âmes!

» Là pourtant se sont bornés les résultats de cette odieuse alliance, et, pas plus que des trames ourdies avec les princes

rebelles au Saint-Empire, le roi n'en a tiré d'avantages. Seulement Sa Majesté, n'ayant pas obtenu assez tôt de l'argent de ses autres états, a dû vous demander de fortes aides et, manquant de tout, elle n'a pu voler tout de suite à votre secours. Mais, immédiatement après avoir reçu une partie de l'aide du royaume de Naples, elle a levé des gens de guerre, et dès l'arrivée de ses galions d'Espagne, elle a mis sur pied une armée, pour venir vous défendre et vous assister. Puis, après avoir accepté le traité de Passaw, quoique sollicitée de s'opposer d'abord aux entreprises des François et des Turcs sur l'Italie, rassurée à la vérité par la retraite des Ottomans, elle n'a songé qu'à prévenir les désastres dont vous menaçoit la jonction des armées du roi avec le marquis de Brandebourg. Elle s'est portée sur-le-champ à la poursuite de ce dernier et l'a acculé aux murs de Metz. Alors, comme la saison étoit trop avancée pour commencer une campagne, l'empereur résolut de former le siége de cette ville, afin d'utiliser la nombreuse armée réunie pour votre défense.

» Cette résolution lui fut inspirée aussi par l'importance de cette ville pour le Saint-Empire et pour vos provinces. De plus, en attirant de ce côté les principales forces de la France, cette opération militaire devoit permettre à l'armée des Pays-Bas d'envahir la Picardie, où, en effet, elle a tiré valeureusement vengeance des dégâts et outrages commis par les François. Du même coup elle a enlevé au roi les ressources qu'il tiroit de cette partie de ses états pour ses pernicieux desseins. En même temps l'empereur, quelles que fussent ses répugnances et l'énormité des conditions pécuniaires, a traité avec le marquis de Brandebourg : c'étoit un moyen de favoriser l'entreprise de Metz et de déjouer les projets concertés entre le marquis et le comte Wolfrad de Mansfeld; projets

que des lettres interceptées avoient dévoilés à sa Majesté et qui tendoient à susciter de nouveaux troubles dans la Germanie. La défection du marquis a été facilitée par les mauvais traitemens qu'il avoit essuyés en France : ils étoient la récompense des services rendus au roi, et, suivant une constante habitude, ce prince remplissoit de la sorte les magnifiques promesses dont les monarques françois sont si prodigues quand ils veulent faire trébucher quelqu'un en leurs filets.

» Les intempéries d'un rude hiver ont fait échouer toutes les mesures prises pour s'emparer de Metz, et l'empereur, voyant chaque jour une foule de soldats succomber aux atteintes du froid et des maladies, a préféré lever le siége que d'exposer son armée à périr sans combattre. Si Dieu le Créateur l'a soumise à cette épreuve, Sa Majesté n'en compte pas moins sur sa divine bonté, qui lui a accordé tant de victoires, pour obtenir de nouveaux succès.

» Dans la prévision d'une prompte reprise des hostilités, l'empereur a conservé vingt-six enseignes, formées de soldats d'élite, mille chevaux allemands des meilleurs, les chevau-légers et les piétons espagnols. Ces troupes jointes à celles des Pays-Bas, qui sont levées et entretenues à peu de frais, suffiront largement à la défense de ces provinces; mais il importe de pourvoir à leur entretien. A cet égard Sa Majesté vous engage à considérer l'emploi qui a été fait des aides précédentes, et à peser le danger de devenir la proie d'ennemis cruels et nombreux. Or, le meilleur moyen de prévenir leurs desseins c'est de prendre l'initiative de l'attaque, et l'empereur est certain que vous accueillerez les demandes qui vous seront soumises à cet effet. Certes il désireroit vous exempter de nouvelles charges, car il lui peine beaucoup de vous en accabler et il a toujours cherché à l'empêcher; pourtant il est de

toute impossibilité de réaliser ses intentions sans votre concours. Il le réclame, après y avoir consacré ses propres revenus dans votre intérêt même et, si vous le lui accordez, il espère vous assurer le repos. Tel est son principal désir, et il ne négligera rien pour l'accomplir. Soyez assurés, du reste, que vous le trouverez toujours très-affectionné et bon prince[1]. »

Les subsides pétitionnés étaient énormes. Le Brabant eut à fournir 600,000 florins carolus, et, pour se les procurer, les états établirent sur les foyers un impôt de 20 sols dans les villes, de 15 sols dans les campagnes, impôt dont les ordres mendiants seuls furent exceptés[2]. La Flandre accorda 720,000 livres[3]; la Hollande, 300,000, et les autres provinces des sommes proportionnelles[4]. Quelques-unes opposèrent des difficultés et cherchèrent à obtenir des diminutions. Ainsi, le comté de Namur, taxé à 24,000 livres, offrit d'abord la moitié de cette somme en se fondant sur les souffrances occa-

[1] M. Beelaerts van Blokland, *Historia ordinum generalium*, ann. B. — Reculant ce discours, l'auteur lui assigne la date du 1er mars 1554, et donne au discours prononcé dans la séance de ce jour (annexe A) la date du 15 février 1553. Il suffit de lire les deux pièces pour découvrir l'erreur. — *Voir* aussi M. Gachard, *Des Assemblées nationales*.

[2] Reg. nº 672, fº ij c xlj. — Le Petit, l. viii, 209. — Dans les chefs-villes, Louvain, Bruxelles, Anvers et Bois-le-Duc, le dénombrement des foyers fut effectué par des commissaires des communes intéressées, sous le contrôle réciproque des députés des autres villes (*Histoire de Bruxelles*); dans le plat pays, ce relevé fut fait par les officiers du gouvernement. — Ordre du 9 mars 1553. Compte de J. B. de Werchin (nº 15354), fº xxx. — Comme il fallait tout de suite de l'argent, les états fournirent des obligations pour permettre d'emprunter le montant de leur aide (23 avril 1553). *Acten van de dry staeten*, fº ij c xxxiij.

[3] Reg. nº 122. — Acte d'acceptation de la reine, 19 mars 1553. M. Gachard, *Lettre aux questeurs*.

[4] Wagenaar.

sionnées aux habitants par le passage des armées. Il voulut ensuite mettre des conditions à son consentement; mais l'empereur rejetant l'offre et les conditions, il fallut céder [1].

Au prix de ces sacrifices on entretint l'armée; mais, dès la reprise des hostilités, on dut derechef convoquer les représentants du pays [2]. Les événements ayant empêché leur réunion, la régente s'adressa directement aux états provinciaux. Le 7 août, les quatre membres de la Flandre, appelés à Bruxelles en présence de l'empereur et de la reine, se virent demander 200,000 écus [3]. La Hollande accorda 200,000 livres argent comptant, et ses principales villes délivrèrent pour 100,000 florins d'obligations, que les receveurs escomptèrent sur-le-champ [4]. On obtint du comté de Namur 8,000 livres (24 août 1553) [5], et du Brabant 400,000 [6]. La recette générale de 1553 monta à 6,392,161 livres, 9 sols, 6 deniers [7], et, suivant un historien justement estimé, les aides de cette année s'élevèrent à la somme de 2,878,800 livres [8].

Le numéraire manquait, et pour faciliter la vente des rentes

[1] Compte de H. de Witthem, f^os xx et xx v°.

[2] Lettres du 26 juillet. *Ibid.*, f° xviij.

[3] M. Gachard, *Notice sur les Archives de la ville de Gand*, l. c.

[4] *Reg. Ad. Van der Goes*, ad ann. 1553, 39.

[5] Comptes de J. Bizet (n° 16690) et de H. de Witthem, f° xxiij v°.

[6] Les états décrétèrent à cet effet la levée d'un 10e et d'un 20e denier sur les maisons et sur les terres. Pour payer sa quote-part, Bruxelles augmenta les taxes sur les denrées. *Plac. de Brabant*, III, 291, 390. — *Histoire de Bruxelles*.

[7] Compte de H. de Boulogne (n° 1894).

[8] 800,000 livres payées par le Brabant; 960,000 par la Flandre; 160,000 par l'Artois; 216,600 par le Hainaut; 400,000 par la Hollande; 60,000 par la Zélande; 32,000 par le comté de Namur; 120,000 par Lille, Douai et Orchies; 30,000 par Tournai; 28,000 par Malines; 40,000 par Utrecht; 15,000 par Voorne et Putten; 8,000 par l'Overyssel; 6,000 par Groningue; et 3,000 par la Drenthe. Le Luxembourg, la Gueldre et la Frise ne sont pas compris dans cette répartition. Wagenaar.

créées par les provinces et par les villes, le gouvernement déclara qu'il recevrait les bijoux et la vaisselle d'argent à raison de 32 sous l'once [1]. D'autre part, conséquence naturelle de cette situation, les emprunts ne s'obtenaient qu'aux taux les plus onéreux. Les états de Brabant ayant demandé à un marchand d'Anvers, Gaspar Duchy, de leur escompter 80,000 livres d'obligations, il n'y consentit « qu'à raison de dix-huit pour cent et par-dessus ce, pour gratuité, d'aultres deux pour cent. » Il fallut en passer par ces conditions, « considérant, dit l'octroi délivré à cet effet par Marie de Hongrie, la nécessité et besoing d'avoir deniers comptans pour le payement des gens de guerre, mesmes que les deniers n'estoient présentement recouvrables au prix de douze pour cent permis par les ordonnances de Sa Majesté Impériale [2]. »

Le peuple des campagnes, dont les cabanes étaient brûlées et les moissons détruites; le peuple des villes, qui voyait sans cesse renchérir le prix de son pain, et violer ses priviléges devenus pour ainsi dire des lettres mortes aux yeux des ministres et des généraux [3]; tous, écrasés par les impôts,

[1] *Reg. Ad. Van der Goes*, ad ann. 1553, 39.

[2] Acte du 31 juillet 1553 Reg. n° 672, f° cccvj.

[3] « Madame, ceulx de Bruges ont un prisonnier nommé Galet, lequel est de piechà l'ung des plus grands marchands et larons de chevaulx pour les mener en France qu'il ait esté au pays. Et pour ce que je crains que ces gens de loy des villes ils en feront une longue justice et par trop douce, comme ilz ont accoustumé, et ne s'informeront bien au long des complices et intelligences que ledit Galet peult avoir au pays, que je crains estre aussi bien sur aucunes villes ou places dudit pays, je supplie très-humblement à Votre Majesté qu'il luy plaise escripre une lettre ausdits de la loy de Bruges, et semblablement à l'escoutète afin qu'ilz y aient regard et que en toute diligence et righeur ilz tirent dudit prisonnier tout ce qu'il sera possible, sans arrester à leurs lois, droitz et coustumes. » Lettre de de Rœulx, du 14 janvier 1553. *Lettres des seigneurs,* IX, f° 82.

désolés par la peste [1], affligés par de fréquents sinistres [2], exaspérés par les brigandages des gens de guerre [3], tombaient dans un morne désespoir. Le 2 septembre 1552, la cherté des grains avait provoqué à Bruxelles une émeute, et bien qu'elle n'eût pas eu de suites graves [4], rapprochée de l'agitation tourmentant le pays, elle était un nouveau présage des calamités réservées à notre patrie.

Tous les éléments de prospérité étaient détruits dans leur source. Auparavant la paix avait rendu l'essor au commerce, et pendant quelques années, affluèrent à Anvers les navires qui oubliaient définitivement les rivages de l'Adriatique. L'or de toutes les nations abondait par les mille canaux de l'industrie et du négoce; on ne manquait plus d'acquéreurs pour les créations de rentes; l'abondance augmentait la consommation; les droits d'entrée rendaient au double, et l'accroissement des

[1] En 1551, elle exerça beaucoup de ravages à Bruxelles. — « v gesongen missen voor den pestilentie, xv st. » Compte de recettes et de dépenses de l'hôpital Saint-Pierre, anno 1550-1551. *Archives des hospices de Bruxelles.*

On la trouve, les années suivantes, dans les comtés de Namur et de Hainaut, dans le Luxembourg, etc. *Voir* plus loin.

[2] En 1552, tous les ouvrages maritimes à Ostende furent détruits. *Notice historique sur la ville et le port d'Ostende,* l. c. — Au mois de septembre de la même année, à la suite d'une tempête qui dura trois à quatre jours, la mer faillit engloutir l'île de Walcheren et renversa une partie des remparts de Flessingue. Rapport adressé à Marie de Hongrie, le 20 septembre 1552. *Lettres des seigneurs,* VII, f° 167.

[3] « Pour avoir esté les xixe et xxe d'octobre avec ce compteur (Josse de Yelinghen), son lieutenant, et aultres officiers et manans, appréhender xxv compaignons, ayant menaché par lettres bouter le feu en l'ospital dudit Rebecq et le village, à faulte de leur porter argent audit bois. » Compte de la veuve de J. de Yelinghen (n° 15069), f° xxxvj v°. — « Sur ce que ce compteur avoit esté adverty que lesdits exécutez et leurs complices (3 pendus, 2 bannis, 6 envoyés sur les galères), en nombre de dix, soubs umbre d'estre souldars, avoient fait forces, violences et oultraiges en plusieurs maisons. » *Ibid.,* f° lxv.

[4] *Histoire de Bruxelles.*

recettes permettait aux villes et aux provinces d'amortir leurs dettes [1]. Mais cette heureuse situation, déjà compromise par les édits contre la réforme, reçut une fatale atteinte des mesures fiscales et prohibitives que provoquait la guerre [2]. Si des négociants parvenaient à éluder les obstacles apportés à leurs opérations, si des licences, chèrement achetées, et la contrebande triomphaient des prohibitions [3], le commerce n'en était pas moins paralysé, et dès que la puissance de l'empereur périclita, toute confiance disparut. La plupart des marchands firent passer leur numéraire à l'étranger et, l'or se retirant, la stagnation des affaires devint complète. Tandis que ces causes répandaient la misère dans les provinces du nord, d'autres plus cruelles encore lui livraient celles du midi. La terre y fumait sans cesse des embrasements de villes et de villages, et chaque jour voyait s'étendre leurs affreuses solitudes [4].

[1] WAGENAAR.

[2] Ainsi, un édit du 13 janvier 1553 défendit d'exporter « par terre, par mer ou par eau douce, grains, blés, viandes, etc. (compte de J. B. de Werchin, nº 15354, fº xxvij), et un autre édit, du 2 avril suivant, interdit l'exportation en France d'aucun bien, denier ou marchandise. » Compte de H. de Witthem, fº xxj.

[3] On cite un marchand, Melchior Schetz, qui trouva le moyen d'exporter de France 14,000 ballots de marchandises. *Reg. Van der Goes* ad ann. 1554, 11.

[4] « Du côté de la Picardie, rapporte l'ambassadeur vénitien Frédéric Badoaro (1557), il existe des endroits souterrains, faits par les peuples pour y conserver les personnes, les animaux et les biens, lors des incursions des ennemis : ils sont construits de mortier et de plâtre ; ils ont une grande étendue, et il s'y trouve des chambres et des écuries qui vont à plus de deux piques en dessous, avec des portes très-artistement travaillées dans les voûtes. On y communique par des soupiraux secrets placés près de là, au pied de certains arbres ou sous de grosses pierres. De ce secret sont dépositaires quelques-uns des principaux du pays, qui jurent de ne le révéler jamais, même à leurs enfants, parce qu'il arriva un jour qu'un d'eux, qui avait été fait prisonnier, le découvrit pour sauver sa vie, et les Français bouchèrent les ouvertures des souterrains, et par là il causa la mort des personnes et des animaux qui y étaient renfermés. » *Relations des ambassadeurs vénitiens*, 84.

Charles-Quint, trop clairvoyant pour méconnaître les dispositions des esprits, et trop fier pour rester sous le coup d'un échec, voulut tout à la fois relever la fortune de ses armes, et, par de grands succès, rendre la confiance aux timides, imposer aux mécontents. D'immenses convois de munitions furent dirigés sur les frontières [1]; on recruta des piétons dans toutes les provinces [2], et un mandement du 22 janvier prescrivit de lever « dans les pays de Brabant, Flandres, Lille, Douai, Orchies, Tournai et Tournaisis, tous vagabonds, manœuvriers et aultres, jusques trois mille testes, pour servir comme pionniers [3]. « Le 28 février, vingt et une bandes de la gendarmerie des Pays-Bas, présentant un effectif de 3,500 chevaux, se trouvèrent réunies [4]; dans le courant du mois suivant, elles furent successivement rejointes par dix-sept autres bandes et par deux compagnies de cent arquebusiers à cheval [5]. En outre, Charles-Quint avait chargé son fils de lui envoyer 6,000 Espagnols des vieilles bandes

[1] Compte de H. de Witthem, f^os^ xix v° et xx v°.

[2] *Dépêches de guerre,* n° 368, f^os^ iiij v° et suiv. — *Archives de l'Audience,* liasse 1111.

[3] *Lettres des seigneurs,* IX, f° 142.

[4] D'Aerschot, 250 chevaux; de Rœulx, vieille, 200; nouvelle, 200; de Lalaing, 200; d'Épinoy, vieille, 150; nouvelle, 200; de Bugnicourt, 150; de Praet, 150; vicomte de Gand, 200: de Moerbeke, 200; de Bailleul, 150; de Wysmes, 200; d'Aix, 150; de Longastre, 150; de Mastaing 150; de Famars, 150; de Beveren, vieille, 200; de Renty, 200; du bailli d'Avesnes, 100; de Jean d'Yves, 50; du petit Flameng, 50. *Archives de l'Audience,* liasse 1111.

[5] 8 mars : d'Hoogstraeten, 200 chevaux; Van Rossem, 200; de Noyelles, 200. 15 mars : Mansfeld, 200; de Berlaymont, 150; de Blétanges, 150 (augmentée ensuite de 50); d'Over-Emden, 200; de Molembais; de Helfaut; « cent harquebusiers à cheval, comprins ceux de Lumes, et aultres cent ayans esté sous Mansfelt; » deux bandes du comté de Bourgogne. 31 mars : d'Arenberg, 200; d'Egmont, 250; de Beveren, nouvelle, 200; de Bréderode, 200; de Boussu, 200; prince d'Orange, 200; de Berghes, 200; de Gaesbeek, 200. *Ibid.*

d'Italie [1]. Il eut d'autant plus de loisir pour ses armements que Henri II, se vantant déjà d'avoir surpassé son père, s'endormait dans une fausse sécurité ; pendant que dans les Pays-Bas l'armée se réorganisait avec activité, la cour de France, où l'on croyait l'empereur accablé par ses revers et par ses infirmités, ne s'occupait que « de festins et de triomphes, de toutes sortes de jeux et de passe-temps [2]. »

Dans l'entre-temps les corsaires désolaient les mers [3], et les provinces limitrophes étaient le théâtre d'incessants combats. Au mois de janvier, les Français, « beaucoup plus forts de piétons que les Impériaux [4], » et favorisés par la négligence des garnisons voisines, ravitaillèrent Thérouanne [5] ; mais le succès de l'entreprise fut assez chèrement acheté. A la tête de cinquante gendarmes, le commandant de Renty, Jacques de Bryas, défit la compagnie de Villebon qui escortait une partie du convoi, prit et tua quelques cavaliers, enleva 100 à 120 chevaux chargés de provisions ; d'autres Français tombè-

[1] Lettre du 25 décembre, précitée.

[2] RABUTIN.

[3] « Il est aussy arrivé ung autre bourgeois de ceste ville (Flessingue), lequel a amené une bonne navire de France prisonnière, duquel j'envoie à Votre Majesté la disposition. — Ung autre, nommé Schoonen Dieric, entra hier au port de la Vere, dont il estoit party avecq ung vischboot ayant xxviij hommes, avec lequel il a pris deux navires de France. L'une de Bretaigne, chargé de sel, qu'il a vendu en Angleterre, et une autre de Treport en Ponthieu, chargé de vins de Bordeaux, harpoix et autres marchandises, bonne navire du port de iiij $_{xx}$ tonneaux et davantaige, laquelle s'est bien défendue et a deux fois repoulsé ledit Schoonen Dieric avec ses gens, toutefois au troisième assault ilz en sont demeurés maistres. » Lettre de Corneille de Scheppere, du 25 mars 1553. *Lettres des seigneurs*, XI, f° 401.

[4] « Par une lettre que je reçus hier soir du capitaine de Renty, j'ay entendu comme les Franchois sont après pour ravitailler Thérouanne, ce que j'eusse volontiers empesché, n'estoit qu'ils sont beaucoup plus forts de piétons que nous. » Lettre de de Rœulx, du 2 janvier. *Ibid.*, f° 3.

[5] Lettre du même, du 6 janvier. *Ibid.*, f° 18.

rent sous la main des paysans ardents à les harceler[1]. Tandis que cette opération préoccupait l'ennemi, le seigneur de Sassegnies, accompagné des capitaines Germiny et le Flameng, courut jusque sous les murs d'Auxy-le-Château, culbuta les avant-postes de deux régiments de lansquenets cantonnés dans cette ville, et leur fit huit à dix prisonniers[2]. Du côté du Hainaut, le comte de Lalaing dirigea aussi quelques heureuses excursions et faillit même obtenir un important succès. Un prisonnier français, condamné au dernier supplice, à Landrecy, s'engagea, moyennant sa grâce, à livrer Péronne; mais une Parisienne, mariée à un habitant de Landrecy, prévint de cette proposition un gentilhomme prisonnier de d'Aerschot, et la trahison fut déjouée[3]. Dans le Luxembourg, le 31 mars, à huit heures du matin, 80 à 100 piétons français surprirent le château du seigneur de Sermon, capitaine de Marville, situé à une lieue et demie de Longwy. Ils s'y fortifièrent sur-le-champ avec l'intention probable de menacer cette dernière ville[4]; aussi de Berlaymont et le seigneur de Créhanges, qui remplaçait momentanément d'Egmont[5], s'empressèrent-ils de réunir leurs efforts pour reprendre cette place; puis, franchissant les frontières de la Champagne, ils y exercèrent de grands ravages. Malheureusement la peste, sévissant avec fureur dans le Luxembourg et surtout au chef-lieu de la province, ne leur permit pas de poursuivre leurs avantages[6].

[1] Lettre du même, du 8 janvier. *Lettres des seigneurs*, IX, f° 27.

[2] Lettre du même. du 5 janvier. *Ibid.*, f° 15.

[3] Lettre de de Lalaing, du 23 janvier. *Ibid.*, f° 147.

[4] Lettre de de Berlaymont, du 1er avril. *Ibid.*, X, f° 1.

[5] En vertu de lettres de Marie de Hongrie, du 19 février. *Ibid.*, IX, f° 222.

[6] Lettre du conseil de Luxembourg au comte d'Egmont, du 10 février 1553. *Ibid.*, IX, f° 202. — « J'ay trouvé ladite ville fort desnuée de bourgeois et si

Au moment où les fureurs de la guerre se rallumaient, il y eut certaines tentatives de médiation de la part du pape. Mais les légats de Jules III trouvèrent les belligérants intraitables : Charles-Quint réclamait, comme mesure préalable à toute ouverture de paix, l'évacuation des Trois-Évêchés, tandis que Henri II ressuscitait les prétentions dont la France s'était désistée par les précédents traités [1]. On dut renoncer à toute chance d'accommodement.

Aussitôt que l'armée impériale fut organisée, les généraux belges proposèrent d'entreprendre de plus importantes opérations; tous estimaient depuis longtemps « que le plus grand estonnement à faire aux ennemis, estoit de commencer tempre et de les assaillir vertement. » — « L'empereur et la reine trouveront, disaient-ils, que soy mectant le premier aux champs, oultre ce que sera estonnement aux ennemis, ce sera le plus grand profit et avancement des affaires [2]. » De Rœulx surtout brûlait de reprendre Hesdin; bien que fort malade encore [3], il n'eût même pas attendu la fin de l'hiver [4], si, dans les conseils de l'empereur, on n'avait jugé l'entreprise par trop téméraire et objecté l'impossibilité de réunir de la cavalerie dans une contrée ruinée par la guerre, au moment où les herbes et les blés étaient encore couverts par les frimas [5]. Contrarié, mais non refroidi dans son ardeur, le comte avait

mal pourvue de gens de guerre, que à grant peine ils peuvent fournir cent testes pour le guet de nuyt, à cause de la mortalité qui est entre eulx. » Lettre de Berlaymont, du 29 février. *Lettres des seigneurs*, IX, f° 245.

[1] Lettre de Charles-Quint, du 23 juin. *Papiers d'état de Granvelle*, IV, 4.

[2] Mémoire pour monsieur de Glajon, du 28 décembre 1552. *Lettres des seigneurs*, VIII, f° 609.

[3] Lettres du 1er et du 6 janvier 1553. *Ibid.*, IX, fos 1 et 18.

[4] Il avait fixé le 2 février pour cette attaque. Lettre du 1er janvier précitée.

[5] Lettre de Marie de Hongrie, du 3 janvier. *Lettres des seigneurs*, IX, f° 7.

à peine appris la concentration de forces destinées à ravitailler Thérouanne, qu'il écrivit à la régente : « S'il n'y a point de plus sages que moy, je serois d'avis de faire une bonne assemblée pour aller droict à l'ennemi, et lui donner la bataille ou faire le brûler. En ce cas nous reprendrons Hesdin. Puis, aurez le choix de vous porter devant Montreuil ou Thérouanne, ou prendre le Crotoy, quy est port de mer, et le fortifier en grande diligence [1]. » Il insista beaucoup pour faire prévaloir cette opinion : « Suis d'avis, disait-il encore, que le plus tôt que l'on pourra, nous nous fassions forts pour aller droit à eux. S'ils brûlent, nous ferons ce qu'ils veulent faire. S'ils veulent venir à la bataille, c'est ce que nous devons demander principalement, avant qu'ils soient renforcés de Suisses et de lansquenets [2]. » Les rigueurs de la saison et les maladies régnant dans l'armée impériale [3], firent repousser ce projet : ce fut ainsi que les Français avaient pu ravitailler Thérouanne.

La résolution d'attendre le retour de la bonne saison étant prise, le comte de Rœulx fut appelé à Bruxelles pour concerter avec les autres généraux le plan de la campagne. Il laissa son gouvernement à de Bugnicourt [4], qui lui avait été adjoint le 6 janvier [5], et celui-ci ne manqua aucune occasion de nuire à l'ennemi. Le capitaine Blondeau, à la tête d'un petit détachement tiré de Saint-Omer, s'avança jusque Ambleteuse et le Blannest, brûla deux ou trois villages et ramena un gros butin, avec quarante bêtes à cornes, huit juments et deux

[1] Lettre du 8 janvier. *Lettres des seigneurs,* IX, f° 27.
[2] Lettre du 11 janvier. *Ibid.,* f° 66.
[3] Lettre de de Rœulx, du 23 janvier. *Ibid.,* f° 150.
[4] Lettre de Marie de Hongrie, du 24 janvier *Ibid* , f° 153.
[5] *Archives de l'Audience,* liasse 1111.

prisonniers. Averti « par un sien ami » que 300 cavaliers étaient accourus lui couper la retraite, il « leur donna quelque autre finesse, » et regagna Saint-Omer par Guines et Calais[1]. Le 6 avril, environ 300 hommes sortirent de Bapaume pour piller en Picardie. Ils étaient guidés « par un individu qui ci-devant leur avoit plusieurs fois fait gaignage; mais ceste fois le guide ne faillit à servir de Judas, de sorte qu'il les livra aux mains des ennemis. Combien que la partie ne fût égale, ils firent pourtant extrême devoir de gens de bien et combattirent si long temps que l'on estima y avoir demeuré de leur côté environ 60 morts; le reste furent prisonniers. La roue de la fortune avoit tourné contre les Impériaux; aidant le Créateur, ils se proposèrent bien de trouver moyen de faire la contre-venge[2]. » En effet, deux jours après, la garnison d'Aire, commandée par Jean de Moerbeke, ravagea toute la frontière limitrophe; il enleva un convoi de 36 à 40 chevaux chargés de vin et de viande, destiné à Thérouanne, ainsi que son escorte commandée par « un gentilhomme de bonne apparence[3]. »

Dans les conférences tenues à Bruxelles, la ténacité de de Rœulx l'avait enfin emporté. Vu l'incertitude de la saison, il lui fut seulement recommandé de se borner d'abord à ravager le Boulonnais et à couper les communications de Thérouanne, pour en affamer la garnison[4]. Le comte, dont la santé déclinait[5], ne voulut point que sa maladie retardât les opérations;

[1] Lettre de ce capitaine, du 18 mars. *Lettres des seigneurs*, IX, f° 348.

[2] Lettre du capitaine de Bapaume, du 8 avril. *Ibid.*, X, f° 74.

[3] Lettre de Jean de Moerbeke, du 9 avril. *Ibid.*, f° 88. — Lettre de de Bugnicourt, du 14. *Ibid.*, f° 155.

[4] Lettre de Marie de Hongrie, du 4 avril. *Ibid.*, f° 43. — Lettre de de Lalaing, du 2. *Ibid.*, f° 19.

[5] « Il me desplaist que ne suis en poinct de faire tel service à l'empereur et à

il ordonna au seigneur de Bugnicourt de se mettre en campagne sur-le-champ. Celui-ci avait poussé quelques reconnaissances vers Thérouanne, dont la garnison, suivant les rapports des espions, souffrait beaucoup de la disette de vivres et, il proposa d'attaquer cette place[1]. « S'il est plus facile de reprendre Hesdin, disait-il, il sera bien plus avantageux et plus glorieux de conquérir Thérouanne[2]. » Tout en admettant la justesse du raisonnement, de Rœulx, en présence des difficultés de l'entreprise, opina pour un simple blocus[3], et son avis fut partagé par de Lalaing[4]; mais Marie de Hongrie, à qui Charles-Quint, accablé de souffrances, laissait en ce moment la direction suprême des affaires, donna son plein assentiment au projet du seigneur de Bugnicourt[5]. Elle était informée de la faiblesse de la garnison de Thérouanne, qui craignait tant une attaque qu'elle tenait les eaux de la Lys fort élevées et venait d'expulser toutes les bouches inutiles[6]. Le moment était donc propice et la résolution fut promptement exécutée.

Votre Majesté que je désirerois bien, mais ma maladie est si griève qu'il ne me seroit possible de faire plus grande dilligence que je fais. » Lettre de de Rœulx, du 4 avril 1553. *Lett. des seign*, IX, f° 38. — « Mes chevaulx de littière m'ont retardé encore ce jourd'huy, parce que ne puis endurer le chariot. » Lettre du 5. *Ibid.*, f° 47. — « J'avois bien proposé de partir ce jourd'huy, mais je me suis trouvé tant mal qu'il ne m'a esté possible, et suis forcé de prendre demain médecine. Dieu sçait, madame, quel regret j'ay de n'avoir meilleur moyen de faire service à Votre Majesté tel que je désirerois. » Lettre du 6. *Ibid.*, f° 56.

[1] « Madame, écrivait-il, le 2 avril, à Marie de Hongrie, ne seroie satisfait sy voiant les choses tant à propoz, ne faisois debvoir d'advertir Votre Majesté que sommes à la maison pour mieulx surprendre Thérouanne, comme estant désarmée de vivres et de gens. » *Ibid.*, f° 17. — *Voir* une autre lettre du 6, f° 58.

[2] Lettre de de Bugnicourt, du 6 avril. *Ibid.*, f° 58.

[3] Lettre de de Rœulx, du 5 avril. *Ibid.*, f° 47.

[4] Lettre du 5 avril. *Ibid.*, f° 46. — [5] Lettres du 7 avril. *Ibid.*, f°s 65 et 69.

[6] Lettre de de Bugnicourt, du 6 avril, précitée.

Le 13 avril, de Bugnicourt, investi des fonctions de maréchal de camp[1], vint camper à Denlet, à la tête de quatre bandes d'ordonnances, du régiment wallon de Trélon et de quelques autres corps d'infanterie tirés des garnisons[2]. Dans cette position, coupant les communications de Thérouanne, il attendit les renforts qui lui venaient du Hainaut, et dans l'entre-temps il envoya des détachements battre la campagne, pour intercepter les convois destinés tant à cette ville qu'à Hesdin[3]. De Rœulx, toujours préoccupé de ses projets contre cette dernière place, lui recommanda instamment d'y donner de fréquentes alarmes, d'en ruiner les environs, et, s'il voyait la moindre chance de succès, de l'investir sur-le-champ[4]. Toutefois, loin de contrarier les plans de son lieutenant, il apporta une grande diligence à le renforcer et leva 4,000 piétons flamands, pour remplacer dans les villes frontières les troupes destinées à l'armée active[5]. Attribuant la perte de Hesdin à un excès de ménagements pour la contrée voisine, il ne cessa de recommander à de Bugnicourt de brûler tout sur son passage, « de gâter le pays, de rompre chariots et charrettes autant qu'il seroit possible, sans épargner aucune chose qui fût sur les rivières d'Authie et de Canche; de détruire, avec tranchées, les passages par où pourroient venir

[1] « Et au regard de la charge de marissal du camp qu'il a pleust à Votre Majesté donner au sieur de Bugnicourt, elle poeult estre asseurée qu'avons esté, sommes et serons tousjours bien d'accord ensemble, et ce que ung fait pour le service de Votre Majesté, l'aultre le tient pour fait, de sorte qu'il n'y aura faulte de ce costel là. » Lettre de de Rœulx, du 15 avril. *Lettres des seigneurs*, X, f° 166.

[2] Lettre de ce seigneur, du 13. *Ibid.*, f° 136.

[3] Lettre du même, du 14 avril. *Ibid.*, f° 153.

[4] Lettre du 14 avril. *Ibid.*, f° 161.

[5] Lettres des 14, 15, 17 et 21 avril. *Ibid.*, f°s 161, 166, 184 et 231.

gens au secours de Thérouanne et de Hesdin[1]. » Comme l'incendie répugnait aux capitaines des Pays-Bas[2], exposés à des représailles, il voulut prévenir les contraventions à ses ordres, en chargeant de cette terrible mission des étrangers affranchis de toute considération particulière. « Les ennemis, écrivit-il à Marie de Hongrie, ne laisseront rien à faire par gentillesse, sinon là où ils ne pourront. Puisqu'on ne touche point du côté d'Amiens et de Corbie, ils se garderont bien de toucher du côté d'Arras, craignant qu'on ne leur fasse le semblable, dont on a beaucoup meilleur moyen qu'eux. Pour autant que j'ai autrefois vu, Madame, que nos gens font difficulté de bouter feux, je serois bien d'avis que Votre Majesté écrivît une lettre au seigneur de Bugnicourt, telle qu'il la pût montrer aux capitaines estant avec lui, contenant ordonnance et commandement exprès de gâter pays et bouter feux sans rien épargner. Je conseillerai même plutôt de faire bouter feux par les Anglois, en leur donnant quelque force raisonnable[3]; car sans

[1] Lettre du 14 avril, précitée.

[2] « Tousjours ferons-nous l'effort que Votre Majesté escript quy est de gaster vers Monstreul et Boulloigne, pour empeschier ledit ravitaillement. Touttefois je ne scay si Votre Majesté entend que l'on brusle, ce que ne sommes icy d'advis, ad cause que sy on brusle le peu de reste qui y a audit Boullonois, on peult estre asseuré qu'ilz feront le semblable de la conté de Saint-Pol, jusques aux portes d'Arras et de ceste ville (Saint-Omer). » Lettre de de Bugnicourt, du 2 avril. *Lettres des seigneurs*, X, f° 19. — « Quant à bouter feulx, il me semble plutôt que non; mais en chose de telle conséquence, il m'est à pardonner si je suis scrupuleux. » Lettre de de Lalaing, du 14. *Ibid.*, f° 159.

[3] « Surtout, dit-il encore dans une lettre adressée au seigneur de Bugnicourt, le 14 avril, pour ce qui touche le brusler, fault emploier les Anglois, et serois bien d'advis d'en faire lever davantage s'il plaist aussi à la reine. » *Ibid.*, f° 161. — Ce mode de destruction par des mercenaires étrangers était également employé par les Français. « Le sieur de Vendosme a faict mener son esquipaige audit Monstreuil. A Dourlens y a des Anglois pour bruller, et sont pour chevaux légiers environ à xij °. » Rapport du 29 avril. *Ibid.*, f° 299.

faire la guerre cruelle on n'en viendra jamais à bout [1]. Surtout il faut que le commandement soit bien exprès de brûler, car autrement je connois nos gens : ils n'en feront rien [2]. »

Le 14 avril, de Bugnicourt, accompagné des seigneurs de Glajon et de Vendeville, poussa une reconnaissance jusque sous les murs de Thérouanne [3]. A son retour, il demanda tout de suite une entrevue à de Rœulx, et le comte, qui « étoit délibéré de s'en aller à la maison du seigneur de Tatinghe en Blaringhen, pour s'y reposer quatre ou cinq jours et prendre médecine, » se rendit sur-le-champ à Aire [4]. Dans cette entrevue le sort de Thérouanne fut décidé. Le comte manda à la reine que la place « étoit plus bas perchée que l'on ne pensoit, de sorte qu'en y allant ainsi qu'il appartenoit, il y avoit espoir d'en venir au-dessus [5], » et renonçant définitivement à ses vues sur Hesdin, il ne s'occupa plus que d'assurer le succès de l'entreprise [6].

De Bugnicourt avait été rejoint par le régiment bas allemand de George Van Holl et par les bandes d'ordonnances de Lalaing, de Beveren, de Famars, de Mastaing. Trop faible encore pour donner suite à ses projets, il lui importait de détourner l'attention de l'ennemi; à cet effet il envoya de Trélon, avec les huit bandes d'ordonnances, douze enseignes d'infanterie et quelques centaines d'Anglais, ravager le Boulonnais et les environs de Montreuil [7]. Au retour de cette diversion, il alla de nouveau, le 18 avril, reconnaître la place

[1] Lettre du 5 avril. *Lettres des seigneurs,* X, f° 47.
[2] Lettre du 8 avril. *Ibid.,* f° 82.
[3] Lettre du seigneur de Glajon, du 15 avril. *Ibid.,* f° 176.
[4] Lettre du 14, précitée. — Il annonce son départ pour le lendemain.
[5] Lettre du 15 avril. *Ibid.,* f° 166.
[6] Lettre du 19 avril. *Ibid.,* f° 218.
[7] Lettre de de Bugnicourt, du 16 avril. *Ibid.,* f° 181.

et s'en approcha sans rencontrer d'obstacles ; mais tout à coup des arquebusiers, embusqués dans une tranchée, ouvrirent une vive fusillade, et une nombreuse troupe de cavalerie se montra sur ses derrières. De Bugnicourt, dont les gendarmes avaient besoin de se reposer de leur course dans le Boulonnais, n'avait avec lui que quelques fantassins du régiment Van Holl ; toute la troupe, y compris son chef, le seigneur de Glajon, George Van Holl et quelques autres capitaines, ne comptait pas plus de vingt-cinq hommes, « armés de petites arquebuses. » L'audace seule pouvait les tirer de ce mauvais pas, et marchant résolûment aux cavaliers ennemis, « Dieu merci, ils en sortirent ! » Leur perte se borna à un piéton pris et à quelques blessés. De Glajon, entre autres, fut atteint d'une balle qui faussa son collet et lui déchira l'épaule [1].

Bientôt arrivèrent les renforts. De Boussu amena sa bande d'ordonnances, celles de Beveren, de Molembais, de Berghes et d'Arenberg, dont le commandement supérieur venait de lui être confié [2]. Le prince d'Épinoy, d'Hoogstraeten, une foule d'autres gentilshommes accoururent, avides de gloire, partager les dangers de l'entreprise [3]. On attendait encore sept enseignes wallonnes du régiment d'Aerschot et les Espagnols, tirés du Cambrésis, où devait les remplacer le régiment Van Holl. De Rœulx fut autorisé à lever deux mille pionniers et mineurs [4]; mais il jugea ce nombre insuffisant, « attendu que le plus grand effort se feroit avec pionniers, à l'occasion de l'épaisseur des remparts et de la profondeur des fossés, sauf vers le mont Saint-Jehan, où il faudroit mer-

[1] Lettre de de Bugnicourt, du 19 avril. *Lettres des seigneurs,* X, f° 203.
[2] Lettres patentes du 13 avril 1553. Bull. de la Comm. d'histoire, XI, 213.
[3] Féry de Guyon.
[4] Lettre du 18 avril. *Lettres des seigneurs,* X, f° 189.

veilleusement pionner pour découvrir la muraille, à cause du rehaussement de la terre qui estoit hors du fossé [1]. » A la demande du commissaire des vivres, Charles Quarré, on exempta de tous droits les vivandiers qui transporteraient des denrées à l'armée, et les autorités de la Flandre et de l'Artois reçurent l'ordre de mettre des chariots à leur disposition [2].

De Bugnicourt ne voulait s'approcher de la place qu'avec des forces suffisantes pour l'investir, « vu la desréputation qui adviendroit si l'empereur décidoit la levée du siége. » Dans son impatience, Marie de Hongrie eût voulu au contraire qu'il ne tardât pas davantage à commencer les opérations. « Me semble, écrivit-elle à de Rœulx, que l'on ne doit tant respecter ni estimer ce point pour point d'honneur, pour lequel l'on doive laisser à tâter ce que l'on trouvera convenir aux affaires, attendu que la réputation dépend de la fin et succès des affaires, et souvent l'on fait démonstration de se mettre devant une, étant d'intention de tourner court contre l'autre. Par quoy il ne faut s'arrêter à semblables respects [3]. » La princesse dut pourtant se rendre à l'évidence. La grosse artillerie n'était pas arrivée et l'on attendait le régiment wallon du duc d'Aerschot. Ce ne fut même pas sans difficultés que de Lalaing parvint à réunir ces piétons qui, laissés depuis longtemps sans solde, étaient disséminés dans les villages voisins de Valenciennes, « demandant à boire et à manger [4]. » Lorsqu'on parvint à les ramener sous leurs enseignes, par la promesse d'un à-compte, il fallut encore surseoir

[1] Lettre de de Rœulx, du 19 avril. *Lettres des seigneurs*, X, f° 216.
[2] Lettre de la reine, du 20 avril. *Ibid.*, f° 220.
[3] Lettre du 18 avril. *Ibid.*, f° 189.
[4] Lettre de de Lalaing, du 21 avril. *Ibid.*, f° 228.

à leur départ, « afin de permettre aux bons compaignons qui s'estoient tenus dedans la ville sans courir dehors comme autres, de desgager leurs accoustremens et leurs armes. » Puis, au moment de la revue, « aucuns piétons se mirent à crier : *Ghelt!* De Lalaing y alla tout chauldement et, se trouvant au milieu d'eux, commanda aux capitaines et au commissaire des monstres de lui montrer ceux qui avoient ainsi voulu faire de l'allemand sauvage, parce que lui-même étoit là venu pour leur mettre la main au collet. Ils dirent tous ne l'avoir ouï, mais qu'il y avoit eu derrière eux quelque bruit qui n'avoit duré, et n'avoient entendu ce que c'étoit. Et après qu'il se fut rapaisé, le comte voulut leur parler beau et leur dit que tous bons compagnons devoient désirer partir plutôt à l'instant même que le lendemain, que Thérouanne étoit close et qu'il étoit question d'y entrer par le bon boulet. Aussitôt ils crièrent tout haut et de bonne façon que c'estoit ce qu'ils désiroient. » Les ayant ainsi domptés, de Lalaing résolut de châtier ceux qui s'étaient absentés sans autorisation; en vain, « prièrent-ils de grâce, » il leur enleva leurs épées et les incarcéra, décidé à en faire un exemple [1]. Il dut pourtant se départir de cette sévérité, car les capitaines établirent que beaucoup de soldats avaient obtenu un congé verbal « en remonstrant leur pauvreté. » Enfin, après avoir reçu 4,000 florins, ces piétons, au nombre de cinq enseignes, se mirent en marche, le 23 avril, sous la conduite du bailli d'Avesnes, Adrien de Blois [2].

L'indiscipline toutefois était devenue si grande dans ce corps désorganisé par la misère, que le désordre s'y remit bientôt. A son arrivée à Denlet (25 avril), leur chef voulut

[1] Lettre de de Lalaing, du 22. *Lettres des seigneurs*, X, f° 248.
[2] Lettre du même, du 23. *Ibid.*, f° 252.

« faire pugnition de beaucoup de souldars qui avoient mesusé en route, » et à cet effet il mit sa troupe sous les armes; mais aussitôt éclata le cri de *ghelt!* qui trouva de l'écho dans tous les rangs. Le prévôt arrêta le soldat qui avait donné ce signal de mutinerie, et le bailli d'Avesnes assembla les capitaines pour les consulter sur le châtiment à infliger au coupable : « Quant à moi, dit-il, mon avis est incontinent de le faire pendre. » Mais un capitaine représenta que le prisonnier « n'avoit point crié le premier et que c'étoit, du reste, chose trop ordinaire pour qu'on en fît grand cas. » Adrien de Blois lui ayant rappelé les conventions de son engagement : « Pour les observer, répliqua-t-il, faudroit aussi que la reine tînt vers nous beaucoup de choses! » et il énuméra tous les griefs dont les soldats avaient à se plaindre. Invité derechef à déclarer s'il voulait se conformer à ses conventions, il se borna toujours à répondre : « J'y penserai; » et Adrien de Blois, « le voyant si peu affectionné au service de l'empereur, estimant que ses propos ne procédoient pas du cœur d'un homme de bien, mais d'un vrai mutin qu'il convenoit de mettre arrière, le cassa immédiatement. » Quant au soldat arrêté, il fut pendu, et d'autres reçurent des châtiments, « chacun selon son mérite [1]. »

Prêt enfin à se porter sur Thérouanne, de Bugnicourt voulut encore tromper l'attention de l'ennemi par une nouvelle course dans le Boulonnais; de Trélon s'y jeta avec un gros corps de gendarmerie, et brûla beaucoup de villages [2]. Le 27, à la suite d'une grande reconnaissance [3], on tint un conseil de guerre, où de Boussu et tous les autres capitaines

[1] Lettre d'Adrien de Blois, du 25. *Lettres des seigneurs*, X, f° 263.
[2] Lettre de de Rœulx, du 30 avril. *Ibid.*, f° 296.
[3] Lettre de de Bugnicourt, du 28. *Ibid.*, f° 287.

proposèrent de renoncer à une entreprise qu'ils jugeaient sinon impossible, du moins hérissée de périls et de difficultés. Mais de Bugnicourt maintint énergiquement son opinion, disant « que les ennemis n'estoient si forts que ces seigneurs le croyoient, et que d'ailleurs, ils n'estoient pas à redouter puisqu'ils n'avoient pas recruté de soldats étrangers. » Tout en estimant qu'il suffirait à la vérité d'un simple blocus pour réduire la place en deux mois [1], de Rœulx se rangea à l'avis de son lieutenant [2], mû surtout par le désir « de voir le roi de France bailler la bataille, qui étoit ce qu'on devoit demander, pour avoir fin de la guerre [3]. »

Sans attendre son artillerie de siége, qu'on réunissait à Béthune, de Bugnicourt quitta Denlet le 30 avril et parut le même jour devant Thérouanne, avec environ 30,000 hommes [4]. L'infanterie prit les positions qu'avait occupées de Buren en 1537, à l'exception de sept enseignes qui s'établirent dans une abbaye de l'ordre de Saint-Augustin, sur la Lys, pour garder le passage de cette rivière. La gendarmerie, placée plus en arrière, devait protéger les opérations et ravager les environs. Dès leur arrivée, les assiégeants élevèrent des retranchements, tant pour se couvrir contre les attaques de l'extérieur que pour empêcher l'arrivée des secours, et la place fut complétement investie [5].

[1] Lettre du 26. *Lettres des seigneurs,* X, f° 279.

[2] Lettre du 29. *Ibid.*, f° 288.

[3] Lettre du 26 avril, précitée.

[4] Sepulveda dit 30,000 piétons, y compris 7,500 Espagnols, et 6,000 chevaux ; mais la décomposition des corps formant l'armée démontre l'exagération de ce chiffre.

[5] Lettre de de Bugnicourt, du 30. *Lettres des seigneurs,* X, f° 293. — Les historiens français, entre autres, M. H. Piers (*Histoire de la ville de Thérouanne*. Arch. hist. et litt. de la France, II), disent à tort que le siege commença le 13.

Ce fut au milieu des fêtes données à l'occasion du mariage de sa fille naturelle, Diane, avec Horace Farnèse, duc de Castro, que Henri II apprit les projets des Impériaux. « Pour estre estimée imprenable et que tant par advertissemens que par bonnes considérations, on présumoit que l'ennemi ne convertiroit ses forces en cest endroit, mais plutôt qu'il s'adresseroit en Champagne devers Mézières et Yvoy [1], » on n'avait laissé à Thérouanne qu'une garnison de 500 piétons avec 50 hommes d'armes [2]. Pourtant le gouverneur du Boulonnais s'était alarmé des mouvements des Impériaux, et bien que ses lettres (8 avril) recommandant aux capitaines de ces troupes (les seigneurs de Varennes et de Montenay) d'être toujours en garde, eussent été interceptées [3], la garnison était depuis longtemps tenue en éveil. Dans la nuit du 5 au 6 avril, deux enseignes d'infanterie et une cornette de chevau-légers, profitant de la négligence des guets établis sur la Lys, étaient parvenues à se jeter dans la place [4], et son gouverneur, le seigneur de Losses, revint en toute hâte de Paris. Il prit à Montreuil une escorte de 60 chevaux; mais, à la sortie de cette ville, dans la nuit du 12 au 13 avril, il fut assailli par quarante gendarmes sous les ordres du seigneur de la Cressonnière, lieutenant du capitaine de Renty, mis en complète déroute, avec perte de 24 prisonniers, et tomba lui-même aux mains des vainqueurs. Il parvint à s'échapper, « à la faveur de la nuit qui estoit tant obscure, » et l'on apprit par un prisonnier qu'il s'était engagé à rentrer à Thérouanne « en dedans deux jours, en payne de perdre cincquante mille

[1] RABUTIN.
[2] Lettre de de Bugnicourt, du 4 avril. *Lettres des seigneurs*, X, f° 40.
[3] Elles se trouvent dans le tome X des *Lettres des seigneurs*, f° 100.
[4] Lettre de de Bugnicourt, du 6 avril. *Ibid.*, f° 58.

écus [1], » gageure qu'il gagna le surlendemain en trompant la surveillance du poste placé à Rumillies [2].

De Losses amena avec lui quelques cavaliers; d'autres petits détachements arrivèrent successivement, et la garnison présenta bientôt une force respectable, secondée par les belliqueux habitants de Thérouanne, qu'avaient habitués aux combats des luttes constantes avec leurs voisins. Mais la place était mal approvisionnée; « s'il y avoit du vin, nul n'en vouloit boire, parce qu'il ne valoit rien; puis on avoit oy dire à plusieurs soldats qu'ils n'estoient que la moitié de gens pour se bien défendre, et que, s'ils voyoient brèche suffisante, ils se rendroient. » Néanmoins à l'approche des Impériaux ils travaillèrent, « jour et nuit, faisant des traverses au long de leurs remparts, pour être en sûr arrêt contre les montagnes voisines [3], » et abattant tous les arbres des environs sur une vaste étendue de terrain [4]. Ils tentèrent même une attaque contre les avant-postes de de Bugnicourt; mais, vigoureusement repoussés, ils perdirent un capitaine, « chevalier de Malte, » cinq ou six soldats et plusieurs prisonniers. Du côté des Impériaux, le seigneur de Quiévrain fut « tiré d'une arquebuse à travers le ventre [5]. »

Aussitôt que le dessein des Impériaux fut connu, le connétable de Montmorency s'empressa d'envoyer à Thérouanne de plus importants renforts; en outre, il conféra le commande-

[1] Lettre du seigneur de Bryas, du 13 avril. *Lettres des seigneurs*, XI, f° 217. — Cette lettre est abusivement indiquée dans ce volume sous la date de 1554, erreur qui se reproduit pour d'autres lettres du comte de Rœulx, mort en 1553. — Lettre de de Bugnicourt, du 14 avril. *Ibid.*, X, f° 155.

[2] Lettre de de Bugnicourt à la reine, du 15 avril. *Ibid.*, f° 172.

[3] Lettre du seigneur de Vendeville, du 21. *Ibid.*, f° 234.

[4] Lettre de de Rœulx, du 19. *Ibid.*, f° 216.

[5] Lettre de de Bugnicourt, du 28. *Ibid.*, f° 287.

ment de la place à son fils François, que devait diriger d'Essé de Montalembert, dont la vaillance et l'habileté avaient brillé au siége de Landrecy et en Écosse. Ces deux capitaines, arrivés dans la nuit du 27 au 28 avril, sur les bords de l'Aa, près d'Esquerdes, y trouvèrent le seigneur de Loos, qui battit les 300 cavaliers de leur escorte, et leur enleva un convoi « de vins et de lard [1]. » Plus heureux dans une seconde tentative, ils parvinrent à s'introduire dans la place, avec « un grand nombre d'autres seigneurs, gentilshommes et vaillans soldats, lesquels y venoient, les uns pour acquérir honneur, les autres suyvans leurs capitaines pour la défendre et garder [2]. »

La garnison se trouva forte alors de 3,000 hommes [3]; mais là se bornèrent les mesures de Henri II, pour la conservation d'une ville appelée, par son père, un des deux oreillers sur lesquels les rois de France pouvaient dormir en paix. Alors que les Impériaux prévoyaient d'extrêmes efforts pour prévenir une conquête, « qui seroit le plus grand affront qu'on pût infliger à la France [4]; » alors qu'on prêtait même au roi l'intention d'accourir en personne à la tête de son armée [5], « sçachant sa ville renforcée de braves hommes, de vivres, de

[1] Lettre de de Bugnicourt, précitée. — Autre lettre du 30 avril. *Lettres des seigneurs*, X, f° 293.

[2] Rabutin. — [3] M. H. Piers, l. c.

[4] Rapport sur l'état de cette place, fait en 1552. *Lettres des seigneurs*, III, f° 392. — Lettres de de Rœulx à Marie de Hongrie, du 15 avril. *Ibid.*, X, f°s 166 et 174. — « Se fault attendre que le roy de France mectera tout son effort pour la secourir, qui seroit moyen d'avoir tost une fin de la guerre ou de luy prendre Thérouanne et Ardres. » Lettre du même, du 17. *Ibid.*, f° 184.

[5] « J'ay quelques nouvelles que les ennemis font grosse assemblée des gens de leur pays et de toute leur gendarmerie, que leur roy est à Compiègne et que le duc de Vendosme, quy estoit en chemin vers Gascoigne, y est retourné. » Lettre de de Rœulx, du 26 avril. *Ibid.*, f° 279.

toutes munitions, il receut en son esprit telle assurance et contentement que, sans de plus loin considérer les ruses et inventions estranges de l'ennemi, sans plus diligens préparatifs ni amas d'armée, il donna aux Impériaux le loisir d'user librement de ce qu'ils pouvoient imaginer propre à enfoncer et démolir une forteresse [1]. » Vendôme, placé à Abbeville avec 5,000 à 6,000 chevaux, disposant de 18,000 piétons français, de 32 enseignes de lansquenets, et de la nombreuse artillerie des arsenaux de Boulogne et d'Ambleteuse [2], imita l'inertie de son maître, et les assiégeants commencèrent les travaux d'attaque sans être le moins du monde inquiétés. Pourtant les assiégés, stimulés par le souvenir de Metz, semblaient décidés à s'ensevelir sous les ruines de la place. D'Essé avait dit à Henri II : « Quand on vous annoncera que Thérouanne est prise, d'Essé sera guéri de la jaunisse et mort sur la brèche. » Mais, de son côté, de Bugnicourt avait dit à Charles-Quint : « Je vous promets de vous livrer Thérouanne dans quatre mois. Si je manque à ma parole, je consens qu'on me fasse tirer à quatre chevaux [3]. » Ni l'un ni l'autre ne faillirent à leur promesse.

A la suite du siége de 1537, les Français avaient élevé quelques nouveaux ouvrages pour garantir les parties les plus faibles de la place [4]. Ils avaient établi, entre autres, un bastion qui couvrait la porte de Saint-Omer et « une grande plate-forme, au côté et sur le coin tirant vers le mont Saint-Jean. » Elle s'étendait jusques à une grosse tour dite tour du

[1] RABUTIN.

[2] « Rapport faict au seigneur de Vendeville, le xxix[e] d'apvril xv [c] liij, par homme seur venu de France. » *Lettres des seigneurs*, X, f° 295.

[3] M. H. PIERS, l. c.

[4] Rapport précité, de 1552.

Chapitre, située près de cette porte d'une part, et, de l'autre, vers l'ancien campement de l'armée impériale. C'était le point le plus vulnérable : le fossé y était peu profond et le rempart, quoique grand et solide, était dominé par la colline du mont Saint-Jean. Pour l'assiégeant toute la difficulté consistait dans l'établissement de l'artillerie destinée à battre le pied de ce rempart, que masquait l'élévation de la contre-escarpe, et il importait d'avoir un grand nombre de pionniers pour la rabattre et pour élever rapidement une esplanade destinée à paralyser les défenses de la tour du Chapitre. Quant aux flancs de la grande plate-forme, les Impériaux se proposaient de les briser par le canon ou de les détruire par la mine, et trois cents mineurs anglais recrutés par de Rœulx, s'étaient engagés « à la mettre par terre [1]. » Il ne s'agissait plus ensuite que de dresser une batterie sur le mont Saint-Jean pour balayer les remparts. Ces résultats obtenus, la reddition de la place était assurée [2].

De Rœulx, déjà aux prises avec la mort, ne voulut point laisser à d'autres les dangers et la gloire de l'entreprise. Il arriva au camp dans les premiers jours de mai [3]; mais ses forces trahirent son ardeur, et il fut obligé de se retirer au château d'Uppen, où il ne tarda pas à succomber [4]. Cette mort fut justement déplorée : la Belgique perdait en lui un de ses plus nobles enfants, et Charles-Quint, un de ses plus fidèles

[1] Lettre de de Rœulx, du 26 avril. *Lettres des seigneurs*, X, f° 279.

[2] Lettre de de Bugnicourt, du 15 avril. *Ibid.*, f° 172.

[3] Le 30 avril, il annonça à Marie de Hongrie son prochain départ. *Ibid.*, f° 296.

[4] Il fut enterré dans l'abbaye de Saint-Feuillien, près de Rœulx. — De sa femme Claudine de Melun, fille de François Ier, comte d'Épinoy, il eut trois fils : Jean, comte de Rœux; Eustache, comte de Rœux et de Megen; Gérard, seigneur de Fromesen; et deux filles : Lamberte et Claudine.

serviteurs. Personne n'avait mieux soutenu les intérêts de son souverain; personne n'avait mieux défendu sa patrie. Si on put lui reprocher « d'être colère, opiniâtre, attaché aux minuties [1], » d'avoir montré de la cruauté dans ses représailles contre la France, il n'en reste pas moins une des grandes figures de son temps, et sa mémoire est pure des actes de cupidité qui ternissent celle de beaucoup de généraux et d'hommes d'état de Charles-Quint.

La mort du comte de Rœulx laissa la direction complète du siége à de Bugnicourt : le vaillant homme de guerre qui avait su l'apprécier [2] ne pouvait avoir de plus digne successeur. Ponce de Lalaing, « chevalier estimé, un peu plus doux et gracieux » qu'Adrien de Croy[3], était « regardé comme le premier d'entre les capitaines des Pays-Bas, pour ses talents et son courage, lorsque le vin ne lui faisait pas perdre la raison [4]. » Cette réputation militaire, il allait la justifier. Si, au début du siége, « les habitants de Thérouanne, voyant du haut de leurs murailles que les Impériaux traînaient leur artillerie avec peine et nonchalance, offraient la leur par dérision, leur lâchaient toute espèce de brocards, leur rappelaient ironiquement la levée honteuse du siége de Metz, mettaient paître une brebis sur les remparts, » pour que ses bêlements leur rappelassent ce nom funeste [5], ils changèrent bientôt de ton, et « ne surent empêcher les assaillans de faire leurs approches où bon leur sembla [6]. »

[1] Chapitre de la Toison d'or de 1545. De Reiffenberg, l. c., 410.

[2] « Le sieur de Bugnicourt est icy qui me fait tout l'ayde qu'il luy est possible, et suis bien joieulx de l'avoir. « Lettre de de Rœulx, du 15 janvier 1553. *Lettres des seigneurs*, IX, f° 98.

[3] Rabutin, l. v, 586.

[4] Relation de Badoaro, l. c., 86.

[5] M. H Piers. — Le Petit, l. viii, 210 — [6] Rabutin.

Les Impériaux étaient arrivés devant la place avec « quatre canons, quatre demi-canons, quatre doubles coulevrines, pour battre aux défenses, et dix pièces de campagne pour la garde du camp [1]; » ils eurent à peine reçu leur artillerie de siége, que deux batteries, établies l'une sur le mont Saint-Jean, au couchant de la ville, l'autre à l'opposite, foudroyèrent les remparts [2]. La grande plate-forme fut ruinée par la mine et par une batterie établie sur les bords du fossé même, entre le château et la tour du Chapitre. Marchant lentement, mais sûrement, les travaux d'attaque firent chaque jour des progrès, et bientôt l'issue de l'entreprise ne resta plus douteuse. Alors « ceste gent de Flandre et d'Artois, tout aise de voir ainsi la place environnée, accourut avec femmes et petits enfans en chantant chansons et rythmes, amenans et apportans au camp tous grains, breuvages, bestails et autres vivres à monceaux, qui démonstroient leur armée plus grande en nombre que pourveue de bons soldats [3]. »

Vers la mi-juin, la principale batterie, dressée entre la porte de Saint-Omer et la tour du Chapitre, ouvrit une brèche de soixante pieds de largeur, et de Bugnicourt ordonna sur-le-champ l'assaut. Belges et Espagnols y coururent avec impétuosité; mais le pied de la muraille était resté debout, et trouvant l'ouverture trop haute à escalader, battus en flanc par une nombreuse artillerie, après dix heures d'infructueux efforts, ils durent se résoudre à la retraite. Les assaillants eurent à cette attaque environ 1,000 hommes mis hors de combat; aux Français elle en coûta 400, perte d'autant plus considérable que parmi les morts se trouva

[1] Lettre de de Glajon, du 29 avril. *Lettres des seigneurs,* X, f° 294.

[2] M. H. Piers.

[3] Rabutin, l. vi, 587.

d'Essé, tué d'un coup d'arquebuse, et beaucoup d'autres vaillants capitaines. La négligence des guets impériaux permit en partie de réparer cette perte et d'introduire dans la place un renfort de 300 hommes [1].

De Bugnicourt pressa alors les travaux de ses mineurs, et malgré les contre-mines de l'ennemi, couverts par une nouvelle espèce de madriers inventés par l'espagnol Vega [2], ils firent, en peu de jours, sauter les principales défenses. Le 18, à la suite de furieuses attaques, tous les ouvrages extérieurs furent pris et le bastion de la Patronille emporté. Ces succès jetèrent la consternation dans la place, et, le 20, François de Montmorency offrit de la rendre, à la condition d'en sortir enseignes déployées, avec canons, armes et bagages. De Glajon et Louis de Quixada, commissaires du seigneur de Bugnicourt, repoussèrent ces propositions et exigèrent que la garnison se rendît à discrétion. Les commissaires français se retirèrent, en déclarant qu'ils préféraient la mort à une si honteuse capitulation. Peu d'instants après pourtant, d'autres députés se présentèrent et les conférences se rouvrirent. Mais dans l'entre-temps, « un rude assaut fut donné et les assiégés étant enforcés et emportés, prêts à être tous mis en pièces, comme l'art et la coutume de la guerre le permet, s'avisèrent à crier : Bonne, bonne guerre, compagnons! Souvenez-vous de la courtoisie de Metz! Soudain les Espagnols courtois, qui faisoient la première pointe de l'assaut, sauvèrent les soldats, seigneurs et gentilshommes, sans leur faire aucun mal et reçurent tous à rançon [3]. » Les Belges,

[1] Lettre de Charles-Quint, du 8 juillet. *Correspondenz*, III, 571. — RABUTIN. — LE PETIT. — SEPULVEDA. — M. H. PIERS. — [2] SEPULVEDA.

[3] BRANTÔME, I, 415. — RABUTIN. — LE PETIT dit que les Espagnols, « amis de l'argent, » leur sauvèrent la vie pour en tirer de grosses rançons.

au contraire, ne voyant dans Thérouanne qu'un nid de brigands trop longtemps funeste aux contrées voisines, ne firent pas de quartier. François de Montmorency, blessé au bras, eût été massacré, avec la plupart de ses soldats, sans l'intervention du seigneur d'Onasti (?), qui mourut peu de jours après des blessures reçues en le défendant [1]. Fait prisonnier avec une foule d'autres gentilshommes, le fils du connétable fut taxé à l'énorme rançon de 50,000 écus [2].

Ainsi succomba cette ville, « un des principaux boulevards de la France, pour arrêter les irruptions des Anglois et des Flamands, qui avoit été fortifiée avec tant de soin qu'elle passoit pour une des plus fortes places du royaume. » Les vainqueurs trouvèrent « une bonne et grosse artillerie, » entre autres deux longues coulevrines, appelées l'une *Madame de Hère*, parce qu'elle portait, dit-on, à deux lieues de distance jusque dans la place de ce nom! l'autre *Madame de Fralin*, qui n'était guère de moindre portée [3]. La ville fut pillée et brûlée; on n'épargna même pas, comme en 1513, la cathédrale : la soldatesque « la spolia des vénérables corps saints, reliquaires, chapes, ornemens, tapisseries, lettraiges, livres, comptes, registres et autres meubles, ce que, selon droit et raison et avec usance de bonne et ancienne guerre, ne se debvoit, d'autant que estoient et sont choses dédiées à l'honneur de Dieu et à son saint service. » Les chanoines ayant demandé à l'empereur « de recouvrer quelque partie de ces objets, afin d'orner l'église et de faire le service en tel lieu qu'il seroit possible, » il leur répondit que son intention était « que l'église de Thérouanne fût réintégrée en cesdits

[1] Sepulveda dit qu'il fut sauvé par de Bugnicourt.

[2] SEPULVEDA. — RABUTIN. — BRANTÔME. — LACRETELLE.

[3] RABUTIN.

meubles et biens sacrés, si avant qu'ils fussent recouvrables et propres encore au service divin. » A cet effet, il ordonna (13 juillet) aux autorités des villes voisines de prescrire, « sous peine de punition arbitraire, à tous, de quelque estat ou condicion qu'ils fussent, ayant de ces objets, soit qu'ils les eussent pris eux-mêmes audit sac, ou qu'ils les eussent acquis et rachetés des mains de soldats ou autres, de promptement les rapporter ou renvoyer, aux dépens desdits supplians, en la maison prévôtale de Saint-Omer [1], » où l'évêché fut transféré en 1554.

Quant à la ville, « considérant que la force d'icelle n'eust servy à ses pays que de fraiz et que, retournant ès mains des François, elle povoit tenir sesdicts pays en peyne et despence, l'empereur se détermina à la faire desmolir [2]. » Marie de Hongrie demanda à l'Artois 2,000 pionniers [3] et à la Flandre 6,000, pour les employer à cette démolition [4], à laquelle les états de ce dernier comté consacrèrent une somme de 50,000 carolus [5]. La prise de Thérouanne excita la joie la plus vive, surtout dans les provinces voisines qui la célébrèrent par des fêtes publiques [6]. Marie de Hongrie ordonna des processions et des prières pour remercier Dieu [7], et quand parut l'ordre de démolition, on vit les populations de la Flandre et de l'Artois participer à l'œuvre de destruction avec une telle ardeur, que dès le 8 juillet elle était déjà fort avancée [8].

[1] *Correspondenz*, III, 578.

[2] Lettre de Charles-Quint, du 8 juillet, précitée.

[3] Ordre du 19 juillet. *Inventaire d'ordonnances*, l. c.

[4] Proposition faite aux députés des quatre membres de la Flandre, le 7 août 1553. *Archives de Gand*. M. Gachard, *Notice sur ces Archives*, 44.

[5] Compte de Jean Van Rooden, précité. — [6] Rabutin.

[7] Compte de H. de Witthem, f° xxij.

[8] Lettre de Charles-Quint, du 8 juillet, précitée.

« Chacun emportoit quelques pièces des débris de cette ancienne ennemie, qui avoit fait tant de mal, pour en orner sa maison [1]. » Une foule de poètes célébrèrent cet événement, dont la date est rappelée par de nombreux chronogrammes [2].

Tandis que le pays applaudissait au brillant succès de l'armée impériale, elle était en proie aux dissensions de ses capitaines. La discorde était née de « l'envie que portoient les princes et grands seigneurs au seigneur de Bugnicourt, se sentant peult-être aussi grands et puissans que luy en biens, authorité et crédit, capables avec autant ou plus pour telles conduites entreprendre, combien qu'il eût une bonne réputation de vaillant chevalier. Mais telle est la malice et l'envie des hommes, et ne fut onc ni jamais sera qu'il n'y ait envie entre pareils, encore que bien souvent elle soit dissimulée [3]. » Une misérable question d'argent, la prétention du seigneur de Boussu d'obtenir le tiers de la rançon de François de Montmorency, devint l'occasion d'une grosse querelle. De Boussu s'appuyait sur une promesse de Ponce de Lalaing et sur la part qu'il avait eue à cette capture; de Bugnicourt prétendait n'avoir promis qu'une *lippée* ou une part faite selon sa volonté. La discussion s'aigrit et se prolongea jusqu'en 1556. Alors Philippe II, en qualité de chef et souverain de l'ordre de la Toison d'or, déclara de Boussu non

[1] MÉZERAY, l. c., 1085.

[2] Deux de ces chronogrammes sont fort connus : De MorInen LIggente nIet. — DeLetI MorInI. A ce dernier se rattache une légende, suivant laquelle la garnison de Thérouanne ayant, en 1479, commis d'horribles profanations dans l'église de Bourbourg, et violé les sépultures, les morts se levèrent la nuit suivante pour rebénir leurs tombeaux outragés, et lancèrent sur Thérouanne une malédiction prophétique qui comprenait ces paroles *Deleti Morini*. M. CHARLES BRASSEUR, *Histoire de Bourbourg*. Archives historiques et littéraires du nord de la France, I, 201.

[3] RABUTIN, L. V, 589.

fondé dans sa réclamation, et fixa la lippée ou *buitpenninck* promise à une somme de 4,000 écus au soleil [1].

Ce fut tout à la fois pour mettre un terme à ces dissensions trop fréquentes, et « pour avoir la conduite générale de l'armée et l'employer avec sa discipline et l'ordre requis, » que Charles-Quint nomma le prince de Piémont « chef et capitaine général. » Par lettres patentes du 22 juin, il lui conféra « plein pouvoir, autorité et mandement spécial de prendre et avoir la superintendance générale et souverain regard sur la conduite des gens de cheval et de pied, ensemble sur l'artillerie et les munitions. » Il devait « les faire tenir en bon ordre, règle, justice et obéissance; défendre et interdire aux chefs, capitaines et à leurs lieutenans de toutes nations, de ne délivrer aucun congé à son insçu. » Ayant « commandement sur eux et sur leurs gens, » il lui appartenait de les « conduire et de les employer, selon la charge qu'il en avoit reçue, avec la même autorité que si l'empereur y étoit en personne. » Il était autorisé « à traiter et appointer avec les villes et places, forts et châteaux qui se voudroient mettre sous l'obéissance de l'empereur, à telles charges et conditions que, selon l'exigence des affaires, il trouveroit convenir. Au surplus, il feroit tout ce que chef et capitaine général devoit et étoit accoutumé de faire [2]. »

Emmanuel-Philibert, dit Tête de fer, fils du duc de Savoie Charles III et de Béatrix de Portugal, sœur de la feue impératrice, avait alors près de vingt-cinq ans [3]. Appelé à ces hautes fonctions « pour le contentement que les gens de

[1] De Reiffenberg, *Hitoire de l'ordre de la Toison d'or*, 457.

[2] *Dépêches de guerre*, n° 368, f° xviij. — Manuscrit de la bibliothèque royale, n° 20411, f° 327. — Ces deux copies portent par erreur la date de 1554.

[3] Il était né à Chambéry, le 8 juillet 1528.

guerre de toutes nations et les seigneurs de par deçà avoient démontré avoir de sa personne, et afin d'avoir plus grande obéissance au camp [1], » ce prince était « de petite stature, d'un aspect gracieux et aimable, on ne peut mieux pris dans sa taille; il avait une complexion bonne et saine, bien qu'il souffrît de catarrhes, à cause qu'il buvait ordinairement des vins d'Espagne, qui sont très-épais et très-forts. » Destiné d'abord à l'église, il était resté religieux; quoique hautain et fier, il savait se montrer affable et courtois; d'un caractère emporté, il dominait sa fougue et ses colères, pour redevenir juste et clément. Franc et loyal, il était fidèle observateur de ses promesses. Prodigue, il différait beaucoup en ce point de Charles-Quint, qu'il semblait avoir pris pour modèle dans ses manières et jusque dans ses gestes. « S'il s'adonnait trop à l'amour, à la chasse, à la paume, ses serviteurs prétendaient que c'était nécessaire, parce que autrement il serait suffoqué par les humeurs mélancoliques. » Très-fin et très-sagace, il dissimulait ses pensées et se montrait fort discret. Doué d'activité, il avait le travail en horreur; l'ennui l'éloignait des affaires difficiles et épineuses. Ami des arts et des lettres, parlant l'italien, l'espagnol, le français, le latin, il cultivait également les sciences; mais il fut un ardent adepte de l'alchimie, et tomba dans les travers d'une aveugle crédulité [2].

Désireux de contribuer à la restitution des états de son père, il était venu, en 1545, offrir ses services à Charles-Quint, qui le reçut avec la plus grande distinction et lui accorda le titre d'altesse royale, réservé pour les fils de roi.

[1] Lettre de Charles-Quint, du 8 juillet, précitée.

[2] *Voir* les relations de F. Badoaro, d'André Boldu, de Sigismond Cavalli, de François Morosini, de Jérôme Lippomano et de François Molino. — M. GACHARD, *Le Duc Emmanuel-Philibert de Savoie*. Bulletins de l'Académie, XXII, 685 et suiv.

Le jeune prince accompagna l'empereur dans sa campagne d'Allemagne, et, en 1551, son énergie avait sauvé Barcelone menacée par la flotte française. L'année suivante, il suivit son oncle au siége de Metz; toutefois il n'avait encore donné aucune preuve de talents militaires, et l'empereur jugea prudent de soumettre à des guides la jeunesse et l'inexpérience de son nouveau capitaine général. Il lui adjoignit deux habiles officiers italiens, Jean-Baptiste Castaldo et Antoine Doria[1]; mais leur tutelle ne tarda pas à devenir aussi intolérable au prince, que l'introduction de ces étrangers fut odieuse aux généraux belges. L'élément italien tendit alors à prédominer dans les institutions militaires, il y jeta de profondes racines, et écarta du premier rang les hommes qui avaient rendu, qui pouvaient rendre encore les plus grands services à Charles-Quint. De Bugnicourt conserva près du prince de Piémont la charge de maréchal de camp, et continua d'abord à diriger les principales opérations de l'armée[2]. Plus tard, son influence diminua, et elles s'en ressentirent aussitôt. Alors, au lieu de revenir à la source de ses anciens succès, l'empereur appela d'autres étrangers qui apportèrent le trouble dans les conseils, l'hésitation dans les combats. Les Belges, qui avaient moissonné pour lui tant de lauriers, se virent délaissés, méconnus; ils ne recueillirent de la gloire que pour en parer des étrangers. Ceux-ci empêchèrent que Henri II ne fût écrasé à Renty; Lamoral d'Egmont rendit célèbre le nom d'Emmanuel-Philibert, en gagnant la bataille de Saint-Quentin.

Cependant, sans attendre l'arrivée de son nouveau chef, l'armée impériale, exécutant les plans concertés par de Rœulx

[1] Relation de Michel Surriano, l. c., 117. — Lettre de de Berlaymont, du 20 juin 1554. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 133.

[2] Voir *Lettres des seigneurs*, X et XI.

et de Bugnicourt, se porta rapidement sur Hesdin. L'occasion de reprendre cette ville était des plus propices : la chute de Thérouanne avait jeté l'épouvante en France, et le connétable, qui avait décelé sa faiblesse ou sa timidité par l'absence de toute tentative pour sauver son fils, ne se releva pas pour le venger. Trompé par de faux avis, il jeta dans Montreuil 6,000 fantassins et 2,000 chevaux, au moment même où l'ennemi investissait Hesdin. Pourtant, comme cette attaque était prévue, Robert de la Marck « avoit longtemps auparavant entrepris la tuition et défense de cette malheureuse ville; il s'estoit parforcé davantage à la fortiffier d'hommes et de toutes choses bastantes, pour arrester les ennemys et empescher d'exécuter leur entreprise, jusques au temps que le roy projettoit son armée estre preste et assemblée [1]. » Horace Farnèse, s'arrachant aux bras de sa jeune épouse, le marquis de Villars « brave et vaillant seigneur, beau-frère de M. le connétable [2], » une foule des plus illustres gentilshommes de France, ceux même qui venaient d'échapper au désastre de Thérouanne, 2,000 « vaillans soldats, » accoururent le rejoindre et chercher la mort qui les avait épargnés une première fois.

Si les Français étaient décidés à une héroïque résistance, les Impériaux ne l'étaient pas moins à les « battre en bref. » On savait que le roi concentrait sa gendarmerie à Amiens, complétait ses vieilles enseignes, en levait de nouvelles, appelait l'arrière-ban, attendait ses auxiliaires suisses et grisons ; et le succès dépendait de la promptitude de l'attaque. Quatre jours après l'investissement de la place, que les habitants s'étaient empressés d'évacuer, les assiégés abandon-

[1] Rabutin.

[2] Brantôme, I, 279.

nèrent la ville pendant la nuit, et se retirèrent dans le château. Elle fut tout de suite occupée par huit enseignes belges que, dès le lendemain, la garnison assaillit avec une grande vigueur. Le combat fut acharné; mais l'arrivée de 300 arquebusiers espagnols décida la victoire en faveur des Impériaux, et les Français repoussés ne tentèrent plus de recommencer la partie.

Ce fut au côté opposé de la ville qu'eut lieu l'attaque principale. De ce côté, le château n'avait point de muraille, mais un large fossé au delà duquel régnait un massif de terre très-élevé et très-large; aux extrémités se trouvaient deux tours, dont les feux obliques convergeaient vers la contre-escarpe. Une batterie, dirigée par des Belges, les plus habiles dans l'art de l'artillerie, dit Sepulveda, foudroya vainement, pendant huit jours, ce front de défense. Les boulets s'enfonçaient dans le massif sans produire d'effet, et l'on résolut alors de recourir à la mine. Emmanuel-Philibert, qui vint en ce moment prendre le commandement de l'armée, approuva ces dispositions, et les mineurs, protégés par les madriers dont ils s'étaient servis au siége de Thérouanne, ne tardèrent pas à arriver sous le massif. L'explosion de la mine le fit ébouler en grande partie, « et y demeurèrent du côté des assiégés grand nombre de vaillans hommes. » En même temps les Impériaux, accourus sur le bord du fossé, ouvrirent une fusillade meurtrière qui tua, entre autres, Horace Farnèse.

Tout se disposait pour l'assaut, quand de la Marck battit la chamade (18 juillet). Mais, au moment où les termes de la capitulation venaient d'être arrêtés, « un maudit prettre, non à son escient, comme on a su depuis, mais par inadvertance ou ne sçay quelle malédiction, » mit le feu aux artifices préparés à la brèche. L'explosion fut terrible et coûta la vie à un

grand nombre de Français. Les Impériaux, croyant à une violation de l'armistice, allumèrent les mèches de leurs mines qui renversèrent une partie du château, et avant que les Français se fussent reconnus, ils y pénétrèrent en foule. Alors, quand de la Marck demanda l'exécution de la capitulation, le prince de Piémont répondit qu'il n'en était plus besoin puisqu'il était maître de la place; il retint prisonniers tout ce qui n'était pas tombé sous le fer de ses soldats. Ce fut un jour de deuil pour la France, qui perdit à Hesdin une foule d'illustres gentilshommes et de vaillants capitaines, car le nombre des tués fut immense. Quant à la ville et à son château, réservés au même sort que Thérouanne, ils furent rasés, et ses malheureux habitants errèrent longtemps dans les villes où ils avaient cherché un refuge [1].

[1] RABUTIN. — LE PETIT. — Le général MARION, *Chronologie des machines de guerre*, 17. — SEPULVEDA. — Ce dernier auteur dit que l'explosion des artifices eut lieu avant la demande de capitulation, et que les soldats, « scelere et avaritia impulsi, » forcèrent la place pendant les conférences. — On cite parmi les Français de marque tués à ce siége, le vicomte de Martigues, Dampierre, Jean de Taise, grand maître et capitaine général de l'artillerie; de Magny, de Moninville, de Cizieux, le sénéchal de Castres, les capitaines Lusignan, Coq, Vif-Argent, Malestroit et Merargue. Parmi les prisonniers se trouvaient de la Marck, le marquis de Villars, le seigneur de Riom, gouverneur de Hesdin; de Réaux, de La Lobe, de Prie, de Guenau, des Maretz, de Vauzé, le baron de Culan, et une foule d'autres gentilshommes. Envoyés qui en Brabant, qui en Hollande, qui en Zélande, ils ne recouvrèrent la liberté qu'au prix d'énormes rançons. — De la Marck, conduit d'abord à Gand avec le marquis de Villars et le seigneur de Réaux, fut transféré ensuite à l'Écluse, et ne fut relâché qu'en 1556, en payant une rançon de 100,000 écus. Comme il devait vendre ou engager une partie de ses biens pour se procurer cette somme, sa femme (Françoise de Brezé, fille naturelle de Henri II) et sa fille vinrent se constituer prisonnières, pendant qu'il alla chercher des acquéreurs. Mais, à peine devenu libre, fut-il rentré en France, qu'il expira dans de violentes convulsions, et les médecins attribuèrent sa mort à un empoisonnement. On accusa de ce crime Philippe II, qui avait voulu obliger le prisonnier à passer à son service, à lui céder Sedan et à restituer Bouillon à l'évêché de Liége. BRANTÔME, etc.

L'échec de Metz était doublement vengé, et Marie de Hongrie, désireuse de poursuivre ces avantages, ne se borna pas à faire célébrer par « des processions et des actions de grâces les victoires qu'il avoit plu à Dieu de donner à l'empereur [1], » elle s'empressa de renforcer l'armée de nouveaux contingents de soldats [2] et de pionniers [3]; de munitions et d'artillerie [4]. En attendant, Emmanuel-Philibert, campé à Luseux, surveilla la destruction de Hesdin, non sans « faire voleries et bruslemens de villages le long de l'Authie. » Puis, son armée étant reposée et renforcée, il résolut d'assiéger Dourlens, où le connétable avait jeté une nombreuse garnison. Mais, à peine la place fut-elle investie, qu'on apprit l'arrivée des Suisses et des Grisons attendus par les Français. Prévoyant que l'ennemi ne tarderait pas à prendre l'offensive, le prince rappela sur-le-champ (13 août) les troupes détachées devant Dourlens, et se prépara à accepter la bataille.

Elle semblait prochaine. Le connétable de Montmorency avait 15,000 fantassins français et gascons, la plupart des vieilles bandes, 10,000 lansquenets, 10,000 Suisses et Grisons, 1,500 Anglais et Écossais, 4,000 à 5,000 chevaux [5]. Mais ayant conscience, dit-on, de son infériorité dans l'art militaire, il ne voulait pas donner à son maître l'occasion de le juger [6], et était bien décidé à éviter tout engagement sérieux. Les Impériaux, qui s'attendaient à être attaqués, s'étonnèrent

[1] Ordre du 22 juillet. Compte de H. de Witthem, f° xviij v°.

[2] *Ibid.*, f° xxij.

[3] Ordre du 11 juillet, donné à Philippe Duchêne, de lever le plus de pionniers possible dans les pays de Brabant, de Namur et de Luxembourg. *Archives de l'Audience*, liasse 1111.

[4] Ordre du 30 juillet. Compte de H. de Witthem, f^os xxij, xxiij.

[5] Rabutin.

[6] Belcarius, cité par Simonde de Sismondi, l. c., XII, 249.

bientôt de son immobilité « et on délibéra, dans le conseil du prince, d'envoyer un corps considérable de cavalerie pour reconnaître la position de l'ennemi, au delà de la Somme. » On réunit, à cet effet, 3,000 à 3,500 cavaliers, ordonnances et chevau-légers belges, commandés par de Bugnicourt, de Boussu, d'Arenberg, d'Aerschot, d'Épinoy, d'Egmont, de Megen, de Renty, d'Hoogstraeten, Philippe de Ligne [1], Charles de Trazegnies et son frère. Emmanuel-Philibert voulut leur adjoindre 500 chevau-légers et 600 arquebusiers à cheval espagnols; « mais ils les refusèrent, soit à cause de leur peu d'amitié pour les Espagnols, soit parce qu'ils voulaient, eux seuls Flamands, avoir tout l'honneur de l'entreprise, en disant qu'ils étaient assez nombreux pour faire face à toute attaque, soit enfin pour constater qu'ils étaient chez eux, et que connaissant parfaitement le pays, ils pouvaient se hasarder sans le soutien d'aucune autre nation. » Malheureusement, au moment de se mettre en marche, survinrent des empêchements qui firent différer le départ jusqu'au lendemain : ce retard perdit tout.

Le détachement partit dans la soirée du 18 [2] et, chevauchant toute la nuit, il arriva, le lendemain dimanche, à un château, où l'on apprit que l'ennemi était averti de l'expédition. Plus loin, on arrêta des paysans venant d'Amiens, et l'on sut par eux que, la veille, les Français avaient passé la Somme. De Bugnicourt et d'Arenberg proposèrent de rebrousser chemin; mais tous les autres capitaines se récrièrent contre l'idée de se retirer sans avoir vu l'ennemi; ils objectèrent que, dans tous les cas, il leur serait possible de se

[1] Fils de Jacques de Ligne, mort en 1552. Ce fut en faveur de son fils Lamoral que le comté de Ligne fut érigé en principauté (2 août 1602).

[2] RABUTIN. — Ailleurs, on donne abusivement au combat la date du 13.

replier. On se remit donc en marche et, à Talmas, au moment où le prince d'Épinoy, « comme il faisoit fort grande chaleur venoit d'estouffer et mourir de chaud dans ses armes[1], » les Belges se trouvèrent en présence « de 3,000 à 4,000 chevaux, gendarmes et nobles de l'arrière-ban, de vingt enseignes d'infanterie, François et lansquenets; avec quatre pièces d'artillerie[2]. » C'était l'avant-garde de l'armée royale, qui se déployait sur la droite et un peu en arrière, formée en trois corps commandés par le prince de Condé, le connétable et le maréchal de Saint-André.

De Bugnicourt, qui marchait en tête avec 300 chevaux, « dit alors aux autres de tourner bride et de le précéder lentement, attendu qu'il venait de découvrir un corps de cavalerie bien plus considérable que le leur, lequel n'aurait pas manqué de les suivre et d'inquiéter l'arrière-garde; par conséquent il était nécessaire qu'il le tînt à distance avec de bonnes charges, pendant qu'eux continueraient à marcher d'un bon pas; car, quant à lui, il espérait de le frotter assez bien pour lui ôter l'envie de les suivre. » On était à peine convenu de ces dispositions, qu'arriva le duc de Nemours à la tête de la cavalerie française, inquiétant la petite troupe de de Bugnicourt, « tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, de sorte qu'il l'empêchait d'avancer et ne lui laissait pas un instant de repos. Irrité, M. de Bugnicourt chargea à fond et avec tant de violence M. de Nemours et ses gens, qu'il les culbuta et les mit en fuite. » Alors de Boussu « et les autres seigneurs qui

[1] Féry de Guyon. — Le corps du prince ne fut retrouvé qu'à grand'peine le lendemain par son valet de chambre, dévoré qu'il avait été en partie par les loups ou par les chiens. Le Petit. — La bande d'ordonnances d'Épinoy fut donnée au prince d'Orange et portée de 30 hommes d'armes à 50, de 40 archers à 80. — [2] Rabutin.

étaient au centre, oubliant la détermination prise quelques instants auparavant avec M. de Bugnicourt, peut-être pour ne pas lui laisser seul tout l'honneur de cette journée, se lancent aussi sur le centre ennemi, commandé par le prince de Condé et par M. de Canaples, et le mettent en déroute. Ces deux seigneurs français furent faits prisonniers; mais le prince, une grande heure après, fut délivré par les siens et M. de Canaples seul fut amené à notre camp. En même temps étaient tués le baron de Guerres, capitaine des chevau-légers, et un certain grand seigneur, dont on ne sait pas le nom; on remarqua seulement qu'il était vêtu d'une casaque en étoffe d'or, et qu'environ 50 cavaliers entourèrent le cadavre, qu'un d'eux plaça sur ses arçons. »

Cependant le connétable accourait « au grand trot, » suivi de près par le maréchal de Saint-André avec une forte réserve, et l'engagement était devenu général. « Or, tandis que les nôtres se battaient dans la mêlée, un de nos escadrons, de la force peut-être de 50 chevaux, voulant assurer la victoire, poussa en avant; mais, à la place de tourner à gauche dans la plaine, où le combat avait lieu, il prit à droite en haut, vers un bois, pour descendre ensuite sur l'ennemi. Avant de parvenir à exécuter ce mouvement, il tomba dans une embuscade d'infanterie à peu près de 30 enseignes, qui s'étaient cachées dans le bois. Surpris par la fusillade il fit volte-face et se mit en fuite. Nos troupes qui combattaient, voyant cela, au lieu de se concentrer et de tenir ferme, commencèrent à fuir, surtout les archers des hommes d'armes, et il ne fut plus possible aux chefs de les ramener. De cette manière nous est échappée la plus belle victoire que nous pussions espérer, parce qu'il y avait là toute la cavalerie française, parmi laquelle, dit-on, on comptait 800 hommes d'armes, et

la meilleure infanterie, surtout les vieux Gascons et les Allemands; de manière que ceux-ci une fois battus, ainsi qu'il était aisé de le faire, *actum erat* de la France, qui n'aurait pu se remettre de sitôt. Une fois ces gens en déroute, on aurait pu marcher tout droit sur Paris et plus loin encore. »

Alors, entre les gendarmes restés fidèles à l'honneur et la foule d'ennemis qui les pressaient de toutes parts, commença une lutte héroïque. Trois fois d'Egmont, dont on blâma la fougue, traversa les rangs français; de Megen et les deux de Trazegnies « se battirent comme des Rolands; » le frère du marquis de Renty lutta pendant une heure pour garder le prince de Condé, qu'il avait fait prisonnier; trois fois d'Aerschot « réunit nos gens et les ramena au combat, » mais enfin « son cheval lui faillit, » et roulant dans la poussière il parvint à gagner un bois, où, après s'être tenu caché pendant deux jours, il fut pris par des paysans[1]. On cite encore comme s'étant particulièrement distingués, de Boussu, qui d'abord fait prisonnier, fut repris ensuite, d'Arenberg et deux gentilshommes de l'empereur appelés Vatteville et Zuccaro. « Du côté des Français, ceux qui se distinguèrent le plus furent le duc de Nemours et le prince de Condé. » Enfin les Impériaux parvinrent à battre en retraite : ils n'avaient perdu que 140 hommes tués ou pris, et dans cette perte, excepté le duc d'Aerschot, il n'y avait aucun personnage marquant. Celle des Français était de plus du double; outre le seigneur de Canaples, ils laissèrent aux mains de l'ennemi de la Rochefoucauld, qui pendant cinq jours réussit à se faire

[1] Il fut conduit au château de Vincennes, d'où il s'échappa, le 10 mai 1556, par un conduit de latrines. Les Français ayant plaisanté à ce sujet: « Il est plus aisé, dit-il, de nettoyer un peu de m.... que de payer une énorme rançon. » LE PETIT, L. VIII, 213.

passer pour un simple archer, et fut reconnu par un trompette français chargé par le connétable, son parent, de le rechercher. Pour trophées, les Français emportèrent trois enseignes; les Belges, quatre enseignes et un guidon [1].

L'avantage quant aux pertes et aux trophées était donc en faveur des Impériaux, qui regagnèrent leur camp sans être inquiétés; mais la victoire n'en appartenait pas moins aux Français, et l'on s'attendit à les voir, encouragés par ce succès, prendre enfin l'offensive. Il n'en fut rien pourtant. Au contraire, peu de jours après, le prince de Piémont, entrant en Picardie par Miraumont, détruisit le fort et la tour de Beauquesné, et s'avança jusques Albert. Cette expédition avait pour but le ravitaillement de Bapaume, que, suivant divers rapports, les Français se proposaient d'assiéger. Le prince y mit huit enseignes d'infanterie, et craignant aussi pour Cambrai, il y envoya de Bugnicourt, qu'accompagnèrent d'Arenberg et de Trélon avec leurs régiments et 800 chevaux. Les garnisons des places voisines furent également renforcées; puis, ainsi affaiblie « de plus de 36 enseignes et de 1,000 chevaux, » l'armée impériale alla prendre position sur la rive droite de l'Escaut. Campée à Fontenelle, Famars et Maing, et couverte par le fleuve contre un ennemi devenu formidable, elle attendit les événements [2].

[1] Lettre du comte de Stroppiana, août 1553. l. c., 239. — Féry de Guyon. (Il assista à ce combat.) — Rabutin. — Le Petit. — Les uns imputèrent cet échec à un excès de témérité du comte d'Egmont; les autres à deux hommes d'armes, le Verd Censier et Jean Chinot, qui avaient mené leur compagnie vers le bois où l'infanterie française était embusquée. Le Verd Censier fut arrêté et ne fut relâché, à défaut de preuves, qu'après une longue détention. Le Petit, l. viii, 213. — Le manque d'entente entre les chefs, l'absence d'unité dans le commandement, la jalousie, la rivalité existantes entre de Bugnicourt et de Boussu causèrent tout le mal.

[2] Rabutin. — Féry de Guyon.

Henri II avait rejoint son armée à Corbie avec de nouvelles troupes, et elle s'était mise en marche le 1er septembre. Comme on l'avait prévu, sa « première fureur parut vouloir se desgorger sur Bapaume, lieu fort, plus par l'assiette stérile que de naturel ou d'artifice, mais odieux et dommageable aux François circonvoisins, autant ou plus que Thérouanne avoit esté à ses voisins les Bourguignons. » Le 3 septembre, le connétable, « accompagné d'une foule de princes et de gentilshommes, » vint reconnaître la place avec 5,000 à 6,000 chevaux et autant de fantassins. « A l'arrivée de cette belle compagnie, le gouverneur de Bapaume (le seigneur de Haulsimont, chevalier bien estimé entre les Bourguignons) ne se montra point chiche de pouldre et boulets, lui envoyant de telle marchandise plus qu'on n'en vouloit. Au surplus ceux de dedans ne furent fort paresseux et rétifs à sortir à l'escarmouche : mais tant long que les bouletz de leur artillerie pouvoient donner, s'eslongeoient et assez bravement faisoient leur devoir, presque quatre bonnes heures que l'escarmouche dura. » Pendant ce combat, où furent blessés, du côté des Français, le capitaine Breul, le seigneur de Molimont, fils du gouverneur de Saint-Dizier, et le seigneur de Nogent, qui mourut quelque temps après des suites de sa blessure, le connétable avait examiné la place. « Fut trouvé le tout prenable, estant le rempart de mauvais conroy, et la terre dont il estoit fait, estre sable mouvant et délié, qui n'est de bonne tenue; faisant de ce apparence un quartier de muraille qui estoit tombé, et autres du rempart qu'on pouvoit facilement congnoistre couler et descheoir ordinairement dessous. La plus grande difficulté qu'on y trouva, estoit la nécessité irrémédiable d'eau. Encore que M. le connestable y eust fait aller grand nombre de vastadours pour chercher des sources

et fontaines, toutesfois ne purent trouver veines de durée. Pourquoi fut rompue la délibération de ce siége, » et l'armée royale se retira « estant tous les villages, abbayes et tous domiciles des ennemis, voire jusques aux moulins à vent, auprès des portes de Bapaulme, partie consommés, et le reste encore en flammes et fumée. » La retraite toutefois ne s'effectua pas sans encombre : les « villains et paysans destruits et désespérés, » et la garnison de Bapaume assaillirent son arrière-garde, « feirent de bons butins, destroussèrent les plus esgarés et mal conduits. »

La marche des Français sur Bapaume avait pour but peut-être de couvrir un projet plus sérieux : ils se portèrent directement sur Cambrai, où ils avaient des intelligences. Henri II somma les magistrats, en leur déclarant qu'il « étoit venu, non pour les fouler et oultrager, mais plus tost pour les remettre et confirmer en leur première liberté ; » il promettait d'exempter à perpétuité les habitants de tailles, emprunts, subsides, exactions, et les menaçait de sa colère, s'ils refusaient de lui ouvrir leurs portes. Les magistrats de Cambrai transmirent cette sommation à Charles-Quint, qui leur « manda les plus belles raisons du monde, entre autres qu'il estoit empereur pour les garder et défendre, non un roy de France qui ne cherchoit que leur ruine. Il leur remit devant les yeux l'exemple de Metz, et promit que s'ils étoient assiégés ou grevés, il les secourroit en tout et partout [1]. » Dès que Henri II s'était mis à la tête de son armée, l'empereur avait quitté Bruxelles (30 août) pour rejoindre la sienne [2] ; mais il avait trop compté sur ses forces et un violent accès de goutte l'obligea de s'arrêter à Mons. Il n'en tint pas moins

[1] RABUTIN, L. V, 595, 596, 597.

[2] LE PETIT, L. VIII, 213-214. — *Histoire de Bruxelles.*

ses promesses. Par ses ordres le prince de Piémont se rapprocha sur-le-champ de Cambrai et y fit entrer de nouveaux renforts commandés par de Boussu.

Le 8 septembre, le connétable reconnut la ville, à la tête d'une forte division, et trois jours de suite l'armée royale se déploya devant ses remparts. Il y eut de chaudes escarmouches, où les Français perdirent, entre autres tués, de Brezé, capitaine des gardes françaises, et le capitaine Cornet; du côté des Impériaux, le comte de Pondevaux et le seigneur de Trélon furent pris. Le connétable offrit alors à de Bugnicourt « de faire quelques coups de lance, de combattre dix contre dix, cent contre cent, ou mille contre mille : » — « Il faut remettre les joutes à d'autres temps, répondit Ponce de Lalaing; mais je propose de faire plus que vous ne me demandez, et de combattre avec le peu de gens que j'ai toute l'armée du roi [1]. » Or, Cambrai était « autant subjecte à estre canonnée et minée que ville pouvoit estre, » bien qu'elle eût « bastions, rempars ou fortifications selon la nouvelle façon. » Quant à sa citadelle elle avait « esté édiffiée plus tost pour tenir ceste ville neutre en subjection, que pour en faire une forteresse imprenable. Estant conjointe à la ville comme elle estoit, il eût été besoin de la fortiffier pour se secourir l'une l'autre, à raison que, si la ville estoit occupée, la citadelle se trouvoit grandement compromise; laquelle aussi estant forcée, seroit cause de faire perdre la ville [2]. » La valeur des assiégés constituait donc la meilleure défense et elle suffit pour faire reculer l'ennemi.

[1] « Relation des hostilités dans le Cambrésis. » *Pap. d'état de Granvelle*, IV, 106.

[2] RABUTIN. — En effet cette citadelle était si peu « fortifiable et tenable par la diversité de l'assiette, » que le 21 mars, ordre avait été donné aux Espagnols de la garnison de l'évacuer, en cas d'attaque sérieuse, et de se retirer sur le Quesnoy. *Archives de l'Audience*, liasse 1259.

Après un commencement d'attaque, le roi, dégoûté sans doute par plusieurs échecs éprouvés dans les escarmouches avec la garnison, craignit de voir l'armée impériale lui couper les vivres et saisir l'occasion de l'accabler. Il brûla ses gabions, retira la grosse artillerie déjà mise en position, et se dirigea vers Câteau-Cambrésis, en dévastant toute la contrée. Une de ses divisions, qui s'aventura vers la frontière du Hainaut, perdit beaucoup de monde, « à cause que les gens du pays se tenoient en leurs carrières, espèce de forts faits dedans la terre. » Mais Henri II fut à peine arrivé à Câteau-Cambrésis, qu'il se détermina tout à coup « à la désespérée, » à une tentative sur le camp impérial. Il se vantait « de le faire retirer ou de le combattre, » et, le 15 septembre, il s'établit à deux petites lieues du prince de Piémont, posté sur la rive droite de l'Escaut, au-dessus de Neufville.

Charles-Quint fut informé de ce mouvement, le même jour, à trois heures de l'après-dînée, et, craignant qu'il ne cachât le projet d'une excursion dans le Hainaut, il prit sur-le-champ des mesures pour la prévenir. Il envoya Philippe de Blois, lieutenant des archers de sa garde, reconnaître le cours de la Haine, depuis Mons jusqu'à Condé, avec ordre de mettre à chaque pont un archer, un charpentier et quelques paysans, pour le rompre au premier signal. A chaque gué, il devait poster un archer et des paysans armés pour le défendre et en exhausser les bords. Les signaux convenus étaient des colonnes de fumée, pour le jour; des gerbes de feu, pour la nuit[1]. Dès le lendemain matin, à deux heures, l'empereur quitta Mons et, porté en litière, il rejoignit le prince de Piémont entre six et sept heures du soir. Peu d'instants après,

[1] Ordre du 15 septembre. *Archives de l'Audience*, liasse 1111.

l'armée royale parut en vue du camp. Quelques compagnies de cavalerie en sortirent aussitôt pour escarmoucher et cherchèrent à attirer l'ennemi dans une embuscade, où 400 arquebusiers espagnols l'attendaient cachés dans des buissons. Les cavaliers français s'avancèrent d'abord avec précaution et en présentant partout de gros escadrons ; mais harcelés sans cesse ils ne tardèrent pas à se jeter dans le piége et furent écharpés par une fusillade meurtrière ; toute la gendarmerie royale accourut les soutenir et s'avançant étourdiment sur un mamelon dominé par l'artillerie des Impériaux, elle essuya de grandes pertes en hommes et en chevaux. La nuit arrêta ce combat, qui coûta aux Français douze capitaines de chevau-légers et plusieurs gentilshommes[1].

L'arrivée de l'empereur et l'approche d'une forte division de cavalerie décontenancèrent, paraît-il, Henri II. Il se tint enfermé dans son camp toute la journée du 17[2], et il fut bientôt aisé de prévoir que ces lieux, naguère témoins de la jactance de François Ier (1543), allaient voir s'évanouir les rodomontades de son fils. Dans un conseil présidé par le roi, les avis furent très-partagés : les uns voulaient livrer la bataille, les autres entrer en quartiers d'hiver. Ce dernier avis, fondé sur la difficulté des vivres et sur le mécontentement des troupes, à qui il était dû près de deux mois de solde, fut appuyé par le connétable et adopté (19 septembre). L'armée royale se dirigea vers Guise et Saint-Quentin[2], et bientôt après, les Suisses, avec une partie de l'infanterie française furent congédiés ; mais on conserva sous les armes la cavalerie, les vieilles enseignes et les lansquenets, et une forte division, sous le maréchal de Saint-André, fut envoyée « devers

[1] Relation des hostilités. — RABUTIN.

[2] Relation des hostilités.

la comté de Sainct-Pol, pour la destruire de fond en racine et parachever le dégast et totale ruine, tant du bailliage de Hesdin que de la comté de Ponthieu et du reste du pays d'Artois [1]. » L'entreprise se borna à l'incendie de quelques villages et de la ville de Saint-Pol, qui avait été évacuée ; triste succès promptement expié. Près de Renty, 300 arquebusiers espagnols attirèrent dans une embuscade huit enseignes de lansquenets, les mirent en déroute, et si un corps de 300 chevaux chargé de les appuyer, était arrivé à temps, « les Allemands eussent été défaits à plat. » De son côté, de Bugnicourt, « prenant une bonne revanche, brusla tout ce qui estoit du costé de Saint-Amand deçà la Somme, vers l'Artois [2]. » Les Français accoururent en forces pour arrêter ses ravages ; mais, « comme ils pensoient entrer sur nous, ils se trouvèrent chargés de notre chevalerie si vivement, qu'ils se retirèrent plus vite que le pas, avec quelque perte ; ne fut toutefois chose d'importance [3]. »

L'armée impériale fut bientôt licenciée à son tour. Elle avait noblement lavé l'affront de Metz et rétabli sa supériorité sur l'ennemi. Cependant la mollesse qui avait présidé aux dernières opérations de la campagne accusait la fatigue et l'épuisement des parties belligérantes, et bien des maux eussent été épargnés aux peuples, si l'amour-propre n'avait empêché les deux souverains de le reconnaître, si chacun n'avait espéré voir son rival céder le premier. Après la retraite de Henri II, Charles-Quint retourna à Bruxelles, moins sans doute pour soigner sa santé fort délabrée [4], que

[1] RABUTIN.

[2] *Ibid.* — Lettre de l'évêque d'Arras, du 13 novembre. *Papiers d'état de Granvelle*, IV, 145.

[3] Lettre du même, du 19 novembre. *Ibid.*, 152.

[4] Lettre de ce prince, du 31 décembre. *Papiers d'état de Granvelle*, IV, 171.

pour surveiller l'Allemagne, tourmentée par une sourde agitation[1], et surtout pour préparer les vastes projets qu'il formait sur l'Angleterre, où depuis longtemps il songeait à enter une troisième branche de sa maison.

Édouard VI, embrasé de zèle pour la réforme, s'était rapproché de la France, et Henri II, par un traité conclu à Angers, le 19 juillet 1551, lui avait promis la main de sa fille Élisabeth, alors âgée de cinq ans. Dès ce moment, l'appui moral du monarque anglais fut assuré aux ennemis de l'empereur; il fournit des soldats à l'armée française, et les choses en vinrent au point que Marie de Hongrie conçut l'idée d'une descente en Angleterre. On y renonça en prévision de la fin prochaine d'Édouard, ce qui permettrait de dominer le royaume par le mariage de l'héritière présomptive de la couronne avec un prince dévoué à la politique impériale[2]. La régente était certaine de l'assentiment de Marie Tudor, qui, attaquée dans ses droits par un parti puissant, avait mis tout son espoir en Charles-Quint. Cette princesse résolut même de se retirer dans les Pays-Bas, et Marie de Hongrie, approuvant ce dessein, envoya, pour en faciliter l'exécution, des navires sur les côtes de l'Angleterre; mais le projet fut éventé et la fille de Catherine d'Aragon, soumise à une active surveillance, faillit se voir dépossédée de son héritage[3].

Aussitôt qu'il eut connaissance de l'acte instituant Jeanne Grey héritière de la couronne d'Angleterre (11 juin 1553), Charles-Quint députa à Londres Jean de Montmorency, Jacques de Marnix et Simon Renard, sous prétexte de s'enquérir de la santé du roi et de l'assurer de son désir de rendre

[1] Lettre de Ferdinand, du 17 août. *Correspondenz*, III, 580.
[2] Lettre du 5 octobre 1551. *Ibid.*, 78.
[3] RAPIN THOYRAS, VI, L. XVI, 57.

la paix à la chrétienté; mais les instructions secrètes de ces envoyés leur prescrivaient d'agir, de concert avec son ambassadeur, Jean Scheyfve[1], pour traverser les menées de Henri II, empêcher son alliance avec l'Angleterre, favoriser les intérêts de la princesse Marie et la protéger, si ses droits étaient méconnus[2]. A peine étaient-ils arrivés à Londres, qu'Édouard VI mourut (6 juillet 1553), et Jeanne Grey fut reconnue reine (9 juillet). Cette couronne qu'on lui avait imposée, l'infortunée ne la conserva guère; le 21 juillet, Charles-Quint apprit la révolution qui plaçait Marie Tudor sur le trône[3].

Cet événement assurait l'influence de l'empereur et renversait les projets de la France. A cet égard, il fut encore servi par le dépit de Henri II, qui accueillit dédaigneusement les offres de médiation de la nouvelle reine, en exigeant pour bases d'un accommodement la restitution préalable de Naples, du royaume d'Aragon et du Milanais, le rétablissement de sa souveraineté sur la Flandre et sur l'Artois, la réintégration de la maison d'Albret, en Navarre. Cette réponse altière aigrit les rapports entre les deux cours et permit à Charles-Quint de rejeter sur son ennemi tout l'odieux de la guerre [4]. Devenu maître de la position, il ne perdit pas un instant pour négocier le mariage de la reine, non plus avec un prince allié, dont le dévouement cesserait peut-être avec la dépendance, mais avec son propre fils.

Depuis 1550 des négociations étaient ouvertes pour le

[1] Il devint chancelier de Brabant.

[2] Lettre de Charles-Quint, du 23 juin 1553. *Papiers d'état de Granvelle*, IV, 4.

[3] Lettre du même, du 22 juillet. *Ibid.*, 53.

[4] Lettre du même, du 11 juillet. *Ibid.*, 24.

mariage de Philippe avec dona Maria, fille du feu roi de Portugal et d'Éléonore; mais l'infante avait à prétendre pour dot plus d'un million d'écus d'or, et son frère Jean III ne s'était guère pressé de les payer. Pourtant les difficultés étaient aplanies, quand arriva la nouvelle de la mort d'Édouard VI, et dès lors ce projet fut abandonné : Charles-Quint écrivit tout de suite en Espagne de suspendre les fiançailles de son fils avec l'infante, si elles n'étaient déjà conclues. En signalant à Philippe les inconvénients attachés à une union avec la princesse de Portugal et les avantages d'une alliance avec la reine d'Angleterre, il lui dit (30 juillet 1553) : « Rien dans le moment ne pouvait se présenter plus à propos en ce qui touche à la France, à ces états-ci, et bien que je pense que les Anglais feront les derniers efforts pour que leur reine ne se marie pas hors du royaume, elle parviendra sans doute, avec sa prudence et sa dextérité, soit ouvertement, soit par voie détournée, à se faire proposer un mariage. Si ce mariage doit avoir lieu avec un étranger, je crois que les Anglais ne se porteront sur personne d'aussi bonne volonté que sur moi, parce qu'ils m'ont toujours montré de l'inclination. Mais je peux bien vous assurer que des états plus nombreux et plus considérables encore ne me séduiraient point et ne me détourneraient pas du dessein dans lequel je suis, et qui est bien différent. Au cas donc où ils m'enverraient proposer ce mariage, j'ai cru qu'il serait bon de leur en suggérer la pensée pour vous; ce projet serait ensuite conduit à bonne fin. Les divers genres d'utilité et de profits qui s'ensuivraient, sont si notoires et si grands, que je n'ai pas à les énumérer en détail. Je me borne à les mettre devant vous, pour que vous les examiniez et qu'après y avoir réfléchi, vous m'informiez avec diligence de ce qui vous conviendra, afin que, conformément

à vos désirs, il soit fait ce qui vous satisfera le plus ; et tenez cela en grand secret[1]. »

Marie Tudor, alors âgée de trente-huit ans, était « petite, maigre, maladive et faible de vue jusqu'à en souffrir, quoiqu'elle eût l'œil farouche et plein de feu. Elle avait le visage ridé, bien plus par les soucis et par les passions que par la main du temps, avec une grosse voix d'homme dont la rudesse faisait trembler les auditeurs jusque dans la chambre voisine[2], » cette princesse était donc peu faite pour plaire à un jeune homme de vingt-sept ans. Mais Philippe était ambitieux, et, loin de se préoccuper de l'âge, de la laideur, du caractère de la future, il répondit sur-le-champ à son père (22 août) : « J'ai été plein de joie d'apprendre que la princesse Marie a succédé au trône d'Angleterre, et parce que c'était son droit, et parce que Votre Majesté en espère beaucoup du côté de la France et de ses terres de Flandre. Si l'on pense à proposer son mariage avec Votre Majesté, ce serait ce qui vaudrait le mieux. Mais, en cas que Votre Majesté persiste dans ce qu'elle m'a écrit, et qu'elle croie devoir traiter de ce mariage pour moi, elle sait déjà que, comme son fils entièrement obéissant, je n'ai pas à avoir d'autre volonté que la sienne, et surtout en une affaire de cette importance et de cette qualité. Je m'en remets donc à Votre Majesté pour qu'elle agisse comme il lui conviendra et lui semblera bon[3]. »

Charles-Quint agit aussitôt. Il importait de se hâter, car déjà les prétendus se présentaient en foule. Le cardinal Renaud Pole, qui avait inspiré, paraît-il, de tendres sentiments à sa cousine Marie, fut arrêté à Dillingen, comme il

[1] M. Mignet, *Charles-Quint, son abdication,* etc.
[2] Relation de l'ambassadeur vénitien G. Michele, citée par M. Motley, l. c.
[3] M. Mignet, l. c.

retournait en hâte dans sa patrie, et retenu en Allemagne, puis dans les Pays-Bas, sous prétexte que son zèle religieux était propre à alarmer les protestants anglais. Simon Renard, l'homme de confiance de Granvelle, fut adjoint à Jean Scheyfve, et, au grand dépit de ce dernier, spécialement chargé de conduire cette affaire qui, malgré l'acquiescement de Marie Tudor, restait très-difficile. On avait à combattre tout à la fois les préventions des Anglais, alarmés pour leurs libertés, et les intrigues de la France, effrayée d'une union de nature à ranger sous les lois de la maison d'Autriche tous les autres états de l'Europe depuis la Baltique. Les agents français insistaient particulièrement sur les complications qui, à la mort de Charles-Quint, pouvaient entraîner l'Angleterre dans de graves embarras. Dans un entretien que Simon Renard eut avec le chancelier d'Angleterre, celui-ci déclara « qu'il ne particulariseroit jamais personne à la reine pour être son mari; mais que, si ladite dame lui demandoit s'il convenoit mieux d'épouser un étranger qu'un sujet du royaume, il lui conseilleroit d'épouser un Anglois pour le bien du royaume et pour la sûreté de sa personne. » — « Il seroit très-difficile, ajouta-t-il, de faire consentir le peuple à un étranger pour être le nom seul odieux. Si la reine épousoit le prince d'Espagne, le peuple ne pourroit jamais comporter les conditions des Espagnols, à l'exemple même des propres sujets de Sa Majesté, qui ne les peuvent souffrir ni voir en Flandres, et de plus le royaume épouseroit une guerre perpétuelle avec les François, parce que le roi de France ne laisseroit jamais Son Altesse ni les Pays-Bas en paix[1]. » — « Il m'a été certifié, écrivait l'ambassadeur à l'évêque d'Arras, que l'on a tenu propos à ladite reine

[1] M. Mignet, l. c.

que Son Altesse ne jouira des Pays-Bas, après la mort de Sa Majesté, sans grande difficulté; que le roi de Bohême y est désiré et Son Altesse et les Espagnols haïs. Ce sont préadvertissemens auxquels vous devez penser plus qu'à autre chose du monde, pour prévenir tels desseins et pourvoir, en temps dû, à l'assurance de la succession de Sa Majesté, et réunir ces deux princes (Philippe et Maximilien), si y jugez quelque altération, et les nations d'Espagne et de Flandre [1]. » Tout un avenir sombre et sanglant se révèle dans ces appréhensions!

Les représentations les plus vives des ambassadeurs de Henri II, les intrigues les plus actives, l'or répandu à pleines mains, les remontrances de ses sujets, rien ne put dissuader Marie Tudor de cette union. Bigote au cœur sec, elle était dominée surtout par le désir de rétablir le catholicisme en Angleterre, et pour atteindre ce but, il lui fallait un guide habile et un puissant auxiliaire. Proposée dès le mois d'août, la demande de sa main eut lieu officiellement le 20 septembre et, le 30 octobre dans la soirée, elle fit appeler Simon Renard dans sa chambre. Là, seule avec l'ambassadeur, après avoir récité le *Veni creator spiritus*, elle jura sur l'hostie consacrée qu'elle prendrait Philippe pour mari. Dès que cet acte fut accompli, Viglius fut chargé de négocier avec le chancelier d'Angleterre, Étienne Gardiner, les préliminaires du traité de mariage [2].

De grandes difficultés restaient encore à surmonter. La chambre des communes continuait à témoigner le plus grand éloignement pour cette alliance [3], et quand elle fut

[1] Lettre du 9 septembre. *Papiers d'état de Granvelle*, IV, 99.
[2] *Viglii vita*, nº LXVII, 30. — M. MIGNET, l. c.
[3] Lettre de Charles-Quint, du 21 décembre. *Papiers d'état de Granvelle*, IV, 171.

arrêtée, une adresse parlementaire, qui exprimait l'opinion publique, engagea la reine à ne pas épouser un étranger. Marie Tudor y répondit en cassant le parlement[1]. L'opposition ne se tint pas pour battue : soutenue par la France, elle travailla en faveur du jeune comte de Devonshire, dont les prétentions à la main de sa parente étaient fort populaires en Angleterre[2]. Le roi de Portugal, en même temps, agissait dans l'intérêt de son frère Louis, et le roi des Romains était soupçonné de briguer la main de la reine pour son fils Ferdinand[3]. Enfin, jusque dans le conseil de Marie de Hongrie, on agita la question de savoir s'il n'était pas préférable de voir Marie Tudor unie au roi des Romains[4]. Mais Charles-Quint, habilement secondé par sa sœur et par Simon Renard[5], triompha de tous les obstacles. Il emprunta 1,200,000 écus aux villes impériales d'Allemagne pour corrompre les ministres et les courtisans de Marie Tudor[6], semant même ses présents sur leurs proches et leurs alliés[7]. Marie de Hongrie s'attaqua plus directement au cœur de la reine, qui la sollicitait de venir en Angleterre[8] : la situation des Pays-Bas ne lui permettant pas de s'absenter, elle promit de satisfaire à ce désir, dès que la

[1] RAPIN THOYRAS.

[2] Rapport de Simon Renard, du 8 février 1554. *Papiers d'état de Granvelle*, IV, 207.

[3] Lettre du 21 décembre, précitée.

[4] Il était veuf, depuis le 27 janvier 1547, d'Anne de Bohême et de Hongrie. — Lettre du 9 septembre, précitée.

[5] Lettre de Marie de Hongrie, du 19 novembre 1553. *Papiers d'état de Granvelle*, IV, 149.

[6] SIMONDE DE SISMONDI, *Histoire des Français*, XII, 260.

[7] 24 janvier 1554. « Mandement pour passer ès comptes dudit receveur, la somme de viij c xviij livres, pour ij chaynes, délivrées aux deux frères du grand escuyer de la royne d'Angleterre. » Reg. aux dépêches et mand. des finances, nº 20743.

[8] Lettre du 19 novembre, précitee.

paix serait conclue, et, en attendant, elle entretint une correspondance active et affectueuse avec la fiancée de son neveu [1]. Ce fut avec un chrême bénit envoyé de Bruxelles, que Marie Tudor fut sacrée . « La venaison de sanglier estant chose rare en Angleterre et plaisant au goût de ladite reine, » ordre fut donné au lieutenant de la vénerie en Flandre, le seigneur de Tremessan, de se mettre en chasse pour en fournir aux « festins du couronnement [3]. » La régente envoya à Marie Tudor le portrait de Philippe, que le Titien avait peint pour elle en 1550, et qui « estoit jugé par tous fort ressemblant, alors qu'on le regardoit en son jour et de loin comme sont toutes peinctures de Titiano, qui de près ne se recognoissent ; » elle y mit pourtant la condition « de ravoir icelle peinture comme chose morte, lorsque la reine auroit le personnage vif en sa présence [4]. » Charles-Quint, de son côté, offrit à sa future bru de magnifiques bijoux, entre autres, une bague dont le diamant avait coûté 20,000 livres [5].

A peine le traité fut-il préparé, que Simon Renard, redoutant quelque pierre d'achoppement pour le succès de ses négociations, pressa Marie de Hongrie d'envoyer en Angleterre une ambassade extraordinaire pour conclure. La régente choisit à cet effet les comtes de Lalaing et d'Egmont, Jean de Montmorency et Philippe Nigri [6]. Reçus, le 2 janvier 1554, par Marie Tudor, ils déployèrent la plus grande magnificence, et, conformément à leurs instructions, se montrèrent empressés et faciles sur toutes les conditions. Aux termes du traité

[1] *Voir* les *Papiers d'état de Granvelle*, IV.
[2] Lettre de l'évêque d'Arras, du 13 septembre 1553. *Ibid.*, 102.
[3] Lettre de Marie de Hongrie, du 8 octobre 1553. *Ibid.*, 120.
[4] Lettre du 19 novembre, précitée.
[5] Compte de H. de Boulogne (n° 1894).
[6] Lettres du 19 novembre et du 21 décembre, précitées.

qu'ils conclurent avec les commissaires de la reine, le titre de roi d'Angleterre était donné à Philippe, tant que le mariage subsisterait, mais à Marie Tudor seule était réservé le gouvernement, en conformité des lois, des coutumes et des priviléges du royaume. Elle conserverait seule aussi la disposition des revenus et la collation des emplois et des bénéfices, avec cette clause expresse qu'ils ne seraient conférés qu'à des nationaux. Il lui était alloué un douaire de 60,000 livres de 40 gros, dont 40,000 hypothéquées sur l'Espagne et 20,000 sur le Brabant, la Flandre, le Hainaut et la Hollande.

Les enfants à naître de ce mariage étaient appelés à la succession des biens maternels, suivant la coutume du pays. Par rapport aux biens paternels, don Carlos, fils de Philippe, était appelé à succéder à son père en Espagne et dans ses états d'Italie, qui, à défaut de ce prince et de ses enfants, devaient échoir au premier-né de Philippe et de Marie. A celui-ci étaient assurés, dans tous les cas, la Bourgogne et les Pays-Bas, à l'exclusion de don Carlos. Les puînés de l'un ou de l'autre sexe auraient des apanages en Angleterre, sans préjudice de la part que leur père ou leur aïeul leur léguerait dans les Pays-Bas ou la Bourgogne. S'il ne naissait que des filles, l'aînée aurait les Pays-Bas et la Bourgogne, pourvu qu'elle prît, du consentement de son frère don Carlos, un époux originaire de ces provinces ou sujet de sa mère. A défaut de remplir cette obligation, don Carlos rentrait dans ses droits sur ces pays, sauf à donner à la princesse une dot convenable en Espagne ou dans les Pays-Bas. Ce prince et sa postérité venant à manquer, le fils ou la fille aînée de Philippe et de Marie succèderait tant aux biens paternels qu'aux biens maternels, à condition de conserver les lois, les coutumes et les priviléges des pays, passant ainsi sous sa domination,

et de ne leur donner pour gouverneurs que des personnes indigènes. Par un acte particulier, Philippe s'engageait à défendre et à maintenir les libertés de la nation anglaise ; à renoncer à toute prétention sur le trône d'Angleterre, si Marie mourait sans enfant ; à ne point mener sa femme hors du royaume, sans son consentement ; ni ses enfants, sans l'avis du parlement ; à n'emporter ni pierreries, ni meubles, ni vaisselle, ni bijoux appartenants à la couronne ; à conserver la bonne intelligence qui régnait entre l'Angleterre et la France ; à ne mêler en rien les Anglais dans la guerre soutenue par son père contre Henri II[1]. Ces traités furent signés le 5 janvier, et le lendemain d'Egmont épousa la reine, par procuration, avec toutes les formalités d'usage[2].

Ces dispositions ne répondaient guère aux espérances fondées sur cette union. Elles étaient même de nature à susciter de graves inconvénients dans les Pays-Bas. En effet, la naissance d'enfants pouvait ramener la division, le démembrement de ces provinces, par le mariage d'une princesse qui porterait la souveraineté du tout ou d'une partie dans une maison étrangère ; elles avaient à craindre de devenir un jour province anglaise et de perdre ainsi l'influence résultante de leur récente union. En outre elles étaient grevées d'une partie du douaire et éventuellement chargées

[1] Dumont, IV, 3e partie, 106. — Rymer, *Acta public. Angl.*, IV, 27 ; XV, 377.

[2] « Le ve dudict mois (janvier 1554) fut accordé et conclu ledict mariage, et le vje, ledict seigneur comte espousa ladicte dame, au nom dudict prince d'Espagne, en grand et sumptueux appareil et triomphe, qui seroient fort prolixes à escrire, comme aussy des festin et banquet royal, avecq infinies esbatz et toutes sortes d'instrumens et musiques. La nuict venue, ledict seigneur comte accomplit les cérémonies en tel cas requises et accoustumées, assavoir de coucher au lict royal avec ladicte dame, à demy armé, ayant à la chambre bonne et seure garde. » *Chronique des seigneurs et comtes d'Egmont*, précitée.

des apanages des enfants. Mais les conditions stipulées dans le traité n'avaient sans doute d'autre but que de satisfaire l'opinion publique en Angleterre; les Anglais eux-mêmes les considérèrent comme bien faciles à éluder, pour un prince qui exercerait toute autorité sur l'esprit de sa femme. « Elle est, dit Simon Renard dans un portrait flatté de cette princesse, tant facile, tant bonne, tant peu expérimentée des choses du monde et d'estat, tant novice en toute chose que, si Dieu ne la garde, elle se trouvera trompée et abusée, soit par practiques des François, soit par conspirations particulières de ceux du pays, soit par poison ou aultrement [1]. » Aussi, loin de faiblir, l'opposition devint de plus en plus menaçante. « Il y survient tous les jours difficultés, écrivait Charles-Quint à son frère, tant pour les praticques de France que pour autant que la nacion angloise aborit naturellement les étrangers, et pour cause de la religion, par le changement de laquelle en ce qu'ils se sont éloignez de l'observance ancienne de l'église, la reine d'Angleterre fait tout ce qu'elle peut pour les retirer [2]. » En effet une vaste conspiration se formait, encouragée par l'ambassadeur de France, qui promettait l'appui de son maître, et ayant pour cri de ralliement : maintien de la religion réformée ! pour drapeau : Madame Élisabeth ! Cette princesse, « esprit fort, plein d'incantation, se préparoit des voies au trône, avec la complicité de la plupart de la noblesse et de quelques-uns même des ministres de la reine [3]. »

Charles-Quint suivait avec anxiété ces manifestations de l'opinion publique, et dès qu'il vit le danger imminent, il conseilla à Marie Tudor de s'assurer de la personne d'Élisa-

[1] Lettre du 9 septembre, précitée.
[2] Lettre du 3 février 1554. *Correspondenz*, III, 605.
[3] Lettre du 9 septembre, précitée.

beth [1]; mais le conseil arriva trop tard. La découverte de la conjuration précipita la crise, et l'insurrection, éclatant dans le comté de Kent (25 janvier 1554), s'étendit avec rapidité dans tout le royaume. Le chef des insurgés, sir Thomas Wyat, s'empara d'un quartier de Londres [2]; de toutes parts les protestants persécutés se disposèrent à courir aux armes. En même temps de vastes armements en Bretagne et en Normandie présagèrent une prochaine descente des Français [3].

La situation était si grave, que les ministres de la reine l'engagèrent à abandonner sa capitale et que les ambassadeurs de Charles-Quint, effrayés de l'animadversion dont ils se voyaient l'objet, quittèrent Londres avec précipitation [4]. Peu s'en fallut que l'on ne vît s'accomplir les prédictions de Simon Renard, qui avait écrit à l'évêque d'Arras : « Cette princesse sera précipitée une de ces matinées du trône; elle ne pense autre chose sinon à remettre la messe et religion au-dessus, ce qui lui suscitera plusieurs assaulx, si Dieu ne la préserve [5]. » Mais, au milieu de ces périls, Marie Tudor déploya une énergie qu'on était loin de lui supposer, et, rejetant les conseils timides de ses ministres, elle tint victorieusement tête à l'orage [6].

Aux premiers troubles, elle avait réclamé l'assistance de Charles-Quint [7], qui arma sur-le-champ des vaisseaux dans les Pays-Bas et ordonna à la flotte espagnole de se rendre

[1] Lettre du 31 janvier 1554. *Papiers d'état de Granvelle,* IV, 195.

[2] Rapport du 8 février, précité.

[3] Lettres de Charles-Quint, du 4 février, du 2 avril; de l'évêque d'Arras, du 5 mars. *Papiers d'état de Granvelle,* IV, 204, 226, 217.

[4] Rapport du 8 février, précité.

[5] Lettre du 9 septembre, précitée. — [6] Rapport du 8 février, précité.

[7] Lettre de Charles-Quint, du 1er février. *Papiers d'état de Granvelle,* IV, 201.

sur les côtes d'Angleterre[1]. Par son entremise, et non sans grandes difficultés, la reine négocia d'importants emprunts à Anvers[2], et bientôt les choses changèrent de face. Les chefs des insurgés, Thomas Wyat et le duc de Suffolk, défaits et pris, portèrent leurs têtes sur l'échafaud, où les suivirent, avec de nombreuses victimes, Jeanne Grey et son jeune époux; cet odieux crime d'état fut sanctionné par Charles-Quint[3]! Élisabeth, impliquée dans la conspiration par les aveux de Thomas Wyat, fut aussi arrêtée et sa sentence de mort ne se fit pas attendre.

L'insurrection était comprimée; Marie Tudor se voyait débarrassée de tous compétiteurs; la religion protestante allait être proscrite[4] et le triomphe de la reine assurait le succès de ses projets matrimoniaux. Mais Charles-Quint jugeait

[1] Lettres des 4 février, 5 mars et 2 avril, précitées.

[2] *Ibid.* — Dans un mémoire remis à sir Thomas Gresham, le 12 juin 1554, on lit : « Primo, attendu que Thomas Gresham a emprunté de divers négociants d'Anvers différents capitaux pour nous et à notre profit, pour lesquels il a reçu des lettres de change payables en Espagne, savoir : d'Antoine Fugger, la somme de 122,750 ducats, dont 62,000 payables à la foire de Villalon, et le reste à la foire du mois de mai; de Gaspar Schetz et frères une somme de 65,000 ducats, payable à la foire d'octobre; en outre, dudit Schetz et frères, une somme de 35,000 ducats, payable à la foire de Villalon; d'Octavien Lomellino, une somme de 32,000 ducats, dont 24,000 payables à la foire de Villalon, et le reste à celle du mois de mai; de Jean de Mantansse, une somme de 15,000 ducats, payable à la foire de Villalon; de Jean Lopez de Gallo, une somme de 24,000 ducats, payable à la foire de Villalon; de Anthonis Spangnuole et Frederigo Imperialle, une somme de 17,000 ducats, payable à la foire du mois de mai, formant un total de 310,750 ducats (soit environ 55,000,000, monnaie actuelle). » *Les établissements de banque à Anvers au* XVIe *siècle.*

[3] Lettre des ambassadeurs de Charles-Quint. *Papiers d'état,* IV, 68.

[4] Par circulaire du 10 décembre 1554, Marie de Hongrie ordonna dans toutes les villes des processions et des prières publiques, pour remercier Dieu du retour de l'Angleterre à la religion catholique. M. Gachard, *Anal. hist.*, l. c., VII, 190.

le germe de la révolte trop vivace pour être extirpé complétement, et il se fortifia contre toutes les éventualités. En même temps qu'il faisait arrêter dans les Pays-Bas « les fugitifs et délinquans venant d'Angleterre[1], » aux quatorze vaisseaux de guerre qui avaient rallié à Douvres la flotte anglaise[2], il résolut d'en ajouter d'autres[3], pour protéger la reine ou pour combattre avec elle les Français[4]. En outre, on équipait en Hollande 60 à 80 grandes *hulcken* destinées à renforcer l'escorte de Philippe[5]. L'arrivée des vaisseaux des Pays-Bas sur les côtes d'Angleterre justifia les appréhensions de l'empereur, en montrant la profonde antipathie de la nation anglaise pour l'étranger. Elle vit en nos marins non des alliés, mais des ennemis; à terre ils furent insultés, et il y eut de fréquentes rixes entre les équipages des deux flottes. Les matelots anglais se raillaient des petits navires des Pays-Bas, les appelant « coquilles de moules; » les choses allèrent si loin que le vice-amiral de l'empereur, Adolphe de Bourgogne, soupçonna l'amiral anglais d'être vendu à la France. Il interdit toute communication avec les Anglais, et cette défense même n'ayant pas prévenu de nouvelles insultes, il quitta Douvres pour aller croiser devant Falmouth[6].

[1] Ordre du 5 mars. *Archives de l'Audience.*

[2] Lettres du 5 mars et du 2 avril, précitées.

[3] Il donna le commandement de cette flotte avec le titre de vice-amiral à Adolphe de Bourgogne, seigneur de Wackene. Commission du 4 avril. *Archives de l'Audience,* liasse 1111.

[4] Lettre de Marie de Hongrie, du 27 juillet. *Ibid.*

[5] Lettre de Charles-Quint, du 19 mars. *Papiers d'état de Granvelle,* IV, 223.

[6] Lettre de Simon Renard, de la mi-juillet. *Ibid*, 274. — « Nous avons esté contrains de venir icy. De tout ce que l'admiral d'Angleterre et les siens nous ont promis, n'ont riens ou peu tenu. Il nous est advis et l'avons trouvé par expérience, que ledit admiral principalement et aucuns autres, ont cherché moyen et fait leur debvoir dernièrement que estyons icy, et aussi depuis, de nous

L'absence de Philippe, retenu en Espagne par la peste qui s'était déclarée à bord des navires de son escorte, favorisait les menées de ses adversaires : la France attisait les haines nationales. Tandis qu'on alarmait le peuple en répandant le bruit de l'arrivée d'un corps d'armée espagnol [1], dans l'entourage même de Marie Tudor on disait que l'empereur avait conclu cette union pour rétablir ses affaires, et ses ambassadeurs apercevaient même de la froideur dans leurs rapports avec les personnes de la cour [2]. Le moindre incident pouvait tout compromettre, lorsque enfin on signala l'approche de la flotte espagnole. Philippe, accompagné des plus grands seigneurs de l'Espagne et des Pays-Bas [3], débarqua à Southampton, le 20 juillet, avec 5,000 fantassins espagnols [4]; son arrivée décida la question. Le 25, le mariage fut célébré dans l'église de Winchester et « là se présenta devant nostre prince le régent Figueroa, qui lui donna ès mains, de par l'Empereur,

povoir contraindre de retourner au pays, ne scay si par aucune jalouzie, ni autrement. Mais y avons pourveu en temps..... Je ne me suis en luy, ny aux siens nullement fié, car d'ainsi faire suis esté paradvisé d'aucuns de ceste nation et autres. Entre les mauvais l'on trouve des bons, et si autrement que bien fust allé avec la royne d'Angleterre, dont le hazard a esté grand, aurions esté en tel paquet qu'il est grandement à craindre que eussions eu beaucoup à souffrir..... Les Anglois se sont fort moquez de nos navires de guerre, et la pluspart en moins que riens estimez les appelant coppe bourse et schute à moule. » Lettre du seigneur de Wackene et de la Chapelle à Corneille de Scheppere, datée de Nieuport sous l'île de Wight, le 21 juin 1554. *Lettres des seigneurs,* XII, f° 146. — *Voir* encore une autre lettre du même, du 29 juin. *Ibid.*, f° 325.

[1] « Le bruit est venu en Angleterre que monseigneur notre prince y doibt venir accompaignié avec viij m souldars espaignolz, dont ilz ne se contentent trop. » Lettre de Gaspar Schetz à Marie de Hongrie, du 19 février 1554. *Ibid.*, XIV, f° 73.

[2] Lettre de S. Renard, du 4 juillet. *Papiers d'état de Granvelle,* IV, 271.

[3] Lettre de la mi-juillet, précitée.

[4] Lettre de S. Renard, du 30 juillet. *Papiers d'état de Granvelle,* IV, 279.

ung privilége en parchemin. Après avoir leu ledict privilége, le prince le bailla à la reyne, laquelle le bailla au grand chancelier d'Engleterre; lequel, après avoir leu ledict privilége, publia que l'Empereur faisoit don, dès à présent, du royaume de Naples à son fils le prince d'Espagne[1]. »

Dès les premiers jours, l'aversion du peuple anglais pour les soldats espagnols se manifesta avec tant de violence, que, pour prévenir des collisions, il fallut les rembarquer tout de suite[2]. Les seigneurs de la suite de Philippe ne furent pas mieux accueillis par l'aristocratie, et demandèrent à quitter cette terre inhospitalière. Philippe lui-même ressentit si bien les effets de cette répugnance, que Simon Renard lui conseilla de s'absenter momentanément; à cet effet, il pouvait prétexter l'obligation de présenter ses devoirs à son père, « de démontrer son affection aux Pays-Bas en les aidant, les secourant, les défendant de sa propre personne, » de décharger l'empereur d'une partie de ses travaux, d'encourager l'armée, de se montrer aux ennemis et d'intimider ses adversaires. L'habile diplomate l'engagea, en outre, à demander à Marie Tudor une escorte de 500 chevau-légers et de 2,000 piétons, qu'on aurait soin de prendre parmi les mécontents et les suspects; par cette mesure, non-seulement on eût affaibli l'opposition, mais on eût encore alarmé Henri II, en lui montrant les Anglais prêts à se joindre à l'empereur.

Ce conseil ne fut pas goûté, mais on résolut alors de caresser le peuple pour l'opposer à la noblesse[3]. Élisabeth venait d'être condamnée à mort par un arrêt du parlement, et ce n'était pas de Marie Tudor qu'elle devait espérer de la clé-

[1] M. Gachard, *Anal. hist.*, l. c., V, 214.
[2] Lettre du 30 juillet, précitée.
[3] Lettre de S Renard, fin d'août. *Papiers d'état de Granvelle*, IV, 293.

mence. Philippe, inspiré par Simon Renard, et peut-être par la prévision de certaines éventualités, obtint la grâce de la princesse, et le pardon s'étendit à beaucoup d'autres personnes compromises dans les derniers événements[1]. Élisabeth restant un épouvantail pour les catholiques et une espérance pour les réformés, les ministres proposèrent de l'envoyer dans les Pays-Bas, s'il plaisait à la régente de l'admettre dans sa maison, où il serait facile de la surveiller[2], et Charles-Quint pressa la reine de l'éloigner, en la mariant au duc de Savoie[3]. Mais il fut impossible « d'induire Madame Élisabeth à mariage étranger[4]; » dans sa résistance aux vues de l'empereur, elle révéla cette habileté qui fut plus tard fatale à Philippe II. Cependant, comme tout acte de clémence est populaire, la nation anglaise sut gré à l'époux de la reine de cet heureux début. Beaucoup de préventions cessèrent; l'or répandu à pleines mains rallia la majeure partie de la noblesse, et bientôt le succès parut si complet que Simon Renard écrivit à Charles-Quint : « Avant peu, vous aurez pour combattre la France, autant d'Anglois que vous en voudrez; l'Angleterre vous fournira même des subsides[5]. » Les faits ne répondirent pas à ces prémisses, et Philippe, éprouvant une invincible répugnance pour sa femme, saisit avec empressement l'occasion de la quitter.

Le commerce des Pays-Bas seul retira quelque avantage de cette alliance, entourée à son origine de tant de rêves

[1] Rapin Thoyras.

[2] Lettre de la mi-juillet, précitée.

[3] Lettres de S. Renard, des 23 novembre 1554 et février 1555. *Papiers d'état de Granvelle*, IV, 341, 398.

[4] Lettre du 23 novembre, précitée.

[5] Lettre de S. Renard, du 13 octobre 1554. *Papiers d'état de Granvelle*, IV, 317.

ambitieux. En 1552, à la suite de représentations établissant que les marchands de ces provinces absorbaient tout le profit commercial de son royaume, qu'en 1551, par exemple, ils avaient exporté 44,000 pièces de drap, tandis que les Anglais n'en avaient pas débité plus de 1,100 pour leur compte, Édouard VI avait aboli la hanse allemande établie à Londres, sous le nom de *Still-Yard;* en outre, il avait augmenté les droits d'entrée et de sortie au point d'obliger les marchands de la Hanse et des Pays-Bas à renoncer à leurs affaires. Marie de Hongrie et la ville de Hambourg avaient en vain réclamé contre ces mesures, qui avaient été exécutées avec rigueur. Aussitôt après le mariage de Philippe, la ligue hanséatique sollicita le rétablissement de ses anciens priviléges, et, sur les pressantes recommandations de Marie de Hongrie, les marchands de la Hanse et de nos provinces furent réintégrés dans tous leurs droits. Ils obtinrent même la faculté d'exporter diverses espèces de drap dont l'exportation était autrefois interdite [1].

[1] RYMER, *Acta publica Angl.*, VI, 4e partie, 15. — RAPIN THOYRAS.

CHAPITRE XLIII.

PRISE DE MARIENBOURG. — COMBAT DE RENTY. — TROUBLES D'ANVERS.

(1553-1555.)

Après la dislocation des armées, les événements militaires se bornèrent à des escarmouches. De Bugnicourt, récemment nommé capitaine général de l'Artois [1]; Henri de Witthem, gouverneur intérimaire du comté de Namur [2]; Martin Van Rossem, qui avait succédé à Mansfeld dans le Luxembourg [3], et de Lalaing ne cessèrent d'inquiéter les frontières françaises [4]. Ce dernier faillit à s'emparer de la capitale du Vermandois; mais un temps affreux empêcha sa jonction avec le seigneur de Trélon, qui lui amenait des renforts de l'Artois, et l'entreprise se réduisit à une simple excursion. De Trélon livra aux flammes le château et l'abbaye de Hondcourt, quatre villages, un grand nombre de moulins et de censes; de Lalaing fit éprouver le même sort aux châteaux de Beaurevoir et de Gouy, ainsi qu'à six gros bourgs, tandis que de Boussu, à la tête des bandes d'ordonnances de Famars et de Helfaut, brûlait vingt-cinq ou vingt-six villages. Arrêtés enfin

[1] Lettres patentes du 8 octobre 1553. Elles lui allouent un traitement de 1,200 livres par an. Manuscrit de la bibliothèque royale, nº 20411, fº 11.

[2] 7 novembre 1552. Compte nº 15228 aux *Archives du royaume*.

[3] Lettres patentes du 26 mars 1553. *Lettres des seigneurs*, IX, fº 419. — Compte de H. de Breissgin, fº xvj vº.

[4] *Lettres des seigneurs*, X.

par le mauvais état des chemins, les Impériaux rentrèrent dans leurs quartiers, ne laissant guère, du reste, autre chose « à brusler de ce côté ; la frontière estoit assez nettoyée de tout ce que les François se pouvoient aider sur leur territoire pour endommager le pays, depuis Landrecy jusques Cambrai [1]. »

Au mois d'octobre, un corsaire des Pays-Bas, Adrien Crole, surprit la petite île de Cers, et proposa de la céder à l'empereur. Charles-Quint, jugeant l'acquisition peu importante et trop dispendieuse, engagea Marie Tudor à prendre cette île, dont l'Angleterre pouvait tirer un parti avantageux. Mais l'offre ne sourit guère aux ministres anglais, fort désireux d'éviter tout prétexte de rupture avec la France, et pendant qu'on discutait sur le sort de la conquête, elle fut reprise par Martin du Bellay, gouverneur de la Normandie [2].

L'hiver, en suspendant les hostilités, amena de nouvelles tentatives de pacification et, dans l'état d'épuisement où se trouvaient les belligérants, elles semblaient devoir aboutir. Ce fut Renaud Pole, devenu légat du saint-siége en Angleterre, qui entreprit cette négociation destinée, si elle avait réussi, à immortaliser son séjour forcé dans les Pays-Bas. Ses ouvertures furent accueillies avec empressement par Charles-Quint : il y vit tout à la fois les moyens de retenir le cardinal sur le continent et d'imputer à Henri II la prolongation de la guerre. Le légat partit alors pour la France, où, au seul bruit de son arrivée, on vit les vieillards, les femmes, les enfants, que la faiblesse seule avait retenus dans leurs maisons en ruines, parsemer son chemin de fleurs [3]. « La commune et

[1] Lettres de de Lalaing, des 1er, 3 et 6 nov. *Lett. des seign.*, XI, f[os] 375, 381.
[2] Lettres de S. Renard, du 21 octobre; et de Charles-Quint, du 27. *Papiers d'état de Granvelle*, IV, 134, 137. — [3] De Thou, l. xiii, 220.

généralle opinion lors estoit d'une asseurance de paix si grande, dit Rabutin, que les pauvres gens des frontières de l'un et l'autre party se l'estoient ainsi persuadé, et s'en asseuroient tellement qu'ils rebastissoient et commençoient à rehabiter en leurs cazettes et petites maisons fumantes encore du feu dont elles avoient esté ruinées, tant que chacun se promettoit un bienheureux repos, s'il eust pleu à Dieu amollir les cueurs de ces deux grands princes. Malheureusement, de même que tous les signes de Moyse et Aaron endurcissoient plus fort l'obstiné courage de Pharaon, afin d'après faire apparoistre les grandes merveilles du seigneur, ainsi croy-je que, non encore satisfait et content de si petite punition de nos énormes péchés, n'a permis qu'on ayt voulu entendre à recevoir une bonne et asseurée paix. » En effet, la cour de France, où le cardinal arriva à la fin du carême de 1554, l'accueillit avec beaucoup de distinction; mais, dès qu'il fallut négocier, le roi et ses ministres se répandirent en récriminations injurieuses rendant tous préliminaires de paix impossibles [1].

Ce résultat était prévu par Charles-Quint, et il n'eût pas attendu l'issue de la démarche du cardinal pour préparer la reprise des hostilités, s'il n'avait été paralysé par la pénurie d'argent. En 1553, il avait tiré des Pays-Bas près de 6,400,000 livres [2]; les ventes de rentes sur le domaine s'étaient élevées à 814,754 livres [3]; il était arrivé du nouveau monde (novembre 1553) une énorme quantité de lingots [4] et

[1] SIMONDE DE SISMONDI, l. c., XII, 261.

[2] 6,392,164 livres 9 sols 6 deniers. Compte de H. de Boulogne (nº 1894). La Flandre lui avait encore accordé, au mois d'août 1553, une aide de 200,000 écus. M. GACHARD. *Notice sur les Archives de Gand*, 44.

[3] Compte de H. de Boulogne, précité.

[4] Lettre de Granvelle, du 13 novembre. *Papiers d'état de Granvelle,* IV, 147.

tout avait été dépensé. Malgré la défense sévère d'exporter le numéraire [1], il manquait partout, et les dépenses occasionnées par le mariage de Philippe avaient tari la source des emprunts. Ce mariage allait en occasionner de nouvelles encore, et ce fut sur nos provinces qu'elles retombèrent.

Le 31 janvier 1554, Charles-Quint avait fait convoquer les états généraux à Bruxelles [2]; mais leur réunion fut retardée jusqu'au 1er mars, et dans l'entre-temps (27 février), les députés du Brabant autorisèrent le gouvernement à aliéner le domaine par la création de rentes, jusqu'à concurrence d'une somme de 402,407 carolus 10 sous [3]. L'assemblée générale des états se tint « en la galerie de la cour, qui estoit tendue et ornée de riche tapisserye. Environ les trois heures après disner, l'empereur y entra, avec plusieurs princes et seigneurs, se soustenant sur un baston crochu, et prit place sous un riche dais de drap d'or frizé, dressé en front de la salle; auprez de luy, un petit plus bas, s'assit la royne de Hongrye, en une chaire couverte de velours noir. Au costé droit, sur les flancs, se rangèrent les princes et les chevaliers de l'Ordre; au senestre, les seigneurs et gentilshommes des estatz; au milieu, sur plusieurs bancz, les deputez des villes et païs, chacun selon son ordre et préséance accoustumée. Lors Monsieur le président de Saint-Mauris, estant tout debout, du costé des gentilshommes, après avoir fait une grande révérence, commença la proposition de la part de Sa Majesté [4]. »

« Messieurs, dit-il, l'empereur a chargé la reine de vous

[1] Édit du 19 octobre 1553. *Archives de l'Audience.*
[2] Compte de H. de Witthem, fº xxv vº.
[3] *Acten van de dry staeten,* fº ij c lvij.
[4] Chronique de 1551 à 1554 aux *Archives d'Arras.* Appendice aux rapports d'É. Gachet, sur sa mission littéraire en France, l. c.

convoquer, afin de vous donner connoissance de l'état de vos affaires. Sa Majesté vous remercie d'abord de vos bons services et de la singulière affection que vous lui avez toujours témoignée, en ce qui concernoit la conservation et le bien de ces pays, particulièrement de votre empressement à accueillir les demandes d'aides qui vous ont été adressées depuis votre dernière réunion. Ces aides étoient nécessaires à l'entretien des forces prises à son service, et il a plu à Dieu de leur donner de grands succès. Il est assez connu de tous que Sa Majesté n'a épargné ni soins, ni diligence pour tirer tout le parti possible des forces dont elle disposoit. En outre, voyant le roi de France se renforcer, elle a voulu, nonobstant son indisposition, se rendre en personne à son armée et s'employer, comme bon prince, avec l'affection paternelle qu'elle porte à ces pays, à leur défense et à leur protection. Elle l'a fait avec tant de succès, qu'après avoir soutenu l'effort d'un ennemi redoutable, on l'a obligé de se retirer avec dommage et honte, et il n'a trouvé pour s'en venger d'autre moyen que de mettre le feu au plat pays; en quoi depuis on a usé sur lui et ses pays de tel contrechange, qu'il a assez connu le peu de fruit à tirer de telle façon de guerroyer.

» Quand l'hiver vint interrompre les hostilités, le roi de France a recommencé ses malheureuses pratiques pour semer le trouble de tous côtés, dans la Germanie, en Angleterre, en Italie. Il y a envoyé de continuelles ambassades, de nombreux agens, qui, prodigues d'argent et de promesses, incitoient les princes et les peuples à s'émouvoir et à s'élever au préjudice des pays patrimoniaux de l'empereur. Aussi, vous avez vu le feu que ses intrigues ont allumé en Angleterre et comment il a cherché à renverser le trône de la bonne reine Marie,

uniquement à cause de l'amitié qu'elle porte à Sa Majesté et pour rompre, s'il étoit possible, l'union projetée dans l'intérêt du mutuel soutien de ce royaume et des Pays-Bas. Heureusement Dieu a fait avorter ces machinations : après avoir préservé la reine de maint péril, il a déjoué les malignes conspirations qu'avoient tramées des rebelles, forts de l'appui de la France. Non-seulement même, il l'a sauvée de ces trahisons, mais il a affermi et accru son autorité. Espérons qu'avec sa grâce, la prochaine arrivée de monseigneur le prince achèvera l'œuvre, malgré les pervers desseins du roi.

» D'autres sinistres machinations du roi de France ont été découvertes de divers côtés, et l'on est informé des armemens qu'il prépare pour assaillir ce pays par terre et par mer. Aussi sa Majesté s'est-elle empressée de faire équiper des navires de guerre qui seront bientôt prêts; mais, après avoir consulté les gouverneurs et les principaux seigneurs, elle a résolu, eu égard à l'état du pays, de ne pas augmenter l'armée jusqu'à ce que l'on ait occasions propices d'agir, ou que se dessinent les projets de l'ennemi. Il importe toutefois de tenir gens à sa disposition pour, advenant le besoin, les avoir sur-le-champ en campagne, à l'effet de défendre le pays ou de prendre l'offensive, suivant l'occurrence qui se présentera. Dans ce cas, Sa Majesté aura soin de vous en avertir et de vous informer de ses intentions.

» Sa Majesté a chargé la reine de vous communiquer les états indiquant l'emploi des dernières aides. Cette communication vous convaincra de l'impossibilité de pourvoir à la défense du pays sans un notable subside, car le domaine est trop obéré, pour satisfaire aux urgentes nécessités du moment. En conséquence, Sa Majesté vous requiert affectueusement de vouloir bien le plus tôt possible fournir à l'entretien de

l'armée, afin de prévenir les désordres que tout retard pourroit occasionner. Elle est certaine qu'en présence de la gravité des circonstances, vous ne refuserez pas cette fois encore de contribuer à la garde, au bien et à la sûreté de ces pays, de conserver les fruits des grandes aides que vous lui avez si libéralement accordées, et des bons succès qu'il a plu à Dieu de nous donner. En effet, les affaires de cette guerre sont en tels termes et si bien avancées que, en s'employant et en s'évertuant chacun selon son pouvoir, il y a tout lieu d'espérer que Dieu y mettra bientôt une bonne fin. Vous n'hésiterez donc pas à considérer le tout comme il convient à votre propre bien. De la sorte vous accroîtrez l'affection que vous porte Sa Majesté, vous lui donnerez les moyens de vous défendre, et occasion de vous tenir tant plus en favorable recommandation [1]. »

Charles-Quint prit ensuite la parole : « Messieurs des estatz, dit-il, le seigneur de Saint-Mauris vous a fait entendre la cause de votre convocation en ce lieu. Quant au reste, vous vous trouverez vers la royne, et elle vous dira chose de ma part, à laquelle je vous prye ajouter foy et crédence comme à ma propre personne. Advisez de faire tous offices de bons et loyaux subjetz, et en mon endroit ne fauldray de vous estre bon prince. » Le pensionnaire de Bruxelles « remercia

[1] M. Beelaerts van Blokland, *Historia ordinum generalium*, l. c., annexe littera *A*, d'après les manuscrits Gérard. — Cet auteur assigne à tort à l'assemblée où ce discours fut prononcé, la date du 15 février 1553, et le mêle avec celui qu'il donne (annexe *B*) sous la date du 1er mars 1554. Les faits relatés dans les deux discours, indiquent clairement les époques où ils furent prononcés. — Du reste, l'exorde de ce discours est donné, sous la date du 1er mars 1554, dans la chronique précitée, ainsi que dans l'article de M. Gachard, *Sur les anciennes Assemblées nationales de la Belgique*, et dans sa *Notice sur les Archives de Gand*.

l'empereur de la bonne faveur et assistance qu'il avoit faite à ses Pays-Bas, et de la grande et incomparable affection qu'il leur portoit et avoit toujours portée, de ce qu'il avoit fait ce bien et utilité à sesdits païs d'avoir, l'esté passé, conquis et fait desmollir les forteresses de Thérouanne et Hesdin, quy tant leur faisoyent d'oppression et ennuys. » Les députés de chaque province, assemblés séparément, reçurent ensuite communication des demandes du gouvernement formant un total d'environ 2,000,000 de livres [1].

Ce mode de pétition, adopté depuis plusieurs années, offrait moins de difficulté qu'une pétition collective, et la différence de condition des provinces se manifesta en cette circonstance. La Hollande et la Flandre accordèrent sans opposition l'une 200,000 florins [2], l'autre 400,000 écus de 24 patards [3]; mais, dans le Brabant, que de fréquentes menaces d'invasion avaient obligé à d'énormes dépenses, il fallut d'itératives convocations pour obtenir le consentement des nobles et des prélats, qui, pour se soustraire aux charges résultantes de leur vote, proposèrent un impôt sur les marchandises. Les villes, « cognoissant que ce seroit la ruine du peuple, » repoussèrent cette proposition et l'on eut beaucoup de peine à triompher de leur résistance aux demandes du gouvernement : ce fut seulement le 1er juillet, que les trois membres votèrent une aide de 400,000 carolus à lever sur le vin, la bière, la viande et le grain [4]. Le Hainaut, dont toutes les villes étaient obligées de recourir à des taxes extraordi-

[1] Chronique précitée.

[2] Wagenaar.

[3] Reg. aux mandements et lettres patentes de l'Audience, n° 20694, f° vj v°. — Lettres d'acceptation du 20 avril. M. Gachard, *Lettre aux questeurs*.

[4] *Acten van de dry staeten*, f° ij c lxiiij. — Le Petit, l. viii, 220. — *Histoire de Bruxelles*.

naires pour payer leurs dettes, ne fournit sa quote-part qu'au moyen de concessions exceptionnelles [1]. Après mainte convocation, les états de Namur accordèrent 16,000 livres [2]; ceux du pays de Fauquemont, 10,000 [3], etc. Or, ces aides n'étaient pas encore entrées dans le trésor que déjà l'ennemi avait envahi le pays, et qu'il fallut exiger de nouveaux sacrifices du peuple réduit au désespoir.

Charles-Quint avait été prévenu de l'intention des Français de l'attaquer avant la réunion de ses forces [4], et, le jour même où il déclarait aux états généraux que, par raison d'économie, on n'augmenterait pas l'armée avant l'heure d'agir, ordre était donné aux bandes d'ordonnances de se rapprocher des frontières [5]. Puis, un mandement du 19 mars porta à 50 hommes d'armes celles de ces compagnies qui en avaient 30 et 40 [6]. Mais là se bornèrent les mesures de défense, et l'empereur, préoccupé par les événements de l'Angleterre, ne songea qu'à ses armements maritimes.

C'était faire la partie belle à l'ennemi. Bientôt les Français, préludant à de plus vastes opérations, assaillirent toutes

[1] 22 janvier 1554. « Octroy accordé à ceulx de la ville de Valenciennes, de pouvoir lever le xme denier sur la propriété de tous biens immeubles, et le xxme denier sur pensions, censes et louaiges des maisons, moyennant que les deniers y procédans seroient employez au furnissement de leur cotte et portion des aydes et au payement de leurs debtes, point en aultre usaige. » Registre aux mandements et lettres patentes, précité, f° ij.

Pour indemniser Mons, Ath, Enghien, Soignies, Braine-le-Comte, Chièvres et Condé, qui lui fournirent conjointement une somme de 100,000 livres de 20 gros, Charles-Quint leur assigna les revenus de tous les bois de Mormal. Inventaire des Archives des chambres des comptes, II, 212.

[2] Compte de H. de Witthem, f^os^ xxvj v° et suiv.

[3] Compte de Pierre Ruysschen (n° 15809).

[4] Lettre de S. Renard, du 2 juillet. *Papiers d'état de Granvelle*, IV, 269.

[5] Circulaire du 1er mars. *Lettres des seigneurs*, XI, f° 73.

[6] *Ibid.*, f° 109.

les frontières à la fois. Le 18 avril, ils prirent le château de Lichtingen, sur la Moselle, appartenant à un gentilhomme luxembourgeois, et s'avancèrent jusqu'à deux lieues de Trèves [1]. Leurs coureurs insultèrent les dehors de Thionville, dont le comte de Megen, Charles de Brimeu, venait d'être nommé « super-intendant [2]; » ils parurent en vue de Luxembourg [3], firent reconnaître Marienbourg [4], où l'on arrêta aussi un de leurs espions [5], et s'emparèrent du château de Wallincourt, évacué à leur approche [6]. Du côté de l'Artois et de la Flandre, les attaques, qui s'annoncèrent plus sérieuses, restèrent sans résultat. De Bugnicourt, averti que Vendôme se proposait d'assiéger Renty, en fit aussitôt réparer les fortifications par Sébastien Van Noen [7], et chargea des mercenaires anglais d'en ruiner les environs [8]. Puis, rassuré sur le sort de cette place, il voulut prévenir les ennemis, et « hasarder la fortune pour au moins leur faire la moitié de la peur. » A cet effet il comptait se jeter sur la Picardie, avec un gros détachement tiré des garnisons du Hainaut et de l'Artois [9]; mais, avant qu'il eût reçu l'approbation de son projet, la Basse Flandre fut envahie.

[1] Lettre de Van Rossem, du 19 avril. *Lettres des seigneurs*, XI, f° 251.

[2] Commission du 27 avril. *Archives de l'Audience*, liasse 1111.

[3] Lettres de d'Hoogstraeten, du 29 avril; et de Van Rossem, des 9 et 11 mai. *Lettres des seigneurs*, XI. f°s 408, 414, 416.

[4] Lettre de P. de Martigny, du 1er mai. *Ibid.*, f° 333. — Lettre de S. Renard, précitée.

[5] Lettre de Jacques de la Torre, du 9 mai. *Lettres des seigneurs*, XI, f° 405.

[6] « Combien que le bailly de Wallincourt m'eust offert exposer son corps pour la garde du chastel dudit Wallincourt, dont le donjon est Haynau et la bassecourt Cambrésis, a laissé le lieu. » Lettre de de Lalaing, du 9 mai. *Ibid*, f° 403.

[7] Lettre de de Bugnicourt, du 12 avril. *Ibid.*, f° 213.

[8] Lettre du même, du 10 avril. *Ibid.*, f° 206.

[9] Lettre du 23 avril *Ibid.*, f° 278.

Les Français, partant du Boulonnais au nombre de 34 à 35 enseignes et de 8 cornettes de cavalerie [1], arrivèrent, le 29 avril, au Vroyland et à Polinchove, d'où ils portèrent le ravage et l'incendie dans la contrée voisine, tandis que leur gendarmerie s'avançait jusqu'en vue de Saint-Omer. Repoussés dans des attaques sur l'église d'Andryck et sur le retranchement d'Hennewyns, ils se retirèrent, et leur retraite permit à de Bugnicourt de jeter 30 arquebusiers espagnols dans cette dernière position, où il n'y avait que 20 hommes. Il y accourut bientôt lui-même avec trois enseignes de Bas Allemands, et il fut rejoint par 300 arquebusiers de don Julien Romero, venus de Lillers [2]. La situation était critique, car toutes les troupes étaient encore disséminées sur une grande étendue de territoire, tandis que l'ennemi avait déjà concentré la plupart de ses forces [3].

Le lendemain matin, les Français reparurent devant Andryck avec un parc d'artillerie tiré d'Ardres; et « firent si maulvais debvoir ceulx qui estoient dedans le clocher, lequel estoit très bon, qu'ils s'enfuirent sans attendre l'attaque, encore que, la veille à la minuit, ils avoient mandé à de Bugnicourt qu'ils y mourroient tous. » Aussi celui-ci se promit-il bien de « faire justice exemplaire de telz garçons. » L'ennemi se dirigea ensuite sur le retranchement d'Hennewyns; mais il fut assailli dans sa marche par les arquebusiers de Romero et d'autres Espagnols accourus de Lens, trouva de Bugnicourt à la défense du passage de l'Aa, et se vit refoulé sur

[1] Lettre de de Bugnicourt, du 30 avril. *Lettres des seigneurs*, XI, f° 325.

[2] Autre lettre du même, du 30 avril. *Ibid.*, f° 323.

[3] « Votre Majesté peult bien penser que je ne puis avoir nos gens si tost ensemble, lesquelz sont espars xvj ou xviij lieues, et les ennemis ont esté tout liver jusques à présent ensemble, et n'ont que x lieues jusqu'à Ardre. » *Ibid.*

tous les points, après un combat qui dura la journée entière. Il rentra à la hâte dans le Boulonnais (1er mai), après avoir abattu le clocher et ruiné l'église d'Andryck. De Bugnicourt s'empressa de renvoyer alors les Espagnols dans leurs garnisons, « pour en estre tant plus tost deschargé au plat pays, car, comme ils se plaignoient qu'on leur devoit déjà le 3e mois, on peut penser la vie qu'ils menoient[1]. »

A la première apparence du danger, Marie de Hongrie, qui se montra jusqu'au bout exempte de faiblesse et « fit ce qu'elle put pour la défense du pays[2], » avait ordonné de reprendre activement les travaux de fortification abandonnés à défaut d'argent[3], levé de nombreux pionniers[4] et mis en réquisition les artisans des villes[5], les chariots et les chevaux du plat pays[6]. Il importait d'agir avec promptitude, car tous les rapports annonçaient une prochaine et formidable invasion[7]. Henri II « envoyoit en plusieurs quartiers de ses pays et de ses alliés lever gens de guerre, avertir les vieilles bandes de se compléter, les gens de cheval de la gendarmerie et de la cavalerie légère de se retirer aux garnisons, et les uns et les autres de se tenir en état de marcher là par où leur seroit

[1] Lettres de de Bugnicourt, des 30 avril et 1er mai. *Lettres des seigneurs*, XI. f[os] 325 et 343.

[2] Lettre de Granvelle, du 19 juin. *Papiers d'état de Granvelle*, IV, 258.

[3] *Archives de l'Audience*, liasse 1111.

[4] Compte de H. de Witthem, f[os] xxviij et xxix. — « Die welck heeft moeten en groote quantiteyt van pionniers tot diverschen stouden en jaeren formeren, en die te Brussele leveren. » Compte de Chrétien Goossens, maïeur d'Assche (n° 12694), f° xij v°. —Le 29 mai, Philippe Duchêne fut chargé d'en lever 2,000 dans le Brabant wallon, le comté de Namur et les pays d'Outre-Meuse. *Archives de l'Audience*, liasse 1111.

[5] Compte de Jean Favelly, maïeur provisoire de Namur (n° 15556), f° 18.

[6] Compte de C. Goossens, précité, f° xij.

[7] Rapports du 13 mai, etc. *Lettres des seigneurs*, XI, f[os] 437 et suiv.

commandé ; il préparoit l'artillerie, les munitions, les ponts et bateaux, le charroi et les chevaux, les pionniers et toutes autres telles choses appartenantes à la guerre [1]. » Dans les derniers jours d'avril, un mandement royal enjoignit à « tous ceux qui avoient servi précédemment de se tenir prêts pour servir endéans un mois ou de venir faire leurs excuses sous peine de la vie, et à chaque habitant d'apporter sa vaisselle ou la valeur d'icelle [2]. » Or, alors que la France faisait de gigantesques préparatifs d'attaque, tous les généraux, tous les commandants de forteresse belges se plaignaient de manquer de soldats et d'argent [3].

Les premières excursions des Français furent pourtant suivies d'un moment de halte, troublé seulement par d'insignifiants conflits [4], et les Impériaux purent même prendre l'offensive. Trois compagnies de chevau-légers, secrètement envoyées à Renty, surprirent un avant-poste français, lui tuèrent 16 hommes et s'en revinrent chargées de butin, avec plusieurs prisonniers [5]. Le 7 juin, Martin Van Rossem et le bailli du Brabant wallon emportèrent le château de Douchant, dont la garnison mit bas les armes [6] ; puis, le maréchal de Gueldre ayant été rejoint par un détachement de la gar-

[1] Lettre de B. de Salignac Fénelon à monseigneur le cardinal de Ferrare, du 12 juillet 1554. *Le voyage du Roy au pays-bas de l'Empereur, en l'an MDLIIII.* Paris, chez Charles Estienne. MDLIIII.

[2] Lettre de de Lalaing, du 3 mai. *Lettres des seigneurs*, XI, f° 357.

[3] Lettre du même, du 15 mai. *Ibid* , f° 462. — Lettre du capitaine de Marienbourg, précitée, etc.

[4] « Il se fait journellement icy de petites factions semblables comme l'on est accoustumé en une guerre guerroyable, mais c'étoient si petittes choses sans importance. Tant y avoit seulement que depuis Pâsques, les ennemis n'avoient fait chose sur ceste frontière qu'ilz n'eussent esté payez du même. » Lettre de de Bugnicourt, du 21 mai. *Lettres des seigneurs*, XI, f° 512.

[5] *Ibid.* — [6] Lettres de Martin Van Rossem et de Van der Ee, des 10 et 11 juin. *Lettres des seigneurs*, XII, f°s 63 et 68.

nison de Thionville, que lui amena de Megen, courut toute la frontière. Il s'avança jusqu'aux portes de Metz, « prenant et détruisant tous les forts dont les François se servoient au dommage du Luxembourg[1]. » Cette attaque jeta une si grande inquiétude en France, que le seigneur de Bourdillon fut envoyé en toute hâte à Mézières, pour la ravitailler et la mettre en état de soutenir un siége[2]; mais, « à cause que les ennemis devinrent trop forts sur cette frontière, » l'entreprenant Van Rossem fut bientôt obligé de rentrer dans le Luxembourg[3]. Le 10 juin, une troupe d'arquebusiers de Megen s'empara du château de Cutange, « qui gênoit fort Thionville[4]. »

Cependant Henri II était arrivé à Compiègne; près de Saint-Quentin, il y avait 20 enseignes de Suisses, 6,000 Allemands, 14 enseignes de Bretons et de Gascons; d'autres corps se concentraient près d'Amiens et en Champagne; on cuisait force pains à Mézières et l'on y réunissait en grande quantité des bateaux et des mariniers pour passer la Meuse[5]. Enfin, il y eut dans tout le royaume « publication générale que tous fieffés, dans le 10e jour de ce mois de juin, se eussent à trouver au camp du roi, bien montés et armés pour le servir; plusieurs capitaines françois firent sonner le tambourin pour former nouvelles compagnies, et les vieilles enseignes de Gascons furent augmentées de cent cinquante hommes chacune[6]. »

On attribuait à Henri II l'intention d'attaquer les Pays-

[1] Lettre de Granvelle, du 19 juin, précitée.
[2] Rabutin.
[3] Lettre du 10 juin, précitée.
[4] Lettre de de Megen, du 11 juin. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 66.
[5] Rapports du 21 mai et du 4 juin. *Ibid.*, XI, f° 313; et XII, f° 15.
[6] Lettre du capitaine d'Aire, Jean de Moerbeke, du 5 juin. *Ibid.*, XII, f° 20.

Bas de deux côtés[1], et l'on apprit en effet qu'il se proposait d'envahir le pays de Liége, où il avait des intelligences[2]. Même avis ayant été donné à l'évêque, celui-ci convoqua sur-le-champ les états, pour obtenir les moyens de résister à l'invasion; mais il comptait si peu sur leur bonne volonté, qu'il pria Marie de Hongrie de lui envoyer « quelque bon personnage, chargé de les exhorter, au nom de l'empereur, à accueillir ses propositions, et de remédier par sa présence aux bruits que aulcuns coquins par la pratique françoise avoient eslevés[3]. » En effet on avait semé « un bruit espars entre ceux de la cité de Liége, que l'intention de l'empereur estoit de l'occuper et de la saisir, comme les François avoient fait de Metz. Ce bruit tiroit sa consistance de l'assemblée de gens de pied, faite autour de Maestricht : ces soudards se répandoient dans toute la principauté, et les habitans avoient contraint, par importunité et émotion, les bourgmestres à leur permettre de faire guet et garde. Quoique l'évêque eût fait appeler en son conseil lesdits bourgmestres, des commissaires de Liége et plusieurs bourgeois, pour se doloir de tels insolens et malheureux propos, ils ne discontinuoient pas. » Aussi George d'Autriche resta-t-il convaincu que « telle esmotion n'avoit esté sans humeur françoise et instigation de ceux qui leur adhéroient[4]. »

Cette agitation était fort dangereuse, car le projet d'attaque sur le pays de Liége était réel : l'ennemi voulait enlever

[1] Lettre de Granvelle, du 19 juin, précitée.

[2] « Le bruit couroit que le roy volloit tyrer vers Liége aval de la Moeuze, là où il pensoit avoir intelligence. » P. S. d'une lettre de Martin Van Rossem, du 12 juin. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 71 v°. — Lettre de de Praet, du 9 juin. *Ibid.*, f° 55.

[3] Lettre du 7 juin. *Ibid.*, f° 35.

[4] Lettre du 10 juin. *Ibid*, f° 59.

aux Pays-Bas les secours de l'Allemagne[1], où Charles-Quint venait d'ordonner de nombreuses levées de troupes[2]. Mais l'empereur et ses ministres ne prirent pas au sérieux les intentions prêtées à Henri II. Ils crurent à une simple diversion, destinée à masquer une invasion du Cambrésis, où furent envoyées toutes les forces disponibles. Pour les remplacer sur les autres frontières, Martin Van Rossem fut chargé de recruter quinze enseignes de Bas Allemands[3], et d'Arenberg leva un nouveau régiment de seize enseignes[4].

L'armée, dirigée vers le Cambrésis, comprenait un régiment et dix enseignes de lansquenets, commandés par le comte d'Eberstein et par Conrad Von Bumelberg, le régiment wallon de Trélon, divers corps d'Espagnols, des piétons des provinces frontières, quinze enseignes de Bas Allemands de d'Arenberg, 2,400 reîtres et toutes les bandes d'ordonnances, ordinaires et extraordinaires, devaient la rejoindre[5].

[1] Discours adressé aux états généraux, le 10 août 1554. (*Voir* plus loin.)

[2] Lettre de Charles-Quint, du 8 juin, précitée.

[3] Lettre de Granvelle, du 19 juin, précitée.

[4] 6 fournies par la Frise, et 10 par les pays d'Outre-Meuse. *Dépêches de guerre*, n° 368, f° xiiij.

[5] Lettre de Granvelle, du 19 juin, précitée. — Charles-Quint venait de créer de nouvelles bandes d'ordonnances de 50 hommes d'armes (lettres patentes du 8 juin. *Lettres des seigneurs*, XII), et, peu de temps après, il forma de toute sa cavalerie six régiments, dont il donna le commandement au prince d'Orange, à d'Hoogstraeten, de Boussu, de Lannoy, de Lalaing et de Bugnicourt. Lettres du 22 juin.

Ces six régiments étaient composés de la manière suivante : le 1er, des compagnies d'Orange, de Bréderode, de Schwartzenbourg, de Rosenberge, et Jean de Buren; le 2e, des compagnies d'Hoogstraeten, d'Egmont, d'Arenberg, et d'une autre compagnie du comte de Schwartzenbourg; le 3e, des compagnies de Boussu, de Beveren, de Praet, de Jean Van Weertzeleben et de Jean Bernier; le 4e, des compagnies de Berlaymont, de Carloo, de Carondelet, d'Aix, de Thomas Stuckenblocquer, et des arquebusiers de Mansfeld et de Berlaymont; le 5e, des bandes de Lalaing, d'Aerschot, de Renty, de Beveren et

Malheureusement la rareté des fourrages dans des campagnes désertées par leurs habitants, retarda la réunion de cette gendarmerie [1], et son absence contribua sans doute à entraver les premières opérations de l'armée impériale. Emmanuel-Philibert quitta Bruxelles le 19 juin et appela, à Cambrai, de Lalaing, de Bugnicourt, de Glajon, de Berlaymont, Jean-Baptiste Castaldo, Antoine Doria, le bailli d'Avesnes, d'autres gentilshommes des Pays-Bas, « pour aviser de se servir des forces qu'on avoit, comme on le pourroit [2]. » Ces seigneurs n'étaient pas encore arrivés, que Marie de Hongrie, voyant les Français se diriger vers Avesnes et menacer le pays de Liége, écrivit au duc de Savoie [3] d'arrêter le mouvement de ses troupes et de les diriger vers Maubeuge, où il serait plus à portée de surveiller l'ennemi et de secourir les points attaqués [4]. Or, pendant qu'on hésitait de la sorte, qu'on restait « en doute de ce que les François avoient délibéré exécuter, » ceux-ci achevèrent leurs préparatifs, et tout à coup le pays, exploré d'avance par leurs espions [5], fut assailli de trois côtés à la fois.

de Famars; le 6e, des bandes de Bugnicourt, de Rœulx *, de Berghes, de Noyelles, de Melun et de Moerbeke. *Dépêches de guerre*, n° 368, f° xx.

[1] Lettre de de Lalaing, du 18 juin. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 117.

[2] Lettre de Granvelle, du 19 juin, précitée.

[3] La mort de son père, Charles III, arrivée le 16 septembre 1553, lui avait donné le titre de duc.

[4] Lettre du 20 juin. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 131.

[5] « Pour avoir noury chacun vj jours, Collyn, Jaspart et Anthoine Derun, prisonniers espies franchois apréhendés à Thubize, et retirez à Hal, à cause que chacun s'enfuyoit dudit Thubize, dont l'un fut exécuté par le feu audit Thubize. » Compte de Jean de Bonnot (n° 15104), f° vij. — « Pour soy informer du prisonnier nommé Pierre Arnoult, comme espie franchois, depuis exécuté

* Par lettres du 20 août 1553, le commandement de la bande d'ordonnances du feu comte de Rœulx avait été donné à Jean de Longueval, seigneur de Vaulx. *Archives de l'Audience*, liasse 1111.

La France avait mis sur pied trois armées, qui se réunirent près de Saint-Quentin; dans la vallée de Laon, non loin de Crécy; en Champagne. La première, sous le prince de la Roche-sur-Yon, comptait 10,000 fantassins des vieilles enseignes et des légionnaires de Picardie, 300 hommes d'armes et 500 à 600 chevau-légers ou arquebusiers à cheval; la seconde, sous le connétable, qui avait pour lieutenants le duc de Vendôme et le maréchal de Saint-André : 25 enseignes de Suisses, 25 enseignes des vieilles bandes et de légionnaires, deux régiments de lansquenets, 1,400 hommes d'armes, 1,800 à 2,000 chevau-légers et arquebusiers à cheval, conduits par le duc d'Aumale récemment sorti de captivité, 2,000 chevaux de l'arrière-ban, quelques cornettes de cavalerie anglaise et écossaise; la troisième, sous le duc de Nevers : 16 vieilles enseignes d'infanterie française, quatre enseignes d'Anglais et d'Écossais, deux régiments de lansquenets, 300 hommes d'armes, 200 pistoliers allemands, 800 chevau-légers et arquebusiers à cheval conduits par le prince de Condé [1].

Le prince de la Roche-sur-Yon « donna dedans l'Artois avec un commencement fort cruel et furieux, bruslant, ruinant toute la contrée où il passoit; » mais son seul dessein étant d'attirer de ce côté une partie des forces ennemies, il n'exécuta aucune entreprise importante. Tout se borna au ravage des campagnes et à la défaite de deux cornettes de cavalerie, qui, en le harcelant de trop près, tombèrent dans une embuscade [2]. « Les gentilshommes de Flandres certifièrent

par l'espée. » Compte de Guillaume de Ghendt (n° 13905). — Ordre à tous les officiers, d'avoir bon regard aux étrangers et gens sans aveu qui passeront dans leurs offices, « soit prebtres, escolliers, Espaignols, relligieux ou femmes. » Compte de H. de Witthem, f° xxvij.

[1] RABUTIN, L. VI, 605. — *Ibid.*

depuis qu'il n'y avoit eu que neuf villettes de bruslées et 60 villages pour le plus[1] ! »

Le connétable, accompagné du maréchal de Saint-André, arriva à Crécy le 19 juin; le même jour, son infanterie, avec la plus grande partie de sa cavalerie, vint camper à Marle, où il établit le lendemain son quartier général. Il y fu rejoint par Vendôme, et se porta, le 21, vers Estrée-au-Pont[2], à la tête de 42 enseignes de fantassins allemands et français et de 2,000 chevau-légers[3]. Emmanuel-Philibert, trompé par ce mouvement, se hâta de renforcer les garnisons d'Avesnes et de Landrecy[4]; mais, pendant que le connétable opérait sur la gauche, le maréchal de Saint-André, prenant à droite, se dirigeait vers Maubert-Fontaine, avec les Suisses, 400 hommes d'armes, 700 chevau-légers, un régiment d'infanterie française et l'artillerie. Le 22, il arriva à Rocroy, « dernier village de l'obéissance du roi, dedans les bois qui s'estendent au long de ce quartier de frontière, fort épais et difficiles, tenant sept ou huit lieues de traverse, par où l'on n'eût cuidé que artillerie se pût bonnement conduire, ni troupes de gens de guerre aisément passer, mesmement que les ennemis les avoient fait hayer et traverser d'arbres abattus. Il mit incontinent gens à chercher le plus aisé, et bon nombre de pionniers, avec escorte de gens de guerre, toute la nuit, à y faire des esplanades et délivrer les chemins. Puis, sollicita ses troupes de partir avant le jour, et de faire diligence de gagner le delà des bois; de sorte que, dans les dix heures du lendemain

[1] Lettre de Granvelle, du 24 septembre. *Papiers d'état de Granvelle*, IV, 306.

[2] Lettre de Salignac Fénelon, précitée.

[3] Lettre du duc de Savoie, du 23 juin. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 173.

[4] Lettres du même, des 21 et 22 juin. *Ibid.*, f°s 148 et 163.

matin (23 juin) il les eut passés et se trouva devant Marienbourg[1]. »

Depuis le mois de mai, Charles-Quint avait eu avis d'une attaque sur cette place; mais, abusé par le bruit que les Français la réputaient imprenable et se proposaient seulement de l'inquiéter en construisant un fort sur une montagne voisine[2], il l'avait laissée « avec sa seule garnison ordinaire, encore fort petite[3]. » Malgré les représentations du capitaine de Marienbourg, Philibert de Martigny[4], elle était réduite à une enseigne d'infanterie, à laquelle se joignit un petit détachement sorti de Chimay[5]. Lorsque les capitaines impériaux, occupés à concentrer leurs forces dans le Hainaut et dans l'Artois[6], voulurent y envoyer des renforts[7], il était trop tard. Le seigneur de Trélon, Baudouin de Blois, « qui connaissoit le mieux les quartiers, promit d'y mettre deux enseignes ou de morir en la peine[8]; » mais il lui fallut chercher ces troupes à Avesnes et la rapidité du dénoûment empêcha l'entreprise. Un corps de 200 arquebusiers espagnols, commandé par Julien Romero, tenta plusieurs fois de percer les lignes ennemies; coupé dans sa retraite, il fut obligé de se retirer à Dinant et à Bouvignes[9].

[1] Lettre de Salignac Fénelon, précitée.

[2] Lettres de Granvelle et de Simon Renard, précitées. — [3] RABUTIN.

[4] *Lettres des seigneurs*, XI, f° 333, XII, f°s 145, 148, etc.

[5] Lettre de Charles-Quint, du 27 juin. *Papiers d'état de Granvelle*, IV, 262. — « Il ne se trouva dedans que ceulx de la garnison ordinaire et quelques-uns qui avoient fuy de Symai. » Lettre de Salignac Fénelon, précitée. — Lettre de P. de Martigny, du 22 juin. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 170.

[6] Lettre de Charles-Quint, précitée.

[7] Lettres de Marie de Hongrie et du duc de Savoie, des 23 et 24 juin. *Lettres des seigneurs*, XII, f°s 172 et 180.

[8] Lettre du duc de Savoie, précitée.

[9] Lettres de Charles-Quint et de Salignac Fénelon, précitées. — Lettres du

Philibert de Martigny « tint bonne mine à l'abordée des ennemis et fit grande diligence de les adommager à coups de canon. » Ces « canonnades toutes fois ne les purent retarder de commencer avec promptitude les approches et les tranchées, » qui furent ouvertes dans la soirée du 23, « à la fontaine delle Brouffe, près la bricqueterie. » Le 24, arrivèrent le connétable et Vendôme, qui avaient ruiné, sur leur passage, les châteaux de Trélon, de Glajon, de Chimay, évacués à leur approche [1]. Aussitôt le corps assiégeant, composé de 40 enseignes [2] et gardé par une armée d'observation dont les lignes s'étendaient au loin [3], travailla activement « à porter gabions; sur quoy ceulx de la ville jectèrent force feu dedans les fossez, de fachon qu'on y veoit très-cler, et tirèrent avec vivacité [4]. » Le 26, les Français découvrirent leurs batteries et, après un simulacre de résistance, à dix heures du matin, Philibert de Martigny, gagné par leur or, battit la chamade [5]. La garnison obtint « vies et baghes sauves, fors

capitaine de Binche, Louis de Sivry, du 24 juin; des maïeur et échevins de Namur, du 25; du duc de Savoie, du 26. *Lettres des seigneurs,* XII, f[os] 189, 195, 221. — Fisen, l. xvi, 348.

[1] Lettres de Salignac Fénelon et des maïeur et échevins de Namur, précitées.

[2] Lettre de de Lalaing, du 29 juin. *Lettres des seigneurs,* XII, f° 309.

[3] Lettre de Salignac Fénelon, précitée.

[4] Rapport d'ung prisonnier franchois, du xxvj[e] de juing. *Lettres des seigneurs,* XII, f° 223.

[5] « Sommes adverty par le capitaine Julian espaignol, que la ville de Mariembourg est rendue dès hier environ les dix heures du matin. » Lettre des maïeur et échevins de Namur, du 27 juin. *Ibid.*, f° 243. — Lettre de Charles-Quint, du 27 juin. *Papiers d'état de Granvelle,* IV, 262. Suivant cette lettre, au moment de l'attaque, « un soudart de la garnison, soit par hayne particulière ou sollicité des ennemis, tua le capitaine. » Mais le fait est controuvé, et Pontus Heuterus affirme avoir vu, à Paris, en 1560, l'infâme Martigny, traînant, dans la misère et le mépris des honnêtes gens, une honteuse existence, qu'abrégèrent le remords et la faim. — Fani D. Andreæ Regulus XIII Kal. julij cum unâ parte Mariæburgum, a Regina Maria, Cæsaris sorore, ante

les armes, munitions et artillerie; » le 28, elle évacua la ville [1].

La cour de France célébra, par de grandes fêtes, ce succès, dû à la trahison. Henri II, qui en reçut la nouvelle le 28, l'annonça à tous les ambassadeurs : « Ayant une telle entrée dans les Pays-Bas, ajouta-t-il, je compte partir demain ou après-demain, pour rejoindre mon armée et suivre le chemin de victoire que Dieu m'ouvre [2]. » Le 30, il arriva à Marienbourg, dont il changea le nom en celui de Henribourg : il ordonna d'en compléter les ouvrages extérieurs et de fortifier le village de Rocroy, pour relier sa conquête à Maubert-Fontaine [3]. La prise de cette place, l'évacuation des châteaux de

paucos annos conditum denominatumque, contendens, quod Præfectus Martignius, Rissatti Dominus, munitissimum oppidum Regi numerata pecunia vendidisset, VI Kal. julij, ne uno quidem exonerato tormento, deditione recipit. Vidi ego anno CIↃ. IↃ. LX infamem proditorem Martinum Parisijs oberrantem, exulem, egenum, omni proborum virorum familiaritate destitutum, ubi tandem miser, proprii judicij sententia juste multatus, fame ferme obiit. *Rer. austr.*, L. XIII, 329 (éd. de 1649). — Guicciardin rapporte également cette circonstance.

Marie de Hongrie ordonna d'arrêter « le lieutenant porteur d'enseigne et les autres officiers de la garnison, et de les lui envoyer sur-le-champ, sous bonne garde, à Bruxelles, où les amenèrent des hallebardiers et un sergent du bailli de Namur (Compte de H. de Witthem, f° XXX v°). — Au mois d'août 1555, le prince d'Orange arrêta le lieutenant de Philibert de Martigny, et la régente ordonna de le transférer à Namur, « en le faisant mectre avecq garde, en lieu où l'on se puist asseurer de sa personne » (Lettre du 7 août. *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, I, 73.)

On emprisonna aussi « ung maistre masson, ayant ouvret à la construction première de Marienbourg, à raison que publiquement, le camp du roy franchois estant devant icelle ville, ledit masson avoit déclaré en plein marché : « Que voulez-vous dire, je vous gaige que Marienbourg serat ès mains des Franchois devant demain le disner? » Compte de Jean Favelly, f° XX.

[1] RABUTIN.

[2] Lettre de S. Renard, du 4 juillet. *Papiers d'état de Granvelle*, IV, 271.

[3] RABUTIN.

Chimay, de Glajon, de Trélon, de Gonrieux, de Fagnolles, de Couvin, dont les petites garnisons étaient incapables de résistance[1], rendaient les Français maîtres de tout l'Entre-Sambre-et-Meuse; de gros détachements battirent la contrée du côté de la Sambre et leurs avant-coureurs rançonnèrent le bourg de Broigne, les riches abbayes de Saint-Gérard et de Floreffe[2]. Laissant trois enseignes d'infanterie française à Marienbourg, le 3 juillet, l'armée royale se remit en marche et se dirigea vers la Meuse, pour opérer sa jonction avec le duc de Nevers; le même jour, elle arriva à Givet, où l'avait précédée, la veille, son avant-garde[3].

L'entrée de Nevers dans les Ardennes avait coïncidé avec l'investissement de Marienbourg. Son armée comptait 18,000 à 20,000 piétons, quelque cavalerie, 18 canons[4]. On avait redouté une attaque sur le Luxembourg, où la résistance en ce moment eût été bien difficile : la métropole du duché était désolée par la peste, qui sévissait avec une telle violence que les ouvriers employés aux fortifications désertaient en foule[5]. Un incendie venait, en outre, de détruire (11 juin) la moitié de la ville, les moulins à poudre et à grains, ainsi que la plupart des munitions[6]. Thionville n'était pas moins éprouvée par l'épidémie et, sur les instantes réclamations du comte de

[1] Rabutin. — Lettre du capitaine de Neuf-Châtel (Neufchâteau), du 26 juin. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 237.

[2] Lettre des maïeur et échevins de Namur, du 28 juin. *Ibid.*, f° 253 *Voir* aussi la lettre du 27, précitée.

[3] Lettre de Salignac Fénelon, précitée. — Rabutin.

[4] Lettre du capitaine d'Orchimont, du 25 juin. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 191.

[5] « La peste commenche icy fort à régner, et à ceste occasion les ouvriers des ouvraiges ont commenché à eulx enffuyr par grandes troppes. » Lettre de Van Rossem, du 10 mai 1554. *Ibid.*, XI, f° 411.

[6] Lettre du même, du 12 juin. *Ibid.*, XII, f° 71.

Megen, il fallut en retirer la garnison [1]. Mais les Français ne voulaient plus renouveler leurs stériles expéditions dans cette province; c'étaient des coups plus décisifs qu'ils comptaient porter.

Le siége de Marienbourg et la direction prise par Nevers ayant donné l'éveil sur leurs projets, de Megen alla s'établir à Grand-Pré [2], et Marie de Hongrie ordonna à Van Rossem de le rejoindre avec toutes les forces disponibles. Celui-ci prit sur-le-champ ses mesures pour exécuter cet ordre; il remit le gouvernement du Luxembourg au bailli du Brabant wallon, Philippe d'Orley [3], en lui laissant un régiment de Hauts Allemands récemment levé par le frère du prince d'Orange, Jean de Nassau, et trop novice encore pour tenir la campagne [4]. Martin Van Rossem ne croyait pas à une attaque sérieuse de ce côté, et aux pressantes recommandations de veiller à ce que les troupes dirigées sur le comté de Namur ne fussent pas surprises [5], il répondit que tout se bornerait à une diversion. Il avait même résolu de la déjouer en se portant à la rencontre de l'ennemi [6], lorsque la marche de Nevers le détrompa; trop faible pour l'arrêter, il s'empressa alors de rejoindre de Megen [7], résolution qui livra les

[1] Lettres de de Megen, des 20 et 21 juin. *Lett. des seig.*, XII, f°s 140 et 154.

[2] « Nous avons résolu Rosimboz, Malendry et moy, de loger à l'abbaye de Grand-Prez. » Lettre de de Megen, du 30 juin. *Ibid.*, f° 341. — Compte de H. de Witthem, f° xxx v°. — Grand-Pré, abbaye de l'ordre de Cîteaux, située à trois lieues de Namur.

[3] Lettre de Van Rossem, du 29 juin. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 310. — Philippe d'Orley fut chargé de ce gouvernement intérimaire, par commission du 22 juin. *Archives de l'Audience*, liasse 1111.

[4] Lettre du 29 juin, précitée.

[5] Lettre du 23, citée dans une lettre de Van Rossem, du 25. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 199.

[6] Lettre du 26 juin. *Ibid.*, f° 196.

[7] Lettre du 29 juin, précitée.

Ardennes à une désastreuse invasion, mais sauva Liége et les Pays-Bas.

Nevers, arrivé au village de Vielmesnil[1], « qui lui estoit nom bien convenable, à raison que c'estoient plutôt vieilles ruines de manoir que maisons habitées[2], » envoya le seigneur de Jametz sommer le château d'Orchimont. Ce château, s'élevant sur un rocher aux bords d'un affluent de la Semoy (l'Orchimont), dont il avait le nom, était commandé par un gentilhomme liégeois, le seigneur de Barxhon, qui repoussa la sommation[3], et demanda des secours à Martin Van Rossem[4]; mais quand il vit la place investie (26 juin) par douze enseignes d'infanterie et cinq cornettes de cavalerie, jugeant que « semblables maisons n'estoient tenables contre le canon, il ne voulut pas y aventurer son corps et son bien : » sous prétexte d'aller chercher du renfort, il en sortit par un passage secret[5]. Son lieutenant, Louis Colas, ne se troubla point de cette désertion, et, bien que la garnison fût réduite à 54 hommes, « gens du pays[6], » il répondit à une nouvelle sommation « qu'il ne se rendroit jamais s'il ne voyoit le canon[7]. » Les Français alors, triomphant de difficultés jugées insurmontables, hissèrent quelques pièces d'artillerie devant la place (28 juin) et « la battirent tellement que aucuns des souldars furent tués. » La garnison, trop faible pour soutenir un assaut devenu imminent, prit le parti de l'évacuer, et dans

[1] Ce village s'appelle aujourd'hui Neufmanil; il est situé au nord de Mézières, sur un affluent de la Semoy.

[2] RABUTIN.

[3] Lettre de ce capitaine, du 26 juin. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 191.

[4] *Ibid.*, et lettre de Van Rossem, du 25 juin, précitée.

[5] Lettre de ce capitaine à Van Rossem, du 27 juin. *Lett. des seig.*, XII, f° 241.

[6] Lettres des 25 et 27 juin, précitées.

[7] RABUTIN.

sa retraite, laissa 17 à 18 hommes aux mains de l'ennemi. Celui-ci, après avoir « menacé de les pendre, disant que, sans l'empêchement qu'ils lui avoient donné, il seroit déjà devant Dinant, » massacra la plupart de ces prisonniers [1].

Dans l'entre-temps Nevers avait passé la Semoy entre Linchamp et Senendal [2]. Il s'arrêta dans la vallée voisine, d'où il envoya des détachements détruire les forts des environs, Louette, Graide, Gedinne, Porcheresse, Willerzies, Bièvre, évacués à son approche, et brûler les villages dont les habitants s'étaient réfugiés dans les forêts et les rochers [3]. Les Français, « poursuyvans la proye et butin, suivoient leurs traces et cachettes et souvent prenoient quelques-uns de ceux mesmes du pays qui, pour s'exempter de mort, leur servoient de guides. Ainsi estoit rempli leur camp d'un merveilleux nombre de misérables captifs, hommes, femmes et petits enfans esmouvans un chacun à grande pitié et commisération, et puis asseurer, dit Rabutin, y avoir vu donner le taurillon pour 20 sols, la vache pour 10 et les bestes à laine d'un an à deux pour cinq et six [4]. » Redoutant pour ses nombreuses prisonnières la brutalité de ses soldats, Nevers « les fit toutes ramasser et resserrer, avec commandement, à peine de la vie, de leur faire aucune force, ni violence, mais de les ramener

[1] Rabutin. — Lettre du capitaine de Neufchâteau, Alexandre de Manteville, du 28 juin; et lettre du capitaine d'Orchimont, du 29. *Lettres des seigneurs*, XII, f°s 271 et 306.

[2] Rabutin qui, comme tous les écrivains de l'époque, défigure les noms, dit Suranda, près l'ancien fort de Linchant; mais la marche des opérations de Nevers indique suffisamment qu'il s'agit de Senendal et de Linchamp, où il n'y eut jamais de fort, mais des forges. *Voir* la carte de Ferraris.

[3] Lettre du capitaine de Neufchâteau, précitée. — Lettre des maïeur, échevins, jurés et élus de Bouvignes, du 30 juin. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 346. — Rabutin.

[4] L. v., 606, 607.

toutes en un certain logis, où les fit seurement garder jusques tout le camp fût party de là [1]. »

La garnison de Fumay, forte de 30 hommes, « voyant que l'ennemi avoit passé par une deschente sur la rivière sy difficile, sy dangereuse à franchir, » abandonna la place pour se retirer à Bouvignes [2]. Le château de Haibe fut saccagé [3] et, le 29 juin, les Français parurent devant Beauraing [4]. La petite garnison de ce château avait été renforcée par l'arrivée des capitaines Grand Gérard et Lalosse, qui avaient évacué Gedinne et Willerzies [5]; aussi son capitaine, Jean Colichart, de Binche, reçut-il les assaillants « avec force arquebusades à croc et coups de mousquet. » Mais ceux-ci amenèrent devant la place, quatre canons; puis, ils prévinrent les assiégés qu'en cas de résistance, ils seraient passés au fil de l'épée ou pendus. La force de ce château, assis sur un rocher, consistait en sa situation, non en ses murailles incapables de résister à l'artillerie; il fallut donc se rendre à merci [6].

Nevers laissa à Beauraing une compagnie d'infanterie des vieilles enseignes et 50 arquebusiers à cheval; puis, ralliant ses détachements épars, il descendit la Houille et se dirigea sur Givet, pour opérer sa jonction avec le roi. Il y fut devancé par une petite division qui, franchissant la Meuse, vint sommer Agimont. Ce château, situé sur une éminence, à une lieue du fleuve, était le chef-lieu d'une importante seigneurie, appartenant à Louis de Stolberg Künigstein, neveu

[1] Rabutin.
[2] Lettre des magistrats de Bouvignes, précitée.
[3] Rabutin. — Galliot, III, 342.
[4] Lettre du capitaine de Mirwart, Jean Heyenbourg, du 29 juin. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 307.
[5] Lettre des maïeur et échevins de Bouvignes, précitée.
[6] Rabutin.

et héritier d'Eberhart de Künigstein, seigneur d'Agimont et de Rochefort [1]. Il avait pour commandant un brave capitaine, Évrard de la Marche, bâtard de Rochefort, qui, sommé à quatre reprises de livrer la place, se montra décidé à tenir jusqu'à la dernière extrémité [2]. Nevers, « qui avoit si sagement et avec si bonne police advisé aux vivres, qu'ils n'avoient failli à son armée ès plus grands et aspres déserts de toutes les Ardennes, lors se trouvant sans nul rasfraischissement desdits vivres pour ses soldats, se fascha grandement de cette résistance, qui pouvoit interrompre son entreprise. A peine arrivé à Givet, il fit passer l'eau à un nombre de cavalerie légère avec certaines compagnies de gens de pied, pour envelopper et enclorre ce chasteau. Le lundy ensuyvant, au moment où l'avant-garde de l'armée royale apparaissoit, les gens de pied firent semblant de se mettre en devoir de vouloir escheller et donner assaut, qui tourna à bon escient, car ils entrèrent en jeu si avant et furieusement que ceux de là dedans ne purent longuement soutenir leur effort. Les assiégés furent contraints quitter et abandonner les défenses et leur donner ouverture, dont estans entrés, de chaude chole, feirent passer au tranchant de leurs espées tous ceux qui voulurent faire résistance, qui n'estoient en grand nombre, ni gens d'autorité. Furent faits prisonniers les officiers avec le capitaine Évrard de la Marche et la plupart des pauvres soldats renvoyés [3]. »

[1] « Agimont, maison qui appartient au comte de Kenisten (sic) mon maître. » Lettre de Lardenois de Ville, capitaine de Herbeumont, du 29 juin. *Lettres des seigneurs,* XII, f° 305. — *Voir* sur les seigneurs d'Agimont, une notice de M. R. Châlon, insérée dans les Bulletins de l'Académie, XXIII, 193.

[2] Lettre « de ceux de Bouvignes, » du 29 juin. *Lettres des seigneurs,* XII, f° 308. — Lettre du capitaine de Herbeumont, précitée.

[3] Rabutin, l. vi, 609. — Nous donnons textuellement le récit de cet auteur

Lorsque l'armée royale arriva, elle trouva ainsi Nevers maître du cours de la Meuse depuis Mézières jusqu'à Givet, et sa jonction avec le duc lui donna une force considérable. Elle comptait 1,700 hommes d'armes, 2,700 chevau-légers, « et ung nombre de pistoliers allemands, » 7,500 Suisses, 8,000 lansquenets, 14,000 à 15,000 Français, quelques enseignes écossaises, 1,200 chevaux de l'arrière-ban, et la maison du roi « estimée à 1,000 chevaux. » Elle avait 30 à 40 canons, indépendamment d'autres pièces d'artillerie, coulevrines, bastardes, moyennes, avec bon nombre de pionniers. « Henri II resta plusieurs jours campé à Givet, et les employa à faire reconnoître le pays par où il vouloit prendre son chemin, afin de choisir le plus large et plein, pour mener l'artillerie et l'armée. On pourvut aussi aux vivres venant tant de Mézières, le long de la Meuse, que devers Maubert-Fontaine par charroi; des gens de cheval et des gens de pied furent jetés par les forts du long de la rivière et près des bois, tant pour escorte d'iceulx vivres, que pour tenir les chemins assurés [1]. » De son côté Nevers pilla et démantela Château-Thierry, évacué à son approche [2]. Enfin, le 7 juillet, les deux armées se mirent en marche, Nevers descendant la rive droite de la Meuse, et le roi se portant sans doute par la route de Hastières sur les riches plateaux qui dominent la rive gauche du fleuve [3].

parce qu'il est d'une précision propre à contredire deux rapports écrits sans doute sur des rumeurs exagérées, et assignant à la prise de ce château la date du 29. *Voir* les lettres du capitaine de Herbeumont et des magistrats de Bouvignes, du 29 juin, précitées.

[1] Lettre de Salignac Fénelon, précitée.

[2] Rabutin. — Cet ancien château, sur la rive droite de la Meuse, à 6 lieues de Namur, n'a plus été relevé. Galliot, III, 311.

[3] De Givet à Bouvignes, la rive gauche de la Meuse ne pouvait être suivie par une armée, et la lettre de B. de Salignac Fénelon dit positivement que ce fut

Le 8 au matin, ils parurent, l'un devant Bouvignes, l'autre devant Dinant.

Il n'y avait à Bouvignes que quelques Espagnols de Julien Romero et des détachements ayant évacué les châteaux de la Meuse; mais toute la population valide prit les armes, commandée par le maïeur et capitaine du château, Pierre de Harroy, et par son frère. « Soudain que l'armée du roy arriva près de la ville, fut assise et affûtée l'artillerie au plus haut d'un ravin, dedans lequel passe le grand chemin qui monte en la plaine au-dessus, et ladite ville furieusement canonnée jusque à trois heures après-midy. Alors estant la bresche faite à un portail et dedans une tour, fut donné quant et quant l'assault. » Les assaillants emportèrent la ville sans éprouver grande résistance, « estant seulement défendue par ses habitans auxquels il en print mal, car en fut fait d'une première furie grand carnage. Aucuns d'iceux, se pensans sauver, se jetèrent à la merci de l'eau; toutes fois pour cela ne se peurent exempter de mort, estant tués la plus grande part, à coups d'arquebuses; ceux qui traversèrent la rivière furent pris par les soldats de Nevers, et depuis pendus, pour avoir téméraireraent résisté contre la puissance du roy. » Henri II, « usant de son humanité accoutumée, » n'épargna que les femmes, les enfants, et ce ne fut point dans l'ardeur de l'attaque que ces atrocités furent commises : deux jours après la prise de la ville, on y pendit encore huit à dix bourgeois « pour avoir arresté l'armée du roy[1]. » Les Espagnols, « qui conduisoient tout l'ordre de la défense, s'étoient jetés dedans

par ces plateaux que Bouvignes fut attaquée : « Encores qu'on y tirast de hault en bas... » Le récit de Rabutin confirme aussi cette supposition.

[1] Lettre de Marie de Hongrie, du 31 août. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 525. — Rabutin. — Salignac Fénelon. — Fisen.

la tour de Crèvecœur, pendant qu'ils faisoient soutenir l'assaut à ceux du pays, leur ayant donné à entendre qu'ils alloient chercher des artifices à feu, pour repousser les François. A la fin, ils se rendirent et furent mis entre les mains du prévôt; mais d'autant qu'à Thérouanne l'ung d'entre eux avoit sauvé quelqu'un des François, la vie fut sauvée à tous[1]. »

Dinant, ville liégeoise, était « la clef de la Meuse et de telle importance, qu'elle prise par ennemi, lui étoient ouverts tous aultres chemins pour tirer où bon lui sembleroit, sans rencontrer lieux forts qui lui pussent causer grand empeschement[2]. » Dès le mois d'avril, Marie de Hongrie avait engagé George d'Autriche à mettre cette place en état de défense[3], et il y avait envoyé une enseigne de piétons liégeois sous le commandement du drossard de Stockem[4]. La reine se proposait d'y joindre quelque cavalerie; mais l'évêque s'était défié de ces avances et l'en avait dissuadée, en alléguant la disette des fourrages[5]. Les préparatifs de la France éveillèrent pourtant ses craintes, et, le 16 juin, les états de Liége avaient résolu la

[1] Lettre de Salignac Fénelon, précitée. — RABUTIN. — La tradition rapporte la mort héroïque de trois jeunes femmes qui, pour ne pas tomber aux mains de l'ennemi , se précipitèrent dans la Meuse du haut de la tour de Crèvecœur. L'église paroissiale de Bouvignes célèbre annuellement, avec un grand concours de peuple, l'anniversaire de cet événement *, qu'aucun monument historique ne consacre, que rendent même peu vraisemblable la situation de la tour de Crèvecœur et la reddition de cette tour par les Espagnols.

[2] Lettre de d'Hoogstraeten, du 10 avril. *Lett. des seign.*, IV, f° 225. — [3] *Ibid.*

[4] Lettre de l'évêque, du 23 juin. *Lettres des seigneurs,* XII, f° 175.

[5] Lettre du même, du 10 juin. *Ibid.*, f° 61.

* Cet anniversaire est inscrit au nombre de ceux qui sont à la charge de la fabrique; celle-ci reçoit de ce chef une rente de douze muids d'épeautre établie sur la ferme de Rostenne. Les registres de la paroisse ne renferment pas d'acte de fondation, mais une série d'actes de payement qui ont servi de titre jusqu'à la prescription trentenaire de 1834. A cette époque, le propriétaire de la ferme de Rostenne, M. Coster, a passé un titre nouvel déposé dans les archives de la fabrique. C'est simplement, sans doute, un *obit* pour trois dames dont on ignore le nom. — (Nous devons ces renseignements à l'obligeance de M. Lekeu, curé de Bouvignes.)

levée d'un corps de 1,200 hommes pour la défense des frontières[1]; mais le danger éclata avant l'exécution de cette mesure et il ne se trouva à Dinant « nulles gens que bien à point pour garder le chasteau; dans la ville il n'y avoit que povres gens. » Néanmoins tous, capitaines et soldats, « se montrèrent délibérés d'attendre telle fortune qu'il plairoit à Dieu leur envoyer[2]. » La ville avait pour gouverneur Henri de Berlaymont, dit de Floyon, seigneur de Modave, d'Odeur et de la Chapelle[3], et le château était commandé par Philippe de Hamal, seigneur de Moncheaux[4].

Après la prise de Beauraing, Nevers avait déjà fait sommer Dinant; pour violer la neutralité de cette ville, il prétextait que les Dinantais avaient donné des secours aux Impériaux et admis dans leurs murs don Julien Romero. La présence de ce capitaine, qui leur avait amené une centaine d'arquebusiers espagnols[5], accrut leur assurance, et ils répondirent au héraut français : « Si nous tenions les cœurs ou les foies du duc et du roi, nous en ferions une fricassée[6]. » — « Je vous asseure, écrivait de Hamal au capitaine du château de Namur, que si nous avions quelques quinze cents hommes comme pourroient estre les Espagnols qu'avons ici, je pense que

[1] Chapeauville, III, 373.

[2] Lettre de Jean de Hamal, du 8 juillet. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 351.

[3] Remacle Mouhy de Ronchamps trace de ce seigneur, qui devint souverain maïeur de Liége, un portrait si flatteur, qu'il est difficile de ne pas le croire exagéré : « Instruit pour son siècle, dit-il, il joignait à une physionomie heureuse une valeur sans égale. La noblesse et la gravité étaient peintes dans tous ses traits, et la vérité trouva toujours en lui un zélé défenseur. » — « Vir nobilis et generosus, » dit de son côté Chapeauville.

[4] Dans une lettre c'est *Jean* (*Lett. des seign.*, XII, f° 351) et dans une autre *Philippe* (*Ibid.*, f° 382).

[5] Lettre du duc de Savoie, du 28 juin. *Ibid.*, f° 268.

[6] Rabutin. — Fisen. — Villenfagne, *Histoire de Spa*, I, 276.

de quinze jours, les François n'eussent approché, pour la difficulté du pays[1]. »

Nevers établit son camp dans la vallée de la Lesse et prit son logement au château de Walsin. Lorsqu'il vint reconnaître la place, une balle tua à ses côtés le cheval du seigneur de Jametz, et une vive canonnade lui présagea une vigoureuse résistance. En effet, l'attaque des approches et l'ouverture des tranchées lui coûtèrent beaucoup de monde; mais l'arrivée de l'armée royale, les massacres de Bouvignes terrifièrent la population, et la ville, foudroyée par trente pièces d'artillerie, « quinze du côté du duc de Nevers, de delà la vallée, autant du côté du Roi de delà la Meuse, qui donnoient le long du creux et dedans le château, dont fut percée à jour la muraille de briques la plus haute, » ne tarda pas à capituler. Considérant que « d'autres fois ses habitans avoient été affectionnés à la couronne de France et que maintenant ils étoient bridés par le château; oubliant leurs folles et téméraires paroles, » Henri II leur accorda vies sauves. Il garantit aussi la sûreté de la ville; mais, au mépris de cet engagement, elle fut livrée au sac le plus épouvantable. Il y eut même un sanglant conflit entre les Français et les lansquenets, qui voulaient faire violence à des femmes réfugiées dans l'église de Notre-Dame, et la cité ne fut préservée d'une complète destruction que par l'intercession de quelques marchands français qui s'y étaient établis[2].

La reddition de la ville n'avait guère d'importance, car

[1] Lettre du 8 juillet, précitée.

[2] Suivant Rabutin, la reddition de la ville eut lieu après l'assaut donné au château; mais Salignac Fénelon la place antérieurement, et sa version, écrite peu de jours après l'événement (31 juillet), semble plus exacte. — FISEN. — LE PETIT. — DEWEZ.

restait le château, dont « l'assiette estoit fort malaisée. La nature, comme par art et industrie, avoit fait un profond et grand précipice à l'entour, pour garder qu'il ne pût être battu que de loin, réservé par une seule advenue du côté de la plaine, à l'endroit de la porte : par là avoit-on travaillé de le rendre plus fort, avec bon fossé, deux terre-pleins et autres défenses [1]. » La garnison, composée de Liégeois, d'Allemands et des Espagnols de Romero, était animée des meilleures dispositions. « Deux jours et deux nuits durant, continua le feu des assiégeans avec un merveilleux tonnerre, » et, renversant les deux principales tours, il ouvrit une large brèche. Aussitôt (le 10 vers trois heures de l'après-dînée) Coligny conduisit à l'assaut les compagnies françaises, « les corcelets en front par le milieu, les harquebusiers par les flancs. » Animés par la présence du roi, par l'exemple de leurs chefs, les assaillants se montrèrent d'abord pleins d'ardeur; mais cette ardeur se brisa contre l'énergie de la résistance. Les assiégés, « s'aidant de leurs artifices à feu, jetant des cercles allumés au pendant de la brèche, y semant des chausse trappes, ruant incessamment une grande quantité de pierres et gros quartiers, fournissant le rempart de piquiers, logeant en des flancs qui n'avoient pu leur être du tout ôtés, une grosse escopeterie, » les repoussèrent avec une grande perte. En vain, Coligny, « avec aucuns autres capitaines et aussi des gentilshommes de la cour, et par exprès un nombre d'enseignes fort vaillans hommes, s'essayèrent de montrer le chemin à leurs soldats, les y appelèrent, montant de pieds et

[1] Lettre de Salignac Fénelon, du 31 juillet, précitée. — Suivant Rabutin, ce château, qui avait été reconstruit sous Érard de la Marck, était couvert à l'est et à l'ouest par deux bastions; celui de l'est était peu considérable; l'autre, au contraire, était susceptible d'une longue résistance.

de mains, comme ils purent les premiers, où pour être seuls en bute, il y en eut de renversés au fond morts et d'autres fort dangereusement blessés; sans passer à plus grand combat, la retraite fut sonnée et ils s'en retournèrent avec le grand malcontentement du roi et des grands[1]. »

Cet échec rendait la position de l'armée royale fort critique, et, séparée du duc de Nevers, elle eût été exposée à de graves dangers si les Impériaux avaient eu dans le voisinage des forces suffisantes pour l'attaquer. « On leur pourra donner bien de l'ennui, disait un de leurs capitaines, en apprenant que les Français avaient formé deux camps, car, quelque nombre qu'ils soient, leur infanterie est grande canaille[2]. » Malheureusement les Allemands de la garnison ne valaient guère mieux, et leur lâcheté paralysa bientôt la défense. Durant l'assaut, le feu des assiégeants n'avait pas discontinué, et, le lendemain, il reprit avec une nouvelle vivacité, « nuisant grandement à ceux de dedans, qui estoient contraints de se découvrir quelquefois et de se tenir en lieu où les ruines que le canon faisoit et les esclats les endommageoient fort; de sorte qu'il y en eut beaucoup de morts, et bien peu qui ne fussent blessés[3]. » Alors la terreur s'empara des Allemands qui notifièrent à leurs chefs l'intention de ne pas combattre davantage, et les obligèrent à capituler[4].

La garnison obtint de sortir « avec l'épée, la dague et

[1] Lettre de Salignac Fénelon, précitée. — Cette défaillance des compagnies françaises est confirmée en tous points par Rabutin. Celui-ci ajoute même que « aucuns capitaines auparavant bien estimés, tombèrent en fort mauvaise estimation. » — *Voir* aussi Fisen, l. c., 348.

[2] Lettre de Carondelet, du 8 juillet. *Lettres des seigneurs,* XII, f° 350.

[3] Lettre de Salignac Fénelon, précitée.

[4] *Ibid.* — Rabutin. — Quare territi Germani diutiusque repugnare detrectantes, deditionem obtulerunt. Fisen.

quelques autres menues baghes [1]; » mais les vainqueurs ne respectèrent pas mieux cette capitulation que celle de la ville : Henri de Berlaymont et Julien Romero, retenus prisonniers, furent conduits en France, où le premier (dont les historiens français taisent la captivité) resta vingt-huit mois [2]. Quant au second, au dire de Brantôme, pendant qu'il négociait avec le connétable pour obtenir les honneurs de la guerre, celui-ci, irrité de son arrogance, « par une grande ruse de guerre (qui mérite un autre nom), fit avertir les soldats espagnols que Romero ne plaidoit point pour eux, mais pour lui seulement et une douzaine d'autres à son choix, laissant le surplus en crouppe à la merci de l'espée. Ce qu'entendant le reste des Espagnols, soudain s'accordèrent à la même capitulation que les Allemands et sortirent tous ensemble, dont Romero cuyda se désespérer. Il demeura prisonnier parmi nous, non-seulement, ajoute Rabutin, pour la response qu'il avoit faite, mais pour autre plus grande occasion. » Les Français lui « reprochoient de ne pas se contenter de servir l'empereur en ses guerres, mais de s'offrir à la solde de tous les ennemis du roi. Ils disoient cela pour ce qu'il avoit esté au service des Anglois contre eux et maintenant se trouvoit à tenir ce fort de l'évêque de Liége [3]. » De Hamal, plus heureux que ces deux capitaines, rejoignit l'armée impériale et reçut la charge de « lieutenant de coronel du régiment des gens de cheval du comte d'Hoogstraeten, » en récompense de sa belle conduite [4].

[1] Rabutin. — Brantôme, II, 26.

[2] Villenfagne, l. c., 276. — Sed et Barlamontius fide nihilo meliore in Franciam abductus est. Fisen, l. xvi, 349. — Henricus de Floyon, præter pactam legem, captivus in Gallias abductus. Chapeauville, III, 373.

[3] Lettre de Salignac Fénelon, précitée.

[4] Lettres de de Hamal, du 1er août; et de la reine, du 3. *Lettres des sei-*

Le butin dont les Français se gorgèrent à Dinant et à Bouvignes, ne leur profita guère. Les bateaux qui le transportaient à Mézières, avec plusieurs des capitaines blessés à l'assaut, furent enlevés, près de Givet, par des milices du pays, qui taillèrent en pièces l'escorte (15 juillet 1554)[1]. A cette nouvelle, d'autres bateaux, chargés des riches colonnes de marbre du jubé de l'église de Notre-Dame, rebroussèrent chemin, et il fallut renoncer à les emporter. Des fruits de sa conquête, l'ennemi ne conserva que les cloches de cette église envoyées à Mézières[2].

Les Français démantelèrent le château de Dinant et la tour de Bouvignes[3]; et durant cette halte, ils envoyèrent leur grosse artillerie à Marienbourg. En même temps, Nevers poussa en avant de gros détachements qui détruisirent les châteaux de Poilvache[4] et de Spontin[5]. Mais il fallut bientôt

gneurs, XII, f°s 382 et 394. — Au mois de mai 1555, il fut nommé chef des bandes d'ordonnances d'Hooghstraeten, de Praet, de Boussu, Carondelet, Jean Bernier, au traitement de 200 philippus de 25 patards par mois. *Archives de l'Audience*, liasse 1111.

[1] Rabutin.

[2] Dewez, l. c.

[3] Lettre de Philippe de Blois, du 16 juillet. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 359. — Lettre de Salignac Fénelon, précitée.

[4] Galliot, III, 304. — Ce château n'avait pas été entièrement relevé depuis que les Liégeois l'avaient saccagé en 1434.

[5] De Marne (II, 455) et Galliot (III, 300) disent que ce fut le château de Beaufort, forteresse autrefois considérable, à quatre lieues au-dessous de Namur, mais dont les fortifications, rasées par les habitants de Huy, sous Philippe le Bon, n'avaient pas été complétement rétablies. Il est impossible d'admettre que les Français se soient avancés jusque-là, Charles-Quint se trouvant à Bouges, Van Rossem et de Megen à Grand-Pré, sur la rive droite de la Meuse, et le duc de Savoie à Gembloux. Il est probable, pour ne pas dire certain, que les historiens namurois, trouvant un château appartenant au seigneur de Beaufort, ont appliqué au château de Beaufort l'événement arrivé au château de Spontin, situé sur la rive droite de la Meuse, à deux lieues de Dinant.

se remettre en marche, car « une plus longue demeure en ce lieu eût pu, en temps de si grandes chaleurs, engendrer infection et mauvais air[1]; » d'un autre côté, les communications avec la France devenaient fort difficiles. Déjà les valeureuses milices de l'Entre-Sambre-et-Meuse, tombant à l'improviste sur un corps d'Anglais et d'Écossais posté près de Givet, l'avaient mis en déroute, après lui avoir tué beaucoup de monde et pris 86 chevaux. Puis, renforcées par quelques troupes venues du Luxembourg, elles se jetèrent sur la Champagne et causèrent tant de ravages dans les environs de Mézières, que Henri II fut obligé d'y détacher une forte division[2]. Le 13 juillet, Nevers se joignit à l'armée royale et elle alla s'établir « une lieue plus avant dedans le pays, où tint logis cinq jours entiers[3], » harcelée par des « compaignons harquebusiers namurois tenans guetz aux bois, foretz et passages[4]. »

Suivant divers rapports adressés à Charles-Quint, Henri II se proposait de marcher par Maubeuge, Binche et Nivelles, sur Bruxelles, tandis qu'un corps d'armée descendrait vers Liége, où son apparition serait le signal d'un mouvement du parti français[5]. Ce plan de campagne, exécuté avec des forces considérables, avait beaucoup de chances de succès, car partout régnait la terreur[6]; à Liége elle était telle qu'une foule d'habitants transportèrent à Ruremonde leurs objets les plus précieux[7]. Les circonstances en effet paraissaient si critiques

[1] Lettre de Salignac Fénelon, précitée. — [2] RABUTIN. — FISEN.

[3] Lettre de Salignac Fénelon, précitée.

[4] Compte de H. de Witthem, f° xxxj v°.

[5] Lettre de S. Renard, du 4 juillet. *Papiers d'état de Granvelle,* IV, 271.

[6] Voir *Lettres des seigneurs,* XII.

[7] Ce fut une malencontreuse résolution, car, peu de temps après, cette ville fut en partie détruite par un incendie. FISEN, L. XVI, 349.

que Castaldo conseilla à Charles-Quint de se retirer à Anvers, jusqu'à l'arrivée des troupes attendues d'Allemagne[1]. Heureusement il repoussa cet avis, dont l'adoption eût livré la Belgique aux ravages de l'ennemi; ce fut par d'énergiques mesures qu'il la sauva de l'invasion.

Le 28 juin, Marie de Hongrie avait ordonné aux autorités de Louvain, de Malines, de Bois-le-Duc, de Grave, de Kuyck, de Vilvorde, des pays de Waes, d'Alost, de Termonde, d'enrôler tous les hommes en état de porter les armes, et de les organiser en enseignes[2]. Le lendemain, parurent des lettres prescrivant de battre partout le tambourin pour recruter des soldats[3], et l'on décréta l'appel sous les armes du sixième des habitants valides du Brabant[4]. Il fut prescrit, en même temps, « à tous marchands, vivandiers, taverniers, hôteliers, cabaretiers et autres, de mener à l'armée vivres et fourrages[5]. » tous les chevaux de trait furent mis en réquisition pour le transport des munitions et pour le service de l'artillerie[6]; dans toutes les provinces du midi on leva en grand nombre des pionniers[7]. Mais les enrôlements rencontrèrent beaucoup de difficultés et donnèrent de faibles résultats. Au premier indice de danger, toute la noblesse était, il est vrai, accourue à l'armée[8]; mais chez le peuple régnait le découragement, l'apathie ou la haine[9].

[1] De Marne, l. c. — Simonde de Sismondi, *Histoire des Français*.

[2] Lettres du 28 juin. *Lettres des seigneurs*, XII, f°s 281 et 283.

[3] *Lettres des seigneurs*, XII, f° 289.

[4] *Die nieuwe Chron. van Brabandt*.

[5] Ordre du 24 juin 1554. Manuscrit de la bibl. royale, n° 20411, f° 359.

[6] Compte de H. de Witthem, f^os xxviij v° et xxix.

[7] Ordre du 2 juillet. *Archives de l'Audience*, liasse 1111.

[8] *Voir* des lettres des 30 juin et 25 août. *Lett. des seign.*, XII, f°s 329 et 494.

[9] *Voir*, entre autres, des lettres du capitaine de Binche, des 24 et 30 juin. *Ibid.*, f°s 234 et 347.

Dès que se révélèrent les projets de l'ennemi, l'empereur, par une mesure exceptionnelle que justifiaient les circonstances, donna le commandement de Bruxelles au seigneur de Molembais [1]. Il fut enjoint aux habitants de prendre les armes; cet ordre s'appliquait à tous, et les suppôts du souverain conseil de Brabant ayant excipé de leurs franchises, la régente les en blâma avec sévérité [2]. Le 9 juillet, elle passa une revue générale des sections (*Wycken*), qui présentèrent un effectif de 5,260 hommes [3]. On arma les remparts, et le château de Genappe, servant d'avant-poste à la ville, fut mis en état de défense [4].

A Maestricht, qu'eût compromise la marche victorieuse des Français sur Liége, il fallait tout à la fois pourvoir à la défense et au maintien de l'autorité souveraine. On pressa les travaux des fortifications [5], et le comte d'Over-Embden prit le commandement de la place, avec mission spéciale de déjouer les trames des ennemis de l'empereur [6]. La précaution n'était pas inutile; car, si le comte « trouva les bourgeois et manans encore en très-bonne obéissance, et jugea qu'il n'y auroit

[1] « Nous vous tenons mémoratif de la cause qui a meu l'empereur, monseigneur et nous, de remettre au seigneur de Molembais la garde de la ville de Bruxelles, et combien en tel temps il est requis et raisonnable que ung chacun y face son debvoir sans s'excuser sur quelque exemption. » Lettre de Marie de Hongrie au chancelier de Brabant, du 18 juillet. *Lettres des seigneurs*, XII.

[2] *Ibid.*

[3] *Histoire de Bruxelles.*

[4] Le châtelain, Guillaume de Coffoy, reçut ordre (30 juin) de lever 25 piétons pour la garde de cette place. *Archives de l'Audience*, liasse 1111.

[5] Lettres de Marie de Hongrie, du 27 juin. *Lettres des seigneurs*, XII, f°s 249 et 251. — Le 9 février, Nicolas Oudart, conseiller ordinaire en Brabant, et Jean Pipenpoy y avaient été envoyés pour engager la commune, les chapitres de Saint-Servais, Notre-Dame et autres colléges, ainsi que les monastères, à participer aux dépenses des fortifications. *Archives de l'Audience*, liasse 1111.

[6] Lettre du 27 juin, précitée.

crainte ni apparence de révolte tant que l'ennemi n'approcheroit plus près, il estoit à présumer que, s'il advenoit que par ceulx de Liége fust fait quelque traitement avec les François, alors pour la diversité des jurisdictions estant en ladite ville, il pourroit y avoir danger[1]. » Aussi, dès que l'ennemi opéra sur les rives de la Meuse, ce capitaine fit occuper la place par cinq enseignes de Bas Allemands levés dans les environs[2].

Namur était un autre point non moins menacé. Cette ville avait pour toute garnison quelques piétons du pays, de nouvelle levée[3], et était dépourvue d'artillerie et de munitions[4]. Le 23 juin, Marie de Hongrie ordonna à Van Rossem d'y envoyer cinq enseignes d'infanterie[5], et à Henri de Witthem « de rassembler, faire esquipper, armer et embastonner tous les hommes propres à la guerre[6]. » De son côté, le conseil de Namur, en donnant le même ordre aux officiers, enjoignit aux nobles de se rendre sans retard au chef-lieu du comté, pour pourvoir à sa défense[7]. Puis, ensuite d'un mandement de la reine, « tous les manans et sujets dudit pays, furent contraints de venir dedans ladite ville de Namur, avecq leurs vivres et meubles; de chasser tout le bétail vers le bois de Soigne et autres lieux plus retirés

[1] Lettre du 30 juin. *Lettres des seigneurs,* XII, f° 331.

[2] Commissions des 4 et 14 juillet. *Archives de l'Audience,* liasse 1111, et *Dépêches de guerre,* n° 368, f° xxv.

[3] Compte de H. de Witthem, f° xxix v°.

[4] Lettres des maïeur et échevins de Namur, des 27 et 28 juin. *Lettres des seigneurs,* XII, f° 253. — « Aux sieurs de Limelette et de Presles (juin 1554), ayant, à ce députez par les nobles, esté vers Sa Majesté réginale, portant lettres de supplications, afin d'avoir assez de gendarmerie et de munitions de guerre pour la tuition et deffense de ladite ville de Namur. » Compte de H. de Witthem, f° xxx v°.

[5] Lettre de Van Rossem. *Lettres des seigneurs,* XII, f° 198.

[6] Compte de ce seigneur, f° xxix, et compte de J. Favelly, f° 19 v°.

[7] Lettre du 26 juin. *Lettres des seigneurs,* XII, f° 236.

dedans le pays; d'ôter les fers aux moulins de tous côtés; de faire hacher et couper le bois partout où l'on trouveroit convenir, afin d'ôter les facilités aux ennemis [1]. »

Après la prise de Marienbourg, la crainte de voir les Français marcher sur Namur fut telle, qu'on transporta à Bruxelles les archives du bailliage [2]. Marie de Hongrie et le duc de Savoie s'empressèrent d'y jeter des renforts [3], et des ordres réitérés y appelèrent les « nobles et gentilshommes des environs, pour pourvoir à sa défense, avecq les bourgeois d'icelle ville et les aultres gens de sa majesté [4]. » Le 2 juillet, la reine y envoya le seigneur de Bautersem, afin de tranquilliser la population et l'assura de l'arrivée de prompts secours [5]. Mais des promesses étaient insuffisantes et, à la nouvelle du siége de Dinant, tous les habitants de la banlieue furent obligés de venir travailler aux fortifications du château [6]. Enfin, Charles-Quint lui-même, après avoir trop hésité peut-être [7], se fit transporter à Namur, autant pour encourager les habitants que pour arrêter l'ennemi [8].

Au moment où les Français investissaient Marienbourg, Emmanuel-Philibert, trompé par leur mouvement vers Avesnes, avait choisi son quartier général à Mons [9]. Leur supposant

[1] Compte de H. de Witthem, f° xxx.

[2] *Ibid.*, f° xxxj. — Compte de P. de Senzeilles (n° 15556), f° iiij.

[3] Lettres de la reine et du duc, du 28 juin. *Lettres des seigneurs*, XII, f°s 266 et 268. Compte de H. de Witthem, f° xxix.

[4] Compte de H. de Witthem, f° xxx.

[5] *Ibid.*, f° xxx v°.

[6] Compte de P. de Senzeilles, f° iiij v°.

[7] Dans des lettres qui furent lues publiquement à Liége (mars 1555), il s'excusa près de l'évêque et des Liégeois d'être arrivé tardivement à leur secours, et d'avoir livré ainsi leur pays aux ravages des Français. Fisen, l. xvi, 349.

[8] *Voir* son discours d'abdication.

[9] Lettre du 26 juin. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 221.

ensuite l'intention de marcher sur Bruxelles, il avait résolu de prendre position à Écaussinnes; mais, « trouvant le lieu malpropre pour y camper, » il vint s'établir à Tubize (28 juin), plein d'incertitudes sur les projets de l'ennemi, manquant de confiance dans ses troupes, livrées à tous les déréglements, se défiant même des gens du pays, qui refusaient de lui servir de guides [1]. Lorsqu'il vit la principauté de Liége menacée, il voulut se poster à Sart-Moulin, « en quoy faisant il seroit plus prochain du quartier de Namur et de Liége, sans s'éloigner davantage de la ville de Bruxelles [2]. » Charles-Quint désapprouva cette résolution, et prenant le parti proposé, dès le 25 juin, par le conseil de Namur[3], il ordonna à son capitaine général de s'établir à Gembloux, tandis que lui-même prenait position à Bouges[4]. Couvert par la Sambre et par la Meuse, il se trouvait ainsi à même de concentrer ses forces, d'attendre ses renforts, de protéger le Brabant, de délivrer, à l'heure propice, les pays de Namur et de Liége de la présence de l'ennemi. En même temps, dans toutes les provinces on « faisoit processions générales, sermons, dévotes et humbles prières à Dieu, afin qu'il plût à sa divine bonté diriger et guider les affaires de la Majésté Impériale à bonne et heureuse fin [5]. »

Les positions prises par l'empereur et par le duc de Savoie, celle que Van Rossem et de Megen occupaient à Grand-Pré, ne permettaient plus à l'ennemi de tenter, sans combat, une diversion sur Liége, où l'on était bien préparé à le recevoir [6]. Aussi Henri II prit-il le parti de marcher sur Bruxelles, avec

[1] Lettres du duc de Savoie, des 28 et 29 juin. *Lettres des seigneurs*, XII, f[os] 262 et 327.

[2] Lettre du 29 juin, précitée.

[3] Lettre de Philippe de Brey. *Lettres des seigneurs*, XII, f[o] 202.

[4] RABUTIN. — FÉRY DE GUYON annoté par M. de Robaulx de Soumoy.

[5] Compte de H. de Witthem, f[o] xxxj. — [6] FISEN, L. XVI, 348.

toutes ses forces. Le 18 juillet, après avoir ordonné à ses troupes de se fournir de vivres pour cinq ou six jours, et chargé sur un nombreux charroi les denrées et les munitions venues de France, il se remit en marche. Il alla loger à trois lieues de son ancien campement (à Florennes ou à Stave) pendant que ses troupes « gâtoient et brûloient le pays de quatre lieues à la ronde, pour revanche de ce que les ennemis avoient commencé, cette année même, depuis qu'il étoit en campagne, à brûler ses sujets au pays de Boulonnois[1]. » Le lendemain, « continuant ainsi, » mettant toute la contrée à feu et à sang, incendiant le château de Stave, les villes liégeoises de Florennes et de Fosses, pour punir les habitants du pays de Liége, disait-il, d'avoir abandonné l'alliance de la France[2], il vint passer la Sambre à Châtelet[3], sans éprouver d'obstacle. A la nouvelle de la marche de l'ennemi sur Florennes, on s'était borné à prescrire au capitaine de l'enseigne des gens de guerre en garnison à Thuin, « de rompre les

[1] Lettre de Salignac Fénelon, du 31 juillet, précitée.

[2] Fisen. — *Lettres des seigneurs*, XII.

[3] Salignac Fénelon n'indique pas l'itinéraire suivi par l'armée royale, et Rabutin l'explique d'une manière peu claire. Le seul endroit, dont parle ce dernier, désigné dans le texte sous le nom de Storne (p. 614), et dans la table sous celui de Storin, est probablement Florines, aujourd'hui Florennes : de Fl on aura fait St, qui dans l'écriture du temps avait beaucoup de ressemblance; et l'abréviation du texte aura été prise pour le nom complet. Cette opinion, du reste, est corroborée par l'ordre donné au capitaine de la garnison de Thuin. On pourrait aussi y voir Stave, en patois Stove ou Stauve; mais cette dernière supposition paraît moins probable que la première. Quoi qu'il en soit, en quittant la vallée de la Meuse pour se jeter dans le pays d'Entre-Sambre-et-Meuse, et se porter ensuite sur la Sambre, les Français passèrent certainement par Florennes, qui faisait partie du pays de Liége, et par Stave, qui appartenait au comté de Namur. Il y a tout lieu de croire qu'ils franchirent la Sambre à Pont de Loup et à Châtelet, où il y avait des ponts sur cette rivière (*voir* la carte du Hainaut, publiée par Jean Blaeu, en 1649), fort guéable du reste alors en beaucoup d'endroits.

fers des moulins, de haulcher les bords des guets, de détruire les moulins de Chastelet et de Thuin pour oster la commodité des vivres au roi de France [1]. »

Le 20 juillet, l'armée royale entra dans le Hainaut, où de Lalaing venait d'accourir [2], mais en étant sans troupes pour l'arrêter. Elle put donc « mettre à perdition toute la contrée, brusler et destruire tous les bourgs, chasteaux et villages, sans qu'il y en eust un seul qui osast faire résistance, fuyant tout le populaire la rencontre de cette horrible furie [3]. » Henri II campa à Jumet, et, dans la nuit suivante, il envoya « le comte Rodolphe avec ses pistolliers, son régiment d'Allemans, la compagnie de M. le duc de Bouillon, et deux moyennes pièces de campagne, pour surprendre la petite ville de Nivelles, première place du Brabant. Toutes fois, la trouvant mieux munie de gens de guerre que ne pensoit, retourna sans faire autre chose que brûler les faulbourgs et villages de l'environ [4]. » Si cette attaque n'avait avorté, les Français, poursuivant leur projet, eussent directement marché sur Bruxelles, où les milices bourgeoises avaient déjà reçu l'ordre de se tenir prêtes au combat [5]; mais l'échec éprouvé devant Nivelles, changea cette situation et prépara en quelque sorte leurs revers.

[1] Ordre du 14 juillet. *Archives de l'Audience*, liasse 1111.

[2] Le 18 juillet, il remit, à cet effet, au marquis de Renty, le commandement des bandes d'ordonnances d'Aerschot, de Lalaing, de la Vere, de Beveren et de Famars. *Ibid.*

[3] Rabutin, L. IV, 614.

[4] *Ibid.* — Ils brûlèrent, entre autres, Saint-Géry, Gentinnes et la ferme de Géronvillers, Marbais et son château seigneurial dit du Châtelet, la ferme de Bongré à Baisy, Sart-Dames Avelines, Frasnes, etc. MM. Tarlier et Wauters, *La Belgique ancienne et moderne.* — M. Wauters, *L'Ancienne abbaye de Villers.*

[5] *Histoire de Bruxelles.*

L'armée royale, après avoir brûlé Seneffe [1], se dirigea vers Binche, « laissant toujours après elle, pour ses brisées, feux, flammes, fumées, toute calamité [2]; » mais elle était déjà suivie de près par le duc de Savoie, « dressant sur la queue toutes les alarmes qu'il pouvoit, pour l'ennuyer et l'affoiblir [3]. » Ainsi, 40 hommes de la bande de Lalaing tombèrent sur la compagnie de chevau-légers de Nemours et lui tuèrent beaucoup de monde [4]. Le 21, le roi vint camper près du château de Mariemont, où ses coureurs avaient déjà mis le feu, de même qu'à « ung aultre excellent chasteau appelé Trazegnies [5]. » Henri II accourut à Mariemont, criant à ses gentilshommes : « Or sus! mes chevaliers, donnons dedans! » et se jeta dans le parc, frappant les arbres de son épée, alimentant l'incendie [6]. Puis, sur les ruines de cette splendide demeure, il fit mettre cette inscription : « Souviens-toi de Folembray, reine insensée [7]. »

Le même jour, les Français parurent devant Binche. Cette petite ville « n'estoit guère munie » et avait pour toute garnison deux enseignes commandées par Philippe de Blois. Ce brave capitaine n'en repoussa pas moins fièrement la sommation du roi, et une vive canonnade accueillit l'ennemi [8]. Mais, dès le lendemain, « furent mis en batterie, auprès d'un moulin à vent, du costé de la maladrerie, pour battre à droite de l'entrée devers Bruxelles [9], » 37 pièces de campagne et

[1] Rapport du 21 juillet. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 365.
[2] Rabutin. — Sleidanus, 434 v°.
[3] Rabutin.
[4] Lettre de de Lalaing, du 21 juillet. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 366.
[5] Rabutin. — Lettre de Salignac Fénelon, précitée.
[6] Lettre de Granvelle, du 23 juillet. M. Juste, *Marie de Hongrie*.
[7] Brantôme.
[8] Lettre de de Lalaing, précitée. — [9] Lettre de Salignac Fénelon, précitée.

12 gros canons [1]; cette puissante artillerie, qui avait partout assuré le succès des Français, renversa une partie des remparts, et la garnison, incapable de soutenir l'assaut, dut se rendre à merci [2]. « Après que la populace et les soldats eussent esté mis hors sans armes, et que les capitaines avec les plus riches de la ville se fussent rachetés par argent, ladite ville fut pillée et bruslée avec le magnifique palais de la reyne Marie, en lequel furent démolis et ruinés plusieurs ouvrages de grand artifice, entre autres, l'artificielle Cérès, longue de vingt-huit pieds, posée en un jardin, et le mont Parnasse, d'escaille de perles, avec la petite fontaine en Hélicon, sur laquelle estoient assises les neuf déesses musicales, faites de marbre blanc; aussy le vaisseau à eau fait de pierre de porphyre, lequel à peine fut parachevé en un an, et la petite table aux banquets jointe de plusieurs milliers de pièces rapportées, en laquelle estoit pourtraite au vif la ville de Binche, avec des couleurs naturelles, par des artisans allemands; comme aussi les herbes et fleurs argentines jetées à la fonte, faites artificiellement, lesquelles se remuoient par le vent. En outre, les plantes estranges et rares valant plusieurs milliers, et plusieurs colonnes de marbre, par lesquelles choses ceste ville fut célèbre, et nommément du temps de triumphe par un ciel contrefait, duquel il tonna, escléra et plut; fontaines saillantes hors des roches artificielles où sembloient croistre des branches de corail [3]. »

C'est ainsi que Henri II se vengeait de la perte « de son chasteau de Folembray et de ses places de Picardie mises à

[1] Rapport d'un prisonnier fait par les compagnons de Beaumont. *Lettres des seigneurs*, VI, f° 21. (Ce rapport y est intercalé par erreur.)

[2] Rabutin. — Féry de Guyon. — Salignac Fénelon.

[3] Vinchant, V, 255.

feu et à ruine[1]; » c'est ainsi qu'il lavait l'affront que cette ville avait naguère infligé à ses armes[2]. En rendant compte à Marie de Hongrie de ces actes de vandalisme, réprouvés par les capitaines français eux-mêmes[3] : « Je ne sais, écrivait Granvelle, si cet acte illustrera fort ses histoires[4]. » — « Je vous remercie, lui répondit la reine, de m'avoir avertie des magnanimes actes du roi de France et de ses principaux. Quant à moi, je me tiens toute glorieuse de ce qu'il lui a plu montrer tant de colère et énormité en mon endroit, que par ce il est venu à se oublier à faire offices si basses et non dignes de sa qualité : car de tant plus connoîtra le monde que suis très-humble et bonne servante de Sa Majesté : que m'est la plus grande gloire que sçaurois avoir. Car, quant au dommage, ne l'estime trois prunes : autant m'en eust pu advenir par feu, de meschief ou autrement, et ne suis femme qui mette le cœur à telles choses pour en avoir grand regret à les perdre, comme choses transitoires et muables, de quoi l'on doit user quand on l'a, et s'en passer quand on ne l'a pas. Voilà, sur ma foy, tout le regret que j'en ay. » — « Votre Majesté le prend prudemment, constamment et vertueusement, répliqua l'évêque d'Arras, tenant les choses soumises à la fortune au point que l'on les doit tenir. Et certes je tiens que le roi sera peu estimé par toutes gens de bon jugement...

[1] RABUTIN.

[2] « Madame, il me semble à correction que seroit bien fait ouvrer à toute presse à Renty, car que le roy de France a réservé se venger de la honte qu'il receut à se retirer de Binche quand son père estoit à Landrechies, il me semble que attentera encore le semblable audit Renty. » Lettre de de Lalaing, du 13 octobre. *Lettres des seigneurs*, XIII, f° 291.

[3] « Et n'en puis escrire, s'écrie Rabutin, qu'avec grand regret et compassion, voyant ainsi tuer et exterminer tant de beaux édifices. »

[4] Lettre du 23 juillet, précitée.

ce qu'il a voulu faire pour prétendre et prendre vengeance, est chose si basse qu'elle ne devoit tomber au cœur de personne portant titre de roi [1]. »

Pendant que Henri II présidait à la destruction de Binche, une de ses divisions alla détruire le château du Rœulx [2]. Mais ces dévastations touchaient à leur terme. Le duc de Savoie avait été rejoint par Charles-Quint, qui lui amena 2,000 pistoliers allemands, le régiment de Jean de Nassau et la division de Van Rossem; il avait retiré les troupes jetées dans Namur, où ne restèrent que trois enseignes de lansquenets [3]. Ainsi renforcé, il serrait de près l'ennemi. Or, au moment où les Impériaux devenaient menaçants, l'armée royale était en proie à la disette, et, placée entre six fortes villes (Mons, Avesnes, Landrecy, le Quesnoy, Valenciennes, Cambrai) dont les garnisons, en cas d'échec, pouvaient lui barrer le passage, elle voyait sa position fort compromise. Le connétable ne se méprit point sur ses dangers, et se décida à la retraite. Pour l'assurer, il appela à lui le prince de la Roche-sur-Yon. Ce général venait d'échouer dans une nouvelle tentative sur l'Artois, après avoir été harcelé sans cesse « par un nombre de Flamens le costoyant et suivant pour tousjours interrompre son dessein [4]. »

Dans sa retraite, l'armée royale incendia encore (23 juillet) Maubeuge et Bavai, abandonné par ses habitants [5]. Pendant qu'elle se livrait à ce dernier exploit, la garnison du Quesnoy

[1] M. Juste, l. c.

[2] Rabutin. — Vinchant dit la ville.

[3] Compte de P. de Senzeilles (n° 15229), f° v.

[4] Rabutin, l. vi, 613, 615.

[5] G. Paradin, *Continuation de l'histoire de notre temps*. — Boivyn du Villars, *Mémoires*, l. v. — Rabutin. — De Boussu, *Histoire de Mons*, 189.

lui enleva ses avant-postes[1] et, au passage du Bermerain (qui a donné son nom au village de Bermerain-Sainte-Marie), elle faillit perdre son arrière-garde. Le 25 juillet, vers les 9 heures du matin, Charles-Quint fut averti, par le trompette du marquis de Renty, que l'armée royale, partant de Villers-Pol, prenait, « en fort grande hâte et désordre, » la direction du Cambrésis, et que ses bagages étaient restés en deçà de ce ruisseau grossi par les pluies. Il lança sur-le-champ 3,000 chevaux à sa poursuite, « pour voir si Dieu vouldroit accorder la fortune si propice qu'on pût donner une bonne main à l'ennemi. »

Les Impériaux, conduits par le duc de Savoie, le prince d'Orange, le seigneur de Boussu, le comte de Rœulx (Jean de Croy), Jean-Baptiste Castaldo, Antoine Doria, arrivèrent vers midi à la justice du Quesnoy, à une demi-lieue de l'arrière-garde ennemie, occupée à franchir le Bermerain, sous la protection d'un corps de 3,000 cavaliers, déployé sur une colline, dont ce ruisseau baignait le pied. Louis d'Avila, à la tête de chevau-légers et d'arquebusiers, fut chargé de reconnaître la position, et de s'assurer surtout de la quantité de forces que pouvait masquer cette colline. « Lesdits chevaulx-légiers et harcquebusiers firent assez bon debvoir, s'attachant à l'escarmouche, pour retenir l'ennemi audit passage. Elle dura plus de deux heures avec tant d'incertitude et de diversité de rapports, que M. de Savoie ne se sut légèrement résoudre s'il devoit s'attacher au combat, car il voyoit une partie de l'arrière-garde en bataille, et l'autre qui avoit franchi le ruisseau prête à revenir sur ses pas fil à fil pour le secours de ceux de deçà. Les ungs disoient que leur escadron estoit renforcé de

[1] Rabutin.

gros nombre de gens de cheval; d'autres que leur infanterie estoit à côté d'eux; d'autres encore que l'on avoit découvert, au pendant de ladite montagne, grand nombre de lances. Cependant les gendarmes françois soutenoient l'escarmouche et faisoient retirer leurs gens sans que les Impériaux pussent s'en apercevoir. » Aussi l'hésitation du duc était-elle blâmée par la plupart des capitaines, qui « estoient d'opinion que les ennemis se retiroient et qu'il falloit les charger verdement. » A deux reprises, Louis d'Avila le pressa de lui envoyer des renforts et de hâter la marche de la gendarmerie; quand il s'y décida enfin, il était trop tard : « les ennemis avoient fait tel debvoir que jà estoient passez le ruisseau et à grande diligence, se joignoient avec ceux qui les avoient attendus. Par où voyant l'occasion manquée et comme il n'estoit conseillable de passer ledit ruisseau, ledit seigneur duc commanda la retraite [1]. » Il avait commis une énorme faute. « Si nous nous fussions incontinent notre arrivée attachés à eux, écrivit de Berlaymont à Marie de Hongrie, quelque devoir qu'ils eussent su faire, avant de passer ledit ruisseau, il fust demeuré pour le moings mille ou douze cents chevaux, et, possible, tout ce qui estoit par delà l'eau, par cest étonnement, eust été mis en fuite [2]. »

L'armée royale souffrant de la difficulté des vivres, trouvant les chemins effondrés par des pluies torrentielles [3], harcelée par les chevau-légers impériaux, qui lui enlevèrent

[1] Lettre de C. de Berlaymont, du 26 juillet 1554. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 371. — Féry de Guyon. — Brantôme. — Salignac Fénelon, qui raconte cet incident avec une certaine jactance, laisse percer néanmoins l'inquiétude que l'attaque des Impériaux répandit dans l'armée royale. *Voir* sa lettre du 31 juillet, précitée.

[2] Lettre de C. de Berlaymont, précitée.

[3] Lettre de Salignac Fénelon, précitée.

beaucoup de chariots, de bagages et de prisonniers[1], arriva, le 27, à Crèvecœur. Elle y fut rejointe par le prince de la Roche-sur-Yon, qui, renforcé de détachements tirés du Câtelet, de Saint-Quentin et d'autres places [2], lui amena « grand secours de soldats avec grande quantité de vivres, dont elle avoit aussi fort nécessité[3]. » Mais, au premier avis de la direction prise par l'ennemi, Charles-Quint avait envoyé de Lalaing à Cambrai[4], où il importait de se prémunir tout à la fois contre une attaque et contre un soulèvement[5], et quand les Français parurent devant cette ville, le comte était préparé à les bien recevoir. Durant huit jours qu'ils restèrent en vue de la place, les hostilités se bornèrent à des escarmouches avec la garnison et les avant-postes de l'empereur qui, de Douchy, était venu prendre position à Bouchain[6].

Sur ces entrefaites, arrivèrent les 5,000 Espagnols renvoyés

[1] « Sa Majesté s'est le jour d'hier venue camper au Quesnoy, et les ennemis s'estoient retirez en grande haste, ayans les nôtres prins sur eulx bon nombre de chariotz et muletz avec coffres et bagages. » Lettre de Marie de Hongrie, du 28 juillet. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 377. — RABUTIN.

[2] Lettre de Salignac Fénelon, du 17 août. l. c.

[3] *Ibid.* — RABUTIN.

[4] « Je suis venu en ceste ville par le commandement de Sa Majesté, pour la garde d'icelle. » Lettre de de Lalaing, du 27 juillet. *Lettres des seigneurs*, XII. f° 375. — Le 13 août suivant, il y fut remplacé provisoirement par Antoine, seigneur de Helfaut. *Archives de l'Audience*, liasse 1111.

[5] « Madame, je ne veulx celer à Votre Majesté que je trouve en ceste ville les humeurs aulcunement changées, et que le cœur leur est diminué. Qui perd le sien, il perd le sens, car voicy la deuxième année que sont ruynez et bruslez. Ils me mectent en avant ce qu'ilz souffrent et ont souffertz, les impotz qu'ilz ont courans pour eulx ayder, et que ne peuvent estre payez de ce qu'ils ont prestez pour estre quictes de l'oppression en quoy ilz estoient... Et pour tout dire, Madame, donnent à cognoistre qu'il leur fauldra habandonner la ville. » Lettre de de Lalaing, du 8 août. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 414.

[6] Lettre de Granvelle à Simon Renard, datée du « camp à Bouchain, » et du 4 août. *Papiers d'état de Granvelle*, IV, 284.

d'Angleterre[1], et leur jonction avec l'armée impériale allait bientôt permettre à celle-ci de prendre à son tour l'offensive. Mais Henri II n'attendit pas ce moment. Craignant, dit-on, une descente des Anglais dans le Boulonnais[2], ou projetant un coup de main sur Calais, où il avait des intelligences[3], il décampa brusquement, dans la matinée du 3 août[4]. Il se dirigea d'abord vers le Câtelet; puis, prenant à droite, il passa sous Bapaume, dont la garnison escarmoucha avec sa cavalerie, traversa le comté de Saint-Pol, et vint camper, le 9 août, à Fruges, à une lieue de Renty[5]. Pour clore sa campagne, il voulait délivrer le Boulonnais du voisinage de cette place, et comptant l'emporter avant l'arrivée de Charles-Quint, à son artillerie, déjà formidable, il ajouta douze pièces de siége, tirées de Montreuil[6].

Le château de Renty, situé dans un marais entouré de montagnes, avait pour principale défense un large fossé alimenté par l'Aa, qui coule à ses pieds[7]. Les Impériaux le jugeaient peu susceptible de résistance[8], et il était même question de le démanteler[9]; mais il s'y trouvait un valeureux commandant, qui devait prouver une fois de plus que la valeur supplée aux fortes murailles, qu'il n'est si mauvaise

[1] Le Petit. — Le 3 août, Fernande de La Barre, souverain bailli de Flandre, fut chargé « d'en passer les monstres et de leur assurer des vivres. » *Archives de l'Audience,* liasse 1111.

[2] Rabutin.

[3] Lettre de Granvelle, du 9 août 1554. *Papiers d'état de Granvelle,* IV, 289.

[4] Post-scriptum d'une lettre de Charles-Quint, du 3 août. *Papiers d'état de Granvelle,* IV, 284. — Salignac Fénelon dit le 2.

[5] Salignac Fénelon, lettre du 17 août. — Rabutin.

[6] Lettre de de Berlaymont, du 9 août. *Lettres des seigneurs,* XII, f° 420.

[7] Lettre de Salignac Fénelon, précitée.

[8] Lettre de Granvelle, du 9 août précitée.

[9] Lettre du même, du 12 août *Papiers d'état de Granvelle,* IV, 290.

place qu'un homme de cœur ne sache défendre ; Jacques, seigneur de Bryas, capitaine habile et entreprenant, avait souvent déjoué les attaques de l'ennemi ; plus souvent encore il l'avait assailli avec succès. Il avait pour lieutenant un officier de grand mérite, Jacques, seigneur de la Cressonnière, et la garnison, composée d'Artésiens et de Flamands, venait d'être renforcée par une compagnie d'arquebusiers espagnols sous le capitaine Juan Gaytan [1].

Le duc de Vendôme, devançant l'armée royale à la tête d'une forte division, investit la place, dans la matinée du 9 [2], et, le même jour, le connétable vint la reconnaître. A leurs sommations, Jacques de Bryas répondit qu'il ne se rendrait jamais [3], et cette réponse fut appuyée d'une vigoureuse sortie. « Fut si chaude ladite escarmouche, que l'on y vint jusques aux mains et aux espées, et que, pour non avoir loysir de recharger les acquebuttes, on se servoit des affus. Mais enfin, les nôtres, grâces à Dieu, demeurèrent supérieurs, et y demeura des ennemys françois, mortz sur la place, cent et cinquante, et nul des nostres : seulement cinq ou six blessez [4]. » A ce combat, le duc de Guise reçut une balle dans la manche de son pourpoint [5]. Le roi, qui arriva le lendemain, fit tout de suite battre aux défenses, et le connétable, prévoyant une

[1] Lettre de d'Arenberg, du 11 août. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 446.

[2] SALIGNAC FÉNELON, lettre précitée.

[3] RABUTIN.

[4] Lettre de Granvelle, du 10 août. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 431. — « Dict que son homme partit hier soir du camp des François, et que environ les trois heures devant, le roy alla recognoistre le chasteau de Renty avec les principaulx seigneurs dudit camp et force harquebouziers, et que ceulx du dedans saillirent à l'escarmouche, laquelle dura longuement. » Aultre rapport du mesme jour (10 août), d'ung espie ayant par cydevant servy au comte de Rœulx. *Ibid.*, f° 442.

[5] Lettre de Salignac Fénelon, précitée.

vigoureuse résistance, demanda de nouveaux renforts de grosse artillerie aux villes de la Somme [1].

Cependant Charles-Quint, que venait de rejoindre son ancien lieutenant, don Fernand de Gonzague, se trouvait à Lillers, et déjà les coureurs des deux armées avaient été aux prises [2]. Le 9, « Carondelet eut une rencontre avec la chevalerie angloise des ennemis et aulcunes lances françoises, où il leur fit du dommaige assez; mais, comme il avoit été surpris et n'avoit eu loisir de s'armer, lui et la pluspart des siens y allèrent désarmés, desquels il y en eut plusieurs grièvement blessés [3]. » Le 10, l'armée impériale vint camper près de Thérouanne, et le lendemain, réunie à Marcq [4], elle fut passée en revue par l'empereur; il trouva « l'infanterie fort à son contentement, et la cavalerie bien belle et bonne, mais affoiblie. » Elle se dirigea, le même jour, vers Renty, et rencontra « deux soudars, l'un Espagnol, l'autre Arthésien, ayant, la nuit précédente, esté jetés hors dudit Renty dépêchés celui-ci par le seigneur de Bryas, celui-là par le capitaine Juan Gaytan, pour faire rapport à l'empereur de ce qui s'estoit passé avec les ennemis. » Ils lui annoncèrent que la garnison « estoit bien animée » et que, la veille, « par tout le jour, les François avoient battu aux défenses avec sept ou neuf pièces d'artillerie, mais y avoient fait peu d'effet. Les assiégés n'avoient encore perdu que six hommes. » Ils donnèrent aussi des indications sur la position de l'armée royale, dont les divers corps étaient disséminés et la cavalerie « fort foullée et lassée. » Charles-Quint les chargea de porter aux

[1] Lettre de Salignac Fénélon, précitée. — Rabutin.
[2] Lettre de Granvelle, du 9 août. *Papiers d'état de Granvelle*, IV, 289.
[3] Lettre du même, du 10 août. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 431.
[4] Lettre de Salignac Fénelon, précitée.

défenseurs de Renty l'assurance qu'il accourait à leur secours, et tout fit présager que, « si le roy continuoit en ses bravesses accoustumées, on ne resteroit pas sans avoir bientôt fait ou failli [1]. »

Les Français étaient protégés par un bois, dit le bois Guillaume, qui s'étendait sur le revers d'une colline descendant en pente douce vers Renty, et par une vallée large d'un quart de lieue, profonde et marécageuse. A l'approche de l'empereur, ils se couvrirent de retranchements « devers la venue de l'ennemi, entre deux taillis qui tenoient masqué le reste de ce logis, et où le roi fit placer la nuit des pièces d'artillerie [2]. » Henri II et le connétable se trouvaient « au delà dudit Renty, tirant vers Fasque, et Nevers, en deçà, tirant vers la forêt de Faulquemberghe [3]. » Ils avaient environ 30,000 piétons et 9,000 cavaliers; « mais les chevau-légers estoient fort deshalez, » et il y avait beaucoup de soldats malades [4]. Huit des gros canons demandés à Montreuil leur étaient arrivés, et ils comptaient, en battant la place avec vigueur, la réduire en quatre ou cinq jours [5], quand l'arrivée de l'armée impériale dissipa ces illusions, que ne partageaient point tous leurs capitaines [6]. On résolut alors de tenter un effort suprême, et

[1] Lettre de d'Arenberg, du 11 août. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 446.

[2] Lettre de de Lalaing, du 13 août, *Ibid*, 456. — RABUTIN. — SALIGNAC FÉNELON.

[3] Rapport du xe d'aoûst 1554. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 442.

[4] *Ibid.* — Autre rapport du même jour. *Ibid.*, f° 443.

[5] Rapports précités.

[6] « Un espion « ouït deviser à deux gentilshommes des plus privés des seigneurs de Vendôme et d'Enghien, comme ilz faisoient leur compte de battre le 10 aux défenses de la place avec 10 ou 12 pièces d'artillerie, et le lendemain à brèche avec 22, et de hâter le plus possible par crainte de l'arrivée de l'empereur. Même l'un d'eux dit que ledit château ne tiendroit point quatre jours. — Sur quoy l'autre répondit : « Nous ne l'avons point encore, car le roy a eu

le 12, à six heures du soir, l'assaut fut donné; « mais les assiégés le reboutèrent vertement [1], » et il fallut prévoir dès lors que le sort de Renty se déciderait sur un champ de bataille.

Le même jour, Charles-Quint s'établit entre Fauquemberghe et un « lieu appelé les Plaines de Marque, lesquelles s'estendoient devers leur advenue jusques au village d'où il venoit, et alloient peu à peu faire une haulseure, dans le costé où étoient les François. De ces plaines sort ung costeau qui respond par un bout à la vue de Renty, entre deux vallons, l'ung devant et l'autre à leur costé droict, fort rudes à monter et descendre [2]. » Il cherchait « à gagner la rivière de Renty [3], » tandis que le duc de Savoie essaya, « avec le régiment de Megen et mille arquebusiers espagnols, de s'emparer du bois qu'estoit sur le haut. » Cette entreprise échoua, « parce

maintenant nouvelles que l'empereur a fait pour ce jourd'huy 6 ou 7 lieues, et est arrivé à l'abbaye de Ham; s'il chemine encore une telle journée, il sera prêt pour nous combattre. » — Lors l'autre répliqua : « Pensez-vous que l'empereur veuille hasarder toutes ses forces pour Renty. » — A quoy l'autre dit : « Si l'empereur vient camper à une lieue ou à une demi-lieue d'ici, comment voulez-vous que nous donnions assaut? Ne faut-il point que nos gens soient empêchés à deux côtés, et ne faut-il point que nous soyons campés à deux côtés de la rivière. Il ne faut point désestimer son ennemy. J'en vois icy de bien braves, mais si l'empereur approche si près, vous en verrez de bien honteux. » — Sur quoy l'autre respondit que l'empereur ne sauroit là venir en bataille. — « Alors, dit son compagnon, que s'il gagnoit le pays du côté d'Escoupelle tyrant vers Vymeu, qu'il auroit bien moyen de l'approcher, et même qu'il auroit la montagne pour luy, et que le roy ne le pourroit assaillir, sinon pardevant, à cause de la forêt de Faulquemberghe. » Aultre rapport du même jour (10 août), d'ung espie ayant par cy-devant servy au comte de Rœulx. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 442.

[1] « Les ennemis donnèrent hier à six heures du soir l'assault, dont furent verdement reboutez. » Lettre de de Lalaing, du 13 août, précitée.

[2] Salignac Fénelon. — Rabutin.

[3] Lettre de Granvelle à Marie de Hongrie, du 12 août. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 452.

qu'aucuns Espagnols vouloient mieux sçavoir l'adresse que le bastard de Lombize qui les guidoit [1]. » Les deux armées n'étant plus séparées que par la vallée de l'Aa, il était devenu impossible qu'elles se « séparassent sans se veoir de plus près [2]. » Charles-Quint ne s'attendait pourtant pas à livrer immédiatement bataille [3], et cette circonstance lui fit perdre l'occasion d'une éclatante victoire.

Averti que depuis quatre jours le château de Renty « estoit autant impétueusement battu et canonné que fut jamais place [4], » ou cédant à l'ardeur de ses soldats, « furieux d'estre si près de l'ennemi sans le combattre et l'essayer [5], » l'empereur ordonna de renouveler la tentative sur le bois Guillaume, dont la possession était décisive pour le salut des assiégés. Le 13, vers midi, le duc de Savoie et Fernand de Gonzague attaquèrent cette position avec les arquebusiers espagnols, quelques cornettes de gendarmes et de chevau-légers conduites par de Bugnicourt, Philippe de Ligne, le comte de Hornes et d'autres gentilshommes des Pays-Bas [6]. Ils avaient « trois ou quatre pièces de campagne portées sur quatre roues, qu'on pouvoit promptement tourner à toute main et qui depuis ont esté appelés pistollets de l'empereur. » Le régiment de Van Rossem, les lansquenets de Jean de Nassau, 1,800 à 2,000 reîtres sous Wolfram de Schwartzenbourg, dit le Belliqueux, devaient cerner l'ennemi, en longeant un coteau situé près du

[1] Lettre de de Lalaing, du 13 août, précitée.

[2] *Ibid.* — Lettre de Granvelle, du 12 août. *Papiers d'état,* IV, 290. — Salignac Fénelon. — Rabutin. — [3] Lettre de Granvelle, du 12 août, précitée.

[4] Rabutin. — « Ils continuent aujourd'hui jusques à ceste heure bien fort leur batterie. » Lettre de de Lalaing, du 13 août, précitée. — Lettre de Granvelle, du 12 août, précitée. — Le Petit dit que les Français y tirèrent environ 8,000 coups de canon. — [5] Le Petit, l. viii, 224.

[6] Lettre de Granvelle, du 9 septembre. *Papiers d'état,* IV, 300.

bois Guillaume et descendant vers Fauquemberghe. Les Français avaient également apprécié l'importance de cette position, et le duc de Guise s'y était posté avec 300 arquebusiers, « un nombre de corselets » et plusieurs corps de cavalerie. « Deux files d'arquebusiers espagnols assaillirent le bois par deux côtés, et une tierce du milieu donna par le devant, favorisés des autres troupes qui venoient en front de bataille. » Le combat fut acharné et « il y demeura beaucoup, de chacun costé, de morts, blessés, prisonniers. » Enfin, les Français, quoique « soustenus toujours avec quelques compagnies de cavalerie, » furent chassés de traverse en traverse, et rejetés sur l'aile gauche de l'armée royale.

Dans l'entre-temps, le connétable s'était formé en bataille. Il avait disposé son armée sur trois lignes : la première, composée de Français ; la deuxième, d'Allemands ; la troisième, de Suisses. La cavalerie couvrait ses flancs, principalement le flanc gauche, « parce que de ce côté y avoit une courbe ou vallée, qui depuis le quartier des Suisses devers Fauquemberghe jusques devers le bois, s'élargissoit et faisoit un costeau assez facile. » Là se trouvait le duc d'Aumale avec toute la cavalerie légère et quelques compagnies d'arquebusiers à pied. Les Impériaux, poursuivant le duc de Guise, donnèrent sur l'aile gauche, qui fut assaillie en même temps par la division chargée de tourner le bois Guillaume. Alors « commença un rude et furieux combat et furent à la fin les François repoussés. » D'Aumale, accouru pour les soutenir, fut enfoncé par les reîtres de Schwartzenbourg, qui tua de sa main trois gentilshommes français. Aussitôt Don Fernand de Gonzague fit demander à l'empereur d'avancer avec toute l'armée, « car l'avant-garde des ennemis estoit desjà fort esbranlée et mise en désarroy. »

L'occasion était belle et les récits de Salignac Fénelon et de Rabutin, témoins du combat, attestent que, si le conseil de Gonzague eût été suivi, le désastre de Pavie se serait reproduit pour le fils de François Ier. Malheureusement de douloureuses infirmités, de cruels chagrins avaient affaibli sans doute l'énergie du vainqueur de Muhlberg : il jugea la journée trop avancée pour engager une affaire générale et se borna à envoyer à ses lieutenants d'insuffisants renforts. Le connétable accourut au contraire avec des forces considérables au secours de son aile gauche, et les assaillants, affaiblis et fatigués par un long combat, furent arrêtés, repoussés, chassés des positions qu'ils avaient conquises. La cavalerie se retira en désordre et l'infanterie, qui lutta longtemps pour conserver le bois Guillaume, essuya des pertes énormes. Les Français pourtant ne poussèrent pas plus loin leur succès ; ils furent contenus par l'artillerie que l'empereur amena lui-même afin de soutenir la retraite de ses troupes[1].

« Ce malheur, écrivit de Lalaing à Marie de Hongrie, survint par mauvaise conduite et pour ne s'être pas contenté d'avoir gagné le bois et la montagne. Il semble assez que si les Espagnols fussent aussi bons démons au bois comme ils le gaignèrent que pour le garder, nous ne l'eussions point perdu. Le duc de Savoye me dit que c'étoit advenu par ceux qui n'aiment ni le service, ni l'honneur de l'empereur. Les autres disent que don Fernand de Gonzague avoit bien demandé d'approcher et se monstrer, mais point d'aller si avant; aussi qu'il doit avoir dit qu'il commandoit bien pour le service de Sa Majesté, mais que non ayant argent, il n'estoit obéi. Madame, c'est à Dieu louer que les Franchois se sont

[1] Rabutin. — Salignac Fénelon. — Le Petit. — Lettre de de Lalaing, du 17 août, *Lettres des seigneurs*, XII, f° 460.

ainsi retirés, car si plusieurs eussent poulsé oultre leur opinion, nous fussions descampés et reculés en arrière devant la retraite du roy de France. En effet, Madame, je supplie de ne vous en pas fâcher si je dis encore un mot, c'est que si Vos Majestés avoient aussi grande confidence de nous aultres comme des estrangiers, je crois qu'il en fust plus d'une fois mieulx succédé, et que ne ferions moins qu'ont fait nos prédécesseurs. Si on nous impute quelques imperfections, c'est notre malheur que n'avons esté plus guidés de l'œil de notre prince, et que plusieurs n'ont esté traictés selon leurs mérites ou desmérites[1]. »

Ce combat, que les Français ont transformé depuis en éclatante victoire et dont ils emportèrent pour trophées les pistolets de l'empereur, ne fut considéré alors, par les deux armées, que comme un engagement précurseur d'une prochaine bataille. Henri II et le connétable eux-mêmes ne se dissimulèrent ni le danger qu'ils avaient couru, ni l'importance de leur succès; pendant que Charles-Quint prenait ses dispositions pour une action décisive, ils se tinrent enfermés dans leur camp durant toute la journée du 14, et, dès la nuit suivante, ils battirent en retraite, après avoir brûlé les villages qu'ils occupaient[2]. Avant de se retirer, dit-on, Henri II offrit la bataille à l'empereur qui lui répondit : « C'est inutile; je l'ai gagnée puisque je suis entré dans Renty. » De telles assertions ne soutiennent pas un examen critique : la retraite rapide de l'armée française[3], qui dès le lendemain se trouva sous la protection des

[1] Lettre du 17 août, précitée.

[2] Lettre de B. de Salignac Fénelon, précitée.

[3] *Ibid.* — Il est curieux de voir comment cet officier explique la levée du siége de Renty, pour lequel on avait fait venir des parcs de grosse artillerie, et dont la France désirait si vivement la destruction : « Devant laquelle place nostre

canons de Montreuil, et la marche offensive des Impériaux font justice de ce fait apocryphe [1].

Pendant que les deux armées se trouvaient en présence, le bas Cambrésis avait été envahi inopinément par cinq enseignes d'infanterie et 400 chevaux; mais de Lalaing « fit aussitôt tirer trois coups de canon, pour advertir tant le plat pays que les villes de frontière; sur quoi l'ennemi ne vint pas

armée n'avoit commodité d'attendre ung seul jour davantage, à faulte de fourrage pour les chevaux, pour lesquels ne s'en pouvoit plus recouvrer en tout le pays, qui avoit esté les deux années précédentes bruslé et gasté; aussi l'entreprinse n'avoit esté que pour y attirer l'empereur, sans faire estat (quand bien la place eust esté prinse) de nous en prévaloir pour la garder, mais pour la ruiner : à cause de quoy y avions moins d'affection, le roy délibéra se retirer.» O raisins verts ! — A ce que rapporte Vera, Louis d'Avila faisant peindre à fresque dans son palais les plus glorieux événements de la vie de Charles-Quint, l'artiste avait représenté les Français chassés de leurs positions devant Renty et mis en pleine déroute. L'empereur l'ayant appris, n'accepta pas la flatterie : « Faites, don Louis, dit-il à d'Avila, que le peintre modère cette action, et la représente comme une honorable retraite, et non comme une fuite; car véritablement, ce n'en fut pas une. » M. MIGNET, *Charles-Quint, son abdication, son séjour et sa mort au monastère de Yuste*, 282.

[1] « Pour vous advertir de la continuation de bonnes nouvelles, qu'il a pleu à Dieu donner ce jour même, Sa Majesté s'est approchée avec son armée le 12e de ce mois un quart de lieue près de Renty, là où le roi de France tenoit le siége, et sentant ledit roi que Sa Majesté au 13e et 14e ensuivant, continuoit de approcher son armée pour le combattre, la nuit ensuivant ledit 14e, troussa secrètement son bagaige et retira son artillerie en grande haste, abandonnant le siége dudit chasteau, s'est saulvé en extrême diligence, usant du bénéfice de la nuit et d'une grande bruyme qui s'estoit eslevée le matin du 15, avècq grande desréputation de avoir esté contrainct laisser son emprinse et n'oser attendre, et dont il a si souvent ceste année se vanté de le chercher; et mesme estant audit siége, a perdu bon nombre de ses meilleurs gens d'infanterie tant par ceulx dudit chasteau que de ceulx de l'armée de Sa Majesté, lesquels n'ont cessé nuit ni jour de resveiller son armée, jusques à ce qu'il a prins ce parti de abandonner son camp et ladite place de Renty, qui sont bien nouvelles qui méritent que l'on rende grâces à Dieu, comme vous exhorterez à ceulx du pays de Luxembourg de faire. » Lettre de Marie de Hongrie à Philippe d'Orley, du 17 août. Reg. *Coll. de doc. hist.*, IX, f° 205.

plus avant[1]. » Il était fort heureux que cette entreprise se bornât à une simple tentative de pillage, car un succès des Français aurait eu de graves conséquences dans cette malheureuse contrée, où les brigandages des troupes laissées sans solde entretenaient de l'agitation. « Madame, disait le comte de Lalaing à Marie de Hongrie, il m'est force escripre encoires cestes à Votre Majesté, point pour l'importuner, afin que les gens de guerre ayent argent, ou dire davantaige que je n'ay faict par ma précédente, que ceulx de ceste ville perdent cœur à estre traictez comme ils ont esté, et que à ceste heure, s'il leur est resté quelque chose, continuent estre mangez. Mais comme les gens de guerre s'espandent plus avant tant par les censes des abbés et bourgeois du pays de Haynnau, cela donnera tant plus de reculement à l'accord des nouvelles aydes et impossibilité aux povres paysans de les payer. Car il fault, Madame, que je die ouvertement qu'il n'est en ma puissance de contenir lesdits gens de guerre mourans de faim, d'aller par cent et deux cens au coup chercher à manger. J'ay tiré toutes mes flesches de ce que leur sçavoie prester, et ceulx de ceste ville sont si avant menez que ne leur sçavent faire avoir crédit[2]. »

Après la retraite du roi, Charles-Quint entra à Renty et, « pour considération des bons services que les souldars et

[1] Lettre de de Lalaing, du 11 août. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 444.

[2] Lettre du 10 août. *Ibid.*, f° 427. — Ce n'était point cette contrée seule qui était désolée par les brigandages des troupes : « Comme les députez des quatre membres du pays et comté de Flandres ayent présentement requis à la royne régente, afin qu'il lui plust ordonner au souverain bailli de en toute diligence ratteindre, saisir et appréhender les mauvais garnemens cassés du service de guerre et aultres courans vagabonds par le pays, mengeans le povre peuple, aguettant les chemins et destroussant les marchands et passagers... » Mandement du 26 avril 1554, donnant au souverain bailli de Flandre 6 gardes à cheval et 6 à pied. *Archives de l'Audience*, liasse 1111.

aultres gens de guerre y tenans garnison avoient fait, » il leur accorda une gratification de trois mois de solde[1]. Souffrant cruellement de la goutte, il se rendit ensuite à Arras, où il apprit que Henri II avait quitté son armée; ne jugeant plus dès lors sa présence nécessaire à la tête de ses troupes, il résolut de partir pour Bruxelles; mais il n'y rentra que le 9 octobre, ayant été retenu tout ce temps à Arras et à Béthune par la violence de ses douleurs[2]. Cette armée, qu'il laissait pleine d'enthousiasme et d'ardeur, il ne devait plus la revoir : sa main, qui déposait l'épée, ne devait plus s'armer désormais que de la discipline. Déjà dominé par l'idée qui allait frapper l'Europe d'étonnement, il se retira dans une petite maison construite à l'extrémité du parc de son palais[3].

Pendant que les armées belligérantes se trouvaient en présence, la reine avait convoqué les états généraux, car la guerre avait épuisé le trésor; l'armée était créancière de plusieurs mois de solde; tous les services étaient entravés, et l'on avait tari la source des emprunts. Charles-Quint s'était proposé de présider à la séance d'ouverture; mais les événe-

[1] Commission du 7 novembre, délivrée au seigneur de Burscheydt, chargé de leur distribuer cette gratification. Elle porte que si quelques-uns de ces soldats « sont trépassés, lesdits trois mois de gages seront payés à leurs veuves ou héritiers. » *Archives de l'Audience*, liasse 1111. — *Dépêches de guerre*, n° 368, f° xxxvij v°. — Mais ce payement éprouva des retards, « par la difficulté de recouvrer argent, » dit une lettre de Granvelle, du 10 mai 1555, rapportant les plaintes « de ceux de Renty qui n'estoient satisfaits, ny de leur paye, ny de la grâce que Sa Majesté leur avoit faite pour le debvoir qu'ils rendirent à la garde de ladite place. » Reg. *Coll. de doc. hist.*, X, f° 7 v°. — Quant à Jacques de Bryas, en récompense de sa belle conduite, il fut nommé gouverneur héréditaire de Marienbourg, quand cette place fut rendue aux Pays-Bas. Fisen. l. xvi, 349.

[2] Lettre de Granvelle, du 18 septembre. *Papiers d'état*, IV, 303, 306, 307. — Lettre de Carondelet, du 28 août. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 506.

[3] *Histoire de Bruxelles.*

ments militaires l'en empêchant, et Marie de Hongrie étant retenue à Valenciennes, il se fit remplacer par le président du conseil d'état [1]. L'assemblée générale eut lieu le 10 août. « Messieurs, dit Jean de Saint-Mauris, l'empereur, notre prince naturel et souverain seigneur, vous tient souvenant de la communication que vous avez reçue, en votre dernière réunion, au sujet de l'état des affaires et du nombre de troupes à garder sous les drapeaux jusqu'à ce que les projets de l'ennemi se fussent dessinés. Il s'est réservé de vous communiquer les mesures que pouvoient nécessiter de nouveaux événemens. En effet, s'il étoit indispensable alors de conserver une partie de l'armée, il étoit certain que, si le pays étoit attaqué par des forces considérables, sa défense exigeroit de nouvelles levées de soldats. Sa Majesté vouloit, en attendant, alléger vos charges, car elle ressent vivement celles que vous avez supportées.

» Or, depuis ce jour, se sont découvertes de grandes machinations du roi de France. En Allemagne, il s'est allié derechef à Albert de Brandebourg, qui auroit assailli la Frise et la Gueldre, si Sa Majesté n'y avoit jeté à temps quelques corps de cavalerie et un régiment de piétons, levé par le comte d'Arenberg. Puis, avec l'aide de Dieu, des négociations ont déjoué la trahison du marquis, qui menaçoit de devenir contagieuse chez d'autres princes, gagnés par l'or de la France, et d'engendrer d'extrêmes périls. Alors ce traître, ne trouvant aucun lieu assuré pour concentrer ses forces, vit dissiper ses ressources et dut renoncer à ses desseins. A la vérité, ce résultat n'a été obtenu qu'au prix d'énormes dépenses, mais Sa Majesté n'a considéré que leur utilité, et appréciant

[1] Lettre de Marie de Hongrie, du 3 août. *Lettres des seigneurs*, XII, fº 391.

les avantages que le pays en a retirés, vous partagerez sans doute cet avis. Que n'en eût-il point coûté davantage s'il avoit fallu résister à deux invasions simultanées ; si, indépendamment de l'armée opposée au roi de France, il avoit fallu en lever une autre pour protéger les frontières du côté de l'Allemagne. Le simple examen de ces frontières, de la Frise au Luxembourg, vous fera comprendre le déploiement de forces que leur défense eût exigé.

» A la nouvelle que le roi de France réunissoit avec hâte le plus de troupes possible, l'empereur a été obligé d'augmenter son armée; mais il n'a pu le faire à temps, vu la nécessité où il s'est trouvé d'abord de restreindre les dépenses de l'état; puis sont venues les difficultés de se procurer de l'argent, difficultés provenant du retard de certains états dans le vote des aides pétitionnées, des empêchemens apportés au recouvrement de quelques contributions, de l'épuisement des moyens employés naguère pour obtenir des deniers, et il a fallu engager ou vendre les meilleures parties du domaine. Il en est résulté que le roi de France, prêt à agir alors que nos armemens étoient à peine commencés, s'est porté sur la Meuse avec l'intention de s'emparer du pays de Liége, et de couper ainsi nos communications avec l'Allemagne. Heureusement ce projet, dont la réussite eût été fatale, fut renversé par l'empereur. Malgré son âge et ses infirmités, Sa Majesté se mit à la tête de son armée, où n'étoient pas encore arrivés les renforts attendus d'Allemagne. Avec de foibles forces, elle se porta près de Namur, inquiéta les opérations de l'ennemi, lui ôta la facilité de franchir la Meuse, et déconcerta de la sorte son plan de campagne. De ce moment les entreprises du roi se bornèrent à la prise du château de Dinant, au pays de Liége, succès chèrement acheté et n'ayant procuré qu'un monceau de ruines.

N'osant plus longer les rives du fleuve, il renonça à ses desseins, et tout à coup, par une fausse manœuvre qui lui fit prêter l'intention de livrer bataille à l'empereur, il passa la Sambre, pénétra dans le Hainaut et menaça les frontières du Brabant.

» Cependant l'empereur ayant enfin assemblé une partie de son armée, se mit tout aussitôt à la poursuite de l'ennemi, et chercha à lui couper la retraite; mais le roi ne lui en donna ni le temps ni l'occasion. Sans s'arrêter nulle part, sans montrer visage, sans même tenter aucune démonstration de combattre, il borna ses opérations militaires à des incendies et battit en retraite, serré de si près qu'il lui fut impossible d'étendre ses odieux ravages.

» Sa Majesté, que les maux causés à ses sujets ont douloureusement affectée, a aujourd'hui des forces suffisantes pour prévenir tout retour offensif de l'ennemi, envers qui elles useront, à l'occasion, de terribles représailles. Il importe de conserver ces forces réunies, non-seulement pour préserver le pays de nouvelles invasions, mais pour terminer la campagne par quelque bon exploit. Or, tout dépend, Messieurs, des moyens qui seront mis à la disposition de l'empereur. Indépendamment de l'argent arrivé d'Espagne, Sa Majesté a dépensé pour leur entretien environ 500,000 florins par mois, et les dernières aides n'ayant produit que 1,300,000 à 1,400,000 florins, pour couvrir les dépenses des sept premiers mois de cette année il a fallu recourir aux emprunts, engager ou vendre diverses parties du domaine. Dans la situation où sont les choses, l'empereur m'a chargé de vous déclarer que, sans votre assistance, il lui est tout à fait impossible de supporter davantage ces charges, et de conserver sur pied ses troupes déjà créancières de fortes sommes. Afin de pré-

venir de graves inconvéniens, il vous requiert de doubler les aides votées au mois de mars dernier, et de les rendre payables, par moitié, au mois d'octobre prochain et à la Noël. Accueillir cette proposition, c'est lui permettre de pourvoir au bien et à la défense de ces pays, envers lesquels il a fait office de bon prince, s'y employant volontiers de sa propre personne, nonobstant toutes ses incommodités[1]. »

En présence de tant de ruines fumantes encore et sous l'impression de dangers à peine dissipés, toute opposition cessa et la pétition d'aides fut votée sans difficultés[2]. En outre, le gouvernement vendit pour 454,821 livres 14 sols « de terres, droits et rentes, au denier douze, tant pour recouvrer deniers comptans, que pour rembourser divers emprunts contractés en 1552 et 1553[3]. » La recette générale de cette année s'éleva à 3,889,280 l. 4 s. 9 d.; et la dépense à 4,465,839 l. 13 s. 4 d.[4].

Le départ de Charles-Quint n'avait pas ralenti les opéra-

[1] M. Beelaerts Van Blokland, l. c., annexe *C*.

[2] Le Brabant accorda 400,000 carolus (*Acten van de dry staeten*, f° ij c lxxxij); la Flandre, 400,000 écus de 24 patards (compte de J. Van Rooden, n° 16114); le Hainaut et Valenciennes, 80,000 livres (reg. aux mand. et lettres pat. de l'Audience, n° 20691); Namur 10,000 (compte de H. de Witthem); les pays de Limbourg et d'Outre-Meuse, 10,000 carolus (compte de Pierre Ruysschen, n° 15809); et la Hollande 200,000 florins (Wagenaar). — « L'opinion des prélats et nobles du Brabant contint que l'on devroit lever et prendre le vingtième des gages que l'empereur ou autres payoient à leurs officiers; item, de tout ce que les praticiens, si comme avocats, procureurs, secrétaires, notaires, clercs ou autres, gagnoient de leur labeur et industrie. » Mais on renonça à ce projet, certain que « le tiers estat n'y voudroit bonnement condescendre, attendu que autrefois il avoit été déjà rebouté. » Lettre du chancelier de Brabant, Englebert Van den Dale, du 5 septembre. *Lettres des seigneurs*, XIII, f° 18.

[3] Compte de H. de Boulogne (n° 1894).

[4] *Ibid.*

tions militaires. La cavalerie impériale poursuivit l'armée française et fit essuyer de fortes pertes à son arrière-garde [1]. Le connétable eut pourtant une velléité de retour offensif et ses coureurs étaient arrivés à Beaurains (près d'Arras) quand le bruit de la marche des Impériaux sur Montreuil l'arrêta. Puis, voyant sa cavalerie « à grande faulte de fourrages, » il jeta de grosses garnisons à Ardres, à Abbeville, à Dourlens, repassa la Somme, et, arrivé à Compiègne, licencia l'armée (27 août). C'était livrer les frontières aux représailles d'un ennemi irrité [2]. Du côté de la Meuse, déjà toutes les conquêtes de Henri II et du duc de Nevers étaient perdues. A peine l'armée royale avait-elle commencé son mouvement de retraite, que l'évêque de Liége avait envoyé une enseigne d'infanterie reprendre possession de Dinant. Cette petite troupe se porta ensuite sur le château d'Agimont, où se trouvait « un capitaine avec environ 120 soldats qui, après s'estre longuement défendus, se rendirent par capitulation [3]. » Maîtres de cette forteresse, « qui tenoit la rivière de la Meuse et le passage de Givet, » les Liégeois se disposaient à poursuivre leurs avantages [4]; mais l'ennemi ne les attendit pas et évacua tous les petits forts où il avait garnison. George d'Autriche s'empressa de relever les fortifications de Dinant, au grand déplaisir de Charles-Quint, désireux de voir démanteler, ou mieux encore d'annexer à ses états cette ville, menaçante pour le pays de Namur [5]. Ainsi, la possession de Marienbourg

[1] Rabutin.

[2] *Ibid.* — Rapport d'un soudart de la bande du sieur d'Ysque, aiant esté prins des François. *Lettres des seigneurs,* XII, f° 491. — Lettre de Charles-Quint, du 1er septembre. *Correspondenz,* III, 639. — Lettre de Salignac Fénelon, du 19 septembre, l. c.

[3] Lettre de George d'Autriche, du 6 août. *Lett. des seig.,* XII, f° 408. — [4] *Ibid.*

[5] « Madame, l'empereur a esté adverti que monseigneur de Liége fortiffioit

compensait seule pour la France les énormes sacrifices exigés par cette campagne et les affreux ravages qu'elle allait lui attirer.

Le duc de Savoie ayant rafraîchi la garnison de Renty [1] et chargé Sébastien Van Noen de réparer les fortifications de la place [2], arriva, le 27 août, à Fruges. Il comptait marcher, le lendemain, sur Créquy, « pour d'illecq aller droit vers les ennemis [3]; » mais ceux-ci avaient rompu les ponts de la Canche, et comme il eût fallu plus d'un jour pour les rétablir, qu'il était difficile de longer cette rivière bordée de prairies marécageuses, le duc alla la passer à Hesdin [4]. Le 30, il attaqua Auxy-le-Château, pendant qu'une petite troupe de chevau-légers espagnols débusquait « quelques deux cens chevaulx légers françois postés sur la rive gauche de l'Authie, dont y demeura environ 80 ou cent que tués, que prins, entre autres le cornette du seigneur de Miromont. » La garnison d'Auxy, forte de 36 soldats, commandés par un enseigne, « ne se voulut rendre au commencement, et il fallut y mener quelques pièces d'artillerie; alors, dès que la place eut été battue de 20

Dynant, pour la doubte qu'il a que les François n'y retournent, et soit que soit vray ou non, il semble à Sadite Majesté qu'il seroit bien requis que Vostre Majesté luy escripvit comme désirant sçavoir ce qu'il pense faire quant audit Dynant, luy représentant le danger auquel il se pourroit trouver, à faulte de pourveoir par temps à la fortiffication de ladite place, et qu'elle soit telle que les François après ne s'y puissent attacher..., et de le presser plus avant d'arriver, afin qu'il laisse la place à Sa Majesté. » Lettre de Granvelle, du 11 août. *Lettre des seigneurs*, XII, fº 438.

[1] « Comme les seigneurs de Bryas et Cressonnière demanderont avoir congié pour pouvoir rafreschir leurs gens, j'ay fait aller au chasteau de Renty en leur lieu, les enseignes de Binot et Doffay pour deux ou trois jours. » Lettre du duc, du 19 août. *Ibid.*, fº 467.

[2] Lettre de de Glajon, du 22 août. *Ibid.*, fº 480.

[3] Lettre du duc, du 28 août. *Ibid.*, fº 504.

[4] Lettre du 28 août, précitée.

ou 30 coups, elle se rendit à discrétion. » Emmanuel-Philibert ordonna d'envoyer les prisonniers aux galères [1], traitement que Charles-Quint jugea le plus favorable qu'on pût accorder aux vaincus. « Il faut avoir regard, écrivit au duc Marie de Hongrie, à l'exemple que les ennemis ont montré à Bouvignes contre aucuns manans et bourgeois, dont ils ont fait pendre huit ou dix de sang-froid, deux jours après la prise de ladite ville, prenant couleur qu'elle n'estoit de telle fortiffication que une armée se dût retarder. Ce que Sa Majesté m'a expressément enchargé vous escripre et semble à icelle que la peyne des gallères est la moindre que l'on leur pourroit imposer [2]. »

La saison étant trop avancée pour entreprendre une campagne en France, il fut résolu de profiter de l'éloignement de l'ennemi pour ériger un fort destiné à s'assurer la possession du bailliage de Hesdin, à défendre le comté de Saint-Pol et les frontières de l'Artois. Ce projet ayant été étudié dans les conseils de Charles-Quint, on choisit pour emplacement le confluent du Blangis et de la Canche [3], et Sébastien Van Noen fut chargé de dresser le plan de la forteresse [4]. Par suite de cette résolution, le duc de Savoie s'établit à Mesnil, d'où il pouvait tout à la fois protéger les travailleurs et se jeter alternativement sur la Picardie, le Ponthieu et le Boulonnais. Pour assurer sa position, il s'empara du château de Dampierre, sur la rive gauche de l'Authie, et du château de Maintenay sur la rive droite; mais la première de ces places ne lui paraissant guère tenable, il la détruisit [5].

[1] Lettre du duc, du 30 août. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 520.

[2] Lettre du 31 août. *Ibid.*, f° 525.

[3] Lettre du 28 août, précitée

[4] Lettre du 30 août, précitée. — Autre lettre du duc, du 27. *Lettres des seigneurs*, XIII, f° 4.

[5] Lettres du duc, des 2 et 3 septembre. *Ibid.*, f°s 4 et 7.

Les travaux de la nouvelle forteresse, qui reçut le nom de Hesdinfert, de la devise des ducs de Savoie, commencèrent le 8 septembre, jour de la Nativité de Notre-Dame[1] ; en raison de cette date, la première église qu'on y éleva fut consacrée à la Vierge[2]. Dans toutes les provinces on recruta des pionniers ; la ville de Gand, entre autres, fournit 600 terrassiers propres aux travaux hydrauliques[3]. Donatien de Bonny fut adjoint à Sébastien Van Noen pour diriger l'ouvrage[4], qu'on répartit entre les régiments d'infanterie composant l'armée[5], et ils déployèrent, au commencement, une extrême activité[6]. Les Français n'essayèrent qu'une seule fois d'inquiéter les travailleurs ; mais, voyant « qu'on leur apprestoit le banquet pour les bien recevoir, » ils se retirèrent sans rien entreprendre[7]. Malheureusement des ennemis plus redoutables apparurent bientôt : les maladies et les intempéries du temps rendirent la désertion si grande parmi les pionniers, qu'après avoir établi la peine de mort pour l'empêcher, on recula

[1] Lettre de d'Arenberg, du 9 septembre. *Lettres des seigneurs*, XIII, f° 34.

[2] « Madame, quant j'ay tant pensé aux maisonnages et aultres choses nécessaires pour l'érection dudit nouveau fort, je trouve que l'on ne s'est point souvenu du principal, qu'est de faire une église, et me semble que Votre Majesté ne feroit que bien d'y faire dresser quelque forme ou commencement, et commettre quelqu'un quy en prist la charge particulière, en y faisant remettre les chanoines et prébendes du vieil Hesdin. Et comme ledit nouveau fort a esté commenché sur ung jour de Notre-Dame, avecq ce que le nom de Votre Majesté s'y conforme, je serois d'opinion qu'elle se debvroit nommer l'esglise de Sainte-Marie ou de Nostre-Dame, puisque tout vient en ung. » Lettre du duc de Savoie, du 12 octobre. *Ibid.*, f° 285.

[3] Ordre du 12 septembre, donné au grand bailli de Gand. *Archives de l'Audience*, liasse 1111.

[4] Lettre de Marie de Hongrie du 5 septembre. *Lettres des seigneurs*, XIII, f° 15.

[5] *Voir* les lettres des commandants de ces régiments. *Ibid.*

[6] Lettre de Granvelle, du 18 septembre. *Papiers d'état*, IV, 303.

[7] Lettre du duc de Savoie, du 16 septembre. *Lettres des seigneurs*, XIII, f° 97.

devant l'exécution de cette mesure rigoureuse. « Au regard de ce que remectez à moi de prescrire aux villes le chastoy et renvoy des ouvriers et pionniers qui s'enfuient, écrivait Marie de Hongrie à de Bugnicourt, je trouve quelque difficulté à mettre en pratique de les chastier et renvoyer; car, en procédant audit châtiment selon le placard, devroit suivre la peine capitale. Sur quoy on a trouvé par conseil, vu la multitude de ceulx qui s'estoient renduz fugitifz, de faire exécuter, pour donner effroi à la multitude, les individus autrement mal famez et ratteints d'autres meffaictz, les vagabonds et gens de vie dissolue; et quant aux aultres d'user seulement de chastoy arbitraire [1]. »

En dépit de ces obstacles, dès les premiers jours de novembre, Hesdinfert, où l'on se proposait d'élever un palais pour Marie de Hongrie [2], put recevoir garnison; Baudouin de Blois en fut nommé capitaine [3]. Ce but atteint, l'empereur ne voulut pas disloquer son armée, avant d'avoir vengé les ravages commis par l'ennemi. Déjà, le 13 octobre, le duc de Savoie, à la tête de sa cavalerie, avait « bruslé et gasté le pays au delà de Montreuil [4]. » Emmanuel-Philibert conçut le projet d'attaquer Rue, qu'il alla reconnaître le 8 novembre; mais, trouvant la ville occupée par « toute la colonnerie du Rhingrave [5]; » évaluant à plus de cinq jours la durée du siége et craignant de manquer de fourrages et de vivres dans une contrée ruinée par ses troupes, il renonça à l'entreprise [6].

[1] Lettre du 6 octobre. *Lettres des seigneurs*, XIII, f° 236.
[2] Lettre de cette princesse, du 21 octobre. *Ibid.*, f° 332.
[3] Lettre de remerciement de ce capitaine, du 7 novembre. *Ibid.*, f° 402.
[4] *Ibid.*, f° 285.
[5] Lettre de Granvelle, du 18 novembre. *Papiers d'état*, IV, 334.
[6] Lettre du duc de Savoie, du 13 novembre. *Lettres des seigneurs*, XIII, f° 417. — Lettre de Granvelle, du 18 novembre, précitée.

Au retour de cette reconnaissance, marquée par l'incendie de « tous les villages et maisons que l'on pouvoit voir et apercevoir, » il rencontra une forte division ennemie, qui avait compté le surprendre ; mais il était sur ses gardes, et, après une légère escarmouche, les Français durent se retirer et furent poursuivis jusqu'aux portes d'Abbeville, où ils rentrèrent dans le plus grand désordre. Le même jour, d'autres détachements, chargés « de brusler et faire le desgast, firent très-bon devoir de tous costés là à l'environ. »

L'armée entière se mit en marche le lendemain ; passant près de Dourlens, elle alla camper au delà de l'Authie, « non sans grande fascherie, parce que l'artillerie estoit mal attelée, que les chevaux estoient las et foulés, que en aucuns lieux les chemins n'estoient assez durs pour soustenir le carroy. » Le 10, après avoir expédié l'ordre de faire sauter Auxy-le-Château, le duc, « continuant les feux de tous costez, » vint loger à Saint-Sauveur sur la Somme, près d'Amiens ; une partie de sa cavalerie, franchissant la rivière, s'établit au Bourget près de Pecquigny. Le duc de Nemours, qui accourait d'Abbeville avec 300 chevaux pour se jeter dans Amiens, tomba au milieu de cette cavalerie et sa troupe fut écharpée. Emmanuel-Philibert passa la Somme pour couper la retraite aux fuyards ; « mais ils piquèrent si bien qu'ils arrivèrent premiers à Pecquigny, » non sans perdre une soixantaine de prisonniers, entre autres le capitaine Santerre ; le duc de Nemours lui-même fut pris deux fois, et s'échappa grâce à la vitesse de son cheval. Les Impériaux étant arrivés devant Amiens (11 novembre), « se firent quelques escarmouches sans notable perte d'un côté ni d'autre ; » dans l'entre-temps, des détachements « brûlèrent semblablement à l'entour d'icelle ville et le long du chemin tous les édifices et villages deçà ladite

rivière de Somme jusques Daours, où ils campèrent après que le château de Daours, non tenable, qui estoit occupé par quelques aventuriers, eust été abandonné et rendu. » Des arquebusiers français, barricadés dans une maison située sur la rive gauche de la Somme, ouvrirent une fusillade avec les avant-postes ; mais deux coups de serpentine tirés sur cette maison les débusquèrent, et des arquebusiers à cheval, passant la rivière, guéable en cet endroit, revinrent de la poursuite chargés de butin. Le 12, le duc de Savoie remonta l'Encre jusqu'à la ville qui portait alors le nom de cette rivière (Albert), « avec continuation de feux comme dessus, » et, trouvant la contrée fertile en fourrages, il s'y arrêta. Il voulait seulement donner quelque repos à son armée, qui « tant les personnes que les chevaux estoit assez travaillée, et attendre des vivres : » mais, au moment de se remettre en marche, il reçut l'ordre de prendre ses quartiers d'hiver[1].

En « bruslant depuis la mer jusques Encre tout le pays situé entre l'Authie et la Somme, et auparavant les environs de Montreuil, » les Impériaux avaient vengé les ravages exercés par les soldats de Henri II; mais, pour obtenir ce résultat, on avait épuisé les ressources du trésor, et, dans l'impossibilité d'entretenir plus longtemps son armée, Charles-Quint dut la licencier. Il ne voulait conserver que les Espagnols, qu'il ordonna de cantonner à Hesdinfert et à Cambrai, « afin de les avoir plus à la main pour la sûreté des pays de Brabant et de Hainaut. » Marie de Hongrie, qui désirait garder aussi 2,000 Allemands, en fut dissuadée par le duc de Savoie; celui-ci leur préféra six enseignes artésiennes, plus propres, disait-il, à la conduite des convois et d'une fidélité

[1] Lettres des 13 et 18 novembre, précitées. — Féry de Guyon.

plus éprouvée. Ces enseignes, réduites à 150 têtes chacune, furent envoyées à Saint-Pol, Pernes, Châtelet, et devaient, au premier indice de danger, se jeter dans Hesdinfert. Quant au licenciement des autres troupes, il ne s'effectua pas sans difficultés. La pénurie du trésor ne permettant pas de les payer en numéraire, elles consentirent à recevoir des draps pour une partie de leurs arrérages, et restèrent campées à Encre en attendant le règlement de leur compte. Cette prolongation de séjour fut marquée par l'incendie des environs de Dourlens et de la petite ville de Bray; des corps de cavalerie légère enlevèrent ou chassèrent aussi tous les postes ennemis qui auraient pu inquiéter la frontière pendant l'hiver [1]. Enfin, l'argent et les draps promis étant arrivés, l'armée se retira par Bapaume et Douai sur le Cambrésis; puis elle fut licenciée (23 novembre). Au moment où Emmanuel-Philibert se disposait à retourner à Bruxelles, les Espagnols désignés pour occuper Hesdinfert refusèrent de s'y rendre et il eut beaucoup de peine à vaincre leur résistance [2].

Les autres frontières ne furent point sauvegardées pendant cette néfaste campagne. « Considérant que le roi de France avoit adresschè ses emprinses du costel de la Meuse contre le pays de Namur et les environs; que, par l'occupation de Marienbourg, il avoit commodité de continuellement courrir sus audit pays de Namur; que s'estant, d'aultre costel vers le pays de Luxembourg, saisy de plusieurs villes, tant de l'empire que aultres, dont ledit pays de Luxembourg souffroit plus d'invasions que auparavant, » Charles-Quint jugea « que

[1] Lettre du duc de Savoie, du 14 novembre. *Lettres des seigneurs,* XIII. f° 420. — Lettre de Granvelle, précitée. — Féry de Guyon. — Le Petit.

[2] Lettres du duc, des 24 et 25 novembre; et de de Bugnicourt, du 1er décembre. *Lettres des seigneurs,* XIII, f°s 467, 470 et 484.

à ceste cause il convenoit de donner à chacun desdits deux pays, pour leur meilleure deffense et tuition, un chef et gouverneur particulier. » En conséquence, par lettres patentes du 8 septembre, il avait nommé Charles, baron de Berlaymont et de Hierges, « gouverneur et souverain bailly, capitaine et grand veneur des ville, château, comté et pays de Namur[1]. » Il lui adjoignit pour lieutenant Philippe de Senzeilles, vicomte d'Aublain, qui avait succédé à Henri de Witthem, dans le gouvernement intérimaire de cette province[2]. De Berlaymont, désireux sans doute de justifier la confiance de son souverain, ne cessa de harceler la garnison de Marienbourg, interceptant ses approvisionnements et guettant ses fourrageurs qui, pour éclaircir les abords de la place, portaient l'incendie dans la contrée voisine[3]. Il lança « quelques garnisons et gens du pays de Namur sur le quartier de Mézières, et ils s'avancèrent fourrageant et brûlant jusque sous les murs de cette ville[4]. » Dans le même temps, le capitaine de Beaumont ruinait le château de Buselle, « fort dommageable pour Trélon et Chimay[5]. » Les maux causés à la Champagne devinrent tels que, pour les prévenir, les Français réunirent un petit corps d'armée. A la tête de détachements tirés des garnisons de cette province, de sept compagnies de chevau-

[1] Compte de Ch. de Berlaymont, nº 15230, fº j. — Manuscrit de la bibl. roy., nº 20411, fº 41.

[2] Lettres patentes du 17 août. Compte de P. de Senzeilles (nº 15229).

[3] Lettre du capitaine de Beaumont, du 8 septembre. *Lettres des seigneurs*, XIII, fº 28. — Lettre de Ch. de Berlaymont, du 22 août. *Ibid.*, XII, fº 478.

[4] Rabutin, l. vii, 627.

[5] « Je vous envoye escript comment nous avyons prins le fort de Buselle et tué le capitaine et aultres souldartz avecq luy, et en avons prins à merchy quelque quantité de paisans, et avons ruyné et bruslé ledit fort, qui estoit fort dommageable pour la tour de Trélon et Chimay. » Lettre du capitaine de Beaumont, du 8 septembre, précitée.

légers, de neuf enseignes de Gascons et de Piémontais, avec deux canons et deux longues coulevrines, le seigneur de Bourdillon vint assiéger le château de Fumay. « Après quelque escarmouche, la garnison, voyant la fureur arrivée, se retira delà la rivière par les bois, » et l'ennemi alla ensuite se venger des ravages commis par de Berlaymont, en brûlant Hierges avec quatre ou cinq autres villages des environs [1].

Le général français borna son expédition à ces faits; mais le bruit se répandit que Nevers projetait une attaque contre le Luxembourg. Emmanuel-Philibert y renvoya sur-le-champ Martin Van Rossem [2], qui était occupé à recruter son régiment de quinze enseignes de Bas Allemands [3], et le retour du vieux capitaine dans cette province imprima une grande énergie aux opérations militaires. La garnison d'Arlon remporta un avantage signalé sur celle de Stenay [4]. Le 1er octobre, le seigneur de Blétanges, capitaine de Thionville, envoya quelques chevaucheurs enlever des bestiaux aux portes de Metz, pendant qu'il s'embusquait dans les environs avec un détachement d'arquebusiers et d'hommes d'armes de la bande d'ordonnances de Mansfeld. Des troupes sortirent aussitôt de la place, et, en poursuivant les chevaucheurs, elles tombèrent dans l'embuscade, où la plupart furent tuées ou prises. Les Impériaux, atteints dans leur retraite par 300 chevaux que

[1] Lettre de de Berlaymont, du 11 septembre. *Lettres des seigneurs*, XIII, f° 56.

[2] Lettre de l'écuyer Vergy, du 24 septembre. *Papiers d'état de Granvelle*, IV, 306.

[3] Commission du 28 août. *Dépêches de guerre*, n° 368, f° xxxj v°.

[4] « Madame, je ne fais doubte que le bailly de Brabant vous aura escript la bonne fortune que la garnison d'Arlon a eu allencontre de la garnison de Stenay, et en cas qu'il ne l'ayt fait, j'envoie à Votre Majesté icy encloses les lettres que monsieur de Villermont en a escript audit bailly, par laquelle icelle pourra clerement entendre la bonne fortune. » Lettre de Van Rossem, du 31 août. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 527.

soutenait un détachement d'arquebusiers, « chargèrent lesdits ennemis, qui furent rompus et brisés. » Bientôt pourtant les Français resserrant leurs ailes débordèrent l'ennemi et « assaillirent des deux costés les archers et couteliers, tellement qu'ils prirent la fuite abandonnant les hommes d'armes. » Ceux-ci soutinrent bravement le choc, et leur retraite se fit en si bon ordre qu'ils ne perdirent en prisonniers que neuf gendarmes, et douze à treize archers et serviteurs. Leurs blessés étaient en assez grand nombre, mais ils n'avaient que deux archers tués, tandis que la perte des Français était considérable : une centaine de leurs chevaux gisaient tués ou blessés; « un chariot plein de leurs gens morts rentra à Metz, » et on leur prit un capitaine de piétons, un porte-cornette, un porte-enseigne, quelques hommes d'armes et beaucoup de piétons [1].

Peu de jours auparavant, la garnison française d'Yvoy, « avec quelques pièces de bois montées sur roues en façon d'artillerie [2], » avait investi le château de Villemont, qui se rendit sans la moindre résistance; « ce dont Martin Van Rossem fut bien esmerveillé et soupçonna quelque intelligence entre les François et le capitaine du lieu [3]. » Mais le vieux maréchal ne se contenta pas de s'émerveiller : il tira sur-le-champ quelques troupes de ses garnisons, y joignit la bande d'ordonnances d'Hoogstraeten, trois enseignes de Bas Allemands, envoyées par de Berlaymont, et courut assiéger la place. « Au commencement ceux qui estoient dedans firent semblant de se rendre, et quand l'on en vint à parlementer, usant de finesse, ils se mirent à tirer. » En un instant les

[1] Lettre du gouverneur de Luxembourg, du 2 octobre. *Lettres des seigneurs*, XIII, f° 243.

[2] Rabutin. — [3] Lettre du 21 septembre. *Lettres des seigneurs*, XIII, f° 134.

Impériaux eurent en batterie quatre gros canons, pendant que de petites pièces de campagne tiraient aux défenses. Le feu dura vingt-quatre heures, et alors, « combien que l'assiégé se défendît avec beaucoup de vaillance, ils firent l'attaque si furieusement et volontairement qu'ils l'emportèrent. Y furent tués tous ceux qui estoient dessus la brèche, réservé deux [1]. » A cet assaut « l'enseigne de la compagnie wallonne de Malandry fut toute deschirée, de sorte qu'il lui en fallut faire faire une neuve [2]. »

Après cette expédition, Van Rossem renvoya les Bas Allemands à Namur, ses piétons dans leurs garnisons; joignit sa bande d'ordonnances à celle de d'Hoogstraeten, et, à la tête de cette gendarmerie, il assaillit Paliseul. L'église de ce village, dépendance du duché de Bouillon, était fortifiée et défendue par une trentaine de paysans avec quelques soldats français. Après une courte résistance, ils se rendirent à discrétion et le feu fut mis à l'église, que le capitaine de Mirwart vint démolir [3]. Puis, pour contenir la garnison de Metz, Van Rossem éleva, entre cette place et Thionville, un fort « appelé la mauvaise S. » Les Français, qui tentèrent de l'inquiéter « avec un bon nombre de cavallerie et de gens de pied et quelque peu d'artillerie, retournèrent avec peu d'avantage et perte de beaucoup de vaillans hommes [4]. »

La basse Flandre avait été aussi le théâtre de quelques

[1] Lettre de Van Rossem, du 13 octobre. *Lettres des seigneurs*, XIII, f° 293. — « Lequel château depuis fut repris par les Bourguignons, y usant de plus grande cruauté envers ceux qu'ils y trouvèrent, qu'on n'avoit fait précédemment envers les leurs. » Rabutin, l. viii, 627.

[2] Autre lettre de Van Rossem, du 20 octobre. *Lettres des seigneurs*, XIII, f° 329.

[3] Lettre de Berlaymont, du 17 octobre. *Ibid.*, f° 316.

[4] Rabutin.

événements militaires. Le 16 septembre, les garnisons du Boulonnais formant un corps de 1,200 à 1,400 piétons, avec trois cornettes de cavalerie, firent irruption « dans le pays de Langle formé de quatre paroisses entre l'Aa et le retranchement d'Hennewyns. » Les Impériaux n'avaient de ce côté que la garnison de Gravelines, réduite à 100 piétons, et de petits détachements cantonnés à Esperleek, Runninghen, Mariakerke, Cappellebroeck et Saint-Folques, trop disséminés pour se soutenir et trop faibles pour défendre le plat pays. Aussi l'ennemi ravagea-t-il, sans obstacle, les rives de l'Aa depuis Watten jusque près de Gravelines. A Mariakerke pourtant il fut arrêté par les paysans retranchés derrière un enclos servant de refuge à leur bétail; le combat dura plus d'une heure et les agresseurs furent repoussés avec perte. Cet échec marqua le terme de leurs succès. De Vendeville était accouru à Runninghen avec la bande d'ordonnances de Looz; le seigneur d'Embry, lieutenant de la bande d'Aerschot, se portait vers Esperleek, et les Français, menacés d'être coupés, battirent en retraite. Un renfort de cinq enseignes qui les rejoignit en ce moment, fit croire à une attaque sur le retranchement d'Hennewyns; mais de Vendeville était déjà en mesure d'arrêter l'invasion : il avait appelé les habitants des quartiers voisins à la défense de cette importante position, et réuni sur les bords de l'Aa une partie des garnisons de Cassel, de Bourbourg et de Berghes. Seulement, il comptait peu sur la fidélité et le zèle de ces troupes, créancières de neuf mois de solde, et il se félicita que sa bonne contenance eût suffi pour imposer à l'ennemi [1].

Sur mer les hostilités n'avaient été commises que par les

[1] Lettres de ce seigneur, des 16 et 20 septembre. *Lettres des seigneurs*, XIII, f°s 95 et 129.

corsaires. « Les aventuriers de par deçà, écrivait Corneille de Scheppere à Marie de Hongrie, font journellement plusieurs exploits contre les ennemis. Une *schute* de Flessingue portant quatorze hommes, y a ramené deux vaisseaux françois chargés de vins. Un autre *jacht* de Brouwershaven a aussi capturé deux navires; celui du capitaine Adrien Crole a pris un bon navire de commerce et un de guerre. Ceux d'Ostende se sont emparés de deux ou trois bâtimens chargés de vin et de pastel; chaque jour il s'en prend d'autres [1]. » Quelque temps après, des aventuriers de Flessingue capturèrent encore sept ou huit vaisseaux [2], et un corsaire de Nieuport, « un petit navire fort bon voilier [3]. » Bientôt à leur tour « les François, avec petits navires, » vinrent courir les côtes de Hollande et de Zélande. L'occasion était propice, car tous les vaisseaux de guerre avaient été envoyés sur les côtes d'Angleterre, pour prêter appui à Marie Tudor, « et il n'y avoit personne présent en Zélande, vers lequel les bonnes gens pussent avoir recours. » Aussi l'apparition de l'ennemi jeta-t-elle un grand effroi dans cette province et une grande perturbation dans le commerce [4]; mais l'effet ne répondit pas aux menaces.

Cette campagne avait été des plus désastreuses pour les Pays-Bas. Philippe de Senzeilles, chargé de relever les fortifications de Florennes, que la reine voulait faire occuper, lui manda que toute la contrée d'Entre-Sambre-et-Meuse était ruinée, et qu'il serait impossible d'y entretenir une garnison [5]. Le pays de Namur avait souffert tant de « grandes pertes,

[1] Lettre du 7 avril. *Lett. des seig.*, XI, f° 178. — [2] Lettre du 13 avril. *Ibid.*, f° 224.
[3] Lettre du seigneur de Wacken, du 21 juin. *Ibid.*, XII, f° 147.
[4] Lettre de C. de Scheppere, du 25 juin. *Ibid.*, f° 207.
[5] Août 1554. Compte de P. de Senzeilles (n° 15229), f° iiij v°.

foulles, dommaiges et pilleries, ayans les villaiges par les ennemis françois pour la pluspart esté bruslez et pillez entièrement; » il en était résulté « une si grande ruine, désolation et extrême dépopulation, » qu'il lui fut de longtemps impossible de payer sa part des aides [1]. Luxembourg, dépeuplé par la misère, par la guerre, par la peste, ne comptait plus dans la ville haute que 150 bourgeois [2]. Dans l'Artois, naguère le grenier de blés des contrées voisines, toutes les terres étaient en friche, les bestiaux disparus, les villages déserts [3]. Aussi la disette régnait-elle dans la plupart des provinces, augmentant l'intensité des épidémies qui les désolaient [4].

Quels avantages retira-t-on cependant de tant de calamités infligées aux deux peuples? Après un heureux début, la prise de Marienbourg, les succès des Français s'étaient bornés à la destruction de petites places, d'une importance stratégique si minime que la plupart ne furent pas relevées. Leur but principal était manqué, et de terribles représailles furent exercées pour ces ravages. Quant aux Impériaux, ils auraient pu, maîtres à leur tour de la campagne, tenter quelque grande

[1] Acte de 1561, lui accordant, de ce chef, une remise des arrérages dans sa part des aides ordinaires et extraordinaires. Compte d'Aymon de Ferry (n° 16697).

[2] Lettre de de Megen, du 5 septembre. *Lettres des seigneurs*, XIII, f° 17.

[3] Guicciardin.

[4] La peste désola particulièrement Namur, Verviers et les cantons voisins. (Lettre de Philippe de Neufville, du 27 août. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 502. — Compte de Ph. de Senzeilles, f° v. — Chapeauville, III, 374), Lille (Lettre de de Bugnicourt, du 13 novembre, annonçant à François de Montmorency qu'il a obtenu son transfert à Odourg, château appartenant à son beau-frère le comte de Hornes, et situé à 3 petites lieues (lieuettes) de Gand. *Lettres des seigneurs*, XIII, f° 409), le Quesnoy (Lettre du seigneur de Helfaut, du 10 septembre. *Ibid.*, f° 40), Valenciennes et d'autres villes du Hainaut (M. A. Dinaux, *Épidémies en Flandre*, l. c.).

opération, et ce fut peut-être moins la mauvaise saison et la difficulté des vivres que la mésintelligence des chefs de l'armée qui les empêcha d'agir. En donnant le commandement à Emmanuel-Philibert, Charles-Quint avait espéré mettre un terme à la jalousie des grands seigneurs des Pays-Bas, qui tous voulaient commander, et aucun obéir; il avait compté obvier aux inconvénients dus à la diversité des nations composant ses troupes[1], et il n'avait obtenu aucun de ces résultats. Les généraux belges, dont il avait si souvent éprouvé la valeur et le dévouement, se plaignaient d'être écartés des conseils du capitaine général[2]; d'être l'objet de sa défiance[3]; de n'être

[1] « J'ay esté en doubte si je devois aller avecq, veu qu'il povoit sembler que c'estoit bien un maigre fondement que pour m'y trouver en personne. Touttefois, après avoir considéré la diversité des nations quy a aultrefois cuidé causer une grande disceussion à l'appétit des butins, j'ay esté quasy forcé de conclure d'y aller aussy. » Lettre du duc, du 12 octobre. *Lettres des seigneurs*, XIII, f° 285.

[2] « Madame, Votre Majesté polra considérer s'il est plus besoin que je soye icy, que aux affaires dudit Cambray, veu que je ne sers d'aultre chose que Votre Majesté m'entendit hier. J'ay demandé à monsieur de Boussu et de Glajon s'ilz ont souvent estez mandez au conseil; ilz m'ont dit qu'ilz n'y avoient encore esté depuis ce fort encommenché, sinon avant-hier, comme monsieur le duc les trouva ensemble vers le quartier dudit de Glajon, et m'a dict ledit seigneur de Boussu, qu'on luy avoit aussy celé l'emprinse d'hier..... Il m'a dict aussy qu'il n'a veu qu'ung article de l'instruction. Je ne me vanteray avoir veu quelque chose. » Lettre de de Lalaing à Marie de Hongrie, du 21 septembre. *Ibid.*, f° 138.

La reine lui répondit : « J'ay aussy sur le point de n'estre mandé au conseil fait l'office que m'a semblé estre requis par aultre voye, affin que l'intention du maistre viengne à connoissance là où il appartient, sans que l'on s'en apperçoyve que l'advertence viengne de vous, car l'intention de Sa Majesté n'est que soyez fourclos. » Lettre du 22 septembre. *Ibid.*, f° 140.

[3] « Madame, je remerchie très-humblement Votre Majesté, de ce que icelle auroit fait l'office que luy sembloit estre requis sans que l'on s'en apperchoive, afin que je soye appelé au conseil. Si est-ce, Madame, que je désireroie plustost une aultre intercede que celle-là, voyant ce qui se passe. J'ay donné à cognoistre à monseigneur le duc, que je ne me sentois intéressé de cela, mais

consultés que pour la forme, après que ses résolutions étaient arrêtées [1]. Ils critiquaient ses opérations [2], en prétendant qu'elles auraient eu meilleure issue, si l'empereur avait utilisé leurs services. « Sa Majesté, disait de Lalaing, a autour de luy des barbes blanches qui lui peuvent rappeler combien

bien qu'il alloit hors du camp faire emprinse sans m'en advertir. Il m'a dict que ce n'a esté pour diffidence : j'ay respondu qu'il n'y avoit chose en moy pour l'avoir. » Autre lettre de de Lalaing, du 25 septembre. *Lettres des seigneurs*, XIII, f° 171.

« Madame, je fus hier appelé au conseil..... Il fut aussi dict en conseil par un des principaulx, non de notre nacion, que lendemain de la Saint-Franchois, nous partiriesmes avecq une bonne partie de che camp, pour faire le desgast au Boullonnois. Je suppose qu'il le disoit non le pensant ainsy, car il sçait bien que les prisonniers franchois ont dit qu'ilz sçavoient bien deux jours devant l'emprinse qu'ilz voloient faire vers Monstreul, laquelle fut tenue si secrète à nos aultres, aultrement, Madame, je tiendray bien dangereux parler du jour si longtemps devant colp. » Autre lettre, du 28 septembre. *Ibid.*, f° 193.

[1] « Je dictz, après ledit conseil, à Anthoine Doria, que l'on demande bien aulcune fois oppinion de chose résolute, et que j'avois bien entendu par avant que ledit seigneur duc vouloit faire quelque emprinse, et que partant il pouvoit bien cognoistre que ceulx avec lesquelz fonct telles et semblables délibérations, ne sont si secretz que ceulx avecq lesquelz il ne les faict. Et sur ce soir, Madame, ledit seigneur duc nous a dict qu'il avoit conclu aller en personne, et se partiroit à minuit à deux heures... que mèneroit monsieur de Bugnicourt avecq luy, et que monsieur de Boussu et moy demourerions pour les ouvraiges. Le régiment dudit sieur de Boussu n'y va, à cause de son tour de guet, mais bien le mien sans moy. Par quoy, me semble, Madame, que je ne sers icy que de chasse avant, ayant seulement régiment. Reste à avoir patience pour ung temps. » Autre lettre du 12 octobre. *Ibid.*, f° 287.

[2] « Et sur toutes les difficultez que peuvent survenir à ung tel ouvraige (construction de Hesdinfert), n'ay jamais veu tenir ung conseil, ne aussy pour aultre exploict depuis le partement de monsieur d'Arras, ne sur la faulte des fourraiges que l'on apperchoit à ceste heure. Sur quoy monseigneur le duc nous fait assembler demain au matin. Anthoine Doria me tint hier propos, démonstrant que la fachon luy desplaisoit. Je ne sçay si c'estoit pour oyr ce que respondrois. Tant y a, Madame, que me suis assez informé que l'on euist peu brusler dès le commencement, et avant que l'ennemy eust remis sus et saulvé ses grains et fourrages aux villes. » Autre lettre du 11 octobre. *Ibid.*, f° 280.

que s'il n'eût eu autres que de notre nation, il auroit peut-être exécuté plus grand exploit qu'il n'a fait[1]. »

Entre les capitaines étrangers l'entente n'était guère meilleure. Charles-Quint, obligé de céder aux plaintes des Lombards, avait rappelé don Fernand de Gonzague dans les Pays-Bas, où il partagea avec Emmanuel-Philibert la direction de l'armée. Fort de son incontestable expérience, ce vieux général prit un ton d'autorité qui blessa la fierté du jeune prince, et bientôt entre eux éclata une dangereuse rivalité. « On dit à Londres, écrivait Simon Renard à l'empereur, qu'une profonde mésintelligence règne entre le duc de Savoie, don Fernand de Gonzague, Baptiste Castaldo et d'autres capitaines de Votre Majesté. Les ministres du duc et de don Fernand ont même publié les secrets du conseil de guerre, pour se nuire mutuellement[2]. » — « J'entends, disait-il à l'évêque d'Arras, qu'il y a grandes divisions et inimitiés entre le duc de Savoie, don Fernand de Gonzague, Busançois, Castaldo, Bugnicourt et d'Arenberg; que le conseil de guerre est divisé; que ses secrets sont divulgués, chacun en chargeant l'autre. Le duc a été très-mécontent de l'introduction de Gonzague dans le conseil; il est entouré de serviteurs

[1] « Suys à ce matin allé vers son logis, pensant le trouver, mais il (le duc) estoit desjà party. Dont, Madame, me sens intéressé, que mon capitaine général parte du camp, pour faire emprinse sans que je le puisse sçavoir. J'ay le tout dit à monsieur de la Chaulx, lequel s'en retourne, luy ayant allégué que ne le disois pour une aultreffois estre appelé au conseil, car quant je y viendrois, il s'en tiendroit d'aultres plus estroictz. Il me dict que ce n'estoit l'intention de Sa Majesté, et que le bon seigneur n'y pensoit. Je luy respondis qu'il avoit des blanches barbes à l'entour de luy qui luy pouvoient ramentener, combien que s'il n'euist aultres que de notre nacion, il eust, pœult estre, faict plus grant exploict qu'il n'a faict. » Lettre du comte de Lalaing à Marie de Hongrie, du 20 septembre 1554. *Lettres des seigneurs,* XIII, f° 130. — *Voir* page 144.

[2] Lettre du 13 octobre. *Papiers d'état de Granvelle,* IV, 322.

qui sont partisans de la France, qui travaillent à le détacher de l'empereur, en lui faisant épouser la sœur du roi, et déjà il se plaint amèrement de n'être payé qu'en bonnes paroles [1]. »

Cette mésintelligence des chefs favorisait l'insubordination, qui régnait dans tous les corps de l'armée. On vit, dit-on, Emmanuel-Philibert, indigné de l'insolence du comte de Waldeck, capitaine de reîtres, qui était allé jusqu'à le menacer d'un coup de pistolet, le tuer roide à la tête de ses troupes [2]. Quant aux soldats, il était d'autant plus impossible de réprimer leurs brigandages, que la difficulté des vivres leur servait souvent de prétexte pour « menger sur les pauvres paysans [3]. » Les violences commises à Malines et à Cambrai avaient déjà signalé aux Belges ces soldats espagnols, ramassis de brigands de toute espèce [4], qui, sous des chefs cupides et impitoyables, avaient épouvanté l'Italie et l'Allemagne de leur férocité, et étaient destinés à devenir les bourreaux des Pays-Bas. Partout où ils séjournèrent, ils répandirent le trouble et l'agitation [5]. A Bruxelles, le jour de la Pentecôte 1553, des soldats espagnols tuèrent dans une rixe deux bateliers, et il s'ensuivit un tumulte qui était à peine apaisé, que d'autres assassinèrent un tapissier. Aussitôt les bourgeois prirent les armes, arrêtèrent les soldats rencontrés dans les rues et les remirent à l'amman, qui, malgré leurs immunités militaires, les retint en prison, par ordre de

[1] Lettre d'octobre 1554. *Papiers d'état de Granvelle,* IV, 329.

[2] Guichenon, *Histoire générale de la maison royale de Savoie,* I, 669.

[3] Compte de C. de Berlaymont, f° v, etc.

[4] *Voir* tome III, page 74.

[5] « Je voy aparence de grant confusion, et je m'en tien bien pour excusé, car j'en ay fait advertance aultant qu'il m'est possible, vu le fasson de faire de nos Espaignolz. » Lettre du capitaine du Quesnoy, du 5 janvier 1555. *Lettres des seigneurs,* XIV, f° 11.

l'empereur. Un de ces soldats, réfugié dans l'église de Saint-Nicolas, en fut arraché par la foule, et il fallut l'énergique intervention du seigneur de Molembais, pour empêcher une collision entre le peuple et les hallebardiers espagnols accourus pour réclamer le prisonnier. L'irritation des habitants devint telle, que Charles-Quint jugea prudent de retirer ces étrangers de la ville, et qu'il donna des ordres sévères pour les obliger à payer d'abord leurs dettes [1]. Ces mesures, paraît-il, ne ramenèrent point la tranquillité, puisqu'un mandement du 5 novembre 1554 enjoignit à l'amman, Jean de Locquenghien, de lever 20 hommes, « bien qualifiez et embastonnez, pour avecq iceulx appréhender tous malfaiteurs, vagabonds et aultres mauvais garnemens hantans et fréquentans ladite ville et son ammanie [2]. »

Il en était de même dans les autres villes. Ainsi, des lettres patentes du 30 avril 1555 autorisèrent le magistrat de Tournai à augmenter de 3 gros l'impôt perçu sur chaque tonneau de bière, afin de payer les dettes laissées par les Espagnols [3]. Dans les campagnes, où ils étaient sans frein, c'était bien pis encore ; de toutes parts éclataient des plaintes contre « les foulles et insollences, » de ces bandits, qui « pilloient et desroboient les povres censiers et paysans [4]. »

[1] *Histoire de Bruxelles.*

[2] *Archives de l'Audience,* liasse 1111.

[3] *Archives de Tournai.* Rapport sur les octrois, I, 68.

[4] « Ceux du chastel en Cambrésis m'ont derechief ramenté que les Espaignolz constraindroient les pauvres bourgeois eulx absenter et habandonner la ville, comme la pluspart ont desjà fait, à raison que plusieurs d'entre eulx seroient journellement battuz desdits Espaignolz, lesquelz tirent les maisons et édifices tant dehors la ville que faulxbourgs, et ont abattu quasi tous les arbres portans fruictz de là alentour. » Lettre de de Bugnicourt, du 17 janvier 1555. *Lettres des seigneurs,* XIV, f° 37.

« Madame, oultre les foulles insupportables que ne cessent donner les

Les lansquenets n'étaient pas moins redoutables; soumis à leurs propres chefs, ils méprisaient l'autorité des généraux. A la suite de châtiments infligés à quelques-uns d'entre eux, le régiment de Jean de Nassau notifia à ce seigneur que, ne voulant plus obéir ni à lui ni à Van Rossem, il resterait, pendant trois jours, sous les ordres du prince d'Orange, pour attendre la décision de l'empereur, à qui les mutins envoyèrent des députés, afin d'exposer leurs griefs et d'invoquer sa promesse de ne les punir « que d'après leur justice. » Emmanuel-Philibert, qui tenta de louables efforts pour rétablir la discipline, licencia sur-le-champ ce régiment : « Je ne veux dans mon camp, dit-il, que des gens soumis à mes ordres. » Il exigea un châtiment exemplaire des députés envoyés à Charles-Quint, en déclarant qu'il choisirait de se retirer en

Espaignols à mes pouvres subgectz, ne puis de laisser advertir Votre Majesté de celle que ce jourd'huy m'ont faite. C'est qu'estant entre la barrière et tappecu de la porte de la ville, pensant entrer en ceste cité, quelque chose que aux Espaignolz de la garde de ladite porte me soye dénommé et déclaré, m'ont enfermé entre ladite barrière et tappecu, et en moy dényant l'entrée en ladite cité, présenté à la poitrine picques et le feu sur l'arquebuze, menachant descharger sy incontinent ne me retirois arrière ladite porte. Ce que j'ay esté contraint faire et entrer par la citadelle. Je supplie très-humblement Votre Majesté donner ordre que telles choses en mon endroit ne se permettent plus. Ayant considération que traitant ma personne de la sorte, quel peult estre celuy de mes povres subgectz, dont à aulcuns est jà succédé entière ruyne. De Cambray, le xxiiij^{e} jour de mars 1554 (V. S.). Votre très-humble et très-obéissant orateur et serviteur, ROBERT DE CROY. » *Lettres des seigneurs*, XIV, f° 148.

« Pour avoir nourry et entretenu ès dites prisons (de Namur), xxxiij compaignons espaignols, ayans esté appréhendez par le prévost des maréchaulx, pour ce qu'ilz faisoient foulles et insollences sur les villages de ladite comté, pillant et desrobant les povres censiers et aultres paysans. » Compte de C. de Berlaymont (n° 15230), f° xx v°.

« Pour avoir conduit le prévost des Espaignols oultre le bois et forest de Marlaigne, et par tous les villaiges la enthour, affin d'appréhender les Espaignols faisant foulles èsdits villaiges. » *Ibid.*, f° xxxj, etc.

8.

Angleterre plutôt que de commander à de tels soldats, « plutôt que d'avoir le rôle d'un homme de bois[1]. » Cette résolution, déjà manifestée par lui[2], il ne tarda pas à l'exécuter. Il avait compté obtenir le gouvernement du Milanais, et quand Charles-Quint y renvoya Fernand de Gonzague, son ennemi personnel[3], il partit pour Londres (décembre 1554), où Philippe l'accueillit avec la plus grande distinction[4].

Ces mésintelligences si fatales aux opérations de l'armée, se reproduisaient dans les conseils et même dans la famille de Charles-Quint. Déjà les regards se tournaient vers son successeur, et l'on voyait le roi de Bohême s'allier aux ducs de Clèves, de Wurtemberg, de Bavière et à d'autres princes allemands. Ils le berçaient de l'espoir d'obtenir les Pays-Bas, le poussaient à se mettre à la tête des mécontents, promettaient d'entraîner dans leur parti le roi des Romains avec le reste de l'empire, et partout les ennemis du potentat relevaient la tête. Or la situation était si tendue, qu'il fallait se borner à « dissimuler le passé, temporiser le présent, assurer l'avenir[5]; » car, si la fidélité et le dévouement faiblissaient chez les uns, si d'ambitieuses espérances luisaient aux yeux des autres,

[1] Lettre du duc à Granvelle, du 9. *Papiers d'état*, IV, 300. — Le pays de Liége ne fut pas épargné davantage par la soldatesque. Depuis trois ans, il « étoit misérablement travaillé des passages et logis des gens de guerre; davantage une bonne partie de l'année précédente et toute la saison de l'hiver il avoit soutenu tout le camp, qui, outre l'assistance de vivres qui lui avoit été faite, avoient traité et traitoient inhumainement, les volant, les pillant, et en diverses manières les outrageant. » Mémoire à la royne, par monseigneur Révérendissime dudit Liége. *Lettres des seigneurs*, XIV, f° 331.

[2] Lettre de S. Renard, du 13 octobre. *Papiers d'état de Granvelle*, IV, 322.

[3] Il le soupçonnait d'entraver les projets tendants à lui rendre son héritage. Lettre du duc à l'empereur, décembre 1554. *Ibid.*, 349.

[4] *Ibid.*, 352.

[5] Lettre de S. Renard, octobre 1554. *Ibid.*, 329.

le mécontentement des peuples éclatait en émeutes, sinistres préludes de troubles sanglants [1].

Une de ces émeutes faillit avoir de graves conséquences. Les édits contre la réforme avaient laissé à Anvers une profonde agitation, qu'entretenaient les mesures fiscales exigées par les charges publiques ou provoquées par des intérêts privés. Une ordonnance du magistrat, prescrivant la fermeture des brasseries établies dans la banlieue, avait fait augmenter récemment le prix de la bière et irrité le peuple. Son mécontentement toutefois ne se manifestait qu'en murmures, quand la régente ordonna de lever, dans la ville et aux frais de la commune, quatre enseignes de piétons [2]. Cet ordre exaspéra les esprits et le magistrat effrayé appela les gardes bourgeoises aux armes. Les premiers jours pourtant se passèrent assez tranquillement; mais, dans la soirée du 11 juillet, la fermentation s'accrut, et un futile incident provoqua l'explosion [3].

Le 12, entre sept et huit heures du soir, dans les attroupements formés sur la place de Meer, des ouvriers se prirent de querelle avec des valets de magistrats communaux, et bientôt des injures on en vint aux coups. Un de ces valets dit ironiquement : « Vous criez, et Messieurs agiront : ce soir entreront en ville des soldats espagnols et, tandis que vous serez à la guerre, ils coucheront avec vos femmes. » A ces mots, on se jeta sur lui, et il eût été mis en pièces s'il n'eût trouvé un refuge dans le palais, qui fut assiégé par la foule réclamant à

[1] « El pueblo murmura, écrivait Granvelle à don Philippe, por ser ya muy agravado; y aunque se otorgue servicio, havra trabajo grande en hallar expedientes y medios para cobrarle. *Papiers d'état de Granvelle*, IV, 466.

[2] Commission donnée à Corneille de Scheppere, pour diriger cette levée, 7 juillet 1554. *Archives de l'Audience*, liasse 1111. — *Dépêches de guerre*, nº 368, fº xxvj vº.

[3] *Antw. Chronyck.*

grands cris le fugitif. Il s'échappa par une porte dérobée, et sa fuite augmenta le tumulte. Ses paroles, exagérées et commentées, s'étaient répandues en ville et l'impopularité des magistrats communaux leur prêta un caractère de vérité qui faillit avoir des suites funestes. On en voulait surtout au pensionnaire Jacques Maes, « qui valoit peu d'argent, disait-on, et, par quelque particulière compétence, à d'autres membres de l'administration, tels qu'un nommé Ingelbert et l'ancien lieutenant du margraf[1]. »

De toutes parts accoururent sur la place de Meer des bandes furieuses, et l'hôtel de ville, où s'étaient réfugiés les magistrats éperdus, fut assailli par une grêle de pierres[2]. Une catastrophe était imminente, lorsque la bourgeoisie prit l'initiative de la répression du désordre. Les gardes bourgeoises et les serments accoururent dégager l'hôtel de ville, s'emparèrent des avenues des principaux quartiers, et, usant tour à tour de la persuasion et de la force, dissipèrent les rassemblements[3]. L'émeute pourtant n'était point vaincue et

[1] Lettre de Granvelle, du 18 mai. *Papiers d'état,* IV, 426. — « Dont le premier commenchement advient pour certaines parolles d'aucuns serviteurs des seigneurs de ladite ville, et après, à cause de la collectation et élection des quattres enseignes de piétons, que ceulx de la ville au service de Sa Majesté et aux despens de la communauté d'icelle devoient lever, et par-dessus ce, à cause des nouvelles impotz et brassines faictes en la nouvelle ville et autres par ladite communauté et rebelles allégués. » Lettre de Jean de Schoonjans à Marie de Hongrie, du 13 juillet. *Lettres des seigneurs,* XII, f° 352.

[2] « Si n'eust esté le bon plaisir de notre seigneur, et la bonne dilligence, providence et bon conseil des seigneurs et confrairies de ladite ville, nous estions tous en grand dangier d'estre occis et pillez, car la congrégation des malveuillans se augmentoit tellement, que tous furiesme contraintz nous saulver sur la maison de la ville, où (nous estans encloz) ilz feirent tel effort tant en ruant aucunes pierres et cailloux sur ladite maison qu'autrement, que tous estions en grande perplexité, et tellement estonnez que ne savions quoy commencher. » Lettre de Jean de Schoonjans, précitée.

[3] « Et ne fust esté la bonne conduyte, ayde et conseille des confrairies et

le lendemain elle éclata plus furieuse. Malgré les énergiques efforts des serments, dont un des confrères nommé Hartman fut tué [1], la résistance devint impossible, et la bourgeoisie requit le magistrat de céder aux exigences du mécontentement public, pour prévenir d'affreux malheurs [2].

Il fallut s'y résigner et, le 13, à midi, parut une ordonnance permettant de brasser dans la banlieue selon l'ancienne coutume, et retirant l'accise des vins « aux fermiers Nicolas Maes, Jacques de Heughstein, Gilbert de Schoonbeke et leurs consorts, déclarés, ainsi que le pensionnaire, inhabiles à remplir aucun office de la ville. » De plus, le magistrat promettait que les quatre enseignes de piétons réclamées par le gouvernement ne seraient point payées par la commune [3]. Jacques

archers d'icelle, lesquelz en la fin, par bon advis et résistence tant feirent, que après avoir gratieusement admonesté les rebelles, par force d'armes ilz furent par moy et lesdites confrairies repoulsés du marchié, où ilz estoient rassemblez, tellement que euriesme (comme encore pour le présent avons) le marchié franchi. » Lettre de Jean de Schoonjans, du 13 juillet, précitée.

« La bonne bourgeoisie et les confrairies des guldes ont fait grandement leur debvoir pour assister les seigneurs, sans lesquelz le tout eust esté meurdry, pillé et tué que alors estoient sur la maison de ville. » Lettre de C. Van der Meeren, du 18 juillet. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 361.

[1] *Antw. Chron.*

[2] « Après lequel repoulsement, qui fut environ les dix heures en la nuictée, lesdits rebelles encore point ne désistèrent de leur emprinse, mais, continuant en leur concept, se augmentoient de plus en plus, tellement que lesdits archiers et confrairies estans ce matin de ce advertiz, et voyans que leur troppeau (lequel est de petit nombre), n'estoit souffisant pour résister auxdits rebelles, nous ont de ce remonstré et finablement déclaré que leur puissance ne povoit résister auxdits rebelles, assez nous requérant de vouloir condescendre et accorder à leurs péticions, et ce pour éviter plus grands périlz et inconvéniens, esquelz ilz se veoient tomber en cas de refuz. » Lettre de Jean de Schoonjans, précitée.

[3] « Quoy considéré at, par ceulx de la loy de ceste ville, ensuyvant la pétition de ladite communaulté et rebelles, et remonstrance desdits archiers et confrairies, ce jourd'huy environ les xij heures sur le midy esté déclaré, et par

Maes s'était réfugié à l'hôtel de ville, où on le tenait soigneusement caché [1], et « le commun peuple, qui ne vouloit aucunement entendre à le voir rentrer en son premier office, ni en aucun autre état, » exigea qu'on enlevât de chez lui « tous livres, papiers, priviléges et aultres enseignemens concernant le bien et les affaires de la ville, pour les remettre ès mains des seigneurs de la justice [2]. » Ces concessions apaisèrent les esprits, et le calme reparut.

Charles-Quint apprit ces événements au moment où les

les wyckmeesters en leurs wyckes publié, que tous et quelconques brasseurs pourroient venir et brasser en Anvers, selon l'ancienne coustume et sur les assises et impôts accoustumez; item, que ladite assise se collecteroit ès lieux et limites accoustumez; item, que la ferme de l'assise du vin, que tenoient Nicolas Maes, Jacques de Heughstein, Gillebert de Schoonbeke et leurs consorts, leur seroit osté, et que eulx en seroient déportez, et que en ceste dite ville doresnavant ilz n'auroient ni desserviroient aucunes charges ni offices, ni pareillement aussi le pensionnaire Maes, et davantaige que lesdites quattre enseignes de piétons levées comme dessus en Anvers, ne se payeroient aulx despens de ladite communauté. Quoy ainscy faict, s'est ledit tumulte commencé ung petit à cesser. » Lettre de Jean de Schoonjans, du 13 juillet, précitée.

[1] « Suppliant à Votre Majesté me vouloir en toute diligence adviser comment touchant la personne dudit pensionnaire Maes (lequel présentement se tient secrètement sur la maison de ceste ville) il me devra régler, assavoir si secrètement on le tiendra en ceste ville, ou que Votre Majesté le mandera d'icelle secrètement et par nuit tyrer dehors, jusques à ce que la fureur du commun contre luy soit appaisie et refroidie, ou aultrement par Votre dite Majesté en ordonne. » Autre lettre de Jean de Schoonjans, du 14 juillet. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 354.

[2] « Le commun ne veult aucunement entendre à la personne du pensionnaire Maes, pour autant que en aucune manière il pourroit retourner et estre receu en son premier estat, comme en nulle manière ne le veullant veoir. Mais ont requis et veullent que tous livres, papiers, priviléges et aultres enseignemens concernans le bien et affaires de ceste ville (soubz luy et en sa maison reposant) soient de là ostez, prins et conférez ès mains des seigneurs de la justice et loy de ceste ville, à l'accomplissement duquel, nous avecq les burgemestres et aultres de ceste ville, avons commenché à procéder le plus dextrement que a esté possible, pour éviter autres inconvéniens et murmures. » *Ibid.*

Français, jusqu'alors victorieux, menaçaient de marcher sur Bruxelles. Quelque irrité qu'il fût de cette atteinte portée à l'autorité, il était impossible en ce moment de punir, et Marie de Hongrie ordonna d'envoyer le pensionnaire Maes à Bruxelles, « pour qu'il se purgeât des faits qu'on lui mettoit sus. » Elle se réservait, « après l'avoir entendu à charge et à descharge, de prendre à son égard détermination conforme à la raison et à la justice, qu'est le vray chemin qu'ung prince est tenu de suivre envers ses sujets [1]. » Mais il était difficile d'exécuter cet ordre : « les longues et excessives invectives, la grande superbeté qu'avoit exercée contre ses maîtres, tous les marchands et le populaire, cet homme qui pensoit estre universel de la ville [2], » avait tellement exaspéré les esprits, que sa vie était exposée aux plus grands dangers, que sa vue même pouvait réveiller la sédition [3]. Les agents du gouvernement eux-mêmes trouvaient cette impopularité méritée; ils conseillaient à la reine de profiter de l'occasion pour débarrasser « la ville et les bons habitans d'un fonctionnaire maldisant et haineux à l'égard de tout le peuple et des marchands étrangers, » en assurant que l'empereur « n'en seroit que mieux servi, tant dans les demandes d'aides, que dans les autres services que la ville lui pourroit faire [4]. »

[1] Lettre de Marie de Hongrie à Corneille de Scheppere, du 15 juillet. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 356.

[2] Lettre de C. Van der Meeren, précitée.

[3] « Le commun se est enaigri de jour en jour plus fort contre notre pensionnaire maître Jacques Maes, par où que pourroit le mal encommencher et desjà quasi extaincte repulluler de nouveau, au grant préjudice non-seullement de sa personne, mais aussi à grande foulle de ceste ville et républicque d'icelle. Il fault que Votre Majesté y mecte remède, aultrement est la personne dudit pensionnaire en grand dangier. » Lettre de Thierry Van de Werf à Marie de Hongrie, du 16 juillet. *Lettres des seigneurs*, XII, f° 357.

[4] Lettre de C. Van der Meeren, précitée.

Sans adopter cet avis, la reine renonça à son projet, et l'on temporisa jusqu'à des temps meilleurs. Mais, dès que l'hiver eut interrompu les hostilités, Charles-Quint ordonna de poursuivre les fauteurs de l'émeute, et, retenu à Bruxelles par la goutte, il envoya Marie de Hongrie à Anvers, pour sévir rigoureusement. La reine y arriva, précédée (6 février 1555) par dix enseignes de lansquenets et un corps de cavalerie allemande et albanaise, sous les ordres de Lazare Zwendy. Elle était accompagnée de membres du conseil privé et de la chancellerie de Brabant, dont les fiscaux se mirent sur-le-champ à l'œuvre.

A la suite d'une laborieuse instruction, que l'empereur vint hâter par sa présence [1], quatre malheureux furent décapités le 1er avril. Un pauvre insensé, appelé Adrien le fou, n'échappa au supplice que pour être « fouetté par quatre fois entre chacune des exécutions des quatre susdits, et banni à perpétuité. » On fouetta et l'on bannit également un faux témoin, qui eut, en outre, la langue percée et les oreilles coupées. Les inculpés fugitifs furent condamnés, par contumace, au bannissement perpétuel, sous peine de la hart. Pour contenir le peuple on avait, pendant ces exécutions, rangé autour de l'échafaud deux enseignes d'infanterie. Le privilége arraché au magistrat fut annulé et cancellé en présence des membres de la commune ; la reine promulgua un édit défendant, sous peine de mort, « les assemblées indues, les forces, violences ou dérision à la justice. » Enfin, le gouvernement saisit cette occasion de modifier le régime politique de la ville [2], que Charles-Quint, « au plus tôt que faire se

[1] Lettre de Granvelle, du 1er mars 1555. *Papiers d'état*, IV, 406.

[2] Règlement du 17 mai 1555, « pour la bonne garde et police d'Anvers. » *Archives de l'Audience*.

pourroit » avait résolu de réprimer par les canons d'une citadelle[1].

Tout en sévissant avec cette rigueur contre l'émeute, le gouvernement s'efforça d'en dissimuler les véritables causes, en l'attribuant exclusivement à l'impopularité des magistrats, qu'il accusait de faiblesse, sinon de complicité[2]. On donna même quelque satisfaction à l'opinion publique : un nommé Martiny fut poursuivi du chef de malversation, et si Jacques Maes reçut la promesse d'obtenir la première place de conseiller de Brabant vacante, ce fut « pour qu'il se déportât lui-même de sa charge de pensionnaire, afin de faire cesser la commotion que le commun peuple avoit à l'encontre de lui, soit par pratiques de ses adversaires ou aultrement, afin d'éviter le danger de sa personne et le trouble de la ville[3]. » D'autre part, Marie de Hongrie profita des circonstances en obligeant le magistrat d'Anvers d'emprunter 400,000 florins destinés à rembourser une partie des dettes de la commune; or celle-ci, malgré ses embarras financiers, venait de contracter un autre emprunt de 396,000 florins, afin de fournir 33,000 florins de rente au fils de l'empereur[4].

[1] Lettre de Granvelle, du 28 mars. *Collection de doc. hist.*, X, f° 77. — *Antw. Chron.* — GUICCIARDIN. — LE PETIT.

[2] Lettre de Granvelle, précitée. — Autre lettre du 18 mai 1555. *Papiers d'état*, IV, 425.

[3] Lettre de Granvelle, du 28 mars, précitée.

[4] M. KREGLINGER, *Notice historique sur les impôts communaux de la ville d'Anvers.*

X.

CHAPITRE XLIV.

CONFÉRENCES DE MARCQ. — CHARLEMONT ET PHILIPPEVILLE. — LA RÉFORME. FIN DE SA PÉRIODE RELIGIEUSE.

(1555)

Vers la fin du mois d'octobre 1554, au moment où les Impériaux se disposaient à clore la campagne par une dernière expédition, le connétable de Montmorency réclama la médiation de l'Angleterre. « J'ai toujours été soigneux du bien public et de la paix, écrivait-il au chancelier Étienne Gardiner; aussi n'ai-je point conseillé la guerre. Du reste, cognoissant la puissance de l'empereur et voyant l'obstination du roi, j'ai prévu que leur querelle pourroit causer à l'un ou à l'aultre ruyne entière. D'un autre côté, je vois la France esbranlée à l'hérésie, pour laquelle déjà trois villes se sont déclarées, et la paix seule peut remédier à tout cecy. Si votre souveraine veut prendre cette peine, je viendrai traiter en personne. » Le chancelier lui répondit : « Si le roi votre maître désire un traité fondé sur la justice et sur la restitution du bien d'autrui, je suis disposé à le servir près de la reine; sinon je ne m'en mêlerai pas, bien prévoyant que paix sans justice ne seroit que paix nécessiteuse et insidieuse, et non de durée. » Dans le même temps, la cour de Bruxelles recevait de semblables avances de la part du cardinal de Lorraine. « Sur quoi, après avoir discouru, si l'on le proposoit franchement, ou pour tromper, ou par nécessité, il sembla que la

guerre ayant duré trois ans et plus, que l'un et l'autre prince ne pouvoient être sans sentir la nécessité de finances, et Charles-Quint résolut d'entendre ce que l'on vouloit dire[1]. »

Ces ouvertures étaient faites quand le pape Jules III, désireux de réunir contre les Turcs les deux plus puissants princes de la chrétienté, chargea Renaud Pole de reprendre son œuvre de pacification. Le cardinal s'y prêta avec empressement et pria Marie Tudor de servir de médiatrice. Elle s'y montra peu disposée d'abord; elle n'eût même guère tardé à sortir de sa neutralité, si le désir de purger l'Angleterre de l'hérésie ne l'avait emporté sur toute autre considération. La paix devait ou rendre à Charles-Quint sa liberté d'action, ou faire passer aux mains de Philippe une grande partie de ses états. Dans l'une ou l'autre hypothèse la reine acquerrait un puissant appui contre les protestants, que la terreur des supplices n'avait pas abattus. Elle accepta donc, et sa médiation ayant été agréée par les deux parties (avril 1555), on convint d'ouvrir les conférences le 10 ou le 11 mai[2].

Les commissaires anglais (le cardinal Pole, le comte d'Arundel et lord Paget) arrivèrent à Calais, dans les premiers jours de mai; ceux de l'empereur (le duc de Médina-Cœli, l'évêque d'Arras, le comte de Lalaing, le seigneur de Bugnicourt, Viglius, le président du grand conseil Lambert de Bryaerde et le secrétaire Bave), qu'accompagnait un envoyé du duc de Savoie (Claude Malopera), se rendirent, le 18, à Gravelines, où ils furent bientôt suivis des ambassadeurs français (le cardinal de Lorraine, le connétable, Charles Marcillac évêque de Vienne, Jean de Morvillers évêque d'Orléans, et

[1] Lettre de S. Renard, du 30 novembre 1554. *Papiers d'état de Granvelle*, IV, 343.

[2] Lettre de Charles-Quint, du 28 avril 1555. *Correspondenz*, III, 654.

Claude de l'Aubépine secrétaire d'état) [1]. Puis, le 23, pendant que dans les Pays-Bas avaient lieu des processions générales pour supplier Dieu de leur accorder la paix [2], les conférences s'ouvrirent au village de Marcq, dans la terre d'Oye, à une distance à peu près égale d'Ardres, de Calais et de Gravelines. Cinq pavillons de bois, tendus de draperies, avaient été dressés dans un parc clos : un au sud-ouest pour les Français; un au nord-est pour les Impériaux; un au nord-ouest pour les Anglais; un pour Étienne Gardiner, et le cinquième au milieu pour la tenue des conférences [3].

Cet imposant appareil, la pompe des ambassades, ne couvrirent malheureusement que de stériles négociations. L'Angleterre, gagnée à la cause de l'empereur [4], n'exerça qu'une médiocre influence; dès le début il y eut d'acrimonieuses réclamations, au sujet de dépêches interceptées par les capitaines impériaux, du pillage de la vaisselle du connétable par la garnison de Saint-Omer [5], et chacun des princes

[1] Lettre de Charles-Quint précitée.— Lettre de Granvelle, du 18 mai. *Papiers d'état*, IV, 425. — Les lettres de sauf-conduit pour les commissaires français furent délivrées le 10 mai. *Archives de l'Audience*, liasse 1111.

[2] Ordre du 18 mai. Compte de C. de Berlaymont, f° xxvij.

[3] Lettre de C. Malopera, du 20 mai. Bull. de la Comm. royale d'hist., 2e série, XII, 219.

[4] « Le jour que l'on a choisi pour la négociation est le 18e ou 20e; seullement ne veux-je obmettre de dire à Votre Majesté qu'il sera bien requis que nous soyons là deux ou trois jours devant pour parler avec Paiget, lequel m'ha fait dire par l'ambassadeur qu'il le désiroit, afin que puissions communiquer sans soubçon et regarder sur l'assistance que les Anglois nous vouldront faire à la négociation, et de sorte que nous puissions correspondre et avoir intelligence ensemble, donnant la moindre umbre aux François que faire se pourra. » Lettre de Granvelle, du 10 mai. Reg. *Collection de doc. hist.*, X, f° 6.

[5] Lettre de C. Malopera, du 30 mai. l. c., 251. — Les défiances étaient telles qu'on craignit que sous prétexte de faire escorter leurs ambassadeurs, les Français ne tentassent de s'emparer de quelque place de l'Artois, et l'on renforça les garnisons de cette province. Lettre de Granvelle, du 10 mai, précitée.

belligérants, malgré les souffrances des peuples, malgré l'état d'épuisement et de fatigue où il se trouvait réduit lui-même, maintenait avec opiniâtreté ses prétentions. Henri II avait dit d'avance que ces conférences n'aboutiraient pas, parce que les Impériaux « voudroient ravoir, et qu'il n'estoit délibéré rendre quelque chose [1]. » En effet, « n'oublièrent les François de remettre en avant toutes les vieilles querelles : comme la souveraineté de Flandres, ce qu'ils prétendoient sur Gênes, pour justifier la prise de Corsica, avec plusieurs aultres trop longues à raconter, mais principallement l'estat de Milan. » Ils revendiquaient ce duché et le comté d'Asti pour le duc d'Orléans, qui serait marié à une petite-fille de Charles-Quint, et, tout en conservant le Piémont, qui leur ouvrait l'Italie, ils réclamaient aussi, au nom de leurs alliés, la restitution de la Navarre et du duché de Plaisance. A ces exigences, les ambassadeurs de Charles-Quint « respondirent de point en point en plain, leur remémorant aussi le duché de Bourgogne. » Ils refusèrent d'abandonner la Navarre et de céder le Milanais, qui livrerait l'Italie à la France; ils exigèrent l'évacuation des états du duc de Savoie, des villes enlevées à l'empire et aux Pays-Bas, des cantons de la Corse détachés de la république de Gênes.

Ces prétentions réciproques provoquèrent des débats fort animés, et « enfin les Anglois, voians le peu d'apparence que y avoit d'en sortir par le boult, mirent trois points en avant : 1° de marier l'infant don Carlos avecq la fille de

[1] « Le Rhyngrave... conta aussi qu'il avoit ouy dire audit roy de France, durant nostre assamblée de Marcques, qu'il ne pensoit que feriesmes quelque chose, pour aultant que nous vouldriesmes ravoir, et qu'il n'estoit délibéré rendre quelque chose. » Lettre de de Lalaing, du 22 janvier 1556. *Lettres des seigneurs*, XV, f° 13.

France, en lui donnant Milan pour dot; 2° de remettre au concile le jugement des querelles au sujet du Milanois et de la Bourgogne, en obligeant les parties à s'y soumettre sans réclamation; 3° d'unir le duc de Savoie à Marguerite de France, sœur de Henri II, en restituant au duc ses états, à l'exception de quelques forteresses qui seroient occupées par l'empereur, le roi d'Angleterre et le roi de France, en attendant la décision du concile. » Les ambassadeurs impériaux en référèrent à leur maître; mais les Français se répandirent en récriminations et déclarèrent « qu'ils ne feroient point la paix, si l'on ne leur donnoit ce qu'ilz prétendoient estre leur. » Charles-Quint en inféra que le roi voulait obtenir le Milanais, ou, à la faveur d'une trêve, conserver les villes occupées par ses troupes et préparer de nouveau la guerre. Il manda sur-le-champ à ses ambassadeurs que traiter sur ce pied « ne convenoit au bien de ses affaires et moins encore à sa réputacion. » De leur côté, les négociateurs français, informés des armements faits dans les Pays-Bas, notifièrent leur rappel au chancelier d'Angleterre. Ils ajoutèrent que, du reste, le roi ne céderait pas un pouce de terrain en Piémont, si l'on refusait de lui accorder le duché de Milan. Les conférences dès lors languirent et furent définitivement rompues avant la fin de juin [1]. En parlant aux états provinciaux (septembre) de ce résultat, Marie de Hongrie l'attribua « à ce que l'on avoit clairement trouvé le roi de France n'avoir aucune volonté

[1] *Voir* Mémoire des différends entre l'empereur Charles V et le roi de France Henri II, touchant plusieurs roiaumes et seigneuries, et l'iniquité des traités de Madrid, Cambrai et Crespi, mis par écrit, l'an 1555, par le chancelier Olivier pour la conférence de Mar, près Ardres. Du Mont, IV, 3e partie, 78. — Lettre de Granvelle à Philippe, du 6 juillet. *Papiers d'état*, IV, 439. — Lettre de Charles-Quint, du 8 juin. *Correspondenz*, III, 660. — Lettres de C. Malopera, des 2, 3, 4 et 6 juin. l. c., 253, 254, 258, 261.

à la paix, quelque semblant qu'il en eût voulu faire, pour abuser le monde à son accoustumée, à laquelle fin ses députés avoient contredict tous moyens raisonnables, et rejecté ceulx qui par les médiateurs furent mis en avant[1]. »

L'hiver ni les négociations n'avaient interrompu les hostilités. Dans les premiers jours de janvier, une troupe de Français, revenant de piller les environs de Renty, fut surprise par la garnison de Hesdinfert, qui lui tua son chef, le capitaine Mazières, deux de ses principaux officiers et une centaine de soldats[2]. Ce combat eut du retentissement; on crut même que, pour s'en venger, l'ennemi assiégerait Hesdinfert ou assaillirait les comtés de Hainaut et de Namur[3]. « Les nobles et officiers de ces provinces reçurent ordre de tenir prêts, armés et esquippés tous ceulx de leur juridiction, pour s'en servir au besoin[4]. » Tout se borna cependant à une course du maréchal de Saint-André : il battit, dans le Cambrésis, un détachement d'Espagnols joint à « quelques compagnies du pays, » et ruina la petite ville du Câtelet[5]. L'impuissance de lever de grandes armées réduisait les opérations militaires à des actes de brigandage et de piraterie. Ainsi, Henri II accorda « à tous ceux qui voudroient courir la mer à leurs risques et périls, la faculté de se servir de ses navires de guerre[6]. » — « Où les combats et faits d'armes cessoient, toutes machinations, toutes sortes de ruses estoient cherchées, inventées, mises en avant pour suborner

[1] M. Gachard, *L'Abdication de Charles-Quint,* l. c. 910, note 1.
[2] Rabutin.
[3] Lettre de S. Renard, février. *Papiers d'état de Granvelle,* IV, 401.
[4] Compte de C. de Berlaymont, f° xxiiij v°.
[5] Rabutin.
[6] Rapport de Cyriacus Hoppe, « ayant esté à Rouen, Honfleur, Dieppe et toute la côte marine. » *Lettres des seigneurs,* XIV, f° 158.

les gouverneurs des villes de l'un ou l'autre party, pour les solliciter à commettre trahisons contre leur honneur et devoir [1]. » Les Impériaux faillirent de la sorte s'emparer d'Abbeville, que le lieutenant du gouverneur avait promis de livrer au capitaine de Hesdinfert, « pour se venger d'un sien ennemy; » et de Metz, où les cordeliers avaient introduit des soldats sous l'habit des moines de leur ordre; mais les conspirations furent éventées et les traîtres rigoureusement punis [2].

Au moment où les deux souverains se prêtaient à des ouvertures de paix, on les vit augmenter leurs armements, avec l'intention probable d'appuyer leurs prétentions par un grand déploiement de forces [3]. D'autre part, la nécessité de ravitailler Marienbourg devint l'occasion de conflits militaires assez graves. Vers la mi-mars, on apprit la concentration de gros détachements des garnisons de la Champagne, et l'alarme se répandit dans les contrées voisines. De nombreux espions furent mis en campagne; mais leurs rapports contradictoires accrurent l'anxiété des populations et l'indécision des généraux. Suivant les uns, et c'étaient les plus judicieux, il s'agissait d'une expédition à Marienbourg; suivant les autres, l'ennemi voulait détruire les petits forts élevés sur la frontière. Quelques-uns assuraient qu'il se proposait de marcher sur Arlon, pendant qu'Albert de Brandebourg, redevenu l'allié de la France, pénètrerait dans le Luxembourg [4]. Cette dernière supposition était appuyée par divers rapports venus de France, de Lorraine et d'Allemagne; aussi Martin

[1] Rabutin. — [2] *Ibid.* — Vieilleville.

[3] Lettre de Granvelle, du 1er mars. *Papiers d'état,* IV, 407.

[4] Rapports adressés à Gilles de Sappoigne. *Lettres des seigneurs*, XIV, f° 115.

Van Rossem s'empressa-t-il de pourvoir à la défense de ce duché, sans pourtant admettre que les Français entreprissent une expédition de cette importance, avec les forces dont ils disposaient en Champagne, et à une époque de l'année où la neige rendait les chemins impraticables. Ses prévisions furent justifiées, et dès qu'il connut les véritables desseins de l'ennemi, il engagea la reine à diriger sur le pays de Namur les troupes destinées au Luxembourg [1].

Cet avis n'était point parvenu à la princesse, que le seigneur de Bourdillon arriva à Maubert-Fontaine (18 mars) avec 12,000 à 13,000 piétons, 2,500 gendarmes, 9 canons [2], et ses coureurs prirent la direction de Namur, brûlant tout sur leur passage. De Berlaymont, qui n'avait qu'une centaine d'hommes pour défendre cette ville, se disposa à se retirer dans le château, où il n'aurait pas tenu longtemps, car vivres et munitions y manquaient, les fournisseurs, non payés encore des livraisons de 1554, se refusant à exécuter leurs contrats [3]. Le comte enjoignit aux « nobles, officiers et gentilshommes du comté de lui amener sur-le-champ les sujets et paysans de leurs offices pour la garde de ladite ville [4], » et, de son côté, Charles-Quint y envoya en toute hâte les Espagnols cantonnés dans le Cambrésis. Loin de rassurer les Namurois, ce renfort les alarma tellement, que de Berlaymont pria la reine d'ordonner aux capitaines espagnols de bien recommander à leurs soldats « de vivre gracieusement, sans oppresser les pauvres bourgeois, qui avoient tant

[1] Lettres de Van Rossem, des 17 et 18 mars. *Lettres des seigneurs*, XIV, f°s 116, 118 et 120. — [2] Rapport du 18 mars. *Ibid.*, f° 124.

[3] Lettre de de Berlaymont, du 19 mars. *Ibid.*, f° 125.

[4] Compte de de Berlaymont, f° xxv. — Lettre du même, du 20 mars. *Lettres des seigneurs*, XIV, f° 135.

souffert par le camp de l'année précédente et depuis par la peste pullulant derechef[1]. »

Le 20 mars, après avoir brûlé « quatre villages et les maisons des environs[2], » 800 à 900 chevau-légers français avec plusieurs enseignes d'infanterie investirent Sautour, « au pays de Liége[3]. » Le capitaine La Fontaine y commandait, au nom de l'empereur, une centaine de piétons et quelques gendarmes; mais ceux-ci étaient sortis de la place, pour se tenir en communication avec les arquebusiers à cheval chargés par de Berlaymont de surveiller les mouvements de l'ennemi[4]. La place fut sommée, avec promesse d'une bonne capitulation, si elle se rendait; et menace de toutes les rigueurs de la guerre, si elle attendait l'arrivée de l'artillerie. Cette sommation ayant été repoussée, se présentèrent deux tambourins, et l'un d'eux, appartenant au capitaine Pavillon, de la garnison de Marienbourg, dit à La Fontaine : « Il fait mal aux capitaines françois que vous soyez aussi opiniâtre, car vous serez tous tués, tandis que si vous capitulez, vous serez fort bien traités. » — « Retirez-vous sur-le-champ, répondit-il : qui me donne tel conseil n'est mon ami, mais mon plus mortel ennemi, vu qu'il me conseille si grandement mon déshonneur. Qu'on n'y revienne plus, car j'ai été mis pour garder la place et y faire service à l'empereur; ce que moi et les miens sommes délibérés faire jusques au dernier homme. » Or, la garnison manquait de vivres et de munitions, le rempart n'avait pas un pied d'épaisseur, et toute

[1] Lettre du 19 mars. *Lettres des seigneurs*, XIV, f° 129.

[2] Lettre de de Berlaymont, du 20. *Ibid.*, f° 133. — Lettre du seigneur de Presles, du même jour. *Ibid.*, f° 139.

[3] Lettre de l'évêque de Liége, du 6 août. *Ibid.*, XII, f° 408.

[4] Lettre de de Berlaymont, du 20 mars précitée. — Lettre de La Fontaine, du 21. *Ibid.*, XIV, f° 144.

résistance semblait impossible. Ce brave officier néanmoins repoussa avec la même fermeté une troisième sommation, et les Français, menacés par le seigneur de Presles, qui accourait avec la garnison de Walcourt et la bande d'ordonnances de Carondelet, pour « les venir visiter, » ne poussèrent pas plus loin la tentative [1].

Dans l'entre-temps, un autre corps français, sorti de Marienbourg, avait aussi sommé trois fois sans succès le château de Florennes, défendu par le capitaine Warisoul, et s'était retiré en brûlant les villages environnants [2]. En revanche, l'insuffisance de forces ne permit pas aux Impériaux de traverser l'objet spécial de l'expédition, et, « nonobstant les neiges et les pluies, » Marienbourg fut ravitaillé [3]. Le corps expéditionnaire saccagea ensuite Chimay, dont les murailles n'avaient pas été relevées [4]. Mais, harcelé par les gendarmes de Carondelet et les arquebusiers de Berlaymont [5], il ne tarda pas à rentrer en Champagne.

Les conférences de Marcq n'étaient pas encore ouvertes, que Charles-Quint avait donné des ordres pour la formation d'un corps d'armée, dont Martin Van Rossem reçut le commandement [6]. Afin de ne pas éveiller l'attention de l'ennemi,

[1] Lettre de La Fontaine, précitée. — Lettre du seigneur de Presles, du 20 mars. *Lettres des seigneurs,* XIV, f° 139. — Lettre de de Berlaymont. du 21. *Ibid.*, f° 143. — RABUTIN.

[2] Lettre du capitaine Warisoul, du 20 mars. *Lettres des seigneurs,* XIV, f° 140.

[3] RABUTIN. — [4] *Ibid.* — Lettre de de Berlaymont, du 21 mars, précitée.

[5] Même lettre.

[6] Commissions données à d'Arenberg, pour lever dix enseignes de Bas Allemands; à Philippe de Hamal, pour prendre le commandement des bandes d'ordonnances d'Hooghstraeten, de Praet, de Boussu, Carondelet, et de la compagnie du ritmeister Carondelet; et ordres pour fournir des vivres à cette armée, 14 mai. *Archives de l'Audience,* liasse 1111.

on prétexta la nécessité « de mettre dehors de Namur les Espagnols et autres gens de guerre, qui y estoient logés et qui y vivoient à discrétion. Ils s'estoient mutinés à cause qu'ils n'avoient esté payés et n'avoient reçu leur solde d'un fort long temps; par quoy ils menassoient de piller et de saccager cette riche ville [1]. » Il avait déjà fallu en effet, pour calmer l'agitation des habitants, envoyer une partie de ces troupes à Dinant, d'où on les dirigea ensuite avec les autres sur Givet [2]. Elles furent successivement rejointes par les régiments de Lazare Zwendy, de Van Holl, d'Eberstein, de Nassau, par quelques corps de cavalerie allemande et par quatre bandes d'ordonnances, et s'établirent dans la terre d'Agimont, où il était facile, par la Meuse, d'approvisionner leur camp de munitions et de vivres [3]. De Megen, avec un corps de réserve fort de 18 enseignes de Bas Allemands, s'établit à Florée [4]. Cette armée présentait un effectif d'environ 18,000 piétons et 3,000 chevaux [5].

Charles-Quint se proposait encore un autre but que celui d'influencer les négociations. Pour couvrir les pays de Namur et de Liége, ouverts aux excursions de l'ennemi par la conquête de Marienbourg, il avait chargé, dès le mois d'octobre 1554, Donatien de Bonny et « un ingéniaire italien, ayant servi longtemps en Bourgogne, » de « visiter la rivière de Meuze, haut et bas de Dinant, et aussi dedans le pays vers Marienbourg, à l'effet de trouver lieux avantageux à y

[1] Rabutin.

[2] Compte de C. de Berlaymont, f° xxvj.

[3] De Berlaymont réunit à cet effet un grand nombre de bateaux. *Ibid.*, f° xxxvij.

[4] Ordre de lui envoyer des vivres, 14 mai. *Ibid.*, f° xxv v°.

[5] Rabutin.

faire un fort[1]. » D'après leur avis, il choisit dans la terre d'Agimont une montagne dominant la rive gauche de la Meuse, près de Givet, et de l'assentiment de l'évêque de Liége, de qui elle relevait, le comte de Stolberg lui vendit le terrain nécessaire pour 145,000 livres[2]. En attendant le moment de plus importantes opérations, Van Rossem devait protéger la fondation de la forteresse. Dès que ses troupes furent réunies, on se mit à l'œuvre, et pour hâter les travaux, dont Pierre Butlius prit la direction, sous le contrôle de Roland de Tournon[3], Marie de Hongrie leva de nombreux pionniers[4], mit en réquisition « tous les manœuvriers, porteurs, escailleurs et autres ouvriers de l'espèce[5]. »

Le vieux maréchal de Gueldre, établi dans de solides positions, pouvait faire tête à toutes les attaques; mais là n'étaient point les difficultés principales. La pénurie du trésor était toujours la même; les fournisseurs réclamaient le payement de leurs créances et refusaient de continuer leurs services; les soldats se mutinaient et les désordres éclataient avec plus de gravité que jamais. « Madame, écrivait déjà au mois de février, Martin Van Rossem à Marie de Hongrie, par faulte qu'il n'y a icy argent, les gendarmes vont de çà et de là par les villaiges où ils font grandes cruaultés, assavoir qu'ils entreprengnent de forcer les femmes, noyer les enfans, tuer

[1] Lettre de de Berlaymont, du 17 octobre 1554. *Lettres des seigneurs*, XIII, f° 316.

[2] Louvrex, I, 141, IV, 155.

[3] 21 juillet 1555. « Taxation de lx solz de gaiges par jour, pour Pierre Butlius, commissaire des ouvraiges du nouveau fort lez Gyvet. — Semblable taxation pour Roland de Tournon, controlleur desdits ouvraiges. » Reg. aux dép. et mand. des finances n° 20743.

[4] Ordres du 18 mai. Compte de de Berlaymont, f°s xxvj v°, xxvij, xxviij.

[5] *Ibid.*, f° xxviij.

les paouvres hommes, oultre ce qu'ils preignent leurs biens, les battent et foulent. C'est une chose misérable [1] ! » Les états généraux, assemblés à Anvers, au mois de mars, avaient été saisis de nouvelles demandes qu'ils avaient accueillies, non sans difficultés [2]; mais, si énormes qu'elles fussent, ces aides avaient été promptement dissipées. « Les nécessités d'ici sont telles que j'ai honte de le dire, écrivait (15 juin) le secrétaire Eraso, et je certifie, foi de chrétien, que l'argent manque à l'empereur pour ses besoins journaliers [3]. » Le 11 juillet, Charles-Quint lui-même déclarait à sa fille Jeanne que, depuis le commencement de l'année, il lui avait été impossible de payer ni les gages de ses officiers, ni les dépenses de sa maison [4]. On l'avait même vu engager son

[1] Lettre du 16 février. *Lettres des seigneurs*, XIV, f° 65.

[2] Les états du Hainaut votèrent une aide annuelle de 100,000 livres, payable pendant six ans (compte de Gautier de Lyere, n° 16476); ceux du duché de Limbourg, 15,000 florins carolus, payables en deux ans (compte de Jean Van Eynatten, n° 15809); ceux du comté de Namur, outre une aide extraordinaire de 8,000 livres (compte de C. de Berlaymont, n° 16695), une aide annuelle de 8,000 livres pendant six ans (compte d'Aymon de Ferry, n° 16692); ceux de la Flandre (28 avril), une aide de 400,000 écus de 48 gros, à payer à la Chandeleur suivante, et une aide de 1,500,000 écus, payable en six ans, « se confians entièrement, dirent-ils, que ceste fois Sa Majesté Impériale, avecq l'aide de Dieu, feroit une fin de la guerre et remettroit ses pays en tranquillité (compte de Jean Van Rooden, précité). » Ils exigèrent, en outre, que toute personne née hors du pays et comté de Flandre, fût déclarée inhabile à y desservir aucun office, et cette concession leur fut octroyée par un édit du 7 mai 1555 (Reg. n° 919, f° 395). Dans le Brabant, les obstacles furent plus difficiles à surmonter, les discussions fort vives, et ce ne fut que le 3 août. que les états accordèrent une aide de 1,500,000 livres, payable en six ans (*Acten van de dry staeten*, f° ij c xviij. Compte de Jacques de Gramaye, n° 15747). En outre, le gouvernement, pressé par l'urgence de ses besoins, vendit à la ville d'Anvers le droit sur les aluns, pour une somme de 240,000 florins (M. Kreglinger, *Notice sur la dette constituée d'Anvers*).

[3] *Archives de Simancas*. M. Gachard, *Lett. inéd.*, I, 62, n. 2.

[4] *Ibid.*, 63, note 1.

fils à réserver le drap noir qui serait employé en Angleterre aux obsèques de la reine Jeanne, pour la tenture des appartements qu'il viendrait habiter au palais de Bruxelles. Or, Philippe, qui avait donné à sa femme pour plus de 100,000 couronnes de joyaux, qui avait comblé de présents les seigneurs de sa nouvelle cour, ne se trouvait pas dans une meilleure situation : incapable de satisfaire ses créanciers et de suffire au payement de sa maison, il était obligé de manger à crédit [1]. Aussi, en réponse à cette demande, insinua-t-il à son père de lui épargner les frais des obsèques de son aïeule, et d'attendre son arrivée dans les Pays-Bas pour les célébrer à Bruxelles [2]. Non moins que l'entretien des armées, les malversations dévoraient toutes les ressources de l'état; ainsi, la recette de Nicolas Nicolaï présenta un arriéré de 160,000 florins, ce qui amena l'arrestation de ce comptable [3], et les accusations de prévarication portées naguère contre les ministres de Marie de Hongrie, furent alors de notoriété publique [4].

Les soldats « estant mal payés, se trouvant sans argent et en disette de vivres, les murmures éclatèrent; puis, ils se mutinèrent les uns contre les autres, tellement que les Allemans commencèrent à attaquer les Espagnols, que l'on traitoit mieux qu'eux. Et davantage, parmi cette nécessité, se mesla la peste, ainsi qu'il advient souvent en camp mal ordonné, tumultuaire et qui n'est remué; laquelle, en peu de temps, esclaircit et fit une grande dispersion de tout ce peuple, tant en en faisant mourir plusieurs qu'en donnant occasion à d'autres de s'esloi-

[1] *Archives de Simancas*. M. Gachard, l. c., 61.
[2] Lettres de Ruy Gomez, du 15 mai; et d'Eraso, du 17. *Ibid.*, 63, note 2.
[3] Reg. n° 120, f° c.
[4] *Voir* les Relations des ambassadeurs vénitiens.

gner[1]. » Malgré les dangers de cette situation et quoique l'ennemi eût renforcé les garnisons de la Champagne et de Marienbourg[2], Van Rossem poussa avec tant d'activité les travaux du nouveau fort, que dans les premiers jours de juin l'enceinte fut à peu près formée[3]. Ayant été rejoint par de Megen, il ne se borna même pas à protéger les travailleurs : il lança à plusieurs reprises en France ses troupes affamées[4], qui dévastèrent les environs de Maubert-Fontaine, brûlèrent un grand nombre de villages, menacèrent Mézières et jetèrent la terreur dans la contrée, où accoururent de toutes parts de nombreux renforts[5].

Au moment où il rêvait sans doute à de plus éclatants exploits, Van Rossem fut atteint de la maladie qui décimait ses soldats et qui l'avait déjà privé du concours de deux braves lieutenants, de Megen et de Trélon[6]. Il dut remettre son commandement à de Berlaymont, et tomba bientôt en un tel état de faiblesse que, « vu son âge et avec ce qu'il se rendoit assez difficile à se laisser aider, » on conserva peu d'espoir de le sauver. Marie de Hongrie lui offrit des méde-

[1] RABUTIN. — [2] *Ibid.*

[3] « Les deux bollewerck contre la plaine d'enhault de la montagne sont jà en haulteur de huit pietz et davantaige. La gourdine d'entre deux est à la mesme haulteur, et du costé de la plaine, quy est entre le chasteau d'Agimont et Gyvet, le plus grand desdits deux bollewerck est à la haulteur de six pietz, et la gourdine tirant vers le villaige en longueur de six cent pietz à la mesme haulteur... De brief l'apparence de fermeture se verra partout. » Lettre de de Berlaymont, du 2 juin. *Lettres des seigneurs,* XIV, f° 177.

[4] « Le capittaine Navarette m'a déclaré ce soir la povreté et nécessité urgente des souldars espaignolz, qui meurent de faim... Ledit de Megen m'a dit cest après dîner que la nécessité estoit telle entre ses gens, qu'il ne les povoit tenir en régiment sans les payer. » Autre lettre du 2 juin. *Ibid.,* f° 179.

[5] RABUTIN.

[6] « Les sieurs de Megen et de Trélon sont malades de la même maladie. » Lettre de de Berlaymont, précitée.

cins de Bruxelles, et de Berlaymont en appela un de Namur; mais il les remercia, ne voulant d'autres soins que ceux d'un praticien allemand du régiment de Zwendy [1]. Il s'affaiblit à vue d'œil, et le 2 juin, à la suite d'un évanouissement, « l'entendement du malade s'aliéna [2]; » dès lors tous les efforts de la science échouèrent contre la persistance de la fièvre : bientôt le médecin déclara qu'en la grâce de Dieu restait le seul espoir [3]. Or, Dieu avait marqué l'heure du vieux guerrier et, le 7 juin [4], « l'empereur fit perte de l'un des meilleurs serviteurs qu'il eust, d'un capitaine autant sage et expérimenté aux armes qu'homme de son temps [5]. »

Dès les premiers progrès de la maladie du maréchal de Gueldre, le comte de Berlaymont avait engagé Marie de Hongrie à envoyer au camp « personnage qui sust se faire obéyr et donner l'ordre requis aux nombreuses affaires occurantes journellement, vu qu'il ne pouvoit souffrir le travail imposé à chef de telle armée [6]. » Le gouvernement tarda longtemps à prendre une décision, ce qui faillit avoir de fatales conséquences. Les Français avaient dans le pays de nombreux espions [7]; ils savaient que les Impériaux « s'affoiblissoient

[1] Autre lettre du 2 juin. *Lettres des seigneurs*, XIV, f° 177.

[2] Autre lettre du même jour. *Ibid.*, f° 179.

[3] Lettres du 3 et du 4. *Ibid.*, f°s 181 et 183.

[4] Lettre du 8. *Ibid.*, f° 189. — C'est à tort, on le voit, que les auteurs ont rapporté qu'il s'était fait transporter à Anvers.

[5] RABUTIN.

[6] Lettre du 4 juin. *Lettres des seigneurs*, XIV, f° 183.

[7] « Pour ce que ung nommé Gilles Thomas, pour avoir espié le camp de Sa Majesté, par charge du roy de France, a esté traistre, et pour ses desmérites a esté pendu et estranglé, par sentence du xiiij^e jour de mai audit an. » Compte de de Berlaymont, f° xix v°. — « Pour avoir gardé, nourry et entretenu èsdites prisons, ung nommé Jehan Herwys, natif de Huy, prisonnier, lequel pour avoir faulché sa foi et receu soldée du roy de France, a esté condempné estre eschaffaulté et dégradé d'honneur publicquement, le déclarant indigne de

journellement, tant à cause de ceste maladie contagieuse qui en despeschoit plusieurs, par quoi on avoit fait retirer les plus sains en prochaines garnisons; aussi qu'ils avoient envoyé du secours en Artois et en Hainaut, pour défendre le plat pays. » On leur « rapporta que le mutinement des Espagnols et des Allemans s'estoit si fort eschauffé, qu'ils estoient venus jusqu'à prendre les armes et à se battre, de sorte qu'il en estoit beaucoup demeuré de chacun costé[1], » et ils comptaient avoir bon marché d'une armée livrée à tant d'éléments de dissolution. Déjà dans de petits engagements, ils avaient obtenu l'avantage : le lendemain du décès de Van Rossem (8 juin), des détachements sortis de Florennes et de Walcourt furent défaits par la garnison de Marienbourg[2], et Nevers put ravitailler cette place sans rencontrer le moindre obstacle[3]. Cette dernière opération fut pourtant suivie d'un temps de halte, dû sans doute bien moins aux négociations de Marcq qu'au désir d'endormir la sécurité des Impériaux. Puis, tout à coup les Français prirent l'offensive.

Le 13 juillet, Nevers, « accompagné de la meilleure part de la gendarmerie, cavallerie et fanterie de son gouvernement, » et le maréchal de Saint-André, venant de la Picardie avec « gendarmerie, cavallerie, gens de pied et les vingt vieilles enseignes du Ringrave, ensemble plusieurs grands seigneurs et capitaines, » opérèrent leur jonction à Maubert-Fontaine. Leur armée arriva le lendemain à Couvin, animée

porter armes ni se mectre au service de Sa Majesté, et banny à tousjours de la comté sur peine de la hart (mai). » *Ibid.*, f° xxj. — Ordre d'exercer la plus grande surveillance, « par ce qu'il y a dans le pays un grand nombre d'espies du roy de France. » Mai. *Ibid.*, f° xxvij.

[1] RABUTIN.

[2] Lettre de de Berlaymont, du 8 juin. *Lettres des seigneurs*, XIV, f° 189.

[3] RABUTIN.

par la certitude d'une facile victoire, « chacun se promettant de faire autant d'exploits d'armes qu'Homère et Virgile en dient d'Achilles et d'Ulysses[1]. » Mais cet ennemi que l'on croyait démoralisé par le désordre et par l'absence de chef, à moitié vaincu par la disette et par la peste, se redressa devant le danger; la honte d'une défaite réveilla dans tous les cœurs le sentiment du devoir. Attaqués à Gimnée[2] le 15, à Givet le 16, les Impériaux, commandés par le prince d'Orange, repoussèrent victorieusement les assaillants, qui essuyèrent des pertes considérables. Les Français ne trouvèrent pas meilleure fortune devant Sautour, ni dans de petits engagements qu'ils eurent près de Solre-le-Château et de Chimay, et qui leur coûtèrent beaucoup de monde[3]. Leur retraite, rendue difficile par des pluies torrentielles, grossissant les ruisseaux et défonçant les chemins, leur fit perdre un grand nombre de chevaux, « dont beaucoup de valeur et de service. » Ainsi échoua une expédition dont ils attendaient tant d'avantages et, à leur arrivée à Aubenton, le maréchal de Saint-André reçut l'ordre de courir au secours de la Picardie, que l'on croyait menacée d'une invasion[4].

Le seigneur de la Jaille, à la tête de détachements tirés du Boulonnais, de 400 lansquenets et de 1,500 chevaux de l'arrière-ban, était venu piller les environs de Lillers et le gros bourg de Saint-Venant. Au retour, il tomba dans une embuscade que lui avait dressée le seigneur de Haulsimont,

[1] RABUTIN.

[2] D'après Rabutin, tous les historiens qui ont parlé de ce combat, le placent à Germigny ; il n'y a pas de localité de ce nom dans la contrée, et la description du combat indique bien Gimnée.

[3] RABUTIN. — Lettres de Granvelle, des 21 et 26 juillet. *Papiers d'état*, IV, 460 et 461.

[4] RABUTIN.

gouverneur de Bapaume. Chargé « par bien petit nombre de gens de cheval avec quelques gens de pied ramassés[1], » il fut mis en complète déroute, blessé et pris avec plus de cinq cents nobles de l'arrière-ban. Cette circonstance valut à ce combat le nom de Journée des Nobles, et « fut cause de ce proverbe militaire qui courut parmi le Haynaut et autres pays : les Wallons prennent les nobles de France sans peser[2]. » Cette échauffourée eut un immense retentissement en France. Le maréchal de Saint-André fut rappelé en toute hâte ; le défenseur de Metz courut s'enfermer dans Guise, « pour y faire besoigner à la fortiffication nouvelle en grande diligence ; » Coligny, successeur de Vendôme dans le gouvernement de la Picardie, rassembla promptement la gendarmerie et les lansquenets disséminés dans les villes ; Henri II lui-même accourut avec toute sa maison militaire jusqu'à Villers-Coterets[3].

Les Impériaux pourtant ne songeaient guère à prendre l'offensive, ce qui eût exigé un déploiement de forces impossible dans l'état de pénurie des finances. Comme Henri II, « pour faire bien grande entreprise, ayant seulement ceux de sa nation, avec quelques corps de lansquenets, n'avoit pas les mains nettes[4], » Charles-Quint résolut de consacrer ses

[1] Rabutin.

[2] Vinchant, V, 262. — Le Petit. — Rabutin. — On sait que le *noble* était une monnaie. — Sur un des prisonniers on trouva une lettre par laquelle il informait sa femme de ses prouesses, narrait, avec emphase, « le passage de la grande rivière de Naves, » la prise et le pillage « de la puissante ville de Lillers et du port de mer de Saint-Venant, » et détaillait son riche butin. « Bref, ma femme, disait-il en finissant, nous sommes à la guerre jusques au nez. » — « Vous y êtes vraiment jusqu'au nez, mon gentilhomme, lui dit un soldat : votre bourse le saura mieux encore. » Le Petit, l. viii, 322.

[3] Rabutin. — [4] Lettre de Marie de Hongrie, du 7 août. *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, I, 73.

ressources à fortifier les frontières contre de nouvelles invasions [1]. Il avait remplacé Martin Van Rossem, dans le gouvernement du Luxembourg, par le comte de Megen [2]; il appela au commandement de l'armée le prince d'Orange, Guillaume de Nassau [3], qui venait de se distinguer aux combats de Gimnée et de Givet. Adrien de Blois fut investi, en même temps, du commandement du fort commencé par Van Rossem [4]. Ce fort, appelé Charlemont, du nom de l'empereur et de sa situation, était alors à l'abri d'un coup de main, quoique la peste eût causé une si grande désertion parmi les travailleurs, que Marie de Hongrie ordonna de poursuivre les déserteurs avec la plus rigoureuse sévérité [5], et qu'on dut les remplacer en arrêtant les vagabonds et les mendiants [6]. On avait résolu de recruter de nouvelles troupes pour former la garnison d'Adrien de Blois; mais le prince d'Orange jugea qu'il y aurait « grande difficulté à une nouvelle levée de gens de guerre, tant pour avoir gens de bien et aguerriz, que pour la praticque que les ennemiz pourroient mener pour entre

[1] *Voir* les subsides accordés à cet effet aux villes frontières. Reg. aux dép. et mand. des finances de 1555 (n° 20743).

[2] Lettres patentes du 25 juin 1555. — Son traitement fut fixé à 2,000 florins d'or de 24 patards pièce. Compte de H. Breissgin, de 1554-1556 (n° 2608), f° xiij.

[3] Lettres patentes du 22 juillet. *Correspondance de Guillaume le Taciturne.* — Dans son Apologie, le prince dit par erreur qu'il fut appelé au commandement de l'armée, alors qu'il n'avait pas encore atteint l'âge de 21 ans (il était né le 16 avril 1533); il ajoute: « bien que les seigneurs du conseil et la royne mesme en présentassent plusieurs aultres, desquels la capacité estoit très-grande, à sçavoir: MM. les comtes de Boussu, de Lalaing, Martin Van Rossem (autre erreur), vieux chevaliers, et les comtes d'Arenbergh, de Meghen et d'Egmond, qui estoit âgé de douze ans plus que moy. »

[4] Lettres patentes du 22 juillet. *Correspondance de Guillaume le Taciturne.*

[5] Ordre du 20 juillet. Compte de de Berlaymont, f° xxviij v°.

[6] Compte de Jean du Jardin (n° 15069), f° lxxvij v°.

eulx faire entremesler aucuns traistres ou espyes [1]. » En conséquence on plaça à Charlemont (août 1555) le régiment de Trélon, et, « afin de povoir empescher les courses et feulx de ceulx de Marienbourg, » les abords de la place furent gardés par « les bendes et arquebusiers de de Berlaymont, qui estoient tous de ceste frontière ou du pays de Luxembourg [2]. »

Bien que Charlemont fût loin d'être achevé [3], dès qu'il eut reçu sa garnison, Charles-Quint arrêta la construction d'un autre fort, plus spécialement destiné à contenir Marienbourg, dont les fortifications avaient été beaucoup augmentées. Cette décision fut cependant subordonnée à la possibilité de reprendre cette ville, et le prince d'Orange reçut l'ordre de la resserrer le plus qu'il serait possible. A cet effet il devait tâcher de s'emparer de Rocroy [4]. Le 5 août, il fit reconnaître la position par don Juan de Mendoça, Antoine Moreno, le capitaine Montaigle, Jacques de la Cressonnière, lieutenant de l'artillerie, les seigneurs de La Motte et de Lutteau, et quelques autres gentilshommes, sous l'escorte de 200 chevaux. Ils poussèrent jusque sous le canon de Rocroy, qu'ils trouvèrent protégé par des retranchements de terre et par une nombreuse garnison; Jacques de la Cressonnière fut blessé d'une arquebusade pendant qu'il en examinait les fossés. Ces capitaines estimèrent qu'avec douze pièces d'artillerie, la

[1] Lettre du 3 août. *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, I, 68.

[2] *Ibid.* — Lettre de Marie de Hongrie, du 7 août. *Ibid.*, 73.

[3] Le 19 août, ordre fut donné de lever 1,000 à 1,200 ouvriers, pour approfondir ses fossés (*Ibid.*, 85), et, le 6 avril 1557, Pierre Degart remplaça Roland de Tournon, dans les fonctions de contrôleur des travaux (*Archives de l'Audience*).

[4] Lettre de Marie de Hongrie, du 1er août. *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, I, 67.

place serait emportée en trois jours ; mais deux jours étaient nécessaires pour les y mener, les chemins étant à peu près impraticables, et après l'avoir conquise, il faudrait beaucoup de temps pour la démanteler, car la conserver était impossible. Ils opinèrent donc tous contre cette entreprise, et le prince fut d'autant plus porté à partager leur avis, que Nevers et Coligny concentraient des troupes à Réthel ; leur gendarmerie pouvait être réunie en deux jours, et il importait de se tenir prêt contre une attaque imminente [1].

En effet, Nevers, instruit du dessein des Impériaux, avait pris ses mesures pour secourir Rocroy, et il espérait non-seulement les battre, mais pousser ensuite jusque dans le Brabant. Le succès semblait facile contre une armée démoralisée par la disette, par la peste, par l'indiscipline et par de longues souffrances. Campée dans une contrée « où desjà le tout estoit consommé, » menacée dans ses communications, un échec devenait un désastre, et, de l'avis de tous ses capitaines, le prince d'Orange demanda à s'établir dans l'Entre-Sambre-et-Meuse : « Là, disait-il, nous pourrons protéger l'achèvement de Charlemont, défendre le Brabant, menacer Marienbourg et, si nous sommes assaillis par des forces supérieures, nous réunir aux garnisons des provinces voisines [2]. » Charles-Quint fut d'un avis différent : à ses yeux la position de Givet permettait de défendre tout à la fois le Luxembourg, le comté de Namur, le Hainaut, le Brabant et la principauté de Liége. Il persista également dans l'idée de faire attaquer Rocroy, dont la prise amènerait peut-être la reddition de Marienbourg [3].

[1] Lettre du prince, du 7 août. *Correspond. de Guillaume le Taciturne*, I. 77.
[2] Lettres du même, des 3 et 12 août. *Ibid.*, 68 et 81. — RABUTIN.
[3] Lettre de Marie de Hongrie, du 7 août. *Corresp.*, I, 73.

Le prince d'Orange dut obéir et, le 28 août, il fit « sonner le tambourin, » pour avertir les troupes d'être prêtes à marcher le lendemain. A peine cet ordre fut-il donné, que le régiment de Lazare Zwendy se mutina aux cris de : *gelt! gelt!* et l'espoir du butin put seul le calmer. Avec de telles troupes et sous les yeux de Nevers, qui, à la tête d'un puissant corps d'armée, épiait l'occasion d'infliger un affront aux armes impériales, il eût été dangereux d'assiéger Rocroy. Afin sans doute de donner quelque satisfaction aux volontés de son maître, le prince résolut de se borner à détruire les petits forts défendant les abords de Marienbourg. Il partit, le 19, avec quinze enseignes de Hauts et de Bas Allemands, huit compagnies espagnoles, trois canons et trois demi-canons, et toute sa cavalerie, à l'exception de deux bandes d'ordonnances laissées à la garde du camp : il ne lui fallut qu'un jour pour prendre et ruiner les châteaux de Fagnolles, de Couvin et de Boussu [1].

Dans la fâcheuse situation où se trouvaient l'armée et le pays, c'était à de telles entreprises qu'il fallait borner les opérations militaires. « L'argent manquoit, et sans argent il étoit impossible de faire un seul pas [2]. » Les troupes étaient créancières de plusieurs mois de solde, une mutinerie était imminente [3] et le gouvernement hésitait à s'adresser aux états, car « on ne se dissimuloit pas les inconvéniens qui accompagneroient leur réunion [4]. » Quand il fallut enfin s'y résoudre [5], tous les rapports firent pressentir

[1] Lettre du prince, du 20 août. *Corresp. de Guillaume le Taciturne*, I, 85.

[2] Lettre de Granvelle, du 20 août. *Papiers d'état*, IV. 465.

[3] Lettre du prince, du 21 août. *Correspondance*, I, 87.

[4] Lettre de Granvelle, précitée, et autre lettre du même, du 23 août. *Papiers d'état*, IV, 466.

[5] Ordre de convoquer les états, 24 août. Compte de de Berlaymont, f° xxix.

p' de si fortes résistances, que Charles-Quint ajourna la réunion ordonnée et la reine envoya 34,000 florins au prince d'Orange pour apaiser les soldats les plus intraitables[1].

Les murmures de l'armée cessèrent un instant; mais elle restait en proie aux ravages de la peste, sévissant avec tant d'intensité, que ses victimes succombaient dans les quatre heures[2]. Or, parmi les Espagnols surtout, « plus encore se mouroient par misère et faulte de vivres que pour aultre maladie[3]. » Chaque jour les approvisionnements devenaient plus difficiles; « soubz umbre de la grande peste régnant au camp, » les villes refusaient de recevoir les vivandiers et les empêchaient ainsi de se fournir de denrées[4]. Poussé au désespoir, le prince d'Orange envoya de Berlaymont à l'empereur, pour lui exposer cette affreuse situation et pour lui déclarer que son armée était perdue, si l'on ne se hâtait de la déplacer. Charles-Quint appela à Bruxelles « les seigneurs et gouverneurs de province[5], » et, obligé de se rendre à l'évidence, il autorisa enfin la levée du camp de Givet, devenu une nécropole. Cette mesure entraînant l'abandon de ses desseins sur Rocroy, l'empereur revint alors à son premier projet : il recommanda au prince de s'établir le plus près possible de Marienbourg et de choisir un endroit propre à bâtir le fort destiné à inquiéter cette ville[6].

Pour en commencer les travaux, le prince d'Orange reçut

[1] Mémoire de Marie de Hongrie, pour le prince d'Orange, 28 août 1555. *Correspondance*, I, 89.

[2] Lettre de Granvelle, du 23 août, précitée.

[3] Lettre du prince d'Orange à Marie de Hongrie, du 12 août. *Correspondance*, I, 82.

[4] Lettre du même, du 17 août. *Ibid.*, 83.

[5] Lettre de Granvelle, du 20 août, précitée.

[6] Mémoire du 28 août, précité.

15,000 florins [1]; mais, sans s'occuper de l'insuffisance de la somme, il s'empressa de quitter une contrée pestiférée (3 septembre) et alla s'établir à Surice [2], magnifique plateau, bien aéré et des plus favorables au séjour d'une armée, si l'eau n'y avait manqué. Un corps de réserve, campé à Châtelet [3], devait le soutenir, dans le cas où des forces supérieures tenteraient de traverser ses opérations. D'après un projet étudié à Bruxelles, il avait été résolu d'élever la nouvelle forteresse sur le Terne-au-Buis [4] qui domine Marienbourg du côté de Fagnolles. En reprenant une idée conçue par de Lalaing l'année précédente [5], on eût établi, à l'abri des canons du fort, une écluse, afin de retenir l'Eau Blanche près de son confluent avec la Brouffe et de la refouler sur la ville, sinon pour l'inonder, du moins pour en rendre l'accès difficile aux ennemis [6]. Le prince d'Orange jugea la position trop rapprochée de Marienbourg, qui inquiéterait sans cesse les travailleurs [7], et l'on y renonça. Il fut question alors de Géronsart, ainsi que d'une autre colline située entre Roly et Marienbourg [8]; mais cette colline fut trouvée « incommode,

[1] Mémoire précité. — Lettre de Marie de Hongrie, du 1er septembre. *Correspondance*, I, 96.

[2] Lettres du prince d'Orange, des 1er, 2 et 3 septembre 1555. *Ibid.*, 92-100. — Ces lettres disent Sury, suivant l'orthographe du temps.

[3] Ordre d'y transporter des vivres. Compte de de Berlaymont, fo xxix.

[4] Le tienne au buis, et il y en a beaucoup sur ce sol calcaire, est appelé dans le patois du pays : *tienne aux paukis*, *poquys* (en wallon le buis s'appelle Pâques, des rameaux qu'on porte à Pâques fleuries). De là l'erreur qui a fait donner à cette montagne le nom de Pasquier.

[5] Lettre du 10 août 1554. *Lettres des seigneurs*, XII, fo 425.

[6] Mémoire précité.

[7] Lettres du prince d'Orange, des 28 et 30 août. *Correspondance*, I, 92,94.

[8] Lettres de Marie de Hongrie, des 1er et 2 septembre; et du prince d'Orange, du 4 septembre. *Ibid.*, 96, 97 et 100. — Ces lettres disent Jéronson ou Jéronseau, comme dans le patois du pays on prononce Géronsart.

pour y faire la fortiffication, tant pour la faulte d'eaue, que pour l'estroicteur de son sommet, » et on lui préféra Géronsart, « propice tant pour l'assiette comme pour donner grande fâcherie au ravictaillement de Marienbourg, et pour s'en servir à la deffence des pays de Brabant et de Hainaut [1]. »

Charles-Quint eût préféré le choix de la colline, et il jugeait peu sérieux les inconvénients signalés par ses capitaines [2]; mais, pendant qu'on délibérait, il survint une foule d'obstacles propres à arrêter l'érection du fort. La peste avait suivi l'armée, et la mortalité augmentait sans cesse, propagée par un automne prématuré; d'autre part, le mauvais état des chemins s'opposait aussi au transport des matériaux. Aussi le prince d'Orange proposa-t-il de différer [3], et après que deux commissaires spéciaux, de Glajon et Corneille Van der Ee, lui eurent rendu compte de la situation, l'empereur y consentit. En attendant l'armée devait rester réunie, « pour non desnuer les frontières et donner aux ennemys matière de nouvelle invasion. » Or, comme « il ne convenoit aussi d'entretenir les gens de guerre à rien faire, et gaigner leurs gages en oisiveté, lesquels peut-être se porteroient mieulx changeant d'air et faisant quelque bonne traite, » il ordonna au prince de se concerter à cet effet avec de Lalaing [4]. Celui-ci, se trouvant malade, envoya à Neuville, où le défaut d'eau avait fait transporter le camp (7 septembre) [5], son lieutenant, le seigneur de Famars [6], et l'on tint un conseil de guerre, où furent appelés les prin-

[1] Lettre du prince d'Orange, du 4 septembre, précitée.

[2] Lettre de Marie de Hongrie, du 5 septembre. *Correspondance*, I, 103.

[3] Lettres du prince d'Orange, du 5 septembre, et de Marie de Hongrie, du 7. *Ibid.*, 105, 107.

[4] Mémoire de Marie de Hongrie au prince du 7 septembre. *Ibid.*, 107.

[5] Lettre du prince, du 7 septembre. *Ibid.*, 106.

[6] Lettre de Marie de Hongrie, du 9 septembre. *Ibid.*, 111.

cipaux capitaines de l'armée. Tous jugèrent impossible de rien entreprendre avec des soldats abattus par les maladies, dépourvus d'argent et de vivres, désorganisés par la privation des choses les plus nécessaires; du reste, depuis six jours, il ne cessait de pleuvoir, et les routes étaient trop impraticables pour envahir un pays ennemi. Il fallait, au contraire, envoyer l'armée sur les bords d'une rivière, de la Sambre par exemple, « afin d'avoir plus grande abondance et commodité des vivres. » Elle y attendrait le retour du beau temps, et alors, remise de ses souffrances, elle « exploicteroit telle chose qu'il plairoit à l'empereur de lui commander[1]. »

Obligé de renoncer à des opérations offensives, Charles-Quint reprit sa détermination première; mais cette fois il laissa au prince d'Orange le choix de l'emplacement et du plan de la nouvelle forteresse, « pourvu qu'elle ne fût moindre que Marienbourg, puisqu'elle se faisoit pour tenir à l'encontre de cette place[2]. » Le prince reçut ces ordres dans la soirée du 14 septembre, et, dès le lendemain, il visita avec ses principaux officiers les alentours de Marienbourg. Deux endroits leur parurent convenir aux vues de l'empereur : le premier, entre Sautour et Senzeilles, sur le territoire du Hainaut, offrait de grandes commodités par le voisinage de bois qui fourniraient des fascines en abondance; le second, entre Sautour et Florennes, sur le territoire de Liége, manquait de cet avantage, mais « étoit de plus belle et spacieuse assiette. » Dans les deux localités il y avait absence d'eau, et situées l'une et l'autre à environ deux lieues de Marienbourg, elles en étaient trop éloignées pour empêcher son ravitaillement

[1] Lettre du prince d'Orange à Marie de Hongrie, du 11 septembre. *Correspondance*, I, 116.

[2] Lettre de Marie de Hongrie, du 14 septembre. *Ibid.*, 120.

et pour inquiéter beaucoup sa garnison. Malgré ces inconvénients, le prince les recommanda, car si la forteresse qu'on y élèverait ne pouvait nuire à Marienbourg, elle protégerait le Hainaut et le Brabant [1]. Charles-Quint lui laissa l'option, en lui faisant remarquer pourtant qu'il fallait donner la préférence au premier de ces emplacements « s'il convenoit autant, et même un peu moins, » afin de prévenir les réclamations de l'évêque de Liége [2].

Dans le conseil de guerre où la question fut débattue, Philippe de Hamal, Adrien de Blois, Lazare Zwendy, George Van Holl, et Sébastien Van Noen furent d'avis de bâtir le fort entre Sautour et Florennes près d'Écherennes [3]; Fernand de Lannoy, de Glajon, le colonel Tourcoing et le capitaine Navarrete préférèrent l'autre emplacement, et le prince d'Orange, quoiqu'il ne partageât pas leur opinion, l'adopta,

[1] Lettres du prince d'Orange, des 15 et 17 septembre. *Correspondance*, I, 123 et 127.

[2] Lettre de Marie de Hongrie, du 17 septembre. *Ibid.*, 129.

[3] Les historiens rapportent que Philippeville fut bâtie sur l'emplacement d'un village nommé Corbigny. Il est impossible de s'expliquer cette erreur, car il n'y eut jamais là ni village, ni hameau de ce nom. Le village d'Écherennes, qui occupait la droite du chemin de Givet, en sortant de Philippeville, et s'étendait jusqu'au pied des fortifications de cette place, avait une cour de justice, ainsi que l'attestent plusieurs actes antérieurs à 1555, et à partir de ce temps jusque vers 1565, tous les actes portent en tête : « Nous les mayeurs, etc., etc., de la cour et justice *de Philippeville et Écherennes.* » A cette dernière époque Écherennes n'existait déjà plus. Après avoir vu leur village brûlé et rasé de fond en comble par les Espagnols, dit la tradition, les habitants furent forcés de s'établir dans la nouvelle forteresse; seule, leur église fut épargnée. Elle subsista jusqu'en 1793: elle subit alors le sort de beaucoup d'édifices religieux. Dans les anciens titres, le chemin qui conduit de Villers-deux-Églises à Philippeville est appelé : *el voïe d'Écherennes*. — *Voir* aussi à ce sujet M. ALBERT DE ROBAULX DE SOUMOY, *Notice historique sur Philippeville* (Annales de la Société archéologique de Namur, XVI). Dans une savante digression, l'auteur démontre l'erreur des historiens qui ont parlé de Corbigny.

pour se conformer aux recommandations de l'empereur[1]. Mais, en faisant sur le terrain le tracé des bastions projetés (21 septembre), on découvrit dans un bois deux ravins, « lesquels ne se pouvoient aulcunement dominer desdicts bastions et eussent esté fort nuysables. » On en revint donc forcément à la première localité, qui dominait le pays environnant et pouvait, plus aisément que l'autre, être alimentée d'eau[2].

Bien que le prince eût encore peu de pionniers, sans attendre la permission de l'évêque de Liége, il résolut de commencer les travaux dès le lendemain[3]. Cette résolution toutefois fut abandonnée aussitôt que prise : les Français assemblaient de grandes forces et il arriva un ordre de la régente d'empêcher, à tout prix, le ravitaillement de Marienbourg, de renforcer la garnison de Sautour, d'intercepter les communications, de répandre des détachements dans la campagne, « pour despecher sur le champ et laisser extendus par les chemins ceux qui se hasarderoient à porter victuailles audict Marienbourg[4]. » Le prince et ses officiers jugèrent dangereux de se conformer à cet ordre ; loin de disséminer leur armée, ils voulaient la masser sur le mont de Fresne (?) ou en un autre lieu propre à soutenir l'attaque et à déjouer les desseins de l'ennemi[5]; mais Charles-Quint et Philippe, récemment arrivé d'Angleterre, désapprouvèrent ce projet. Il fut enjoint au prince de conserver ses positions, de ne rien entreprendre qui retardât la construction du nouveau

[1] Lettre du prince, du 19 septembre. *Correspondance*, I, 132.

[2] Non loin de là coulaient deux petits ruisseaux : le Ri des Gattes et le Bridoux. M. ALBERT DE ROBAULX, l. c.

[3] Lettre du prince du 21 septembre. *Correspondance*, I, 141.

[4] Lettre de Marie de Hongrie, du 22 septembre. *Ibid.*, 143.

[5] Lettre du prince d'Orange, du 22 septembre. *Ibid.*, 143.

fort, et d'y apporter la plus grande diligence possible[1]. Marie de Hongrie s'empressa de lui envoyer 300 chariots[2] et un grand nombre de pionniers et d'ouvriers de toute espèce[3]. Comme la plupart avaient été enrôlés de force ou pris parmi les vagabonds[4], les autorités eurent ordre de poursuivre sévèrement les déserteurs et de les châtier d'une façon exemplaire[5]. Le prince d'Orange, rassuré sur les projets de l'ennemi, vint camper en avant d'Écherennes, et, le 1er octobre, il jeta les fondements de la nouvelle forteresse, dont Sébastien Van Noen avait dressé le plan[6].

[1] Lettres de Marie de Hongrie, des 23 et 26 septembre. *Corresp* , I, 146, 153.

[2] « Touchant les chariotz, j'en ay fait mander à diligence, jusques au nombre de iij c d'autour d'Alost, Grandmont, Audenaerde, Courtray, Tournésis, et du gouvernement d'Ath, tant pour estre les plus à la main, que pour avoir icy semblé les chevaulx de ce quartier-là plus fortz que sur la frontière de Haynnau, qui est plus gastée. » Lettre de Marie de Hongrie, du 20 septembre. *Ibid.*, 136.

[3] Ordres de réunir à Mons 1,400 pionniers (compte de J. du Jardin, précité, fo iiij xx vij vo) *; de lever dans le comté de Namur 500 « manœuvriers (compte de de Berlaymont, fo xxix vo), » 100 charpentiers et « 20 paires de scieurs de bois (*Ibid.*, fo xxx), » enfin, « tous les charpentiers, porteurs et scieurs de bois que l'on pourra recouvrer (*Ibid.*, fo xxx vo). » — Jacques de Marnix fut nommé superintendant des travaux ; Jean Baert, commissaire ; Pierre Lorrier, contrôleur ; Pierre Molckman, receveur. Lettre de Marie de Hongrie, du 20 septembre, précitée.

[4] « Pour avoir esté appréhender prisonnier Philippe de Ruytere, mousnier, pour aller pyonner au fort de Philippeville. — Pour avoir appréhendé Anthoine Josquin et Olivier Ghooris, pour les envoyer pyonner. » Compte de J. du Jardin, fo lxxj vo. — « Pour avoir esté appréhender Piero Martin, de Namur, vacabonde, pour pyonner. » *Ibid* , fo lxxij. — « Pour appréhender Anthoine Hasnon et Toussaint le Bouillé, pour aller manœuvrer et pyonner audit nouveau fort. » *Ibid.*, fo lxxiij. *Voir* fos lxxiij vo, lxxiiij, lxxviij, iiij xx v, etc.

[5] Ordres des 5 et 17 octobre 1555. *Archives de l'Audience,* liasse 1111. — Compte de C. de Berlaymont, fos xxx et xxx vo.

[6] Le 24 septembre il acheva le plan des fortifications et le tracé des rues. Lettre du prince d'Orange du 25. *Correspondance,* I, 151. *Voir* la description qu'en fait M. Albert de Robaulx dans son intéressante notice précitée

* Le Hainaut dut en fournir 2,000. M. Albert de Robaulx, l. c.

Sur les autres frontières, les opérations militaires n'avaient guère été plus décisives : tout s'était borné à des escarmouches ou à des courses sur le territoire ennemi. Il en fut de même sur mer ; bien que de part et d'autre on eût fait d'assez grands armements maritimes, il n'y eut que des engagements partiels[1]. Un seul offrit quelque importance. Le 15 août, une flotte française, forte de dix-neuf vaisseaux de guerre et de six caravelles, rencontra, près de Douvres, vingt-deux hourques flamandes revenant d'Espagne avec de riches cargaisons. Elles étaient plus grandes que les navires français; mais ceux-ci étaient mieux armés et avaient des équipages plus nombreux. Deux bâtiments flamands, poussés par le vent au milieu de la flotte ennemie, furent, au début de l'action, capturés; mais, par une manœuvre habile, quatorze hourques séparèrent du reste de la flotte, l'amiral français, Louis de Bures, seigneur d'Espineville, et trois de ses vaisseaux. Il leur fallut « faire merveilleux devoir de combattre soutenanz le faiz et l'aigreur de la première furie des Flamens, lesquelz de toutes parts les abordoient, leur donnant tant d'affaires qu'ils ne sçavoient auquel entendre; car les Flamens se mettoient fort bien en devoir de secourir l'un l'autre, incessamment battant de leur artillerie à tort et à travers la troupe. » L'amiral, rejoint enfin par toutes ses forces, et de beaucoup supérieur à ses adversaires en matelots et en soldats, commanda l'abordage. Après deux heures d'une lutte acharnée, les Flamands, accablés par le nombre, succombèrent et les quatorze hourques restèrent aux mains des vainqueurs.

Le combat semblait terminé ; mais les Flamands, voyant les six navires qui leur restaient « faire la plus grande diligence

[1] Le Petit. — Le gouvernement accorda des subsides aux provinces maritimes, pour leurs armements. Reg. aux dép. et mand. des finances n° 20743.

qui leur étoit possible de loyver au vent pour les secourir, » ne désespérèrent pas encore de leur salut. « Cognoissant leurs ennemis estre prompts au butin, ils s'advisèrent despartir sur le tillac quelque nombre de réales, perles et autres bons pillages, afin qu'ils s'y amusassent, » et, pendant que les Français se gorgeaient de butin, les six hourques assaillirent les plus gros vaisseaux. D'Espineville fut tué d'un coup d'arquebuse, et « au même combat et sur l'heure furent tuez, blessez, navrez plusieurs autres vaillans hommes. » Une partie des vaisseaux convoyant les captures, les abandonnèrent aussitôt et « saillirent par l'autre costé en ces hourques qui faisoient ce dernier combat. » Au fort de la mêlée, le feu éclata à bord d'une hourque et d'un vaisseau français qui l'avait abordée « et, pour ce que tous les navires estoient acrochez et meslez ensemble à bort l'un de l'autre, il ne fut possible de les désaborder qu'il n'y en eust douze bruslez. » Ce terrible spectacle « effraya tellement les François, qui estoient dedans les hourques prises, qu'il n'en demeura un seul sur celles qui sembloient en danger. Les Flamens prisonniers qui estoient en bas, n'oyant plus personne en haut, trouvèrent moyen de remonter et de ragréer leurs hourques pour eux sauver, et il s'en échappa cinq en ceste sorte. »

Commencé à huit heures du matin, le combat avait duré jusque quatre heures de relevée. Des 22 hourques flamandes, six étaient brûlées, cinq au pouvoir de l'ennemi et les onze autres si désemparées, « n'ayans ni voiles ni manœuvres entières, » qu'il leur fut impossible de prolonger plus longtemps la lutte. Les Français n'avaient pas moins souffert. Six de leurs vaisseaux avaient été brûlés, et un septième coulé bas ; leur amiral, plusieurs de leurs capitaines, une foule de

matelots et de soldats avaient péri, et le nombre des blessés était si considérable « que les barbiers n'y pouvoient fournir. » Aussi les Flamands gagnèrent-ils Douvres sans être poursuivis[1]. « La gloire de cette journée appartint à tous ceux qui y prirent part. Dunkerque et Ostende perdirent plus de vaisseaux; mais Dieppe regretta ses plus fameux capitaines[2]. »

Peu de temps après, des navires de Flandre effectuèrent un débarquement dans le pays de Caux et menacèrent Rouen[3]; mais ces expéditions navales n'exercèrent pas plus d'influence sur la situation politique que les autres opérations militaires. Les deux parties belligérantes, toutes deux épuisées, semblaient dans l'attente de quelque grand événement et elles avaient déjà rouvert des négociations, qui aboutirent à la trève de Vaucelles (5 février 1556). Continuer la guerre sans autre but marqué que le pillage et la destruction, était en effet devenu impossible : les deux pays aux abois voyaient leurs frontières transformées en déserts, leur commerce arrêté, leur industrie paralysée, la misère étendant ses ravages, et préparant une ruine complète. Mais, si la France, plongée dans la torpeur, subissait en silence cet état de choses, il n'en était pas de même dans les Pays-Bas, où tout présageait un prochain cataclysme.

Partout éclataient les murmures du peuple pressuré d'impôts, levés, pour la plupart, sur sa nourriture. On voit dans une lettre de Viglius, répondant au conseiller de Hollande Corneille Suys, qui l'avait sollicité d'user de son influence pour obtenir une diminution de l'impôt sur les vins, qu'il

[1] *Histoire de la bataille navalle faicte par les Dieppois et Flamens, au mois d'août en l'an 1555*. Paris, 1557. *Archives curieuses de l'Histoire de France*, 1re série, III. 139-168.— Le Petit, VIII, 225.— Simonde de Sismondi, XII, 281.

[2] M. Kervyn de Lettenhove, *Histoire de Flandre*, VI, 147. — [3] *Ibid.*

payait lui-même, malgré les priviléges de sa charge, 48 sols par tonneau, un florin par feu, et le vingtième du loyer de sa maison. « Ce sont là des nécessités, ajoutait-il, auxquelles il faut se soumettre avec patience pour la défense de l'état[1]. » Si les gros appointements de l'avide président du conseil privé lui rendaient la résignation facile, il n'en était pas de même des malheureux supportant, sans compensation aucune, les rigueurs du fisc, les horreurs de la guerre, les pillages de la soldatesque, le renchérissement des denrées[2]. Les preuves de la misère publique surabondent dans les mesures de rigueur incessamment ordonnées contre « les vagabonds et autres gens mal conditionnez[3], » contre « les brigands ou destrousseurs[4]; » dans les divers règlements sur la vente des denrées et enfin dans les nombreuses émeutes dues à la famine. La

[1] VIGLII *Select. Epist.*, n° CLX, 369.

[2] A Malines, où le boisseau de seigle se vendait 8 sols en 1547, le boisseau de froment coûtait, en 1554, 3 florins, le boisseau d'avoine 19 sols, le boisseau de pois 2 florins 4 sols. AZEVEDO.

[3] *Voir* les comptes des officiers de justice.

[4] « Autre despense à cause de certain exploit fait par le lieutenant de cest escoutette, assisté de certains maronniers, haquebusiers et sergeans dudit Malines, à l'apréhension de sept bringans ou destrousseurs, et une femme, lesquelz ont esté prinz sur l'eauwe entre Malines et Anvers, le xxvij^e d'octobre xv^c cincquante trois, dont les trois furent tirez et tuez au conflit, le iiij^e morut à la prison, les trois aultres ont esté bruslez et la femme noyée, et depuis pendue (pour le meurdre du marquis Alexandre Palavicin et aultres mesuz). — Premiers payé pour le louaige d'une barge, avecq laquelle ledit lieutenant, lesdits maroniers et ses assistens ont poursuivy lesdits bringans, lesquels s'estoient mis en une navire audit Malines, en intencion (comme ilz disoient) eulx aller en Zeelande, et ont par lesdits lieutenant et sesdits assistans tellement esté assailliz, que après longue escarmouche, qui dura bien deux heures, sont esté prins et amenez audit Malines, et sont audit conflit esté tuez les trois desdits bringans. — En quoy ledit lieutenant s'est exposé avecq ses assistens à faire ledit exploit qui estoit merveilleusement dangereux, veu la qualité desdits bringans et les munitions de pistoletz et autrement dont ilz estoient

révolution germait au fond de cette situation; car, comme toujours, quoique déjà imminente, elle ne fut point le résultat d'un événement isolé, la conséquence d'un fait unique, elle ne saurait pas plus être attribuée aux persécutions souffertes par les protestants qu'à l'établissement des évêchés; pas plus au désordre des finances qu'à la présence des troupes étrangères, pas plus à l'impopularité de Granvelle qu'aux intrigues du prince d'Orange; pas plus à la faiblesse de Marguerite de Parme qu'aux atrocités du duc d'Albe : toutes ces causes agirent simultanément et grossirent le courant de l'irritation populaire, ce furent les prétextes ou les instruments d'une démolition que tout avait contribué à préparer de longue main.

Ce fut néanmoins des bûchers allumés par Charles-Quint que sortit la torche incendiaire. Les protestants, menacés d'une extermination générale, s'étaient comptés; si les fautes de leurs chefs avaient un instant compromis leur cause en Allemagne, ils étaient depuis lors devenus redoutables en se constituant les défenseurs des libertés de l'empire. La réforme avait perdu sa couleur religieuse; son mouvement devenait politique. S'alliant à Henri II qui s'emparait des villes impériales de la Lorraine en inscrivant sur ses drapeaux le mot magique de Liberté, les sectateurs de Luther étaient loin des temps où le réformateur, attaquant le pouvoir des papes, prêchait le respect de l'autorité des princes. Si le vulgaire, habitué à considérer l'autorité spirituelle et l'autorité temporelle comme procédant toutes deux de Dieu, envisageait encore la réforme au point de vue des dogmes, alors que son cercle d'action s'était évidemment agrandi, que les institutions

garniz. » Compte d'Adolphe Van der Aa (nº 15667), fº x. — Lettres de Marie de Hongrie, du 10 décembre 1552, « touchant les belltres, brigands et vagabonds. » *Archives de Lille.* M. Gachard, Rapport précité, 191.

presbytériennes du calvinisme l'avaient démocratisée, des esprits hardis rejetaient ouvertement ces principes d'essence divine. Remontant aux doctrines primitives du christianisme, ils en rappelaient les idées de république et d'égalité. A Érasme, qui avait ouvert avec timidité cette controverse, succédaient des écrivains plus vigoureux, plus hardis : le célèbre Marnix de Sainte-Aldegonde, le plus ardent, le plus fécond et le plus original des champions de la raison et de l'humanité ; l'auteur des *Vindiciæ contra tyrannos* (Languet)[1], qui renversèrent dans une partie des Pays-Bas le trône de Philippe II et la religion romaine.

Loin de fléchir devant ces signes menaçants, Charles-Quint se raidit contre l'obstacle avec sa ténacité naturelle, et prescrivit la rigoureuse exécution des édits, qui répandirent la stupeur et la désolation. En 1553, les inquisiteurs François Sonnius et Herman Lermatius, doyen de l'église de Notre-Dame, à Utrecht, furent envoyés dans les provinces de Frise, d'Overyssel, de Groningue, pour y poursuivre l'extermination des anabaptistes, contre lesquels venait de paraître un nouvel édit (29 août) ordonnant d'exécuter « les obstinés par le feu, les repentans par l'épée[2]. » A cette occasion, la régente renouvela l'instruction générale qui avait accompagné l'édit du 31 mai 1550; mais, en même temps qu'il était prescrit aux inquisiteurs de sévir contre l'hérésie, il leur était fait une recommandation non moins expresse de visiter les monastères de femmes, où régnaient de graves désordres, et d'y opérer les réformes nécessaires [3].

[1] *Vindiciæ contra tyrannos, sive de principis in populum, populique in principem, legitima potestate.* Édimbourg, 1579.

[2] *Inventaire d'ordonnances*, l. c.

[3] Instruction du 17 septembre 1553. Reg. *Sur le faict des hérésies*, précité.

Au commencement de 1555, parurent deux nouvelles ordonnances au sujet de l'exercice de l'inquisition. La première (31 janvier) reproduisit les dispositions du règlement de 1546. De plus, elle prescrivit aux conseils de justice, aux magistratures municipales et féodales, ainsi qu'à leurs officiers, d'interdire toute espèce de communication avec l'extérieur aux hérétiques emprisonnés, à moins d'une autorisation des inquisiteurs. Magistrats et officiers étaient tenus de déférer aux réquisitions des juges de la foi réclamant leur présence, soit pour présider au prononcé de leurs jugements, soit pour faire l'annotation et l'inventaire des biens d'émigrés infectés ou suspects d'hérésie. Ils devaient aussi empêcher, par tous moyens, les individus incarcérés ou poursuivis du chef d'hérésie, de transporter ou de vendre leurs biens, meubles et immeubles [1].

La seconde ordonnance (1er février) enjoignit à tous huissiers et sergents d'armes des cours de justice et du conseil privé de prêter aide et assistance aux inquisiteurs, de dénoncer les citations, ajournements, intimations, ordonnances, tout acte quelconque émanant de ces juges ou de leurs subdélégués [2]. D'autre part, une circulaire du 27 janvier invita les évêques à se faire signaler, par leurs archidiacres, doyens ruraux et curés, les personnes suspectes d'hérésie,

f° 364. — Ces désordres, on les retrouve partout. Ainsi, en 1555, Charles-Quint engagea l'abbé de Rolduc, Léonard Dammerscheid, à travailler sévèrement à les réprimer dans le prieuré de Sinnich, et à recourir, s'il le fallait, au bras séculier. Un commissaire spécial fut, en effet, envoyé de Bruxelles, et la supérieure, Marie de Emsenraedt, fut privée de sa dignité. M. L. C. M., *Le Prieuré de Sinnich.* — Ainsi encore, le 16 mars 1553, Marie de Hongrie commit les abbés de Floreffe, du Parc et de Tongerloo, pour contrôler la gestion de frère Henri Boerten, maître et proviseur de la maison de Postel, qui était prévenu de malversation. Reg. *Sur le faict des hérésies,* f° 240.

[1] Reg. *Sur le faict des hérésies*, f° 324. — [2] *Ibid.*, f° 321.

n'assistant ni à la messe, ni au sermon, n'allant pas à confesse, ayant ou étant soupçonnés d'avoir des livres défendus, et à les déférer à l'inquisition. Dans cette circulaire, Charles-Quint se plaignait « non-seulement de la continuation du mal, mais de son aggravation en certains quartiers, par les contraires vigilances et diligences de mauvais esprits. » — « Ils ne cessent, dit-il, de jeter leur venin par tous moyens et en tous lieux. Qui pis est, ils rendent odieux le nom et l'office dudit inquisiteur, dont ils mettent les personnes en mépris, irrévérence et haine du commun peuple; il en procède que ces juges et leurs subdélégués sont contempnés et en danger de leurs personnes[1]. » Enfin, aux deux inquisiteurs généraux, Ruward Tapper et Michel Driutius, Jules III en adjoignit un troisième : Corneille Meldert, doyen de Saint-Jacques à Louvain. Le bref délivré à ce sujet confirma les dispositions précédemment prises par Adrien VI, Clément VII et Paul III, et consacra, à la demande de l'empereur, les principes établis dans les instructions de 1546 et de 1550 au sujet des lecteurs de livres réprouvés, des curés mercenaires ou concubinaires, des maîtres d'école, des libraires et des imprimeurs. Il permit de choisir les inquisiteurs provinciaux ou subdélégués parmi les ecclésiastiques non constitués en dignité, ni gradués en théologie, pourvu qu'ils fussent personnages graves et gens de bien[2].

On le voit, la fureur des persécutions ne s'était point ralentie; en voici quelques victimes : Jérôme Seghers et sa femme[3], Martin Petier[4], Jean Van den Oostende ou d'Ostende,

[1] Reg. *Sur le faict des hérésies*, f° 344. — [2] Bref du 8 mars 1555. *Ibid.*, f° 276.

[3] *Le Protestantisme belge.* — On attendit que la femme, qui était enceinte lors de sa condamnation, fut délivrée; puis aussitôt on la noya dans l'Escaut.

[4] « Payet audit officier criminel, pour avoir exécuté Martin Petier, corde-

dit Tromken (correspondant du pasteur de l'église de Londres, Martin Klein)[1], Gilles Vivier, Jacques et Michel Lefebvre, Micheline de Caigneule[2], Godefroid Duhamel[3], Pierre Leroulx[4], Corneille Volckaert, Lucas Van der Cornière, Jean Sheerlambrechts[5], Philibert de la Heye[6], Hubert l'imprimeur, Philibert le meunier[7], Wouter Kapelle[8]; Ghislain de

wanier, natif de Bethune, comme éréticque par le feu. » Compte de Jean de la Porte (n° 14558), f° vij.

[1] « Van Jan Van den Oostende, geboren van Oudenaerden, van dat hy oick achtervolgen zyne confessie bevonden is geweest besmet te zyne van de lutheriansche secte, al levende verbrant en t'hooft buyten op een staeck gestelt is geweest. » Compte de Jean de Schoonhoven, écoutète d'Anvers (n° 12906), f° j v°. — *Étude sur le caractère et les vicissitudes de la réforme à Anvers.* — J. DE WESENBEKE, 20.

[2] Exécutés à Valenciennes en 1551. J. DE WESENBEKE, l. c.

[3] Exécuté à Tournai en 1552. *Ibid.*, 29.

[4] *Ibid.*, 30. — « Pour avoir bruslé et consumé en cendres Pierre Leroulx, héréticque sacramentaire et contumax. » Compte de Jacques Despars (n° 13785), f° xj.

[5] J. DE WESENBEKE, 30. — « Pour avoir trenché la teste à Corneille Volckaert, luthérien converti. — Pour avoir trenché la teste à Lucas Van der Carnière, natif de Courtray, luthérien converti. — D'avoir trenché la teste à Jehan Sheerlambrechts, natif de Courtray, luthérien converti. » Compte de J. Despars, f° xj v°.

[6] « Pour avoir trenché la teste à Philibert de la Heye, du Quesnoy, luthérien sacramentaire converti. « *Ibid.*, f° xij.

[7] Exécutés à Bruges, en 1552. J. DE WESENBEKE, 30.

[8] « C'était un homme bienveillant, charitable et généralement aimé. Parmi les pauvres qu'il assistait d'habitude se trouvait un idiot, auquel il donnait des aliments. Le voyant conduire au supplice, celui-ci s'approcha des juges en s'écriant : « Meurtriers ! vous allez verser le sang innocent ! cet homme n'a fait aucun mal, mais il m'a nourri. » L'attachement de cet idiot ne se démentit point après la mort de son ami. Il se rendit au pré des pendus, où se trouvait le cadavre à demi brûlé, et lui caressa le visage : « Pauvre ami ! dit-il, tu ne fis jamais de mal, et ils t'ont tué ; pourtant tu m'as nourri. » Il retourna souvent en cet endroit ; lorsqu'enfin il ne vit plus que le squelette, il l'enleva et le porta chez le bourgmestre, où se trouvaient d'autres magistrats. « Voilà, meurtriers, dit-il, vous avez mangé toute sa chair, dévorez maintenant ses os. » *Le Protestantisme belge.*

Meulemeere [1], Guillaume Cornélis [2], Thomas Colbergé [3], Jean Malo, Damien Witcocq [4] (chez qui se réunissaient ses co-religionnaires de Mons), Charles de Craeninck [5], Massin Dupont [6], Waudru Carlier et sa femme, Jean Pourceau, Laurent le Soletier, Jean Fasseau [7], les frères François et Nicolas Thys [8], enfin une famille de Lille [9], ainsi que des centaines d'anabaptistes, furent décapités, noyés, brûlés, enterrés vifs [10].

[1] « Ghylein de Muelemeere, dict Caen, a esté livré par l'inquisiteur de la foy ès mains de la justice séculière, et, par sentence des eschevins d'Audenaerde, esté condempné pour le feu comme héréticq obstiné. — Audit exécuteur, pour l'exécution. » Compte de Josse de Courtewille (nº 13608), fº vj. — *Le Protestantisme belge.*

[2] Compte de François de Mol, maïeur de Louvain (nº 12663).

[3] Exécuté à Tournai, en 1554. J. DE WESENBEKE, 29. — « Un Tournaisien, poursuivi pour avoir lu des chants manuscrits copiés d'un livre imprimé à Genève, avoua les avoir reçus en communication de son ami Colbergé, fabricant de tapis. Celui-ci, assigné, comparut, confessa sa foi, et fut brûlé le 25 juillet. » *Le Protestantisme belge.*

[4] Exécutés à Mons, en 1554. J. DE WESENBEKE, 29.

[5] « Pour avoir bruslé et consommé en cendres Charles de Craeninck, héréticque et sacramantaire impénitent. » Compte de J. Despars, fº xv.

[6] « Jacques Willemart fut constitué prisonnier avecq Michel Henry, Godeffroy Des Massures et Massin Dupont, lesquelz estoient chargiez d'hérésies... lesquelz furent bannys sur peine de la hart, et ledit Massin Dupont fut exécuté par l'espée. » Compte de J. de Hemptines (nº 15555), fºs xiij vº-xiiij, xv-xviij.

[7] Exécutes à Mons en 1555. J. DE WESENBEKE, 30.

[8] Exécutés à Malines en 1555. *Ibid.*, 30. — AZEVEDO.

[9] 1555. « Le vendredi devant le Lætare, on brûla vifs devant les halles, le père et le fils, et le 12 du mois ensuivant, furent aussi brûlés la mère et son autre fils, pour crime d'hérésie. » TIROUX, *Particularités et antiquités de Lille.*

[10] « Janne Lievenss., geboren van Ghendt, die van der secten van der anabaptisten bevonden is geweest, al levende aen een stake gebrant is. » Compte de J. de Schoonhoven, précité (nº 12906), de 1550-1551, fº iij. — « Van Peeter Van den Broecke, geboren van Ghendt, oick van der secten van der herdoopers, al levende aen eenen stake verbrant. — Van Gielis Van Aerde, geboren van Lyere, van der secten van der herdoopers, tot Lyere verbrant is geweest. — Van Janneke Van Roosbroecke, geboren van Lyere, oick van der voirschreve secten, tot Lyere verbrandt is geweest. — Van Godevaert Mertens, geboren

Un grand nombre d'autres furent jetés dans les cachots, torturés, fouettés, bannis, piloriés, mutilés ou condamnés à de dégradantes cérémonies expiatoires, qui justifient la confiance

van Sinte-Peeters buyten Maestricht, die herdoopt was, tot Lyere verbrant is geweest. — Van Marie Vleminckx, geboren van Sint-Truyen, die herdoopt was, tot Lyere aen eenen stake verbrant is geweest.» *Ibid.*, iij v°. — « Van Jeronymus Seghers, ketelere, die is geweest herdoopt, al levende aen een stake metten brande geexecuteert is geweest. — Van Henrick Benerts, silversmit, oick herdoopt, al levende aen een stake gebrant is geweest. » *Ibid.* de 1551-1552, f° j. — « Van Henrick van Westel, geboren van Bitbourg, die bevonden is geweest van den geselscape der herdoopers, aen eenstake al levende verbrant is geweest. — Van Martin du Petis, herdoopt, al levende metten brande geexecuteert is geweest. » *Ibid.*, f° j v°. — « Van Jacob Peeters Aertssoone, herdoopt, al levende metten brande geexecuteert is geweest. — Van Pluenis van den Huevele, herdoopt al levende aen een stake verbrant is geweest. — Van Jan Van den Wouwe, herdoopt, al levende aen eenen staeck metten brande geexecuteert is geweest. — Van Peeter Bruyn, jonck geselle, herdoopt, al levende metten viere geexecuteert is geweest. » *Ibid.*, f° ij. — « Van Assuerus Van Gheemont, herdoopt, al levende metten brande geexecuteert is geweest. » *Ibid.*, f° ij v°. — « Van Lysbeth Aertss., huysvrouw van den voirgen. Jeronymus Zegers, herdoopt, al levende in een sack gesteken en verdroncken is geweest. » *Ibid.*, f° iij. — « Van Hans de Druckere, herdoopt, al levende aen een stake metten brande geexecuteert is geweest. » *Ibid.*, de 1552-1554, f° j. — « Van Adriaen Wouters, herdoopt, al levende aen eenen stake metten brande geexecuteert is geweest. — Van Guillaume Van Roosendale, herdoopt, al levende aen eenen stake metten brande geexecuteert is geweest. — Van Merhtelt Melis, dochter, herdoopt, al levende by nachte in een sack gesteken en verdroncken is geweest. » Compte de Jean d'Immerseel, seigneur de Bauldri (n° 12906), f° j v°. — « Van Adriaen de Wintere, herdoopt, al levende aen een stake verbrant. — Van Anthonis Jacobszoon, herdoopt, al levende aen eenen stake verbrant is geweest. » *Ibid*, f° ij. — « Van Jan Boullyn, herdoopt, al levende aen eenen stake metten brande geexecuteert is geweest. » *Ibid.*, f° ij v°. — « Van Frans Joriszoon, herdoopt, al levende aen een stake metten brande geexecuteert is geweest. — Van Hans de Scheemaker, herdoopt, al levende aen eenen stake verbrant is geweest. » *Ibid.*, f° iij. — « Van Tonneken Verleyen, die van herdooperye bevonde is, al levende in eenen sack gebonden ende verdroncken is geweest. — Van Frans Deens, die bevonden is geweest geinfecteert van der secten der anabaptisten, ende herdoopt, daer omme al levende aen eenen stake verbrant is geweest. — Van Jan Deels, die herdoopt, al levende aen eenen stake verbrant is geweest. — Van Hans Verhoeven, her-

du pape et de l'empereur dans le zèle des membres du saint office[1]. La presse, la liberté de la pensée étaient plus que

doopt, al levende aen eenen stake verbrant is geweest. — Van Peeter Van Beeringen, herdoopt, al levende aen een stake verbrant. » *Ibid.*, de 1554-1555, f° iij. — « Van Berthelmeeus Cornelisz, herdoopt, al levende aen eenen stake verbrant is geweest. — Van Rombout Sunt, gelaesschryvere, herdoopt, al levende aen eenen stake verbrant is geweest. » *Ibid.*, f° iij v°. — Van Abraham Van Roey, herdoopt, al levende aen eenen stake verbrant is geweest. » *Ibid.*, de 1555, f° j. — Van Jan Van Cutssegem, herdoopt, al levende aen een stake verbrant is. » *Ibid.*, f° ij. — « Pour avoir exécuté par l'eauwe Marie Willems, anabaptiste. » Compte d'Adolphe Van der Aa (n° 15667), f° x v°. — « Pour avoir bruslé vif et consumé en cendres Jehan Helleman, anabaptiste, contumax, lx sols, pour pouldre de canon, xij sols. » Compte de Jacques Despars, f° xij v°. — « Josse Hemt, anabaptiste, pour ceste cause, a été exécuté par le feu et bruslé en poudre et en chendres. — Pour avoir fait autour du feu ung parcq de quatre bailles, affin que le peuple tiendroit ordre. — A cause que ledit patient estoit bourgeois et manant de ladite ville de Courtray, et que la communauté tenoit grande assemblée chacune fois qu'on menoit ledit patient hors la prison, pour faire les examens, tortures et aultres nécessitez, par ordonnance de la loy a esté ordonné le hault bailly de envoyer tous ses serviteurs et sergans demourans par toute la chastellenie, pour tenir bonne garde le jour de l'exécution, et faire assistance à la justice. » Compte de Jean de la Vichte (n° 13823), f^os xxvj v° et xxvij.

[1] « Pour avoir tourturé ung nommé Simphorien des Barburs, prisonnier dudict inquisiteur (Titelman). » Compte de J. de la Porte (n° 14563), f° vij. — « Joosse Van Reux, suspicionné de grande hérésie, a esté battu de verges et bany. » Compte de Jean de Montmorency (n° 13571), f° xxvj v°. — « Pour, par forme d'examen, avoir fustigié Pierre Bollaert, errant en foy. » Compte de J. Despars, f° xij v°. — Jos. Lefebvre, pour la secte d'hérésie, a esté fustigié de verges et banny des terres de Flobecq et Lessines. » Compte de Jean d'Yves (n° 15078), f° xlj. — Pour avoir mis au pillory ledict Pierre Vondelync (suspitionné d'hérésie), condempnez par ledit seigneur inquisiteur. » Compte de J. de la Porte (n° 14562), f^os vij v° et viij. — « Pour avoir, enst. la sentence de messieurs les eschevins, ensamble la carge des inquisiteurs, mis à une estarque sur ung eschaffault, Jacob Wattel, dict Bucq, bruslant ses livres en sa présence. » *Ibid.* (n° 14563), f° vj v°. — « Franchois de Houck, alias Franche de Zaghere, suspect de hérésie, a esté eschaffaulté par l'espace d'une heure le jour de marchié, et ayant enthour de luy penduz plusieurs refereyns, chansons et livretz deffenduz, et le tout en sa présence publicquement bruslez. » Compte de Guillaume de Ghendt, bailli de Deynse (n° 13905), f° xj. — « Guillaume

jamais l'objet des plus grandes rigueurs. On flagella Érasme Van der Eecke, « imprimeur de Lutherye, » et l'on brûla ses livres[1]. Guillaume Arents, de Menin, « parce qu'il se avoit advanché de lire et chanter publiquement livres et chansons deffendus à cause de la secte de hérésie, » fut pilorié, « ses yeulx bendez, pendus lesdits livres et chansons à son cou, » fustigé de verges et interné pour trois ans à Gand. Josse Broedzone, de Courtrai, « suspicionné d'estre facteur desdites chanchons et balades, » se vit également interner, « oultre aultres amendes et interdictions[2]. » Mais l'eau, la terre et le feu, à qui l'on avait demandé des supplices, ne tuaient que le corps : l'idée nouvelle, restée libre et insaisissable, survécut et se multiplia à l'infini. « Il y a à Ronquières, dit le curé de ce petit village, cent et plus des manans infestés de la secte lutériane [3]. » Et qu'est-ce donc dans les villes, le siége de l'intelligence? Partout on signale la présence de luthériens et d'anabaptistes [4]. Charles-Quint lui-même propage la doctrine proscrite, en permettant à ses lansquenets « d'entendre la parole de Dieu et de jouir des exercices de leur religion [5]. »

l'Hermite, à cause de lutherye, a esté mis sur le hourt, fustigié de verghes et perchié sa langhe d'ung fer, et fust banny le terme de six ans. » Compte de Frédéric Larchier, bailli d'Haerlebeke (nº 14233), fº ix vº. — « Jérôme Katgheers, famé de hérésie, esté condempné prier merchy sur ses genoulx à Dieu et justice, et ordonné de se régler comme ung bon chrestien, à peine d'estre rigoureusement corrigié. » Compte de Ph. d'Ongnies (nº 13719), fº xxxvij.

[1] Compte de J. Despars, fº xij.

[2] Compte de J. de la Vichte, fºs xxj, xxij.

[3] Compte de J. du Jardin, fº xliiij.

[4] « Il existe toutefois parmi eux un grand nombre de luthériens et d'anabaptistes. La Gueldre en est toute infectée. Il y en a beaucoup dans le Brabant et surtout à Anvers; mais ils sont plus nombreux encore dans la Hollande et l'Artois. » Relation de Frédéric Badoaro, l. c., 79.

[5] « On at de tout temps tolléré que les Allemans servans l'empereur ayent publicquement entretenu, tant au camp que ès garnisons, leurs prescheurs

A la requête des visiteurs des chartreux, il est obligé de publier un mandement pour la poursuite et l'arrestation des religieux fugitifs et apostats de cet ordre [1].

Si l'ardeur de l'inquisition ne tiédissait point, il n'en était pas de même des autorités légalement constituées : elles semblaient reculer devant la multiplicité et l'horreur des supplices. « Beaucoup, dit Philippe II, dans une dépêche fameuse, montroient de la négligence, flocheté et dissimulation, les uns de crainte de quelque tumulte, les autres par absence de plus de cœur et de meilleur zèle [2]. » — « Mon cousin, écrivait (27 janvier 1554) Charles-Quint au comte de Lalaing (et la même lettre fut sans doute adressée aux autres gouverneurs de province), combien que de longtemps nous ayons fait devoir pour extirper les sectes et hérésies, et pour en préserver nos sujets de par deçà, malgré les ordonnances, placards et édits publiés à ce sujet, peu de fruit s'en est suivi, parce qu'ils n'ont été

évangélicquès, lesquels y ont, à leur accoustumé, à tous venans annoncé continuellement la parole de Dieu, et jouy des exercices de leur religion au sceu des princes, sans estre reprins. Et qui plus est at (entre autres) le mesme esté impunément fait et continué au régiment de Lazarus Swendy, dedans la ville d'Anvers (1555), par tant de mois, qu'il y estoit accompaignant la personne de la royne Marie régente : auquel temps leur fut aussi publicquement consenti de vendre, achapter et user de chair durant la quaresme. » JACQUES DE WESENBEKE, 27. — *Voir* une lettre du 5 septembre 1555, écrite par Marie de Hongrie au comte Charles de Lalaing, au sujet d'un canonnier d'Avesnes, « pertinax en ses hérésies. » M. A. LOIN, l. c., 42.

[1] Reg. *Sur le faict des hérésies*, f° 299.

[2] Dépêche du 17 octobre 1565. *Correspondance de Philippe II*, l. c. — « Et combien, dit-il encore dans une dépêche du 8 août 1559, que, par lesdictz placcars et édictz, soyent deffendues toutes sectes tant de Luthere et des sacramentaires que des anabaptistes, ce néantmoins nous entendons que plusieurs tenans peu de compte desdictz luthériens et sacramentaires, font tant seulement quelque debvoir contre les anabaptistes. » M. GACHARD, *Documents concernant l'histoire de Belgique*, I, 337.

observés ni exécutés selon leur forme et notre intention. Cette faute procède, comme nous l'apprenons, du peu de zèle que quelques-uns de nos officiers, juges, échevins et autres gens de loi démontrent avoir au fait de la religion catholique. Afin d'y remédier, nous vous mandons et ordonnons bien expressément d'avoir soin dorénavant, lors du renouvellement des lois de notre comté de Hainaut, de n'admettre ni commettre en loi, ou en autre office de judicature, que des personnes de bonne vie, fame et renommée, et signamment non entachées ni suspectes d'erreur ou d'hérésie quelconque, ayant toujours eu réputation d'être bons chrétiens et catholiques, gardant les constitutions de l'Église. Nous voulons aussi qu'avant de procéder à ce renouvellement, vous enjoigniez de notre part à tous magistrats et officiers subalternes ayant la nomination de gens de loi, de ne nommer ou élire personne qui ne soit entièrement sincère et catholique; car autrement nous nous en prendrons auxdits électeurs et ils seront châtiés comme fauteurs d'hérésie. Au surplus, vous ferez partout exécuter rigoureusement nos édits contre les sectes, selon qu'il vous a été enjoint en vous commettant au gouvernement de notre comté de Hainaut : c'est chose dont dépendent l'honneur de Dieu, la conservation de notre sainte foi, religion catholique, le repos universel de la chose publique, et qu'avons le plus à cœur. Nous vous ordonnons, en outre, d'avoir soigneux regard sur tous magistrats et officiers, et de vous enquérir s'ils remplissent leur devoir en se conformant à nos édits. Vous vous ferez signaler les personnes entachées, ou suspectes d'hérésie se trouvant dans les limites de leurs juridictions; et dans le cas où ils apporteroient de la négligence à les poursuivre, vous les appellerez fréquemment devant vous, afin de vous rendre compte de

leur diligence et devoir. Si, à votre exhortation et admonition, ils ne s'en acquittent ou s'ils font difficulté de se rendre à votre invitation, vous en advertirez la reine-régente qui y pourvoira comme elle trouvera au cas appartenir[1]. »

En même temps le peuple s'émeut; ce n'est plus sans danger que les inquisiteurs conduisent au bûcher leurs victimes[2], et si les plus timides émigrent[3], les autres ne tarderont pas à tirer l'épée. Quelques-uns manifestent hautement leur mépris pour les hommes et pour les choses qu'on veut les contraindre à vénérer; les sermons des moines sont traités « de bourdes, » les prédicateurs, « desmentys avec aultres injures et opprobres[4]; » les prêtres sont maltraités[5]; les images des saints deviennent des objets de raillerie[6]. D'autres, indignés des

[1] M. ARSÈNE LOIN, *Documents concernant les placards, l'inquisition, etc.*, l. c., 40. — Un édit, du 27 janvier 1555, confirma néanmoins aux habitants du Hainaut le privilége d'exemption de la confiscation des biens statuée contre les hérétiques. Reg. *Sur le faict des hérésies*, f° 390.

[2] A Mons, à Valenciennes, à Malines, il y eut des tumultes au sujet d'exécutions de réformés. J. DE WESENBEKE, 29, 30.

[3] « Alle die goederen bevonden ten huyse Cornelis Van den Bossche, die welcke beloopen, cxxiiij l. vj s. vj d. — Alle die harffelycke goederen bevonden ten huyse meesteren Huybrechts Van der Poorten, de welcke beloopen, cxxviij l. xvj s. viij d. — Alle de harffel. goederen bevonden ten huyse van meesteren Rutssaert Hermanss., die welcke beloopen, cxj l. ij s. » Compte de Jean Boel. de 1555 (n° 19665), f°s iij et iiij. — *Voir* aussi AZEVEDO, ad ann. 1555. — Parmi les émigrés de cette époque, se trouvait Pierre Dathenus, d'Ypres, qui après avoir exercé quelque temps l'état d'imprimeur à Londres, passa en Allemagne, d'où il revint dans les Pays-Bas, où il fut un des plus redoutables antagonistes de l'Espagne et du catholicisme. M. GOETHALS, *Lectures*, III, 81-105.

[4] Compte de J. du Jardin, f°s xliij v°, xlvj v°, xlvij.

[5] « Pour sur ung eschaffot avoir coupé la main dextre à ung Jacques Lindeman, et incontinent après l'avoir exécuté à l'espée, à cause qu'il avoit donné d'une rapière à ung prebtre, curé de Houttave, dont il mourut incontinent. » Compte de Ph. d'Ongnies, f° xvij.

[6] « Jehan Dupuisse, pour cause qu'il avoit profféré que certaine ymaige de

horreurs commises au nom de Dieu et de la Vierge, s'en prennent à Dieu et à la Vierge de la cruauté des hommes. L'indignation et la colère arrachent des blasphèmes [1]. « Dieu est un diable et la Vierge Marie une diablesse! » s'écrie un enfant de douze ans [2]. L'un « parle indiscrètement du clergé[3]; » l'autre s'en va écrivant aux portes des églises et des monastères : *Cecidit Babylon magna*[4]!

La persécution enfante le fanatisme; déjà grondent les fureurs des iconoclastes. A l'heure des vêpres, Jacques de Chasure monte sur l'autel de l'église de Singhem, le couteau à la main, et, saisissant une image du Christ, il s'écrie : « Roi des Juifs, que Dieu te donne la peste! avec plusieurs aultres parolles infâmes et irrévérentes [5]. » A Tournai, le jour de la Noël 1554, pendant la célébration de la grand'messe à

la remembrance de Saint-Pierre, estant en la maison du lieutenant bailly audit lieu de Spy, n'estoit que ung corbaux ou semblables parolles, at estez banny à tousjours dudit bailliaige. » Compte de Jean de Feroz (nº 15465), fº xj.

[1] « Pour ce qu'il a mis sur ung eschaufault et lyé à une estaque ung nommé Jehan Verportere, merchier, et luy bendé le front et perché la langue d'ung fer ardant, lequel estoit banny sur sa teste le terme de vingt ans hors le pays et comté de Flandres, à cause de plusieurs énormes et horribles blasphêmes par luy proférez. » Compte de Noël Caron, châtelain de Male (nº 14264), fº iij vº, etc. — Édit du 9 février 1554, contre « ceux qui profèrent paroles infâmes, deshonnestes et abominables. » *Inventaire d'ordonnances*, l. c.

[2] « Ung appelé Jeremias Tamineau, filz Pasquier, aigié d'environ xij ans, auroit dict en l'église dudit Ronquières, que le crucifix estoit ung diable et la Vierge Marie une diablesse et aultres paroles. » Compte de J. du Jardin, fº xliiij.

[3] *Ibid.*, fº xlviij.

[4] « A esté constitué prisonnier ung nommé Gédéon de Beer, natif de Bruxelles, en chantant plusieurs deshonnestes et infameuses chansons, et escripvoit ès plusieurs églises, monastères et hospitaulx, aux parois et portaulx en latin : Cecidit Babilon magna, et en thiois : Vaghemer zielen essen pelgrenagien gaen en 'tsrapen vischpaen. » Compte de G. de Ghendt, précité, fº xvº.

[5] Compte d'Ange Nachtegale, bailli d'Aspre et de Singhem (nº 13599), fº v.

Notre-Dame, au moment où le curé Jean Laloux levait l'hostie consacrée, un ouvrier en velours, ancien homme de guerre, nommé Bertrand de Blas, la lui arrache des mains et la foule aux pieds, en disant : « Ce n'est qu'une idole, puisque ce n'est que du pain! » Arrêté et appliqué à la torture, il soutient qu'il a été poussé par l'esprit de Dieu. « Traîné sur une claye, la bouche bouchée d'un étœuf, depuis le chasteau jusqu'au marché, où se dressoit l'échaffaud, il eut le pied et la main droicte tenaillés et brûlés dans un gauffrier de fer, la langue coupée et le corps suspendu avec une chaîne de fer, brûlé à petit feu; lequel supplice il endura avec un courage obstiné et sans repentance. S'estant eslevé une grande pluye, le gouverneur chargea le seigneur de Rongy, son lieutenant, de rester sur le marché jusqu'à ce que le corps fust réduict en cendres. Qui offensé et despité de cet ordre, qui regardoit plutost le bourreau que le prévost des maréchaussées, se desporta de sa lieutenance et se retira à Rongy, au lieu duquel le gouverneur commit Jean du Chasteler, seigneur du Moulbais [1]. » L'année suivante, à Gand, un ouvrier en soie, Otto Van der Katelyne, interrompit un moine qui prêchait sur la transsubstantiation, en criant : « Mon ami, votre sermon est tout à fait contraire à l'Écriture Sainte! » Le prédicateur, homme sage et modéré, lui conseilla en vain de se retirer; l'ouvrier exaspéré le traita de « faux prophète faisant accroire au peuple que le pain de l'Eucharistie est le vrai corps de Jésus-Christ. » Il repoussa le conseil de fuir, et subit avec un inébranlable courage le supplice réservé aux hérétiques [2].

[1] Manuscrit de M. de Calonne à la bibliothèque de Tournai. Cit. de de Reiffenberg. Bulletins de la Commission royale d'histoire, III, 180. — J. DE WESENBEKE, 29. — G. BRANDT.

[2] G. BRANDT. — Een waer-achtege historie van Hoste (gheseyt Jooris)

Alors aussi, circonstance qui se reproduit partout où règne la tyrannie, apparaissent des sociétés secrètes inspirées sans doute par l'esprit de liberté, et formées par des influences hostiles au gouvernement. « Depuis plusieurs années ençà, écrivit, le 20 mai 1556, Philippe II, en la ville de Lille et autres villes voisines, s'est dressée une sorte de confrérie de gens de diverses qualités, qui s'appelle la Confrérie des Compagnons du pourpoint. Elle consiste en ce que avant que d'être reçus en icelle, ceux qui désirent y entrer, jurent de tenir secret ce qui s'y fera. Et s'en vont iceux confrères souvent de ville en ville voir leurs compagnons; y étant arrivés, ceux-ci les logent et nourrissent à leurs dépens. S'entre connoissent iceux compagnons par signes que nul n'entend que eux-mêmes, et il y a entre eux des malconditionnés et des suspects de mal sentir de la foi [1]. » Ces compagnons du pourpoint, qui ne sont pas sans analogie avec les francs-maçons, contribuèrent peut-être à développer l'organisation de la fameuse société des frères de la Rose-Croix fondée vers 1484 par Christian Rosenkreuz, moine gentilhomme de Franconie, et dont un des plus célèbres propagateurs fut ce protée historique qui s'appela tour à tour Joseph Balsamo, le vicomte Phénix, le marquis Ana, le comte de Cagliostro.

van der Katelyne, te Ghendt, om het vry opentlick straffen der afgodischer leere, ghebrandt (den 27 april 1555), ten grooten nutte ende verstrootinghe aller christenen gheschreven... doer Marten Microen. Ghedruct t'Antwerpen, by Steven Mierdmans (MCXLIII au lieu de MCLXIII sans doute, par suite d'une transposition de lettre, plaçant le X avant le L).

[1] M. Gachard, *Anal. hist.*, l. c., VII, 193.

CHAPITRE XLV.

ABDICATION ET MORT DE CHARLES-QUINT.

(1555-1558.)

Après avoir résisté longtemps aux instances de son père, Philippe était enfin arrivé dans les Pays-Bas; le 8 septembre, il fit son entrée à Bruxelles, et la semaine suivante (15 et 16 septembre), il assista aux obsèques de son aïeule, l'infortunée Jeanne, morte à Tordesillas, le 13 avril. Ces obsèques, retardées à cause de la pénurie du trésor, se firent avec une grande magnificence dans l'église de Sainte-Gudule[1]; mais ce n'était point pour assister à cette cérémonie que le roi d'Angleterre avait cédé aux désirs de l'empereur : un motif plus puissant l'appelait dans nos provinces.

Le décès de Jeanne avait impressionné Charles-Quint, et sans lui suggérer l'idée de son abdication, ni même la hâter, cet événement le confirma dans sa résolution. D'autre part, la mort de sa mère, dont il était précédemment le lieutenant en Castille, l'avait rendu le possesseur légal de ce royaume, et il pouvait, sans difficulté, en faire l'abandon à son fils. Agé de 55 ans seulement, il n'avait plus qu'une constitution usée par le travail et par les fatigues, une santé délabrée par de cruelles douleurs. Fort jeune, il avait été attaqué de la goutte, et, malgré les soins des plus habiles médecins, la vio-

[1] Voir *Histoire de Bruxelles*.

lence du mal avait crû avec l'âge. Chaque année, les accès étaient devenus plus fréquents et plus aigus. Indépendamment de cette maladie, qui avait succédé aux atteintes de l'épilepsie, il était sujet aux hémorroïdes, et les souffrances physiques avaient fini par altérer les facultés de son âme. En 1540 déjà, l'ambassadeur de France Marillac le représentait l'œil abattu, les lèvres pâles, le visage plus mort que vif, le col exténué; la parole faible, l'haleine courte, le dos fort courbé, les jambes si débiles qu'à grand'peine il pouvait aller, à l'aide d'un bâton, de sa chambre à sa garde-robe. En 1551, en voulant essayer une voiture destinée à le conduire à la promenade, à la chasse et aux camps, il tomba et faillit perdre le peu de temps que la nature lui laissait encore [1]. Les lettres de son secrétaire intime, Guillaume Van Maele, le montrent épuisé par les fatigues du corps et de l'esprit, par ses voyages et par ses guerres, sous des climats d'une température opposée, par les soins et par les soucis d'un gouvernement vaste et compliqué, par les mécomptes qu'il avait éprouvés des événements et des hommes; rongé de tous les maux; atteint d'une décrépitude précoce; livré aux intrigues des médecins, et, par une singulière aberration d'esprit, repoussant les conseils du praticien de talent, Corneille de Baesdorp, pour se livrer au charlatan Caballus, qui flattait ses goûts et se réglait sur ses désirs. On le voit alors chercher l'oubli de ses douleurs, occuper ses insomnies, en dictant une partie de la nuit, en écoutant des lectures, en priant à haute voix, en chantant les psaumes de David, en composant des oraisons.

Ses infirmités s'étaient surtout aggravées pendant l'hiver de 1553 à 1554. Le 24 novembre, on le trouve derechef perclus

[1] De Reiffenberg, *Introduction aux lettres de Guillaume Van Maele*, XI-XIII.

par la goutte, et obligé de recourir à la main de sa sœur pour adresser à Marie Tudor une lettre de remercîment [1]; cinq semaines durant, cette cruelle maladie le retint au lit sans lui permettre de s'occuper des affaires publiques [2]. A la cour, on craignit pour sa vie et lui-même parut frappé de l'idée d'une fin prochaine [3]. « Le roy a nouvelles certaines, dit une instruction du 20 janvier 1554 donnée aux ambassadeurs de France à Constantinople, que l'empereur est en telle nécessité de la santé, qu'il a perdu une de ses mains, deux doigts de l'autre, et a une des jambes rétrécies, sans espoir de convalescence. Il est tellement affligé de l'esprit qu'on ne lui communique plus rien ou bien peu; il ne s'amuse plus qu'à monter et démonter des horloges, dont sa chambre est pleine, y employant le jour et la nuit, où il n'a aucun repos. Il est en apparent danger de perdre bientost l'entendement; déjà ses sujets des Pays-Bas, l'estimant en plus grand danger, le tenant pour mort, ont refusé de payer certains deniers qui lui estoient deus. Pour ceste cause, la reyne de Hongrie a esté contrainte de le faire voir aux principaux de Bruxelles, en une galerie fort longue, au bout de laquelle il sembloit la statue d'un homme demy mort, étant plus maigre et défiguré qu'on ne sçauroit penser [4]. » Malgré l'exagération intéressée de ce document, il offre trop de coïncidence avec d'autres rapports impartiaux, pour qu'il soit possible de le récuser.

Si extrêmes que fussent ses souffrances, elles étaient pourtant moins âpres que les chagrins rongeant l'âme du potentat. Le désastre d'Alger, sa fuite devant Maurice de Saxe, l'échec

[1] M. Gachard, *L'Abdication de Charles-Quint,* 880, n. 1.
[2] Lettre de l'empereur, du 19 janvier 1554. *Ibid.*
[3] Lettre de Corneille de Baesdorp, du 29 janvier 1554. *Ibid.*, note 2.
[4] Ribier, l. c., II, 485.

de Metz, avaient effacé les triomphes de Pavie, de Tunis, de Muhlberg. Les succès de ses généraux à Thérouanne et à Hesdin avaient été des palliatifs; Talmas et Renty avaient prouvé que la fortune s'était lassée de lui accorder ses faveurs. Il voyait la France et le pape s'unir pour lui arracher l'Italie; il pressentait le recez d'Augsbourg, qui allait porter le dernier coup à ses vues d'unité impériale; ses rapports avec son frère, naguère si intimes, si affectueux, étaient fort altérés depuis ses tentatives pour enlever au fils de Ferdinand la couronne des Césars, et ses desseins étaient contrariés par tous ceux qu'il croyait avoir habitués à une obéissance passive[1]. La tombe couvrait les hommes qui avaient posé les assises de sa puissance; il ne retrouvait plus, dans leurs successeurs, l'affection des généraux et des ministres qui avaient partagé ses périls et ses succès. Le dévouement à son service était éteint; les peuples étaient mornes; le zèle des grands refroidi[2]. Cette vie, qui avait été un continuel orage, menaçait d'aboutir à la torpeur, et pour un tel homme, il valait mieux cesser de régner que de régner sans activité et sans gloire.

D'autres causes encore l'affectaient douloureusement. Un soir d'hiver, il s'enferma avec Guillaume Van Maele, en prenant les plus grandes précautions pour n'être ni dérangé, ni écouté par d'autres; puis, après avoir recommandé à son confident le plus profond silence sur tout ce qu'il allait entendre, il lui ouvrit son cœur, lui dévoila ses plus secrètes pensées. « J'en restai terrifié; je frissonne même encore en me rappelant cet entretien, écrivit Van Maele au seigneur de Praet; j'aimerais mieux mourir que d'en rien découvrir à d'autres

[1] Voir *Correspondenz*, III. — M. Mignet, l. c., etc.

[2] *Voir* plus loin la lettre de Marie de Hongrie, celle de Granvelle, du 20 août 1555, etc.

qu'à vous[1]. » Quels sombres mystères lui furent révélés? C'est aujourd'hui le secret de Dieu; mais, sans prétendre le pénétrer, ne peut-on se demander si l'ambition ardente de Philippe, si la crainte de son impatience ne motivèrent pas la résolution de Charles-Quint?

Philippe aspirait à quitter l'Angleterre. Il ressentait pour sa femme une invincible répugnance, et la stérilité de Marie Tudor avait étouffé en lui tout sentiment d'attraction sympathique. L'opinion publique lui était redevenue hostile; les Anglais, lui déniant le titre de roi, ne l'appelaient plus que le mari de la reine. Il s'était plaint à mainte reprise de ces marques de mépris et des pasquinades qui n'épargnaient ni sa personne ni ses maîtresses[2]; on prétend même que l'idée de relever la gloire de son fils, détermina l'empereur à la cession de ses couronnes[3]. Des motifs analogues, dit-on, lui faisaient désirer l'arrivée de Philippe dans les Pays-Bas, où la guerre lui offrait une occasion de se distinguer. A la vérité, il est difficile de trouver en Charles-Quint des indices de la vive tendresse que dénote une pareille sollicitude. Si, dans quelques phrases officielles, dans quelques banales démonstrations, on a cru voir de l'amour paternel, l'inflexible logique des faits renverse ces suppositions. Les caractères de ces deux hommes étaient trop dissemblables; trop de mésintelligences avaient déjà éclaté pour qu'une affection réciproque subsistât entre eux.

[1] Ventum est in hiberna alpina; ibi Cæsar, captata prius opportunitate, occlusis cubiculi foribus, me vocat; imperat altum earum rerum quas auditurus essem silentium; incipit aperire mihi multa; detegit ipsa præcordia, mentem, animum....., celat nihil. Ego fere obstupui, imo etiam nunc horresco referens, malimque perire quam earum rerum quemquam præter te conscium reddere. Lettres de G. Van Maele, l. c., 31.

[2] Sleidanus, l. c., 450 v°.

[3] Strada.

Ainsi, à peine avait-il obtenu le duché de Milan, les royaumes de Naples et de Sicile, que Philippe s'était empressé, malgré les prières de son père, d'en exiler tous les anciens ministres et officiers, pour les remplacer par ses créatures. Puis, pendant qu'il refusait de venir dans les Pays-Bas, avant d'être assuré de la part d'honneurs qui lui serait rendue [1], il assiégeait Charles-Quint de sollicitations pour obtenir une part à l'administration de ces provinces, « où beaucoup désiroient déjà son arrivée [2]. » Depuis longtemps l'empereur était entouré d'émissaires surveillant tous ses actes, épiant avec ardeur les progrès de ses maladies, ne dissimulant pas même leurs espérances ni leurs désirs.

Le duc d'Albe était l'âme de cette coterie espagnole, qui entretenait, encourageait ou aiguillonnait l'ambition de Philippe. « Chaque jour, écrit un agent du prince, il y a des conférences dans l'appartement du duc ; on y discute longuement et en grand détail [3]. » Or, de quoi pouvaient conférer et discuter des hommes qui, déjà en 1552, mandaient au fils de Charles-Quint : « Sa Majesté est trop âgée et trop accablée d'infirmités pour aviser à temps à tout ce qui convient et importe pour le bien de l'État ; comme elle veut seule gouverner et pourvoir à tout, tout se désorganise. Si le prince, notre seigneur, n'ouvre pas promptement les yeux, pour remédier et pourvoir à ce qui se passe ici, le temps marchera ; l'état actuel des choses amènera une chute et une destruction aussi déplorables que celles d'un grand édifice ouvert de

[1] Dom Levesque, *Mémoires de Granvelle*, I, 24-26.
[2] Lettre de Granvelle, du 20 août 1555. *Papiers d'état*, IV, 465.
[3] Lettre de Louis Orejuela à Gonzalve Perez, secrétaire de Philippe, du 28 juillet 1552. *Archives de Simancas*, ann. au *Journal du Siége de Metz*, précité.

toutes parts et menaçant ruine. Nous trouvons cependant ici un motif de consolation, en voyant le prince, notre seigneur, réunir des troupes et prendre les armes pour sa défense et sa réputation. Plaise à Dieu qu'il le fasse en toutes choses avec le bonheur que désirent ceux qui l'aiment et le chérissent[1] ! »

« J'aurai soin, lui écrit, à la même époque, Sanche de Lève, prince d'Ascoli, j'aurai soin de faire connaître à Votre Altesse tout ce qui méritera d'être porté à sa connaissance, d'abord parce que vous avez daigné me le commander; ensuite par l'obligation que m'impose ma qualité de sujet. J'obéirai aux ordres que j'ai reçus; j'acquitterai une dette en faisant savoir à Votre Altesse ce qui importe à son service et à l'agrandissement de son pouvoir, comme ce qui peut lui être contraire et opposé..... Que Dieu garde Sa Majesté beaucoup d'années, comme en ont besoin Votre Altesse et ses sujets; mais sa santé n'est pas aussi bonne que nous pouvons le désirer; enfin Sa Majesté est mortelle. Si Dieu nous l'enlevait pendant que Votre Altesse est en Espagne, et que les affaires de ce pays sont dans un état aussi critique, au milieu de tant d'ennemis et de tant de trahisons, les hommes d'expérience et désireux du bien du service de Sa Majesté et de Votre Altesse, pensent que tout serait dans le plus grand danger. Le véritable remède, le plus sûr et celui qui convient le mieux, serait votre arrivée dans ce pays. Je ne suis pas le seul à penser de la sorte : j'en ai parlé sérieusement avec plusieurs personnes, telles que celles que je désigne à Votre Altesse; je crois que le plus grand nombre aurait donné le même avis, si on les avait consultées. Je ne remplirais pas mon devoir si, dans ce moment, où les motifs de crainte sont tellement puissants,

[1] *Archives de Simancas*, l. c.

je ne parlais pas en termes clairs et positifs et sans rien redouter de ce qui peut m'advenir : ma fidélité et le zèle que j'ai pour votre service me serviront d'excuse près de Dieu, de Sa Majesté et de Votre Altesse. J'ai déjà fait connaître ma pensée par d'autres lettres; mais je me confirme toujours davantage dans mon opinion, parce que je vois que cette nécessité devient de jour en jour plus pressante[1]. » Les insinuations sont assez claires; en effet, à quoi bon garder encore des ménagements envers cet empereur qui, à l'âge de cinquante-deux ans, est jugé trop vieux et trop débile pour diriger l'état ?

En annonçant au prince la levée du siége de Metz, Sanche de Lève lui écrit encore : « Je prendrai seulement la liberté de dire que la présence de Votre Altesse est indispensable maintenant plus que jamais... Je crains d'importuner Votre Altesse, en revenant dans toutes mes lettres sur le même sujet; mais, lorsque je vois que cela est d'une si grande importance pour Votre Altesse, j'aime mieux courir le risque d'être importun que d'encourir par mon silence le reproche d'avoir manqué à la fidélité que je vous dois... Je termine en priant Notre-Seigneur de garder la très-haute et très-puissante personne de Votre Altesse, et de l'agrandir par de grands royaumes, comme le désirent ses sujets et comme cela nous est nécessaire[2]. » Malgré le secret dont on cherchait à couvrir ces sourdes menées, Charles-Quint n'ignorait pas ce qui se tramait; et voilà pourquoi, aussitôt après son abdication, il aura hâte de se séparer de son fils. Ce ne sera point pour se reposer, car, dans sa retraite même, il ne cessera de travailler, de s'occuper des affaires publiques, dont on ne l'entretiendra pourtant qu'à

[1] Lettre du 30 août 1552. *Archives de Simancas,* l. c.
[2] Lettre du 25 décembre 1552. *Ibid.*

regret et qu'on ne lui soumettra qu'après en avoir décidé [1]. D'autres motifs le poussent à la retraite, et le caractère de Philippe les fait pressentir. Comment d'ailleurs ce prince qui fut mauvais époux, mauvais père, mauvais roi, aurait-il pu être bon fils?

Ainsi, traversé dans ses desseins; désabusé des hommes et des choses; accablé par de précoces et cruelles infirmités; prévenu, dit-on, par Vésale, qu'il lui restait peu de temps à vivre; voyant son fils tendre ouvertement à mettre des bornes à son autorité; s'étant aperçu qu'il fallait lui céder ou recourir à la force, et préférant à cette douloureuse extrémité lui résigner tous ses états et se retirer de ce monde, « Charles-Quint, tant de fois auguste, après avoir affronté les roys ses voisins, foudroyé tous les ports de l'univers, desfaict tant d'armées, faict mourir tant de millions de personnes, ensanglanté les mers et la terre, pris un pape et un roy de France, » vu à ses pieds le duc de Clèves, traîné à son char les redoutables chefs de la ligue protestante, repoussé Soliman, conquis Tunis, « sentant qu'il n'en pouvoit plus, avoit résolu de se retirer au service de Dieu, se soubsmettant à ses saincts commandemens pour les observer et aussy pour practicquer le proverbe : *De mozo diablo, viejo eremitaño,* de jeune diable, vieil hermite[2]. »

Cette résolution a été attribuée à d'autres motifs encore. Charles-Quint, élevé avec Louis de Blois, qui avait renoncé, dès sa jeunesse, à l'éclat de sa fortune et de son rang,

[1] *Voir* les *Lettres inédites,* publiées par M. GACHARD, d'après les originaux conservés dans les archives de Simancas. — Elles établissent, comme l'a fait remarquer le savant archiviste (*Retraite et mort de Charles-Quint*), le peu d'attention et de prévenances de Philippe envers son père.

[2] BRANTÔME, I, 18.

pour entrer dans un monastère, se sentait porté, dit-on, à la retraite « par les éloquents conseils de l'éditeur du traité de saint Jean-Chrysostome, consacré à la comparaison des pompes de la vie royale et de la sainteté de la vie cénobitique[1]. » En 1535, après la brillante expédition de Tunis, il manifesta déjà ce penchant, peu d'accord avec l'idée mondaine de se faire épiler, pour plaire aux dames[2]. La mort de l'impératrice le réveilla plus vivement, et, en 1542, il en fit la confidence mystérieuse à don Francisco de Borja, duc de Gandia, qui allait bientôt quitter la vice-royauté de Catalogne, pour entrer dans l'ordre des jésuites. On a prétendu aussi que, se reprochant l'emprisonnement de Clément VII; son alliance avec Henri VIII, contraire à ses engagements envers le pape; l'Intérim accordé aux protestants, il avait voulu effacer ces actions par les larmes de la pénitence. Mais ces allégations ne méritent guère d'être discutées. Si, dans sa correspondance à ce sujet, percent de nombreux indices d'un profond dégoût, elle ne décèle pas des aspirations religieuses.

Le projet d'abdication de Charles-Quint, décidément arrêté en 1553, avait été retardé par de nouvelles irruptions des Turcs, par les mouvements de l'Italie, par la continuation des hostilités et par le mariage de Philippe. L'empereur ne voulait pas laisser à son fils une succession embarrassée; il lui fallait ramener la victoire sous ses drapeaux et faire reculer le roi de France. Plusieurs fois il avait entretenu ses ministres de son intention; mais aucun d'eux ne l'influença; la plupart, du reste, s'inclinaient déjà vers le soleil levant. Granvelle, qui lui écrivait : « En voyant la détermination que Votre Majesté a prise de se retirer, je fais mon compte de la

[1] M. Kervyn de Lettenhove, l. c., VI, 150.
[2] M. Mignet, l. c., 6, 111.

suivre jusqu'au bout[1], » Granvelle était dès lors l'homme du prince dont il devait fatalement servir l'odieuse politique[2]. Si Charles-Quint fut encouragé dans ses idées de retraite, ce fut sans doute par Marie de Hongrie, qui depuis longtemps aspirait elle-même à se reposer.

Cependant, au moment d'abdiquer, Charles-Quint, frappé de tristes pressentiments, pressa la reine de conserver l'administration des Pays-Bas. En voyant ces provinces « si pauvres et tellement mangées des guerres et des subsides qu'il en avoit tirés, et mesme des gens de guerre licenciés, qu'elles n'en pouvoient plus et qu'on ne savoit s'imaginer plus grande désolation[3], » il prévoyait l'avenir; mais elle lui répondit : « Monsieur, avant mon dernier retour à Anvers, j'ai vu que Votre Majesté n'a pas trop bien pris ma démission : il m'a donc paru nécessaire de vous déclarer les causes qui m'y ont déterminée, pour satisfaire Dieu, le monde et mon honneur. J'avois pensé différer jusqu'à l'arrivée de votre fils; mais, prévenue que Votre Majesté compte partir bientôt pour l'Espagne, je n'ai pu tarder davantage. » Rappelant dans quelles circonstances et à quelle condition elle avait accepté sa charge : « D'après cela, ajouta-t-elle, j'ai fait diverses poursuites près de Votre Majesté, pour qu'elle pourvût à mon remplacement, tant parce que je reconnoissois de plus en plus mon insuffisance et incapacité, comme femme, de pouvoir gouverner, que pour accomplir un vœu solennel. En 1540, entre autres[4], ce ne fut que sur votre promesse d'accéder

[1] Lettre du 3 septembre 1554. *Papiers d'état*, IV, 299.

[2] *Voir* les rapports qu'il adresse à Philippe. *Ibid.*

[3] Instructions données aux ambassadeurs de France, précitées.

[4] En 1538, elle avait déjà donné sa démission, et n'avait consenti à conserver ses fonctions « que tant que le temps seroit autre. » Lettre du 29 avril. *Correspondenz*, II, 683.

bientôt à mon désir, que je consentis à attendre votre retour dans les Pays-Bas. Puis, quand l'usurpation de la Gueldre, par le duc de Clèves, vous y eut ramené, je restai, par votre exprès commandement, mon respect, mon obéissance et mon amour me portant à vous obéir plutôt que de remplir mes obligations envers mon créateur. Enfin, après la conclusion de la paix vous parûtes céder à mes sollicitations, et il vous plut alors, avant votre départ de Maestricht, de me dépêcher lettres me déchargeant de mon gouvernement, six mois après votre retour en Espagne, temps nécessaire, disiez-vous, pour envoyer votre fils dans les Pays-Bas. Il n'y vint que longtemps plus tard, et, à son arrivée, je vous rappelai votre promesse ; l'année suivante, à Augsbourg, je réitérai mes démarches, mais sans plus de succès. En m'informant de votre intention de renvoyer momentanément votre fils en Espagne, vous m'exhortâtes à avoir patience jusqu'à son retour. Supposant que son absence seroit de courte durée, je me soumis de nouveau à vos ordres; lui-même à son départ me promit de vous rappeler votre promesse dès son retour. Or, aujourd'hui ce prince va arriver, et puisque j'ai tenu, et au delà, tous mes engagemens, je considère, avec votre bonne grâce, et en vertu des lettres délivrées à Maestricht, mon congé comme étant donné et accepté. Que Votre Majesté ne me sache point mauvais gré de ma persistance; qu'elle me continue ses bonnes grâces, qu'elle se contente de l'amour et obéissance que je lui ai montrés, au point de lui sacrifier, non sans inquiétude de ma conscience, une promesse faite à Dieu. Tarder plus longtemps de remplir ce vœu seroit une faute grave que Votre Majesté, prince juste et catholique, ne me voudroit commander ni conseiller.

» Indépendamment de cette circonstance, il en est d'autres

qui m'obligent, aux yeux de Dieu, de me départir de cette charge. Ne me dissimulant pas mon insuffisance, j'ai la conscience peu rassurée d'avoir accepté un tel gouvernement sans avoir toutes les qualités requises. Je manque à mon devoir envers mon prince, en occupant ce poste dans de telles conditions; je m'expose à compromettre mon honneur si je le conserve avec la conviction de ne pouvoir l'occuper convenablement. En effet, tant plus ai eu d'expérience, d'aultant plus ai reconnu mon incapacité. Si mon défaut d'intelligence ou ma présomption me l'avoit caché, Votre Majesté elle-même m'eût dessillé les yeux et donné bon exemple. Doué par Dieu d'un si grand et vif entendement, étant appelé par lui au gouvernement de puissans royaumes, ayant l'expérience de la bonne et de la mauvaise fortune, possédant l'habitude de gouverner des peuples de mœurs et de caractères si différens, sachant manier les hommes, vous regardez la tâche comme au-dessus de vos forces et vous y renoncez. En présence de cette détermination que Votre Majesté n'a pas seulement prise depuis ses grandes indispositions, mais depuis longtemps, comment moi, femme inepte, serois-je assez téméraire pour me croire capable de conserver une charge si difficile, d'administrer même le plus petit pays du monde?

» Tout état doit désirer avoir pour souverain le prince le plus savant, le plus entendu aux affaires, le plus vertueux : c'est le meilleur des biens qui puisse advenir à un peuple. Et pourtant le gouverneur d'un pays a besoin de plus de science que le prince même : celui-ci n'a de comptes à rendre qu'à Dieu; celui-là est responsable devant Dieu, devant son prince et devant la nation qu'il régit. Le prince est obligé de gouverner ses sujets; ceux-ci, de lui obéir, de le respecter, de le servir, de l'assister, de le conseiller selon leurs capa-

cités, et lorsqu'il a leur affection, la tâche lui est rendue facile. Il n'en est pas de même du gouverneur : quelque accompli qu'il soit, il sera sans cesse traversé dans ses mesures, car en général les empêchans sont bien plus nombreux que les assistans. Il ne lui est guère possible de satisfaire à la fois sa conscience et les sujets de son souverain ; combien donc cette responsabilité est-elle plus grande, lorsqu'on accepte une telle mission, sans avoir les talents nécessaires pour la remplir ? Combien serois-je présomptueuse et coupable de conserver une pareille position, alors que, sans avoir l'intention de me comparer à Votre Majesté, je vois entre vous et moi, pour le savoir, l'expérience, la science du gouvernement, la distance de l'ineptie de la femme à la force de l'homme, la différence du blanc au noir?

» Quand même je possèderois tous les talens nécessaires pour me charger d'un gouvernement de cette importance, l'expérience m'a prouvé qu'une femme, même en temps de paix et dès lors bien moins encore en temps de guerre, ne peut le faire au gré de Dieu, de son prince et de son honneur. Outre les travaux et les soins inhérens à toute grande administration, dans ce pays les gouverneurs doivent se mettre en relations avec tout le monde, afin de gagner les votes, tant de la noblesse que des communes; car ce pays n'est ni une monarchie, ni une oligarchie, ni aussy du tout en république ; or, une femme, surtout une veuve, ne peut le faire convenablement. La nécessité et le bien des affaires m'ont imposé bien des choses qui me répugnoient, et l'on ne peut disconvenir que, de quelque qualité qu'elle soit, la femme n'est jamais ni respectée, ni crainte à l'égal de l'homme. Quand éclate la guerre, qui est en ce pays plus souvent que de besoin, est-il possible qu'une femme y remplisse son

devoir. Elle est responsable de toutes les fautes commises par les autres, et si je voulois rapporter toutes mes tribulations, il me faudroit écrire un volume; d'ailleurs, Votre Majesté les sait et elle est à même d'en juger. Gouverner ces provinces, être chargée de leur défense, sans s'en bien avant mêler, est chose du tout impossible, à moins de se résigner à assumer la responsabilité de toutes les faultes et même des actes coupables; à endurer les réclamations et les protestations de ceux dont on n'accueille pas les demandes. Alors s'élèvent de toutes parts des plaintes, et les plaignans peuvent parler en plusieurs lieux, tandis que l'accusée, seule contre tous, isolée, incapable de se disculper, se voit imputer les malheurs du peuple et les désastres de la guerre. A elle les reproches d'incapacité, sans d'autres plus graves encore, et elle tombe en mésestime et malveillance près du peuple. Il rejette sur elle l'odieux des sacrifices qu'exige la guerre, et, rendue désagréable à tous, malvoulue, elle est paralysée dans ses efforts, contrecarrée dans ses meilleurs desseins, les malveillans ayant plus de moyens de traverser le bien, que les bons à l'avancer.

» L'homme eût-il moins de savoir et d'expérience que la femme, ne rencontre pas les mêmes difficultés, car il a plus de moyens de les prévenir. Ainsi, sans nul scrupule, il lui est permis de fréquenter la société de toute espèce de gens, de se trouver partout où il pourra rendre compte de ses actions personnelles et de celles des autres. Il a les armes en mains pour se faire craindre et obéir; il a le pouvoir d'exécuter mille choses qui le feront aimer autant que redouter. Il satisfera chacun, et comme, en cas de danger, il payera de sa personne, on ne lui demandera pas plus que de hasarder sa vie, avec la raison requise, pour le service de son prince et

pour le bien de la patrie. Enfin, il lui est permis d'apaiser les disputes des malveillans ou maldisans, comme Votre Majesté bien souvent l'allègue. Ce sont là des conditions essentielles pour bien gouverner, et une femme ne les possède pas. Votre Majesté sait que, par zèle pour son service, j'ai souvent fait plus que mon sexe et ma vocation ne le comportoient. Elle a apprécié les inconvéniens que sa présence seule a prévenus durant cette dernière guerre. A quoi n'eussé-je pas été exposée? M'eût-il été possible d'obvier au danger, puisque, femme, j'aurois dû laisser à d'autres la conduite des opérations militaires? Et si cependant, par leur mauvaise direction, il y avoit eu conquête de pays ou de place de guerre, j'en aurois innocemment supporté les conséquences; Votre Majesté en auroit éprouvé la perte, moi le déshonneur perpétuel.

» Je ne m'étendrai pas longuement sur d'autres points plus accessoires et cependant d'une grande importanoe pour moi. Quelle que soit mon affection pour votre fils, Votre Majesté doit considérer qu'il me seroit très-dur, après l'avoir servie jusqu'au bout, d'avoir, à mon âge, à recommencer mon A B C. Une femme de cinquante ans, après en avoir servi vingt-quatre, doit, me semble-t-il, se contenter, pour le reste de sa vie, d'un Dieu et d'un maître. Puis, je vois en ce pays dominer la jeunesse, et je ne saurois ni ne voudrois m'accommoder avec ses mœurs. La fidélité envers le prince et le respect envers Dieu sont si altérés, les hommes dévoués si rares, non-seulement ici, mais presque partout, qu'indignée et irritée de cet état de choses, loin de vouloir les gouverner, je refuserois de vivre privément au milieu de telles gens. Aussi fussé-je homme; eussé-je toutes les perfections, j'affirme à Votre Majesté que mon horreur pour le gouvernement est telle que, plutôt que de le reprendre, je préférerois gagner

ma vie en travaillant. J'aurois le plus beau royaume que je me hâterois de m'en défaire, pour passer le reste de ma vie dans la retraite et servir Dieu le moins mal possible, sans me mêler aucunement des affaires de ce monde.

» Votre Majesté se souvient que, dès mon veuvage, je lui manifestai l'intention de me retirer en Espagne, afin de m'employer au service de la feue royne madame nostre mère. Il a plu à Dieu de m'ôter cette mission, mais il m'en a donné une autre. Depuis que la reine de France est redevenue veuve, et que nos relations ont pu être intimes, notre bonne sœur m'a plusieurs fois exprimé le désir de se rendre en Espagne, où elle se trouveroit près de sa fille. Son affection pour moi l'a seule retenue dans les Pays-Bas, résolue qu'elle étoit de demeurer où je demeurois. Je ne veux pas la priver davantage de la présence de sa fille, et je me retire avec elle en Espagne; outre le contentement de vivre en compagnie si agréable, j'aurai la satisfaction d'être plus près de Votre Majesté et à l'abri des dangers que je courrois dans un pays constammen menacé par la guerre. Enfin, pour dire à Votre Majesté toute la vérité, je craindrois en y restant que, par voie indirecte, on m'y voudroit plus employer que je ne le voudrois; si je m'y refusois, comme je le ferois, car je suis bien délibérée de finir ma vie hors de toutes négociations concernant gouvernement, n'en saurois recevoir que mauvais gré [1]. »

Cette lettre remarquable offre un saisissant tableau des difficultés et des déboires éprouvés par l'habile princesse. Elle ne dissimule pas ses sentiments à l'égard de Philippe, « qu'elle détestait autant qu'elle en était détestée, » dit un

[1] Fin d'août. *Papiers d'état de Granvelle,* IV, 469.

homme d'état en position de bien les connaître tous deux [1]. Sous l'influence de cette vive et profonde antipathie, son empressement à se retirer des affaires fut tel que, dès le 1er octobre, elle congédia, ainsi que sa sœur, les officiers de sa maison, n'en réservant qu'un petit nombre pour son service personnel [2].

La résolution de Charles-Quint n'était pas moins définitive, et Marie de Hongrie ordonna, par lettres du 26 septembre, de convoquer les états généraux à Bruxelles, en recommandant « d'envoyer des députés en grand nombre, pour assister à la renonciation et cession desdits pays au roy d'Angleterre, leur sire et prince [3]. » L'empereur écrivit, le même jour, « aux gouverneurs, présidens et chanceliers » à qui il appartenait de faire cette convocation. « Ayant, dit-il, communiqué avec le roy d'Angleterre, mon fils, sur les affaires publiques de nos royaumes et états; considérant l'indisposition de ma personne, qui ne me permet doresnavant de voyager et de faire la peine requise et telle que jusques à présent ai prise pour le bien, défense et préservation de mes pays de par deçà et des bons sujets d'iceux, j'ai, pour ces causes et autres bonnes considérations, déterminé et résolu de visiter mes royaumes d'Espagne, et de délaisser audit seigneur roy lesdits pays èsquels icellui piéçà a esté reçu et juré, comme mon seul et

[1] Et il re di Spagna odia lei et lei lui. *Relation de Badoaro*, l. c.

[2] « Les dictes deux roynes ont cejourd'hui rompu leurs estatz, retenant seulement quelques officiers, pour aller avecques elles. Monsieur de Mollembays, messieurs les maistres Haller et Falais demeurent icy, le contrerolleur maistre Roger Pathie les suyt. » Lettre de Philippe Nigri à Jean Carette, président de la chambre des comptes à Lille, du 1er octobre 1555. *Archives de Lille*. M. Gachard, *Rapport sur ces Archives*, 192. — Le 15 octobre, les principales dames du pays étaient arrivées à Bruxelles, pour faire leurs adieux à ces princesses. Lettre du prince d'Orange, du 15 octobre. M. Groen Van Prinsterer, I. 19.

[3] Compte de C. de Berlaymont, f° xxx.

unique héritier, pour futur seigneur et prince. Bien que, avant mon partement desdits pays de par deçà, j'eusse fort désiré de les visiter, si est-ce que madite indisposition ne le pourroit bonnement comporter : par où j'ai trouvé de faire ici convoquer, pour le quatorzième jour d'octobre prochain, les principaux seigneurs et états, poursuivant madite résolution, de faire solempnellement, en leur présence, la renonciation et cession susdites, et de faire recevoir par iceulx ledit seigneur roi pour leur seigneur et prince [1]. » Afin d'éviter tout retard ou difficulté dans la rédaction des procurations que les états provinciaux avaient à délivrer à leurs commettants, la reine leur envoya (4 octobre) des formules, avec invitation de les examiner dans le plus bref délai possible [2].

L'assemblée fut ajournée au 25, parce que de fortes pluies défoncèrent les chemins et retardèrent l'arrivée des députés des provinces éloignées [3]. On attendait aussi, paraît-il, l'archiduc Maximilien [4]. Charles-Quint avait même espéré que le roi des Romains assisterait à la cérémonie de son abdication. Depuis la diète d'Augsbourg leurs rapports étaient restés empreints de froideur, et plusieurs fois des démêlés assez vifs faillirent amener entre eux une rupture complète [5]. D'un autre côté, les archiducs ne dissimulaient pas leur éloignement pour leur cousin, qui ressentait pour eux la même aversion [6]. Arrivé au terme de sa carrière et prévoyant les

[1] M. Gachard, *Analectes belgiques*, 70. — [2] *Ibid.*, 72.

[3] E. De Veer, *Chron.*, f° 132.

[4] Lettres des députés de Namur, du 18 octobre 1555. M. Gachard, l. c., 76, note 1.

[5] Voir *Correspondenz*, III.

[6] Dans son Apologie, Guillaume le Taciturne dit que le cardinal de Granvelle empoisonna, par ordre de Philippe, Maximilien II, alors qu'il n'était encore que roi des Romains; il tenait ce fait de ce prince lui-même.

funestes conséquences des dissensions qui séparèrent la branche allemande et la branche espagnole de la maison d'Autriche, Charles-Quint comptait sur l'arrivée de son frère ou de l'archiduc Maximilien, pour rétablir la concorde entre les membres de sa famille; mais Ferdinand savait que Philippe aspirait toujours à supplanter ses enfants et, après avoir vainement cherché à dissuader son frère d'une résolution sujette, à ses yeux, à « d'irréparables inconvéniens et dommaiges pour les Pays-Bas, pour l'Italie et pour l'Allemagne [1], » il allégua l'état de l'empire et de ses propres royaumes pour décliner l'invitation qu'il avait reçue. Au dernier moment il consentit pourtant à envoyer le second de ses fils, Ferdinand, qui arriva à Bruxelles le 21 ou le 22 octobre [2].

Dès le 8 octobre, Marie de Hongrie avait ordonné aux présidents des conseils de justice de faire graver de nouveaux sceaux aux titres du roi, pour s'en servir après l'abdication de l'empereur [3]. Le 20, Charles-Quint manda au palais les chevaliers de la Toison d'or présents à Bruxelles, et les informa de son intention de céder à son fils, sans aucune réserve, ses pays de par deçà avec le duché de Bourgogne, et de l'investir de la dignité de chef et souverain de l'Ordre. A cet effet, ils se réunirent le lendemain en conseil. Après un nouvel exposé des motifs de la réunion, Philippe se retira, afin de permettre à l'assemblée de délibérer librement. Le résultat de la délibération n'était pas douteux : il y eut assentiment unanime et, à sa rentrée dans la salle, le roi reçut les compliments des chevaliers.

[1] Lettre du 9 juillet. *Correspondenz*, III, 662.
[2] M. Gachard, *L'Abdication de Charles-Quint*.
[3] *Archives du royaume*, carton : États-Généraux. — M. A. Pinchart a publié cette lettre dans sa *Biographie* précitée, 211.

Revenant à l'idée qu'il avait déjà plusieurs fois conçue [1], l'empereur notifia ensuite à l'assemblée sa résolution de renvoyer à Henri II le collier de l'ordre de Saint-Michel. « Je ne veux plus le porter, dit-il, non-seulement à cause de l'inimitié qu'en son vivant le roi François Ier m'a manifestée et dont son fils semble avoir hérité, mais parce qu'on admet dans cet ordre des personnages indignes d'y entrer, des hérétiques, des traîtres et d'autres infâmes. Du reste, déterminé à me retirer en Espagne, il m'est désormais impossible de me soumettre aux obligations attachées à cet ordre. » Approuvant cette résolution, les chevaliers décidèrent que Toison d'or [2],

[1] Cette pensée, que nous avons vu se manifester en 1551, Charles-Quint l'avait déjà eue en 1550, et alors il avait voulu renvoyer tout à la fois l'ordre de Saint-Michel et celui de la Jarretière. « Le roi de France, au dernier ordre qu'il a tenu, a créé chevalier en icelui, le Rhingrave, rebel à Sa Majesté Impériale, ce qu'elle a senti, et comme il y a longtemps qu'il vouldroit bien estre desveloppé et de l'ordre de France et de celui d'Angleterre, il m'a commandé l'escripre à Vostredite Majesté, pour en avoir son advis, le communiquer par delà à ceulx qu'il lui semblera. Et quant à celui de France, il sembleroit quasi qu'il se pourroit faire en ceste conjecture et sans démonstrer mespris ou contentement dudit ordre, ni sentiment à l'encontre du roi en particulier, le fondant seulement sur ce que Sa Majesté ne veulle estre comprins en nul ordre, auquel soit reçu pour confrère un sien sujet rebelle... » Lettre de l'évêque d'Arras à Marie de Hongrie, du 13 octobre 1550. — « Du fait de l'ordre de France et d'Angleterre, j'en ai parlé à M. du Reulx et de Praet, pour non estre autre chevalier ici de l'ordre, et quant à eulx, ils vouldroient qu'il y eust plus grand nombre pour donner advis sur ung tel point : si est-ce que par manière de devise, et en attendant qu'il y eust plus grand nombre pour donner ledit advis, ils ont bien donné à cognoistre qu'il ne leur semble qu'il soit encore temps de s'en défaire, et mesme que la couleur du Rhingrave ne peult militer, puisque l'on l'a passé à autant d'autres rebelles de Sa Majesté, et que pour Angleterre ne semble estre convenable les irriter davantage pour ce temps : de mon costé je tiendrois que ce seroit le meilleur... » Lettre de Marie de Hongrie à l'évêque d'Arras, du 22 octobre 1550. Reg. *Collection de doc. hist.*, VIII, fos 35 et 36.

[2] Ces fonctions étaient occupées depuis 1550, par Antoine de Beaulincourt, seigneur de Bellenville, de Vendeville et de Lanson.

muni d'une lettre pour le connétable de Montmorency, irait reporter le collier, le manteau et le livre des statuts; il devait aussi insinuer, sans toutefois y mettre la moindre insistance, que Henri II manquerait aux convenances, si, conformément aux statuts de l'ordre de la Toison d'or, il ne renvoyait pas les insignes de feu son père. Cette résolution ne fut pourtant pas immédiatement exécutée. Après l'abdication de Charles-Quint, Philippe, qui sembla affecter aussitôt, même dans de petites choses, de mettre sa volonté au-dessus de celle de son père, ordonna (15 novembre) à Toison d'or de n'exécuter sa commission qu'après la clôture du prochain chapitre, et lorsque ses affaires lui laisseraient plus de loisir. Ce ne fut en effet que le 22 août 1556, que Toison d'or reçut ses instructions; comme la trêve de Vaucelles avait modifié la situation, Charles-Quint alors écarta toute démonstration de haine ou de ressentiment, et attribua le renvoi de son collier à l'impossibilité, vu son nouveau genre de vie, de se conformer désormais aux statuts de l'ordre[1].

En attendant la réunion des états généraux, Charles-Quint récompensa plusieurs seigneurs qui l'avaient servi avec zèle et dévouement. Il érigea en comtés les terres de Boussu et de Culembourg, en faveur de Jean de Hennin-Liétard, son grand écuyer, et de Florent de Pallant. La Vère et Flessingue furent réunies, sous le titre de marquisat, à titre héréditaire, pour reconnaître, disent les lettres d'érection, les services que, pendant vingt-cinq ans, Maximilien de Bourgogne avait rendus tant sur terre que sur mer (21 octobre 1555). Le seigneur de Praet eût obtenu aussi des récompenses analogues, lui qui, dans ces dernières années, avait traité avec Granvelle et

[1] De Reiffenberg, l. c. — *Voir* le récit que fit de cette mission Toison d'or. *Archives historiques du nord de la France,* 3e série, V, 33.

Marie de Hongrie, la plupart des affaires publiques [1], si la mort ne l'eût enlevé dès le 7 octobre 1555.

L'empereur pourvut, le 22 octobre, à un grand nombre de charges vacantes. Une « autre commission de gouverneur et souverain bailli, capitaine et grand veneur des ville, chastel, comté et pays de Namur, » fut délivrée à Charles de Berlaymont, « au lieu du comte de Mansfeld, lequel, pour certains respectz et causes, en étoit définitivement depporté. » Le comte de Megen se vit aussi confirmé dans le gouvernement du duché de Luxembourg et du comté de Chiny. Philippe de Montmorency, seigneur d'Hachicourt, reçut la charge de chef des finances; Pierre Boisot, seigneur de Ruart, Tourneppe et Huissingen, celle de trésorier général. Le gouvernement de Lille, Douai et Orchies passa à Jean de Montmorency, seigneur de Courrières; celui de Tournai et du Tournaisis, à Pierre de Werchin, sénéchal de Hainaut; celui d'Arras, Avesnes, Aubigny et leurs dépendances, à Maximilien de Melun, vicomte de Gand. Philippe de Sainte-Aldegonde, seigneur de Noircarmes, devint bailli et capitaine de Saint-Omer; François, seigneur de Noyelles et de Stade, gouverneur et capitaine de Béthune; George, seigneur de Beaufort, capitaine du grand château de l'Écluse; Philippe de Chassey, capitaine du château de Rupelmonde; Adolphe de Bourgogne, grand bailli de Gand; Jacques du Chastel, capitaine et châtelain du petit château de cette ville; Josse, seigneur de Courteville et de Borst, haut bailli, capitaine et châtelain d'Audenaerde et de Peteghem; Gilles de Courteville, capitaine de Nieuport; Antoine de Northould, haut bailli de Termonde; Philippe de Senzeilles, maïeur de Namur; Ferry de Caron-

[1] Lettres de Ruy de Gomez, citées par M. Gachard, *Retraite et mort de Charles-Quint*, I, 65, note 4.

delet, châtelain d'Ath; Jean Nicod, capitaine du château de Faulcongney; Denis de Berlo, seigneur de Brust, bailli de Waseiges; Robert de Bernimicourt, seigneur de Frenin, bailli et capitaine des ville et château de Lens et Hennin-Liétard; Philippe de Goegnies, châtelain de Braine-le-Comte; Pierre de La Fontaine, bailli de Bouvignes et louvetier du pays de Namur; Guillaume de Hontoy, bailli de Montaigle; Corneille Van der Ee, commissaire général des montres des gens de guerre de cheval et de pied. Le docteur Joachim Hopperus et maître Lievin Everaerts entrèrent au grand conseil de Malines; Pierre Asset, seigneur d'Aigny et de Stave, reçut la présidence du conseil d'Artois. D'autres obtinrent des dignités; beaucoup d'emplois secondaires furent remplis, et des pensions ou gratifications, accordées en grand nombre à d'anciens serviteurs [1].

Il fallut aussi s'occuper d'aplanir les difficultés soulevées, au sujet de la convocation des états généraux et de l'acte qu'ils étaient appelés à consacrer. Les députés de Louvain déclarèrent qu'ils n'étaient pas tenus d'aller « recevoir et adhériter un duc de Brabant qui, selon leurs anciens priviléges, devoit venir tout premier en leur ville faire le serment pour y être reçu; » ils ne consentirent à assister à l'assemblée qu'après protestation et réserve de leurs droits [2]. Les états du Hainaut prétendirent qu'après l'abdication de l'empereur, leur nouveau souverain « se debvoit trouver audit pays et comté, ès villes et lieux accoutumés, pour y faire les sermens, et observer les solempnités anciennement requises

[1] Mandement de Charles-Quint au secrétaire d'état, Josse Bave, 22 octobre 1555. M. Gachard, l. c., Appendice, l[a] E.

[2] « La forme que usoit l'empereur en faisant la cession et résignation des Pays-Bas au roy notre sire. » M. Gachard, *Analectes belgiques*, 75.

et faites, tant par sadite majesté impériale que par ses prédécesseurs, et lors y être reçu; » ils autorisèrent seulement leurs députés à assister à l'acte de renonciation de l'empereur. Marie de Hongrie chargea de Lalaing de leur représenter que « le pays ne pouvoit longuement demeurer sans seigneur, ni attendre jusques à ce que ledit seigneur roy allât d'un pays en l'aultre pour y être reçu; » ce qui, du reste, ne semblait pas nécessaire, ajoutait-elle, puisque les états avaient déjà, en 1549, solennellement reconnu ce prince pour successeur de l'empereur, et qu'il n'y avait pas lieu dès lors d'en exiger d'autre formalité ou obligation avant le décès de son père. Elle allégua « d'autres raisons encore pour excuser ledit seigneur roy de faire ledit voyaige, tant incommode et non nécessaire, meismes en temps présent de la guerre, et la saison d'hyver, y joint les inconvéniens qui en pouvoient succéder au pays : ainsi, en faisant ledit voyaige en Hainaut, il ne se sauroit bonnement excuser de faire le semblable ès autres pays [1]. » Les députés hennuyers cédèrent; mais ceux de la Gueldre et de Zutphen, qui élevèrent les mêmes prétentions, donnèrent simplement mission à leurs délégués « de comparoir et d'assister à l'assemblée générale de tous les aultres estatz [2]. »

De leur côté, les quatre membres de Flandre demandèrent que la cession des Pays-Bas, et notamment de leur comté, eût lieu avec toutes les charges personnelles et réelles qui les grevaient; que le roi l'acceptât et prêtât les serments requis dans la même séance. Il leur fut donné satisfaction sur le premier point; quant au second, Viglius, chargé d'examiner ces réclamations, leur représenta que l'état de santé de

[1] Lettre de Marie de Hongrie, du 8 octobre 1555. M. Gachard, *Anal. belg.*, 73.
[2] *La forme que usoit l'empereur*, etc.

l'empereur ne permettrait pas d'ouvrir l'assemblée avant trois heures de l'après-dînée, et qu'il ne lui serait guère possible de supporter les fatigues d'une séance qui serait extrêmement longue, si le roi était obligé de prêter et de recevoir les serments exigés par les constitutions des diverses provinces [1]. Ce fut alors aussi que les états de Brabant obtinrent la révocation du concordat conclu, en 1546, avec l'évêque de Liége. Enfin, les députés hollandais se proposèrent d'abord de poser la question de savoir ce qui adviendrait si Philippe décédait avant son père ; mais, après en avoir conféré avec les représentants de la Flandre, ils convinrent de ne point toucher ce point délicat [2]. Toutes les difficultés se trouvèrent ainsi levées ; il n'y eut que la province d'Overyssel, de Drenthe et de Lingen qui s'excusa de ne pouvoir se faire représenter à l'assemblée générale [3].

Dans le même temps, Charles-Quint confirma aussi un privilége récemment accordé (mai 1555) aux états de Hollande, et déclarant inhabiles à toutes charges et dignités les personnes non originaires du comté ou du moins des Pays-Bas ; il était fait exception en faveur des stathouders et des chevaliers de la Toison d'or aptes, en cette qualité, à exercer des offices dans toute l'étendue de nos provinces. En sollicitant cette confirmation, les Hollandais se montraient déjà alarmés des sympathies de Philippe pour les étrangers ; il la signa cependant avec son père et la ratifia même après son inauguration [4]. Ce fut peut-être cet acte qui suggéra aux

[1] Lettre des députés d'Ypres, du 19 octobre 1555, citée par M. Gachard, *Retraite et mort de Charles-Quint*, I, 69, note 1.

[2] *Ibid.* — *Registres Ad. Van der Goes.*

[3] M. Gachard, *Anal. belgiques*, 80.

[4] *Recueil des Placards.* — *Reg. Ad. Van der Goes*, ad ann. 1555, 51, 77, 90.

états de Hainaut l'idée de réclamer le privilége qui leur fut octroyé par lettres patentes du 2 novembre 1555 : il stipula que « nuls natifs des pays où ceux de Hainaut étoient exclus des affaires, ne seroient réciproquement reçus à desservir des offices en cette province, excepté bien entendu les gouverneurs et les chevaliers de la Toison d'or [1]. »

Enfin, le vendredi 25 octobre, à trois heures de l'après-dînée, les députés des états, munis de leurs commissions et pleins pouvoirs, se réunirent dans la grande salle du palais. Elle était « fort bien ornée et tendue de la tapisserie de la Toison d'or ou de Gédéon, la plus riche et exquise qu'on sauroit avoir vue. Au côté de l'ouest, vers l'endroit des bailles, contre la cheminée, s'élevoit une estrade somptueusement garnie; elle étoit haute de six à sept degrés et si grande qu'elle arrivoit presque jusques aux deux autres cheminées. Sous un dais aux armes de Bourgogne, appelé le riche dosseret, s'y trouvoient trois belles chayères à doz : celle du milieu pour l'empereur; celle du côté droit pour le roi; celle du côté gauche pour la reine de Hongrie. A droite estoit mis un banc tapissé pour les chevaliers de l'Ordre; à gauche un aultre semblable banc pour les princes et seigneurs grandz. Plus bas, il y avoit d'aultres bancs pour les trois conseils collatéraux. Dans la salle, en face de l'estrade, étoient des bancs non tapissés, pour les états; ils s'y rangèrent selon leur ordre, assçavoir ceux de Brabant, sur le premier, ceux de Flandres, sur le second, et ainsi de suite. » Jamais l'assemblée n'avait été aussi nombreuse ni aussi brillante; la Flandre seule comptait près de cent représentants, et l'on porte à plus de mille le nombre de personnes qui assistèrent à la céré-

[1] M. Gachard, *Notice sur les Archives des ci-devant états de ce comté.*

monie. Un espace réservé au public avait été envahi de bonne heure, et, quoique « les huissiers fissent tout leur debvoir d'y donner la meilleure police possible, quand il fallut placer tout ce monde, l'immodestie d'aulcuns en obvia de manière qu'il y eut grande division et foulée à ladicte entrée. »

Un peu avant trois heures, Charles-Quint, vêtu de deuil et portant le collier de la Toison d'or, quitta sa petite maison du parc, accompagné de son fils, d'Emmanuel-Philibert, de son grand écuyer (de Boussu), de son sommelier de corps (de la Chaulx) et d'autres gentilshommes. Ses infirmités ne lui permettant plus l'usage du cheval, il monta une petite mule, et, à son arrivée au palais, il alla attendre dans ses anciens appartements que les députations des états fussent placées. Comme la foule avait envahi plusieurs des pièces voisines, il ordonna de les faire évacuer sur-le-champ; « à quoy il fut obéy en telle manière que plusieurs notables seigneurs et personnages des estatz s'en ressentirent et irritèrent, selon qu'il se put bien veoir et sçavoir. » Après s'être reposé un instant, l'empereur se rendit dans la salle des séances du conseil privé, où étaient réunis Philippe, Marie de Hongrie, le duc de Savoie et les chevaliers de la Toison d'or (d'Egmont, de Beveren, de Bréderode, de Lalaing, de Boussu, de Werchin, de Bugnicourt, d'Arenberg, de Molembais).

A quatre heures, la porte de la grande salle, gardée par les archers et les hallebardiers de la cour, s'ouvrit, et Charles-Quint entra, s'appuyant de la main gauche sur un bâton, de l'autre sur l'épaule du prince d'Orange, récemment arrivé de l'armée. A sa suite venaient Philippe, Marie de Hongrie, le duc de Savoie, les chevaliers de la Toison d'or, les gouverneurs de province, les membres des conseils collatéraux et les gentilshommes de la cour. Tous les assistants s'étaient

levés à l'entrée de l'empereur, qui leur rendit le salut et alla prendre place sous le dais, avec son fils, sa sœur et Emmanuel-Philibert, pour qui un siége particulier avait été placé près de celui de la reine. Les autres personnages occupèrent les banquettes qui leur étaient réservées; au pied de l'estrade se rangèrent les gentilshommes étrangers à la cour. Puis, sur l'ordre de l'empereur, un héraut invita les assistants à se rasseoir, et les députés ayant déclaré que leurs pouvoirs étaient en règle, la parole fut donnée à Philibert de Bruxelles, membre du conseil d'état et du conseil privé.

« Messieurs, dit-il, bien que vos lettres de convocation vous aient informés déjà du but de cette réunion, l'empereur m'a commandé de vous le communiquer plus expressément. Je dois aussi vous exposer ses constans efforts, depuis le jour bien éloigné déjà de son émancipation, pour procurer à ses Pays-Bas le bien, repoz et tranquillité. A cet effet il a fait de longs et fréquens, de pénibles et dangereux voyages, délaissé ses autres états. Absent comme présent, il a apporté tous ses soins à vous régir et gouverner en bonne justice et police, à remplir tous les devoirs d'un bon prince, à vous prouver la paternelle affection, dont il avoit hérité de ses prédécesseurs, et que vous méritoient du reste votre amour et votre obéissance envers vos princes. Chez lui cette affection est d'autant plus grande qu'il est né dans ces pays; il n'en a été que plus enclin à s'employer en leurs affaires, sans y épargner sa personne, qu'il a souvent hasardée pour leur défense. En paix et en guerre, il n'a reculé devant aucun labeur, peine, ni travail, pour leur bénéfice. Il ne le regrette point, car il vous a toujours trouvés bons subjectz. Aussi y eût-il persisté jusqu'à la fin de sa vie, si l'âge, ses travaux et ses fatigues ne l'avaient mis en l'état où vous le voyez.

Incapable désormais de supporter ce fardeau, il est obligé de s'en décharger et de le remettre à un autre qui y puisse satisfaire.

» Indépendamment de ce motif, il y a plus de douze ans que Sa Majesté n'a vu ses royaumes d'Espagne, qui depuis longtemps le rappellent. Elle a jusqu'à présent résisté à leurs instances, voulant, autant qu'il lui fût possible, ne se point éloigner de vous; mais aujourd'hui elle ne peut différer davantage. De plus, sa santé, qui s'altère grandement par les froidures, exige un climat plus doux, et elle s'est déterminée à passer cet hiver en Espagne, ce qui ne souffrira pas de difficultés lorsqu'elle vous aura remis à son filz. S'il n'en étoit ainsi, il lui seroit trop pénible, après s'être tant occupé de ces pays, d'en retenir la charge, alors que son absence et ses infirmités la mettroient hors d'état de vaquer aux soins de leur prospérité et de leur défense. Mais elle se console de cette dure et difficile détermination, dictée par une impérieuse nécessité, en pensant qu'elle vous remet entre les mains du roi, monseigneur notre prince, ici présent, son vrai, naturel et droicturier successeur, reconnu déjà par vous en cette qualité. En âge de régner, initié depuis longtemps aux affaires du gouvernement, par les charges qu'il a exercées en d'autres royaumes et pays, aidé par vous et par tous les féaux sujets des Pays-Bas, monseigneur le roi convient parfaitement pour suppléer à Sa Majesté Impériale, et elle loue Dieu de la grâce qu'il lui a accordée ainsi qu'à vous tous, de prévenir de la sorte les inconvénieus, qui souvent adviennent à l'avénement de princes n'ayant ni l'âge ni l'expérience requise pour bien gouverner. Or, non-seulement Sa Majesté a trouvé en son fils toutes les qualités suffisantes; mais il lui sait une volonté bien déterminée de se consacrer à ce pays, dont il hérite avec le

cordial amour qui fait partie de cet héritage. Enfin, dans l'intérêt de ses royaumes et de ses pays, elle n'a voulu les remettre à son fils que successivement, afin qu'il prît ainsi plus facilement la charge que si elle lui étoit tombée d'une fois sur les épaules.

» Ensuite de cette résolution, qui a déjà reçu un commencement d'exécution, Sa Majesté Impériale remet ces pays entièrement entre les mains de monseigneur le roi; elle lui en donne dès maintenant l'entière possession comme à son légitime héritier, afin de dorénavant les régir et gouverner suivant qu'il le jugera convenir à leur propre bien. Elle vous délie donc des sermens que vous lui avez prêtés, pour que vous puissiez rendre à son successeur les devoirs et offices requis, l'acceptant et retenant comme votre prince naturel et souverain seigneur. Sa Majesté vous prie d'avoir pour agréables ses constans efforts pour votre bien, les grands soins et la continuelle vigilance qu'elle a apportés à vous gouverner, habilement et activement secondée qu'elle a été par ses conseillers et par la reine, madame sa sœur, qui y a travaillé si studieusement avec infinies peines et travaux durant tant d'années. L'empereur comprend toutefois que ses indispositions, d'autres affaires et les circonstances l'ont empêché d'accomplir tout ce qui se devoit à si bons, si loyaux et si fidèles sujets; il vous remercie très-affectueusement des grands services que vous lui avez rendus, pour alléger sa charge, en l'assistant de vos conseils et de vos biens. Il vous est reconnoissant des grandes et notables aides que vous lui avez accordées et qui, vous le savez, ont été employées, de même que ses revenus et les subsides de ses autres royaumes et pays, pour le bien et la défense des Pays-Bas. Il lui est extrêmement pénible, après tant de sacrifices, de ne pouvoir,

avant son départ, vous garantir de la guerre. Mais vous n'ignorez pas les diligences qu'il a faites à l'effet de vous procurer la paix, et en votre dernière assemblée la reine vous a exposé la marche des négociations ouvertes à ce sujet, ainsi que les prétentions exorbitantes du roi de France. Sa Majesté espère bien que Dieu, qui est juste juge, donnera quelque jour le moyen de le ranger à la raison, et que le roi, monseigneur notre prince, ne négligera aucun moyen de vous protéger et de vous défendre, pourvu que, comme on doit l'attendre de votre dévouement, vous l'aidiez à écarter de ces provinces les irréparables désastres de la guerre. Elle vous requiert très-instamment de vous évertuer à l'assister en vos propres dangers, de lui fournir les moyens de sortir avec honneur de la lutte, et de prévenir les calamités que votre défaut de concours attirerait sur le pays. Le roi, de son côté, soyez-en certains, s'y emploiera sans y rien épargner.

» Sa Majesté ne veut pas vous quitter sans remplir son devoir jusques au bout. Elle vous recommande principalement le service de Dieu, et vous exhorte à veiller soigneusement au soutien de la sainte foi et religion, sous la révérence et obéissance due à notre sainte mère l'Église. Elle vous engage à observer et à faire observer inviolablement les édits qu'elle a publiés à cette fin ; elle a appelé très-expressément sur ce point l'attention du roi. Profitez de l'exemple qu'offrent ceux qui se sont fourvoyés du vrai chemin, en remplissant votre devoir envers Dieu qui est le dispensateur de tous les biens, qui vous fera prospérer et vous défendra de tous inconvéniens.

» Que la justice soit toujours tenue en honneur et respect; car sans elle le corps mystique de la république ne se peut soutenir, et par elle vous vivrez tous en bonne union, union

si nécessaire à votre sécurité. Quoique les Pays-Bas soient formés de provinces diverses, ils constituent un corps dont les membres doivent rester liés entre eux. En se divisant, ils donneroient tout avantage à leurs ennemis, tandis qu'en s'unissant et en s'entr'aidant mutuellement, ils peuvent, l'expérience l'a démontré jusqu'à présent, résister à quiconque les voudroit outrager.

» Enfin, Sa Majesté vous rappelle le respect et l'obéissance que vous devez au roi, notre prince et souverain seigneur; elle ne doute pas que vous serez pour lui ce que vous avez été pour elle, de loyaux et d'affectionnés sujets, et que vous donnerez à votre nouveau souverain moyen d'exécuter ses bonnes intentions à votre égard. Quant à lui, Sa Majesté a le bon espoir qu'il vous sera bon prince, parce qu'elle peut juger de son inclination et de ses actions passées. Elle supplie le Créateur d'accorder au roi la grâce de continuer de bien en mieux, et de vous vouloir toujours tenir sous sa protection et sauvegarde. »

Ce discours avait été écouté dans un religieux silence, et l'on rapporte que, comme l'orateur s'échauffait, l'empereur l'invita, à plusieurs reprises, à se couvrir; mais l'attention devint bien plus vive encore quand on vit Charles-Quint se disposer à prendre lui-même la parole. Philippe alla se placer près de son père, qui resta assis et, après avoir mis ses lunettes, déploya un petit papier lui servant d'aide-mémoire. « Le conseiller de Bruxelles, dit-il, vous a exposé les motifs qui ont dicté ma résolution; je vais vous en indiquer d'autres qui la motiveront davantage encore. Il vous souvient comment, il y a eu quarante ans, la veille des Rois, dans ce même lieu et presque à la même heure, l'empereur mon aïeul m'émancipa, alors que je n'avois que quinze ans. L'année suivante, le roi

catholique mourut, et, pour suppléer à l'incapacité de la reine ma mère, je fus bientôt obligé de passer en Espagne. En 1519, il plut à Dieu de rappeler à lui l'empereur, et je sollicitai l'élection à l'empire, non par ambition d'avoir plus de seigneuries, mais pour le bien de plusieurs de mes royaulmes et pays, principalement de ceux de par deçà. Depuis ce temps, toujours mû par leurs intérêts, j'ai fait de fréquens voyages : neuf en Allemagne, six en Espagne, sept en Italie, dix aux Pays-Bas, quatre en France, tant en paix qu'en guerre, deux en Angleterre et deux en Afrique, en tout quarante, sans compter mes nombreuses visites en mes aultres royaulmes, pays et isles, et mon passage par la France pour le remède de choses qui pour lors se offroient en ces pays, qui ne se doibt tenir pour le moindre. Dans ces divers voyages j'ai traversé huit fois la Méditerranée et trois fois l'Océan. Ainsi, obligé de me transporter de tant de côtés, j'ai dû mainte fois vous quitter; mais je vous ai laissé, en mon absence, madame ma bonne sœur, qui, comme j'en avois l'assurance et vous en êtes d'excellens témoins, a fait bon devoir pour le gouvernement et pour la défense de ces provinces.

» J'ai eu à soutenir bien des guerres, et cela, je puis le certifier, contre ma volonté. Je ne les ai entreprises que lorsque j'y ai été forcé et à regret; aujourd'hui encore il me peine de ne pouvoir à mon départ vous laisser en paix et repos. Vous devez en être convaincus, du reste, par la communication qui a été faite à chaque province en particulier, au sujet des dernières négociations ouvertes avec la France. Or, on peut bien penser que toutes ces choses je ne les ai pas accomplies sans qu'elles me fussent fort pesantes et de grand travail; il est aisé d'en juger d'ailleurs par l'état où je suis réduit.

Aussi, je vous prie de ne me réputer si ignorant qu'il n'y ait longtemps que j'aie senti et reconnu mon insuffisance pour supporter de telles charges : je n'eusse pas tardé à déposer un fardeau qui étoit au-dessus de mes forces, si l'incapacité de la reine ma mère et le jeune âge du roi mon fils ne s'y étoient opposés, car il m'eût semblé chose inhumaine laisser de faire ce que en moi estoit en tel temps et nécessité.

» Toutefois, lors de mon dernier départ pour l'Allemagne, j'avois l'intention et le désir de renoncer au gouvernement; mais les affaires se trouvoient alors dans une situation si critique, dans une si grande confusion que, ne me sentant pas aussi indisposé que je le suis aujourd'hui, je ne voulus pas rejeter sur un autre la peine de les rétablir. Après y avoir travaillé, autant que mes infirmités me le permirent, je revins, dans ces provinces menacées par une redoutable invasion; et, malgré mes douleurs, malgré le mauvais temps, je me fis transporter devant Metz pour essayer de la recouvrer, pour monstrer à l'empire que je ne voulois laisser de faire rien de ce qui étoit en moi. L'année suivante, après la prise de Thérouanne et de Hesdin, lorsque le roy de France entra en ce pays, je marchai à sa rencontre, dont il s'en retourna, et l'année dernière encore, après la prise de Marienbourg, je me transportai à Namur, d'où bientôt après je poursuivis dans sa retraite l'ennemi que je forçai de lever le siége de Renty. Dans ces circonstances j'ai fait ce que j'ai pu et il me desplait que je n'ai su mieulx faire.

» Actuellement, outre l'insuffisance et l'inhabileté que je me suis toujours reconnues, me voyant tout à fait inutile, n'ayant jamais présumé povoir mieulx sçavoir donner à Dieu ni au monde le compte que je dois, et, dans l'état où je suis, mon incapacité devenant plus grande encore, j'ai dû prendre la

résolution qui vous a été communiquée. Du reste, les obstacles qui s'y sont longtemps opposés, n'existent plus. La reine ma mère est morte; mon fils est arrivé à l'âge d'homme, et j'espère qu'il aura, que Dieu lui accordera les talens avec la force nécessaires pour remplir mieux que moi les obligations incombant à un souverain. Je vous prie de ne pas voir dans cette renonciation la pensée de me soustraire aux éventualités de peines, de dangers ou de travaux; croyez bien que je n'ai eu d'autre mobile que les inconvéniens attachés à mon impossibilité et inutilité si grande. Je vous laisse en ma place le roy mon filz, et je vous le recommande. Portez-lui l'amour et l'obéissance que vous m'avez toujours montrés; conservez soigneusement entre vous l'union, dont vous ne vous êtes jamais départis; soutenez et maintenez la justice. Surtout ne permettez pas aux hérésies qui vous environnent de pénétrer dans ces contrées. Si quelzcunes en y a, qu'elles soyent extirpées et déracinées. Je sais bien que, en tout mon temps, j'ai commis de grandes faultes, tant par mon jeune âge que par ignorance et négligence, ou aultrement; mais bien puis certiffier que jamais je n'ai faict force, tort ni injustice, à mon escient, à personne de mes subjectz; si j'en ai faict aucunes, ce n'a esté à mon escient, mais par ignorance : il m'en desplait et j'en demande pardon. »

Puis il termina ce discours en recommandant au roi les pays sur lesquels il allait être appelé à régner. Cette péroraison émut surtout l'assemblée; l'empereur lui-même « montra une telle angoisse en son cœur, que les soupirs lui entrecoupoient les paroles, les larmes lui découlans des yeux; en quoi il fut accompagné d'aucuns. » Puis, quand cette émotion fut dissipée, le fameux pensionnaire d'Anvers, Jacques Maes, répondit à la proposition, au nom des états généraux. Sa

harangue, qui avait été préalablement soumise à l'approbation des états de Brabant, offre un triste modèle de l'éloquence de son temps : dans cette circonstance solennelle, si propre à inspirer de grandes pensées, Jacques Maes, réputé cependant un habile orateur, ne sut être que diffus et emphatique. Après avoir exprimé les regrets causés aux états par la détermination de leur souverain : « Outre l'incomparable amour, affection et dévotion grande qu'ils lui ont toujours portés, dit-il, réduisans à mémoire les grands biens qu'ils avoient reçus de Sa Majesté, mesme la grande félicité et prospérité leur estant advenue soubz son règne et empire, il n'y avoit chose qu'ils eussent pu désirer plus que de continuer à vivre sous son juste, bénin et modéré gouvernement. Ni la difficulté des circonstances, ni les calamités de la présente guerre, ni d'autres adversités quelconques n'étoient capables d'altérer leur amour et leur dévouement pour lui. Aussi lui eussent-ils adressé d'instantes et d'humbles prières pour le détourner de sa résolution, s'ils n'avoient su qu'elle étoit dictée par des motifs impérieux. Quelque grand déplaisir qu'ils en eussent, ils se soumettoient donc à sa volonté; ils étoient prêts, en vertu de leurs pouvoirs, à accepter l'acte de cession, à recevoir et à inaugurer le prince son fils, et à le servir, non-seulement à la mesure de l'obligation qu'ils y avoient, mais de l'extrémité de toutes leurs forces, tant ès corps que ès biens, et ce avec la même dévotion, amour, zèle et affection qu'ils avoient par ci-devant fait à son Impériale Majesté. »

Passant alors à l'éloge du roi, que les états trouvaient « tant merveilleusement doué de Dieu et de la nature, de toute autre grâce, que, cessant toute obligation, s'ils avoient eu la liberté du choix, c'eût été encore sur lui qu'ils auroient

jeté les yeux, puisqu'ils n'auroient trouvé au monde un prince si parfait et si accompli de toute part, » il exprima l'assurance de voir se perpétuer en lui « les divines et héroïques vertus de son père, signamment sa coustumière clémence, bénignité, atempérance, magnanimité, constance et modération. » Il supplia Philippe, « actendu l'estat où se trouvoient les affaires de ses pays, qui avoient besoing de bonne et preste ayde, » de ne pas s'en éloigner avant la fin de la guerre. Il termina par une prière à l'empereur de continuer sa bienveillance à ces provinces, en formant « cent mille bons souhaits, » pour l'heureuse issue de son voyage, que les états verraient volontiers remettre à une saison plus propice, afin de ne pas le savoir exposé aux dangers de la traversée pendant l'hiver.

Après ce discours, qui formulait l'assentiment de l'assemblée aux propositions de l'empereur, celui-ci procéda à la cérémonie de l'investiture. Philippe se jeta aux genoux de son père et voulut lui baiser la main; mais Charles-Quint, le faisant relever, le serra dans ses bras et lui dit en espagnol : « Mon cher fils, je vous donne, cède et transporte mes pays de par deçà, comme je les possède, avec les amendes, profits et émoluments qui en dépendent. Je vous recommande la religion de la sainte Église, la bonne police et la justice, et je requiers tous les états de se maintenir en bonne union. » — « Sire, répondit Philippe dans la même langue, vous m'imposez une très-grande charge. Néanmoins, constamment soumis à Votre Majesté, je continuerai à me conformer à ses volontés en acceptant ces pays. Je vous prie toutefois de vouloir les assister et de les avoir en bonne recommandation. » L'empereur alors se tournant vers les députés, leur dit d'une voix profondément émue : « Messeigneurs, vous ne devez être

émerveillés, si, vieux et débile de tous mes membres, comme je suis, et aussi pour l'amitié que je vous porte, je verse quelques larmes. » Après ces mots, un secrétaire donna lecture des lettres patentes de cession, qui portaient la date du même jour et relataient la proposition de l'empereur et le consentement des états. Quand la lecture en fut terminée, Philippe, qui était retourné à sa place, dit aux états, sans se lever de son siége : « Messieurs, combien que j'entends raisonnablement le langage françois, si ne l'ay-je encoires si prompt que pour vous povoir parler en icelluy; vous entendrez ce que l'évêque d'Arras vous dira de ma part. »

« Soit que, dans le public, on accusât le roi d'avoir influé sur la détermination de son père, soit que Philippe voulût aller au-devant de cette accusation, Granvelle employa la moitié de son discours à convaincre les états que le commandement exprès et réitéré de l'empereur avait pu seul déterminer son fils à accepter la renonciation qui venait d'être faite en sa faveur. » Il exposa que le roi n'avait cédé qu'après avoir vu échouer toutes ses représentations et « avec espoir qu'il seroit assisté par les états, pour porter cette charge, par amour correspondant au sien, comme l'on devoit attendre de si bons, loyaux et affectionnés sujets. » En les remerciant de la bonne volonté et de l'affection qu'ils venaient de lui témoigner, ce prince les assurait que, « de son côté, il avoit la volonté d'y faire, avec l'ayde de Dieu et leur concours, son debvoir, sans y rien espargner du sien, pas même sa propre personne, qu'il exposeroit très-volontiers à tous travaux et dangiers, pour procurer repoz et bien à ces pays. » Il promettait « de leur administrer justice égale, d'observer leurs coutumes, libertés et priviléges, de maintenir entre eux toute bonne union et concorde, laquelle aussi singulièrement il leur

recommandoit, afin que, par mutuelle intelligence, l'on eût meilleur moyen de se soubstenir et de repoulser ceulx qui continuellement veilloient pour troubler la quiétude et repos de ces pays, où ils vouloient apporter la servitude qui opprimoit les peuples rangés sous leur obéissance. » Il s'engageait à ne quitter les Pays-Bas que lorsque ses affaires l'exigeraient absolument, et, dans ce cas, à y revenir aussi souvent que sa présence leur serait nécessaire. Promesses mensongères, violées presque au même instant. Enfin, Granvelle annonça que le roi était prêt à renouveler, comme souverain, les serments prêtés en 1549, comme héritier présomptif, à chacune des provinces.

Dès que l'évêque d'Arras fut retourné à sa place, Marie de Hongrie demanda à son frère la permission d'adresser quelques mots à l'assemblée. Les instances de l'empereur et celles de Philippe n'avaient pas ébranlé sa résolution, et elle s'était démise, le même jour, de son gouvernement. Dans un discours entièrement écrit de sa main, elle annonça aux états qu'il lui avait été permis enfin de se retirer et qu'elle allait partir pour l'Espagne avec son frère. « Je vous assure, Messieurs, ajouta-t-elle, que si Sa Majesté n'a pas été bien servie et si vous n'avez pas été gouvernés, comme je l'eusse désiré, c'est en raison de mon insuffisance et non de ma bonne volonté. Si la qualité, le savoir et les capacités avoient répondu à la volonté, à la fidélité, à l'amour, à l'affection que j'y ai apportés, je me tiens sûre qu'il n'y eust eu prince mieux servy ni pays mieulx gouvernés, car je m'y suis employée fidèlement et avec tout l'amour et toute l'affection possible, avec tout le savoir qu'il a plu à Dieu me donner. Je supplie, en la plus parfaite humilité, Votre Majesté Impériale, vous Monseigneur, et vous aultres, Messieurs, de prendre

mes services en bonne part et de les tenir pour agréables, puisque j'y ai usé de toutes mes facultés. S'il y a eu des fautes de commises, pardonnez-les-moi en les attribuant à mon incapacité, qui, je le reconnois, m'eût entraînée dans beaucoup d'erreurs sans l'assistance que j'ai reçue de vos prédécesseurs et de vous-mêmes. Vos conseils, vos avis, votre appui ne m'ont jamais fait défaut pour le service de Sa Majesté, ni pour le bien et la défense du pays; je ne puis ni ne dois me dispenser de m'en louer grandement devant Leurs Majestés, et de vous en remercier très-affectueusement. Indépendamment du devoir que vous avez ainsi rempli envers vostre si bon prince et dans vostre propre intérêt, ce que vous avez fait personnellement pour moi, vous donne des titres éternels à ma reconnaissance. Aussi, soyez assurés qu'il n'est personne qui vous ait esté et qui vous soit autant affectionné que moi; il n'est personne au monde qui désire plus vostre bonheur. Tout en accomplissant mon devoir, j'ai désiré satisfaire à un chascun et ne me séparer de vous qu'avec contentement. En quelque lieu que je sois, vous me trouverez toujours aussi encline que du passé, tant en général qu'en particulier, à m'employer de tous mes moyens pour servir vos intérêts et pour vous procurer tout convenable plaisir. »

Ce discours renouvela l'émotion de l'assemblée. Charles-Quint remercia sa sœur avec tendresse des longs et fidèles services qu'elle lui avait rendus. Jacques Maes répondit à la reine, au nom des états, et lui exprima leur reconnaissance « de la peine et bon vouloir par elle faits au gouvernement desdits pays. » Enfin, après que l'évêque d'Arras eut prévenu les états que la prestation des serments aurait lieu le lendemain, l'empereur et sa suite se retirèrent, dans l'ordre adopté

pour leur entrée[1]. Puis l'assemblée se sépara en proie à de vives et douloureuses impressions : les uns touchés de la solennité de l'événement ; les autres effrayés de sinistres pressentiments, trop fatalement justifiés par l'avenir[2].

L'empereur attendit dans la salle du conseil privé que la foule se fût écoulée et reprit ensuite le chemin de sa petite maison du Parc[3]. Le même jour, il fit enregistrer et expédier l'acte de transport des Pays-Bas à son fils. « Considérant,

[1] « La forme que usoit l'empereur en faisant la cession des Pays-Bas. » — « Sommaire description de ce que, par un vendredy, xxv[e] jour d'octobre xv[c] lv, fut fait en la ville de Bruxelles, où estoient appelez et congregez par la Majesté de l'empereur les estatz de tous ses pays d'embas, à raison du dévasement que feit à Philippe, par la grâce de Dieu, son très-chier et bien-aimé filz prince des royaulmes d'Espaigne et roy d'Angleterre. » — « Recueil de ce que l'empereur dit de bouche aux estatz généraux de par deçà, le xxv[e] d'octobre xv[c] lv, après la proposition faite par le conseiller, noté par quelque bon personnage estant à ladite assemblée. » Reg. *Coll. de doc. hist.*, X. — *Papiers d'état de Granvelle*, IV, 480. — M. Gachard, *Anal. belg.*, 81, 87, 91, 97, 99, 102; *Des anciennes Assemblées nationales; L'Abdication de Charles-Quint.* — *Mémorial d'Ypres*, cité dans ce dernier article. — Paquot, *Mém. litt.*, III, 304. — W. Godelevæus, *Historia de abdicatione imperii a Carolo V.*

Beaucoup d'historiens ont rapporté cette grande scène de l'abdication, mais en y ajoutant des détails contredits par les documents officiels que nous avons pris pour seuls guides.

[2] Viglius n'avait pas dissimulé à Charles-Quint les craintes que lui donnait le gouvernement d'un prince, dirigé par le clergé d'Espagne, et sans aucune connaissance des mœurs, ni du caractère des peuples des Pays-Bas (*Viglii vita*, n[os] lxvii, lxviii, 31). Ces craintes pour l'avenir on les retrouve chez la plupart des vieux serviteurs de Charles-Quint et de Marie de Hongrie. *Voir* la lettre de Philippe Nigri à Jean Carette, du 1[er] octobre 1555, précitée. — « Et davantaige, Madame, je voy des choses à l'advenir, encoires qu'eussions paix ou trefve, que bien heureux se porra estimer qui n'aura charge. Je diroye, Madame, voluntiers sur ce propoz plus avant, si je povois pour ceste heure escripre de ma main. » Lettre de de Lalaing, du 30 janvier 1556. *Lettres des seigneurs*, XV, f° 23.

[3] M. Gachard, *Retraite et mort de Charles-Quint.* — *Sommaire description*, précitée.

dit-il dans ce document, où il développe de nouveaux motifs pour expliquer sa détermination, considérant qu'en raison de notre âge, de notre maladie et de nos autres infirmités, il nous est désormais impossible d'entreprendre les voyages, d'endurer les peines, d'accomplir les travaux qui incombent à un souverain, et de pourvoir, comme nous l'avons fait jusqu'à présent, au bien, conservation, tuition et défense de nos pays patrimoniaux et autres de par deçà, et de nos bons et loyaux sujets; voyant que notre très-cher et très-aimé fils est en âge compétent pour avoir le régime, gouvernement et entière administration de nosdits pays, où même il a été déjà solennellement juré et reçu, comme notre seul et unique fils et héritier, pour futur seigneur et prince; — considérant, en outre, que le royaume d'Angleterre est bien proche et voisin des Pays-Bas, ce qui donnera à notre fils meilleure commodité de conjointement les régir et de les administrer, de les garder, préserver et défendre contre les entreprises et invasions des ennemis, — Nous avons résolu de visiter nos royaumes d'Espagne, de nous y retirer pour vivre en repos le surplus de nos jours, et à cette fin de céder absolument au roi cesdits pays. A cet effet, pour ces causes et autres justes et raisonnables considérations qui ont été exposées aux états en solennelle congrégation, de notre propre mouvement, franche et libre volonté, autorité et puissance absolue, nous avons cédé, laissé et transporté, comme par les présentes, nous cédons, délaissons et transportons à notredit fils, tous et quelconques les pays de par deçà avec leurs appendances et dépendances, avec les droits et actions qui y sont attachés, sans y rien retenir ni réserver, pour qu'il en jouisse en telle souveraineté, hauteur, prééminence et manière que nous en avons joui jusqu'à présent, à charge de payer toutes nos dettes

et de satisfaire à toutes les obligations que nous avons contractées pour raisons concernant ces pays. Nous le créons et instituons, par les présentes lettres, prince et souverain seigneur desdits pays, lui permettant d'en prendre dès maintenant entière et pleine possession, de procéder de nouveau, si besoin est, à la prestation des sermens requis, d'y commettre et instituer des gouverneurs et autres officiers, tant pour leur garde et défense, que pour l'administration de la justice, de la police, des finances et en un mot d'agir en vray seigneur souverain, prince naturel et propriétaire de ces pays, tout comme il le feroit après notre trépas. En conséquence, nous dégageons, par ces présentes, tous évêques, abbés, prélats et autres gens d'église, ducs, princes, marquis, comtes, barons, gouverneurs, chefs et gens de nos consaulx et de nos finances et des comptes, justiciers et officiers, capitaines et gens de guerre, chevaliers, écuyers et vassaux, gens de loi, bourgeois, manans et habitans des bonnes villes, bourgs, franchises et villages, et tous autres sujets de nosdits pays de par deçà, de leurs sermens de fidélité, foi et hommage, promesses et obligations, et leur enjoignons bien expressément de recevoir le roi notre fils pour leur vrai seigneur et prince souverain, de lui prêter serment en la manière accoutumée, selon la nature des pays, terres, fiefs et seigneuries ; et de lui porter et démontrer tout honneur, révérence, affection, obéissance, fidélité et service, que de bons et loyaux sujets doivent à leur vrai souverain et naturel seigneur, et comme ils nous l'ont fait jusqu'aujourd'hui. Nous déclarons inadmissibles tous défauts et omissions, de droit ou de fait, qui pourroient exister en cet acte de cession et transport, et dérogeons, de notre plénière et absolue puissance, à toutes lois, constitutions et coutumes qui y seroient contraires : car ainsy

nous plaît-il[1]. » Philippe déclara qu'il acceptait cette donation et promit d'en observer les conditions. Puis, il cassa le sceau de son père pour y substituer le sien; il annonça qu'il conservait tous les officiers dans leurs charges, en leur enjoignant toutefois de rapporter leurs commissions, afin d'en recevoir d'autres accordées en son nom, et de prêter de nouveaux serments entre ses mains[2].

Le lendemain, vers les neuf heures du matin, les états se réunirent de nouveau au palais, à l'effet de reconnaître Philippe pour souverain; les députés de Louvain refusèrent d'assister à cette séance, pour ne pas poser un précédent fâcheux[3]. Les députations de chaque province, celle du Brabant la première, furent tour à tour introduites dans la grande galerie, où le roi se tenait debout, appuyé contre une table, ayant à ses côtés des chevaliers de la Toison d'or et quelques membres du conseil d'état. Le conseiller Philibert de Bruxelles exposa successivement aux députés le but de la convocation et, après qu'ils eurent reçu et prêté les serments requis, le pensionnaire de chacun des corps d'état « récita au roi une petite harangue, au nom de ses maistres, pleine de bons souhaits, congratulations et offres de services[4]. »

Charles-Quint espérait-il par son abdication pacifier l'Europe? Désabusé des projets qui l'avaient troublée pendant près d'un demi-siècle, appréciait-il toute la somme des sacrifices imposés à ses peuples, toute l'étendue des maux

[1] Reg. n° 120, f° ij v°. — M. Gachard, *Anal. belg.*, 102. — *Papiers d'état de Granvelle*, IV, 486.

[2] *Reg. Ad. Van der Goes*, ad ann. 1555, 54-55.

[3] *Die Nieuwe Chronycke van Brabandt.* — M. Gachard, *Anal. belg.* — Leur absence est constatée par le procès-verbal de la cérémonie.

[4] La forme que usoit l'empereur, etc. — *Acten van de dry staeten*, f^os^ iij^c^ xj et iij^c^ xiij.

causés à l'humanité? Des ouvertures faites pour un cartel d'échange des prisonniers étaient devenues l'occasion de négociations sérieuses entre le comte de Lalaing et Gaspard de Coligny; mais tout en décelant un désir réciproque d'apporter un terme à cette déplorable guerre, elles n'avaient pas néanmoins suspendu les hostilités. Après la cérémonie de l'abdication, le prince d'Orange était retourné à son armée [1], et, le 28 octobre, il annonça à Philippe que tous les rapports s'accordaient à attribuer aux Français l'intention de ravitailler Marienbourg. Ils concentraient de grandes forces à Rocroy, à Maubert-Fontaine, et ce n'était pas sans anxiété qu'on attendait une attaque. Le soulèvement des troupes était imminent : elles venaient de refuser un à-compte de 8,000 florins [2], « de sorte que si bientost n'y estoit pourveu, il estoit merveilleusement à craindre, avec la conjoincture de la venue des ennemys, que grandz inconvéniens en pourroient sourdre [3]. »

En effet, dans la soirée du 29, 2,500 chevaux et 50 enseignes de piétons français arrivèrent à Couvin [4]. Cent cavaliers, commandés par Ferry de Carondelet, vinrent les reconnaître [5], et l'armée se disposa à les suivre; mais les Français la prévinrent par une marche rapide, s'établirent sous le canon de Marienbourg et ravitaillèrent la place [6]. Le prince d'Orange, renforcé par un corps de chevau-légers accouru du Hainaut [7] et par trois enseignes d'infanterie tirées du Luxembourg [8],

[1] Lettre du prince, du 26 octobre. *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, I, 160.
[2] Lettre du 28 octobre. *Ibid.*, 161.
[3] Autre lettre du 28 octobre. *Ibid.*, 163.
[4] Lettre du prince, du 31 octobre. *Ibid.*, 171.
[5] Lettre du 30 octobre. *Ibid.*, 169.
[6] Autre lettre du 30 octobre. *Ibid.*, 170.
[7] Lettre du 5 novembre. *Ibid.*, 183. — [8] Lettre du 7 novembre. *Ibid.*, 187.

voulut du moins inquiéter leur retraite ; mais Philippe, montrant déjà cette circonspection exagérée qui lui enleva les fruits des victoires de Saint-Quentin et de Gravelines, s'y opposa; il ne voulait même pas qu'on engageât des escarmouches [1]. Les Français se retirèrent donc (5 novembre) faiblement harcelés par quelques chevaucheurs et par les petites garnisons des châteaux voisins [2].

Reprenant confiance dès qu'il vit l'ennemi rentré dans ses garnisons, ou informé du mauvais effet produit par ses ordres, peu de jours après les avoir donnés, Philippe écrivit au prince d'Orange de délibérer avec son conseil sur l'opportunité « du dégast qui se pourroit faire au delà de Marienbourg, pour rendre ses forts et frontières de ce costé plus asseurés, comme la reyne sa tante l'avoit autrefois mis en avant, et de quelque bonne rèze avant le licenciement de l'armée [3]. » Les capitaines estimèrent que, si l'on voulait causer de sérieux dommages à la France, il fallait que l'armée entière y entrât. Pour cela, il était indispensable d'abord « de donner aux troupes ung mois de payement, afin de contenter les vivandiers, ausquelz elles étoient grandement endettées, et de désengaiger leurs harnois, hacquebutes et aultres semblables armes qu'elles avoient de piéçà engaigez pour vivre : sans lequel payement tous les couronnelz doubtoient que l'on les sçauroit faire marcher. » Il y avait encore un autre obstacle : « personne ne connoissoit le pays, ny les ruisseaux, sinon qu'entendoient iceulx à présent estre très-grandz [4]. » Pourtant des guides assurèrent le prince (11 no-

[1] Lettres du 31 octobre. *Correspondance*, I, 171 et 173.
[2] Lettres du prince, des 1er, 4 et 5 novembre. *Ibid.*, 175, 179, 183.
[3] Lettre de Philippe II, du 7 novembre. *Ibid.*, 192.
[4] Lettre du prince, du 8 novembre. *Ibid*, 195.

vembre) qu'avec 1,000 à 1,500 chevaux et un petit nombre de fantassins, il lui serait facile de brûler vingt à trente villages dans les environs de Maubert-Fontaine [1]. L'entreprise était tentante; mais il n'osa en prendre l'initiative; or, pendant qu'il attendait l'assentiment du roi, de fortes pluies la rendirent impossible [2].

Le gouvernement n'avait pu tenir aucun des engagements pris envers l'armée, et l'exaspération y était au comble. Il avait fallu au prince d'Orange beaucoup d'habileté pour la contenir jusqu'alors dans le devoir, avec de faibles à-comptes de 8,000, 10,000, 14,000, 20,000 florins, et, après avoir vu la pénurie d'argent et de vivres paralyser ses projets, il courait risque de perdre la vie au milieu de soldats furieux [3]. Les caisses publiques étaient vides et l'opposition des états aux nouvelles demandes d'aides jetait Philippe, dès son avénement, dans les plus fâcheux embarras. Qu'attendre d'une armée créancière de plusieurs mois de solde, alors que les ministres les plus dévoués reconnaissaient eux-mêmes que le pays succombait sous le poids des impôts? Dans cette extrémité Charles-Quint intervint et « requit les quatre membres de Flandre, très-affectueusement de se vouloir esvertuer pour accorder pleinement et promptement la demande qu'il leur avoit faite, pour estre icelle la dernière [4]. » Cet appel produisit son effet : la Flandre consentit, le 27 décembre, une aide de 480,000 livres [5], et son exemple entraîna le Brabant, l'Artois, le Hainaut, la

[1] Lettre du 11 novembre. *Correspondance*, I, 203.
[2] Lettres des 12, 14, 15, 16 et 17 novembre 1555. *Ibid.*
[3] Lettres précitées.
[4] Lettre du 6 novembre 1555. Messager des sciences historiques, 1853, 471. — M. Diegerick, l. c. — M. Gachard, *Retraite et mort de Charles-Quint*, 109.
[5] Comptes des aides. M. Gachard, *Inventaire* précité.

Hollande et la Zélande [1]. « Il est digne de remarque que ces accords furent faits à l'empereur lui-même, quoique ce fût le roi Philippe, comme souverain, qui les acceptât [2]. »

Mais le mauvais temps ne permettait plus de songer à de grandes opérations; il avait même fallu licencier une partie des troupes. Le 23 novembre, en vertu d'ordres du roi, le prince d'Orange notifia aux colonels et aux lieutenants des bandes d'ordonnances « leur renvoy au mesnaige et le cassement des recrues [3]. » Le 8 décembre, il licencia la cavalerie allemande, et, les jours suivants, l'infanterie, à l'exception des corps envoyés en garnison dans les villes frontières. Ce licenciement ne s'effectua pas sans difficultés; des régiments rejetèrent les arrangements proposés pour le règlement de leur solde et refusèrent de recevoir leur congé avant d'être intégralement payés. Un corps de cavalerie désigné pour tenir garnison à Mons et à Valenciennes se jeta sur le plat pays du Hainaut et y vécut aux dépens des habitants [4]. Ce ne fut qu'au mois de janvier 1556, après de longues et désagréables discussions, que le prince, qui était venu camper à Oignies (17 janvier) [5], parvint à faire admettre ses propositions par les capitaines des troupes licenciées.

Au milieu de ses embarras, le prince n'en avait pas moins poursuivi les travaux de la nouvelle forteresse et, malgré les intempéries qui les avaient beaucoup contrariés, dès la fin de décembre elle put recevoir garnison [6]. Le 17 janvier suivant,

[1] *Actes d'accord d'aides du* XVI[e] *siècle* aux *Archives du royaume.*
[2] M. Gachard, *Retraite et mort de Charles-Quint.*
[3] Lettre du prince, du 23 novembre. *Correspondance*, 224.
[4] *Voir* la correspondance du prince, l. c.
[5] Lettre du 17 janvier *Correspondance*, I, 302.
[6] Lettre du prince d'Orange, du 29 décembre. *Ibid.*, 282.

y entra le régiment de Lazare Zwendy [1] et son colonel en fut le premier gouverneur [2]. Afin de peupler ce fort, nommé Philippeville « pour avoir esté fondé et bâti à l'avénement du

[1] Lettre du 16 janvier 1556. *Corresp.*, I, 300. Ce régiment était réduit à 2,500 hommes, et ce nombre diminuait tous les jours; comme on jugeait qu'il fallait au moins 4,000 hommes dans la place, le prince demanda d'y joindre d'autres troupes. Mémoire joint à une lettre du 7 novembre. *Ibid.*, 189.

[2] Fisen. — Chapeauville. — Cette circonstance fut mentionnée dans une inscription gravée, par les ordres de cet officier, dans l'église de Philippeville, élevée en 1556. Cette inscription, que nous donnons ci-dessous, existe encore sur une belle grande pierre enchâssée près du bénitier, dans la maçonnerie de la dernière colonne qui soutient le jubé. Les caractères, gravés très-profondément, sont de belles majuscules romaines.

ANNO A CHRŌ NATO MDLV CAL OCTOB DV̄ EXERCITVS CAROL V IMP AVG GIVETI CASTRVM CONSTRUXISSET ATQVE POSTEA HIS IN LOCIS BELLVM CONTRA GALLOS TRAHERET HVIVS VRBIS FVNDAMENTA QVOD FŒLIX FAVSTVMQVE SIT AD REPARATIONEM MARIÆBVRGI PAVLO ANTE AMISSI IACI CEPTA AC NOVÆ VRBI NOVI PRINCIPIS PHILIPPI CVI TVM PATER ADMINISTRACIONE BELGICI OB SENIVM ET IMBECILLITATEM CESSERAT NOMEN INDITVM SIMVL ET HEC ECCLESIA ANNO SEQVENTI CONSTRVCTA EST IN Q̊VARVM RERVM MEMORIAM LAZARVS DE SWENDI EQVES CÆS MAIEST A CONS QVI PRIMVS PRÆSIDIVM GERMANORVM MILITVM INDVXIT ATQVE VRBI PRÆFVIT SAXVM HOC PONI IVSSIT.

Dans le mur d'un bastion on voyait autrefois les armes d'Espagne, sculptées sur un grès peu dur; le temps et la démolition des remparts l'ont fait disparaître.

C'est Charles-Quint, dit la tradition, qui institua les *hommes de fer* de Philippeville, qu'on voit encore aujourd'hui, le jour du vendredi saint, garder dans l'église le Christ au tombeau. Ils sont couverts d'une cuirasse allemande du temps, sans brassards, ni cuissards, avec casque à charnière et visière rabattue. Les armures sont complétement noires, de même que les vêtements de velours des jeunes gens de bonne volonté qui tiennent la place des soldats d'Hérode. Les hallebardes sont très-belles et bien conservées; quant aux dagues, elles ont disparu et ont été remplacées, probablement sous Louis XIV, par de grands sabres droits de cavalerie, à la marque du régiment de Royal-Condé.

La fabrique possède, dit-on, un titre relatif à la donation de ces cuirasses pour la garde de Dieu, et à l'institution d'une messe à perpétuité, pour le salut de l'âme de l'empereur Charles-Quint; mais nous n'avons pas été assez heureux pour en obtenir communication.

règne de Philippe II [1], » le prince d'Orange distribua les terrains de l'intérieur à quiconque voudrait y bâtir[2]. La garnison de Marienbourg ayant été considérablement augmentée, pour prévenir un coup de main de sa part, il mit à Sautour, Senzeilles et Florennes les compagnies de cavalerie de la Fontaine, de Warisoul et de Presles[3]. En outre, Philippe II ordonna de cantonner les Espagnols du capitaine Navarrete à Marche, Laroche et Bastogne, pour renforcer, au besoin, les garnisons de la nouvelle forterèsse et de Givet[4].

Cependant les négociations entre de Lalaing et Coligny avaient marché ; déjà étaient posés des préliminaires présageant une pacifique conclusion. La France ne souffrait pas moins de la guerre que les Pays-Bas, « estant le peuple si appauvri des exactions et contributions, tant ordinaires et extraordinaires, emprunts des rentes, deniers clers, vaisselles et autres semblables meubles ; estans les changeurs et banquiers si en arrière par le grand crédit qu'ils avoient fait ; estant le pays si défourni d'argent, pour avoir esté tiré hors d'icelluy ès lieu où la guerre et gens de guerre se sont levés et entretenus; estans les églises et ecclésiastiques si rechastrés par les décimes et accrues de décimes et autres impositions, comme des cloches et calices; estant la noblesse si pauvre et désacréditée pour les contributions, pour avoir servi aux bans et rière bans, pour avoir au service du roi et longs voyages soutenu grands frais; pour estre les domaines du roi du tout vendus, et toutes les inventions des finances mises en exécution ; ne lui restans que les tailles ordinaires, déjà pour la plupart engagées aux banquiers, et auxquelles le

[1] Lettre du 29 décembre précitée. — [2] Lettres du 6 et du 8 novembre. *Correspondance,* I, 186, 194.

[3] Lettre du 23 décembre. *Ibid,* 272. — [4] Lettre du 19 janvier. *Ibid.*, 304.

même peuple n'avoit moyen de fournir, tellement que non pour la volonté que ledit sieur roy avoit au bien de paix, mais pour respirer et remettre son peuple du désespoir où l'on le voyoit[1], » il ne montra plus la roideur que ses ministres avaient apportée dans les conférences de Marcq. Aussi ces négociations officiellement ouvertes en l'abbaye de Vaucelles, près de Cambrai, aboutirent-elles bientôt (5 février 1556) à une trêve de cinq ans, s'étendant par terre et par mer à tous les états de la France et de la maison d'Autriche et rétablissant entre eux la liberté des communications et du commerce. Les deux parties conservaient les positions qu'elles occupaient au moment de la signature de la trêve, et les particuliers étaient réintégrés dans la possession de leurs biens, sans qu'il leur fût permis toutefois d'en réclamer les revenus déjà perçus. Une convention spéciale fixa à trois mois de solde de leur grade, la rançon des prisonniers de guerre, excepté François de Montmorency, Robert de la Marck, d'Aerschot et Mansfeld, exclus nominativement de ce cartel, parce que les capitaines qui avaient pris ces grands seigneurs ne voulurent pas renoncer aux bénéfices de leurs captures[2].

Charles-Quint s'était proposé de partir pour l'Espagne aussitôt après son abdication. En convoquant les états pour le 14 octobre, il avait compté s'embarquer vers le 22[3], et, le 11, il avait prévenu le secrétaire d'état Vasquez de sa prochaine arrivée. Des ordres furent donnés pour tenir dans les ports de la Zélande une flotte prête à appareiller, au plus tard, au mois de novembre; les reines Marie et Éléonore, de leur côté, avaient enjoint aux officiers de leurs maisons de se

[1] Lettre de S. Renard, du 8 mai 1556. *Papiers d'état de Granvelle,* IV, 556.
[2] Du Mont, IV, 3e partie, 82. — Ribier, II, 626.
[3] Lettre de Philippe Nigri, précitée.

préparer à les suivre [1]. Mais diverses circonstances empêchèrent la réalisation de ces projets. La mauvaise saison, les indispositions de Charles-Quint, atteint, peu de jours après son abdication, d'une nouvelle attaque de goutte [2], et surtout le manque d'argent, le retinrent près d'un an encore dans les Pays-Bas. Les gentilshommes et les domestiques attachés à son service étant créanciers de plus de 200,000 écus, on ne pouvait les congédier sans les payer. Or, le trésor était vide [3]; il n'y avait rien à attendre du pays, dont l'opposition aux aides pétitionnées pour la guerre était alors fort vive, ni de l'Espagne qui ne semblait pas mieux disposée aux largesses.

Les nouvelles négociations ouvertes par Philippe II pour obtenir la renonciation de l'archiduc Maximilien au trône impérial, ne furent peut-être pas étrangères non plus à ce retard [4], qui contribua à la cession des royaumes ibériques. Jusqu'alors il n'en avait pas été question, et l'on suppose que l'intention première de l'empereur était de les céder à son fils en Espagne même. Quelles causes pesèrent sur sa détermination?.... Tout à coup et sans que rien l'eût présagé, le 16 janvier 1556, dans sa petite maison du Parc, en présence de ses sœurs, du duc de Savoie, de plusieurs grands personnages, par trois renonciations successives, il transporta à Philippe la monarchie des Espagnes avec toutes ses dépendances dans l'ancien et le nouveau monde [5]. Puis, en intervenant au traité de Vaucelles comme chef de l'empire, il

[1] M. Gachard, *Retraite et mort de Charles-Quint*. 105-106.

[2] Lettre de Philippe II, du 14 novembre 1555. *Ibid.*, 107, note 3. — Lettre de Charles-Quint, du 3 novembre. *Correspondenz*, III, 693.

[3] Lettre de Philippe II, du 29 février 1556. M. Gachard, l. c., 108, note 2.

[4] *Voir* à ce sujet une lettre de Philippe II, du 12 avril 1557. *Papiers d'état de Granvelle*, V, 61. — Relation de F. Badoaro, l. c.

[5] *Voir* M. Gachard, l. c.

trouva l'occasion de transmettre également à son fils la souveraineté du comté de Bourgogne.

Cette dernière cession avait été retardée par la crainte de donner à Henri II un prétexte de porter la guerre dans la Franche-Comté. Le 11 juillet 1555, on avait renouvelé les traités de neutralité de ce pays pour un terme de cinq ans, et Charles-Quint ayant stipulé pour lui personnellement, le roi aurait pu se prétendre délié de tout engagement envers un nouveau souverain. Déjà même le parlement de Dôle avait « fait appréhender un nommé Estienne Quiclet, pour avoir tenu intelligence au préjudice du service de l'empereur, instiguant les François à occuper le comté, à l'occasion que la neutralité n'estoit traitée au nom des hoirs et successeurs de ce prince [1]. » Après la ratification de la trève, dans une assemblée des états tenue à Dôle, le 10 juin, les commissaires de l'empereur (Claude de Vergy, gouverneur du comté, Pierre des Barres, président du parlement de Dôle, et de la Chaulx), renoncèrent en son nom à la souveraineté du pays et en prirent possession de la part de Philippe II [2].

Dans l'entre-temps les galions d'Espagne arrivèrent, et des ordres furent donnés sur-le-champ (mai 1556) pour l'avitaillement des navires équipés en Zélande [3]. Charles-Quint se proposait de partir « vers la my-juing, ou au plus tard à la fin d'icelluy mois, estant délibéré de en ceci ne faire changement quelconque, pour chose qui pust survenir [4]. » Cette détermination est reproduite dans une lettre, où il dit à son frère : « pour mille causes, ne se pouvoir en façon quel-

[1] Lettre de Charles-Quint, du 20 janvier 1556. M. Gachard, l. c., 117, note 1.
[2] *Ibid.*, 116.
[3] *Ibid.*, 119.
[4] Lettre de Charles-Quint, du 5 mai 1556. *Correspondenz*, III, 698.

conque détenir à Bruxelles plus longuement que jusques à la fin du mois de juin au plus tard[1]. » Ces causes on les découvre dans la conduite de Philippe II.

A peine en possession des Pays-Bas, ce prince avait voulu y laisser son père et retourner en Espagne[2]. Le 27 mai, il était revenu à la charge, en prétextant la nécessité de se procurer de l'argent. « Pendant que je me rendrai à cet effet en Angleterre et en Italie, disait-il, si l'empereur et la reine de Hongrie abandonnent ces provinces, elles seront bientôt, au mépris de la trêve, envahies par les Français; il suffit à l'empereur de rester à Bruxelles, pour tenir le roi Henri II en respect[3]. » Le lendemain encore il renouvela ses instances, et Marie de Hongrie écrivit à Granvelle : « Je crois que Sa Majesté se trouvera difficile de retarder si longuement son voyage, et, pour dire vérité, non sans motif : car ne sçais si ce seroit la réputation et honneur du roi de laisser son père, en l'estat qu'il est, au broully, et luy se retirer en Espagne. Je tiendrois que, en cas que l'on sceust persuader à Sa Majesté de se mesler de quelques négoces, devant son retirement, pour le bien des affaires de son fils, il seroit plus décent que ce fussent celles d'Espagne que de icy et en Italie : ceci est plus le manger de ceux qui entrent à régner, que de ceux qui ont le tout habandonné. Ceulx qui donnent tel conseil, me semble-t-il, regardent plus à leur particulier que à l'honneur, réputation et devoir de leur majesté[4]. »

Philippe, prévoyant une prompte reprise des hostilités, et

[1] Lettre de Charles-Quint, du 16 mai 1556. *Correspondance*, III, 699.

[2] Lettre du contador Antonio de Eguino, du 19 novembre 1555. M. Gachard, l. c., 122, note 2.

[3] *Ibid.*, 124.

[4] Lettre du 29 mai 1556. *Ibid.*, 124.

s'alarmant de la situation du pays, désirait aussi conserver l'ex-régente à la tête du gouvernement. Pour se conformer aux désirs de l'empereur, elle avait consenti, durant son séjour dans nos provinces, à aider le roi de ses conseils : ils lui étaient devenus, paraît-il, si indispensables, que lors d'un voyage qu'elle fit dans sa terre de Turnhout, il lui écrivit coup sur coup pour hâter son retour à Bruxelles [1]. « Je ne veux celer à Votre Majesté, mandait Granvelle à la reine, sous la confiance et la conjuration qu'elle m'a fait, que en parlant le roi de combien ces pays demeureront asseullez, s'il exécute son dessein de les quitter, Sa Majesté impériale vint à dire : Et qui pourroit persuader à icelle qu'elle voulùt demeurer par deçà aux affaires, ce seroit un grand bien. Mais je lui répondis que le tenois impossible, selon ce que j'avois connu de la résolution de Votre Majesté, fondée sur le besoin et nécessité, et les raisons qu'il savoit, m'eslargissant pour lui supplier de non mettre icelle en la peine de refus que je doutois Votre Majesté faire encore contre sa volonté. Sadicte Majesté me respondit qu'il n'en presseroit plus Votre Majesté, puisqu'elle lui avoit donné ses raisons et qu'il tenoit que Votre Majesté ne se laisseroit persuader [2]. » Charles-Quint consentit pourtant à différer son départ jusqu'au mois d'août; mais il prévint son fils qu'il ne le retarderait pas davantage [3]. Ce fut moins, à la vérité, le désir de le satisfaire que celui de voir sa fille et son gendre, qui le décida à cette concession [4].

Au mois de juin, l'empereur licencia sa maison : elle

[1] *Voir* la réponse de cette princesse (21 mai), et une autre lettre du 11 mai. Reg. *Coll. de doc. hist.*, X, f°s 87 et 85.

[2] Lettre du 28 mai 1556. *Ibid.*, f° 97 v°. — M. Gachard a donné des extraits de ces lettres, l. c., I, XLI, notes 2 et 3.

[3] Lettre de Granvelle, du 28 mai 1556. M. GACHARD, l. c., 125.

[4] *Ibid.*, 121.

comprenait, outre les archers et les hallebardiers de la garde, encore plus de quatre cent cinquante personnes, qui la plupart étaient espagnoles ou belges. Il ne conserva que le comte de Rœulx, les seigneurs de la Chaulx, de Herbeumont, de Licques, Guillaume Van Maele, un certain nombre de serviteurs attachés au service de la chambre, de la cuisine, de la cave, de la table, de l'écurie, et une compagnie de 99 hallebardiers. Il se fit précéder en Espagne, dit-on, par l'ingénieur Sorbion, chargé de disposer ses appartements au monastère de Yuste [1], et par un jardinier bruxellois, qui prépara le jardin, dont il avait lui-même dessiné le plan et qu'il se proposait de cultiver de ses mains, à l'exemple de Dioclétien [2]. En remplacement de Corneille de Baesdorp, passé au service des reines ses sœurs, il prit le médecin de son fils, Henri Mathys. Quant aux meubles, il n'emporta que l'argenterie indispensable à ses besoins personnels, quelques reliquaires, quelques tableaux du Titien et d'un autre peintre désigné sous le nom de Michaël. Les diamants, les bijoux, les perles, les pierreries et les autres objets précieux furent remis entre les mains des officiers du roi [3].

Pendant que l'empereur attendait à Bruxelles l'arrivée du roi et de la reine de Bohême, la peste régna avec une désastreuse intensité, sous l'influence d'un été brûlant. Le 5 juin, le magistrat ordonna de loger les malades dans les tourelles des remparts, et leur nombre croissant sans cesse, on fut obligé

[1] Les lettres inédites, publiées par M. Gachard, ne font point mention de cet ingénieur. Suivant une lettre du 9 août 1554, les travaux pour la construction des bâtiments destinés au logement de l'empereur, furent commencés à la fin de mai 1554, sous la direction de fray Juan de Ortega, et la surveillance spéciale de fray Melchior de Pié de Concha.

[2] *Chronique abrégée de l'Histoire de Bruxelles*. Manuscrit de la bibl. royale.

[3] M. Gachard, l. c., 125.

de construire, entre les portes de Cologne et de Schaerbeek, des maisons qui subsistèrent jusqu'à nos jours sous le nom de *Pesthuyskens*. Une quête générale fut faite et les fondations pieuses furent imposées, pour fournir des secours aux malades pauvres [1]. Des ordonnances des 16 et 29 du même mois, prescrivirent d'indiquer, par des torches de paille, les maisons infectées de l'épidémie, d'y interner leurs habitants pendant six semaines, ou de les transférer dans les locaux affectés aux pestiférés, avec défense d'en sortir, sous peine de flagellation et de bannissement perpétuel. On menaça des mêmes châtiments quiconque, à l'exception des curés, des confesseurs, des médecins, des religieux assistant les malades ou des personnes leur portant des aliments, s'introduirait dans leurs logis [2]. Des ordres supérieurs prescrivirent à l'administration communale le curage des canaux et des égouts; on jeta de la chaux vive dans les retraits communs; de grands feux de bois furent allumés trois fois par semaine dans les rues; on transporta les pestiférés hors de la ville, dont l'entrée fut interdite aux habitants de localités infectées; tous les pauvres sans domicile reçurent ordre de déguerpir, et les autres, défense de sortir de leurs habitations. On recommanda de tenir fermées les fenêtres donnant au midi, et d'ouvrir celles qui se trouvaient du côté du nord. Enfin, il fut sévèrement interdit d'exposer en vente des fruits gâtés, des viandes et des poissons corrompus [3].

Malgré ces mesures, la mortalité fut considérable, surtout dans les quartiers de la rue Haute, de la rue de Louvain, du

[1] *Geel correctie boeck* aux *Archives de la ville de Bruxelles*. — *Histoire de Bruxelles*, I, 385, 386.

[2] *Geel correctie boeck*. — M. Gachard, l. c.

[3] M. Gachard, l. c.

cimetière de Saint-Antoine et de l'église de Saint-Géry [1]. Dans son désespoir, le peuple se livra aux plus étranges soupçons : ainsi la rumeur publique accusa le receveur du canal de Willebroeck, Pierre Vanderhaegen, d'avoir introduit la contagion. On prétendait qu'il avait importé beaucoup de mauvais seigle contenant « le feu de l'enfer, » et qu'il en avait jeté de grandes quantités dans la Senne. Vanderhaegen sut se disculper aux yeux du magistrat, qui imposa silence à ses accusateurs, mais qui promit en même temps une récompense de 100 florins carolus à qui produirait des preuves de ces imputations [2].

La cour avait fui devant le fléau. Charles-Quint était allé s'établir au château de Sterrebeek, appartenant à Antoine le Sauvage, fils du chancelier (29 juin) [3], et Philippe II à Tervueren (28 juin) [4]. Pourtant, à la nouvelle de l'approche de son gendre et de sa fille, l'empereur résolut de revenir à Bruxelles, et, afin de purifier l'air, il ordonna de brûler journellement, vingt jours durant, cent fagots dans la rue de Louvain, à laquelle touchait son habitation [5]. Il y rentra le 15 juillet, pendant que son fils allait à la rencontre (16 juillet) du roi et de la reine de Bohême, qui arrivèrent deux jours après, et furent reçus en grande solennité [6]. Dérogeant aux anciens usages qui, à l'entrée d'un souverain dans une ville, permettaient aux bannis de réclamer leur grâce, Philippe décida « que, pour ceste fois, sur le fonde-

[1] *Histoire de Bruxelles*, I, 385.

[2] Ordonnance du 22 juillet 1556. *Geel correctie boeck*. — *Hist. de Bruxelles*, I, 386.

[3] M. Alph. Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, III, 181.

[4] M. Gachard, l. c., 130.

[5] Ordre du 11 juillet 1556. *Ibid.*, 131, note 5.

[6] *Histoire de Bruxelles*, I, 384.

ment de la venue du roy de Bohême, les bannis et délinquans ne seroient menés en ceste ville de Bruxelles, pour bonnes considérations [1]. »

Pendant les trois semaines que Maximilien et Marie passèrent à Bruxelles, on leur prodigua les fêtes de tout genre, sans tenir compte, paraît-il, des ravages de la peste. Le 2 août, entre autres, il y eut sur la place de l'hôtel de ville un brillant tournoi, et ils assistèrent aussi à une grande partie de chasse à Groenendael [2]. Mais les plaisirs n'occupèrent pas seuls la cour : Maximilien ne négligea point les intérêts de son père. Dès le mois de septembre 1555, Charles-Quint avait annoncé l'intention de déposer la dignité impériale en même temps que ses couronnes héréditaires, et retenant seulement le titre d'empereur, il avait remis à son frère l'administration du corps germanique [3]. Peu rassuré sur les sentiments des électeurs à son égard, Ferdinand avait cherché à le détourner de ce projet [4]; mais Charles-Quint avait persisté, et il était bien décidé à signifier sa renonciation à la diète convoquée à Ratisbonne [5], quand Maximilien, secondé par sa femme, par Marie de Hongrie, par Philippe II lui-même [6], obtint une sorte de transaction, conciliant la résolution première de son oncle avec les désirs de son père. Charles-Quint s'engagea à réclamer la faculté de remettre à Ferdinand le titre d'empereur et l'administration de la Germanie, librement et purement sans en rien retenir; si cette démarche échouait, ses ambassadeurs

[1] Ordre du 17 juillet 1556. M. Gachard, l. c., 132, note 1.

[2] *Histoire de Bruxelles,* I, 385.

[3] Lettre de Philippe Nigri, précitée.

[4] Lettres de Charles-Quint, des 19 octobre 1555, 28 mai et 8 août 1556. *Correspondenz,* III, 688, 702, 707.

[5] Lettre du 22 mai 1556. *Ibid.,* 699.

[6] Lettre de Charles-Quint, du 12 septembre 1556. *Ibid.,* 710.

devaient demander aux électeurs qu'il lui fût permis, tout en conservant son titre, de transférer le gouvernement au roi des Romains, ou de se choisir un lieutenant durant son absence [1].

Le roi et la reine de Bohême quittèrent Bruxelles le 8 août. Le même jour, Charles-Quint se rendit à Gand, « afin de deslà s'embarquer, par le canal, vers les bateaux qui se tenoient prêts pour son passage [2]. » Deux flottes : l'une de quinze navires biscayens, asturiens, castillans; l'autre de dix-neuf bâtiments flamands et zélandais, devaient le convoyer. La dernière, qui comptait huit vaisseaux de guerre, était sous les ordres du seigneur de Wacken et du vice-amiral Gérard de Merckere [3]. Maximilien de Bourgogne avait revendiqué l'honneur de conduire lui-même son ancien maître en Espagne; mais Charles-Quint le remercia de ce témoignage de zèle et d'affection, et l'engagea à rester plutôt dans son gouvernement, où sa présence était fort nécessaire [4]. On comptait en effet sur l'influence de ce seigneur, pour aplanir les obstacles que la levée des aides rencontrait en Hollande et en Zélande, ainsi que dans le Brabant [5]. Quant aux flottes, lorsqu'il s'agit de les avitailler, on s'aperçut que les vivres précédemment achetés avaient été gâtés par les chaleurs, et peu s'en fallut que cet incident ne retardât encore leur départ. L'argent manquait, et sans l'assistance de l'abbé et des bourgeois de Middelbourg, on ne serait point parvenu à se procurer de nouveaux approvisionnements [6].

[1] Lettre du 8 août, précitée. — M. GACHARD, l. c., 132.

[2] Lettre du 8 août, précitée.

[3] M. GACHARD, l. c., 143, et App. I• L. — Compte d'Aert Molkeman (n° 26115) aux *Archives du royaume.*

[4] Lettres de Maximilien de Bourgogne, du 21 mai 1556; du duc de Savoie, du 28. M. GACHARD, l. c., 143, 144.

[5] *Histoire de Bruxelles,* I, 384-385. — [6] M. GACHARD, l. c., 119, note 2.

Philippe, les deux reines et toute la cour suivirent Charles-Quint à Gand, où il resta jusqu'au 28 août. Faisant alors ses adieux à son fils, il se dirigea vers la Zélande et alla attendre à Zouburg des vents propices. C'est de là qu'il expédia ses pouvoirs et ses instructions au prince d'Orange, au vice-chancelier George Sigismond Seld et au secrétaire Wolfgang Haller, chargés de résigner, en son nom, dans la prochaine assemblée des électeurs, la dignité impériale [1]. Enfin, le 15 septembre, il s'embarqua, avec ses sœurs, à Flessingue; mais, à peine les flottes avaient-elles pris la mer, que le calme d'abord, les vents sud-ouest ensuite les retinrent à la pointe de Ramekens. Philippe II, qui, dès le 5 septembre, avait ordonné aux magistrats des villes du littoral « de l'advertir en diligence quand l'armée de sadicte Majesté se mettroit sur mer, désirant le savoir au vray [2], » vint, le 17, visiter son père; le même jour, le vent fraîchit et prit une direction favorable [3]. Les flottes déployèrent aussitôt leurs voiles, et Charles-Quint vit disparaître les rivages de ces contrées où il était né, où il avait été tant aimé, qu'il avait cruellement ruinées, qu'il livrait à un monstre de despotisme. Une flotte anglaise rallia son escorte [4], et, par lettres du 23 septembre, Philippe II commanda dans toutes les provinces des Pays-Bas « processions générales, prières et oraisons, afin qu'il plût au créateur de garder la personne de l'empereur, lequel s'estoit

[1] Les événements ne permirent pas à ces commissaires de remplir leur mission. Ce fut seulement le 24 février 1558 que la renonciation de Charles-Quint à l'empire fut déclarée au collége des électeurs, à Francfort; le 12 mars suivant, Ferdinand fut reconnu comme son successeur. *Voir*, pour les détails, M Gachard, l. c., 138-143.

[2] Circulaire du 5 septembre 1556. M. Gachard, l. c., 145, note 5.

[3] *Ibid*, 146.

[4] *Papiers d'état de Granvelle.*

mis sur mer, pour tyrer ès Espaignes, et de donner à icelluy bon et heureux voiage [1]. »

Le séjour de Charles-Quint en Espagne n'est plus du domaine de notre histoire. Il résida d'abord quelque temps à Xarandilla, atteint de la goutte à l'épaule et attendant « certaines pièces » que devait lui apporter son greffier [2]. Ses sœurs l'avaient accompagné jusque-là; elles seules, parmi les personnes de son entourage [3], se montraient heureuses d'avoir trouvé le repos; Marie de Hongrie surtout avait recouvré la vivacité de la jeunesse, et « surpassait tout le monde en activité [4]. » Ce fut seulement le 21 février 1557 qu'il entra dans le couvent de Yuste, et dans les premiers mois de son séjour, la douce succession d'une vie paisible aux orages de son règne calma ses douleurs, endormit ses infirmités. Avec la santé se réveilla le besoin de mouvement et, s'il ne redevint pas le « conducteur du royaume [5], » il ne refusa pas à son fils les conseils de sa vieille expérience, dans les complications qui amenèrent et suivirent la rupture de la trêve de Vaucelles.

On connaît la peinture romanesque de Robertson représentant le grand empereur vivant familièrement avec le peu de serviteurs qu'il avait conservés auprès de sa personne, bornant ses plaisirs à des promenades solitaires, et à la culture de son jardin, confectionnant avec Gianello Torriano d'utiles ou de frivoles machines, expérimentant leurs pro-

[1] Compte de C. de Berlaymont, f° xxxv v°. — M. Gachard, *Docum. inéd.*, I, 307.

[2] Lettre de S. Renard, du 22 novembre. *Papiers d'état de Granvelle*, IV, 493.

[3] Lorsque Charles-Quint entra dans le monastère de Yuste, 98 Belges qui l'avaient accompagné jusque-là retournèrent dans leur pays. M. Amédée Pichot, l. c., février 1853, 432.

[4] Lettre de S. Renard, précitée.

[5] Manuscrit de Quesada et de Vasquez de Molina, cité par M. Henri Wheaton, ministre des États-Unis à la cour de Prusse.

priétés respectives, comprenant enfin, par d'infructueux essais pour rendre uniforme la marche de ses pendules, que vouloir imposer aux hommes l'uniformité de sentiment et de croyance, est une absurde utopie. A ce tableau poétique il fallait des ombres, et les poursuites dirigées, à son instigation, contre les protestants espagnols n'en fournissent que de trop sanglantes [1].

Dans les premiers mois de 1558, la goutte, qui avait accordé une longue trève à son auguste patient, reparut et prit un caractère très-aigu; elle lui enleva, avec ses dernières forces, le reste de son énergie. Alors, sentant sa fin approcher, appréhendant l'heure de comparaître devant ce Juge suprême à qui rien n'est caché, devant qui tombent tous ces mensonges politiques colorés du prétexte d'ordre et d'intérêt public, il se voua à toutes les austérités de la vie monastique; il renonça à toute distraction, ne voulut plus voir que des moines, passa son temps à chanter des hymnes ou à se donner la discipline [2]. Le châtiment commençait : il avait peur et non sans raison, car des milliers de voix s'élevaient contre lui devant le tribunal de Dieu.

La fièvre le saisit dans le temps où il prenait des dispositions pour ses prochaines obsèques [3], et l'enleva le 21 sep-

[1] Relation de F. Badoaro. — M. MIGNET, l. c.

[2] On lit dans une relation de la mort de Philippe II, tirée d'un manuscrit appartenant aux archives de la Flandre occidentale, relation attribuée à une personne attachée à la maison de ce prince, les lignes suivantes : « Il (Philippe II) fit encore apporter une discipline dont les bouts étoient ensanglantés, et l'ayant levée, il dit : « Ce sang est de mon sang, mais ce n'est pas le mien ; c'est celui de mon père qui est au ciel ; c'est mon père qui se servoit de cette discipline : je le déclare pour qu'on connoisse le prix qu'elle a, et la vérité du fait. » M. GACHARD, *Particularités inédites sur les derniers moments de Philippe II*. Bulletins de l'Académie, XV, 2e partie, 405. — ROBERTSON.

[3] M. GACHARD, *Sur le séjour de Charles-Quint au Monastère de Yuste.*

tembre. Moins d'un mois après, sa sœur Marie de Hongrie le suivit au tombeau. Au moment où la maladie de cœur, dont cette princesse souffrait depuis longtemps, devint mortelle, elle projetait de retourner dans les Pays-Bas. Philippe II, pressé de revoir son Espagne et n'osant s'éloigner de ces provinces exposées alors à de graves dangers, obsédait sa tante pour qu'elle reprît les rênes d'un gouvernement qui périclitait déjà. Le duc de Savoie n'avait ni assez d'expérience, ni assez d'autorité pour arracher aux états les subsides réclamés par la guerre, et il désirait se débarrasser d'une charge qui eût compromis sa gloire; mais lettres pressantes, démarches, influences, obsessions de toute espèce : rien jusqu'alors n'avait pu triompher des résistances de la reine[1]. Charles-Quint lui-même l'avait trouvée inflexible, et il avait renoncé à de nouvelles démarches, lorsque Luis Quijada le décida à une dernière tentative[2]. En même temps qu'il écrivait directement à sa sœur (27 août), il chargea sa fille Jeanne de lui « remontrer la nécessité de ne pas permettre que, de leur temps, la maison d'Autriche subît l'affront et la déconsidération de perdre, avec infamie pour eux et pour le roi, qui était son fils aussi bien que le sien, l'honneur et le patrimoine reçus de leurs aïeux, et pour lesquels elle-même avait supporté tant et de si grandes fatigues. » — « Dites à votre tante, ajoutait-il, que, confiant dans sa bonté, dans l'amour et l'affection que toujours elle me montra et qu'elle a également montrés au roi, j'ai l'assurance que, nonobstant ce qui s'est passé là-dessus, soit entre elle et moi, soit avec d'autres personnes, sans se préoccuper d'aucune autre considération, elle se déterminera,

[1] M. Gachard, *Retraite et mort de Charles-Quint*, xli-xliii. — Post-scriptum d'une lettre de Quijada, du 31 août 1558. *Ibid.*, 321.

[2] Lettre du même, du 17 septembre 1558. *Ibid.*, 370.

en présence du danger menaçant notre maison, à se rendre dans les Pays-Bas. C'est le service le plus notable envers Dieu, c'est le plus grand bien pour tous et pour notre maison en particulier; le roi et moi nous lui en aurons une extrême obligation. Certifiez-lui, d'ailleurs, que, si j'avais la santé et les forces nécessaires, je ne lui donnerais pas cette peine; mais je la prendrais bien volontiers moi-même. » Dans un post-scriptum écrit de sa main, il pressa encore Jeanne de bien exposer à la reine « que la perte, le déshonneur, la ruine du roi et de leur maison, comme les moyens d'y remédier, dépendaient d'elle [1]. »

Marie de Hongrie reçut la lettre de son frère à l'instant où elle avait derechef repoussé les offres de Philippe II, et ces nouvelles sollicitations la jetèrent dans une douloureuse perplexité. « D'un côté, la tendresse et la vénération qu'elle professait pour l'empereur; l'habitude qu'elle avait contractée de lui obéir en tout; cet appel fait à ses sentiments de sœur, de tante, de princesse du sang d'Autriche; ces conséquences funestes à la grandeur de sa maison, autant qu'à l'intérêt de la monarchie, qu'on lui représentait comme devant être le résultat de son refus, et dont on la rendait responsable, troublaient son esprit, ébranlaient sa résolution. D'autre part, sa conscience lui défendait de violer l'engagement qu'elle avait pris envers Dieu, de rester désormais étrangère aux affaires publiques; et puis son âge, le mauvais état de sa santé, la conviction qu'elle ne pourrait rien pour le rétablissement des affaires aux Pays-Bas, étaient encore autant de motifs qui la détournaient d'acquiescer à ce qu'on désirait d'elle [2]. Dans cette alternative, elle mit à son retour dans ces provinces trois

[1] M. Gachard, l. c., xliv-xlv.

[2] *Ibid.*, xlv-xlvi. — Lettre de Marie de Hongrie, du 7 septembre. *Ibid.*, 342.

conditions : la première, de ne s'y mêler, en aucune manière, du gouvernement; la seconde, de n'y pas rester plus longtemps que le roi lui-même, et de revenir avec lui en Espagne; la troisième, d'obtenir de l'Espagne l'argent nécessaire pour soutenir la guerre pendant les deux premières années de son retour. Elle exigeait, avant de partir, des garanties pour l'accomplissement des deux dernières conditions, et n'entendait, du reste, ni durant le voyage, ni durant son séjour dans les Pays-Bas, rien innover dans son train de maison ni dans sa manière de vivre[1]. La mort empêcha Charles-Quint de se prononcer; quant à la reine, persuadée, paraît-il, de l'assentiment de son neveu[2], elle se rendit à Cigalès, d'où elle comptait aller s'embarquer à Laredo, dès qu'elle aurait définitivement mis ordre à ses affaires particulières. Mais Dieu avait marqué la fin de ses jours. Sa maladie de cœur, aggravée par le chagrin que lui causa la perte de son frère, se développa rapidement : en moins de huit jours, elle eut deux attaques si violentes qu'on la tint pour morte, et bientôt elle fut prise de la fièvre qui l'emporta dans la soirée du 18 octobre[3].

Huit mois auparavant, le 18 février, Éléonore avait cessé de vivre. Ainsi, par une fatale coïncidence, en moins d'un an moururent, l'une le précédant, l'autre le suivant de bien près dans la tombe, ces deux princesses qui avaient eu une si large part à l'affection de Charles-Quint, qui avaient si bien servi ses projets, qui mieux que personne avaient été initiées à ses vues et à ses secrètes douleurs.

[1] M. Gachard, l. c., XLVI-XLVII. — Lettres de Marie de Hongrie, des 9 septembre et 8 octobre. *Ibid.*, 356, 417.

[2] Lettre du 8 octobre, précitée.

[3] Lettres de l'évêque de Palencia et de Jeanne, du 20 octobre. *Ibid.*, 436-439.

Philippe II se trouvait encore dans les Pays-Bas. quand il reçut successivement les nouvelles de la mort de son père, de sa femme, de ses tantes. Le 13 décembre, le magistrat de Bruxelles fit célébrer dans l'église de Sainte-Gudule un premier service pour le repos de l'âme de l'empereur[1]. Le 15 et le 16, eurent lieu les obsèques de Marie Tudor, et celles que Philippe y ordonna pour son père, le 29 et le 30, furent, malgré la détresse du trésor, d'une magnificence inouïe : le cénotaphe seul coûta, dit-on, 75,000 ducats. Le roi y assista accompagné des chevaliers de la Toison d'Or, des conseils du gouvernement, du clergé, des ordres religieux, du magistrat, des députés des provinces. Deux mille bourgeois, la torche à la main, bordaient les rues sur le passage du cortége, dans lequel on remarquait, entre autres, un vaisseau haut de cinquante pieds et orné d'écussons, de bannières, d'inscriptions allégoriques[2]. L'oraison funèbre de l'empereur fut prononcée par François Richardot, suffragant d'Arras[3]. Les obsèques de Marie de Hongrie furent célébrées sans éclat dans la chapelle du palais, le 18 et le 19 janvier 1559[4].

Charles-Quint avait régné quarante ans sur les Pays-Bas; trente-neuf ans sur les Espagnes; trente-six ans sur la Germanie, et de son aveu même, dans les temps les plus heureux, les plus brillants de sa vie, il n'avait goûté aucun plaisir exempt d'amertume[5]. — La gloire et la puissance n'exercent,

[1] *Histoire de Bruxelles.*

[2] Ce vaisseau, nommé *la Victoire*, fut donné à la ville de Bruxelles, qui le fit figurer dans ses brillantes cavalcades. *Histoire de Bruxelles*, I, 389. — Voir *Théâtre funèbre*, par A. Van Meerbeek, d'Anvers.

[3] Elle est reproduite dans le *Journal de Vandenesse.*

[4] *Histoire de Bruxelles*, I, 390.

[5] *Apologie du prince d'Orange.*

en effet, guère d'influence sur le bonheur, alors surtout que l'une n'est pas consacrée au bien des peuples, que l'autre n'est pas acquise par des services rendus au genre humain. Or la gloire de Charles-Quint réside tout entière dans l'accomplissement de ses desseins ambitieux; tandis que sa puissance, due autant aux circonstances qu'à son habileté, fut exclusivement employée au profit de ses vues personnelles.

Son histoire se lie intimement aux destinées de l'Europe pendant la première moitié du XVI[e] siècle; elle la domine, comme il dominait lui-même ses contemporains. Les plus grands souverains, les plus illustres personnages de son temps semblent n'être que les satellites de cet astre éclatant. Pour les Pays-Bas, dont il recula les frontières au nord et au midi, son règne est sans contredit l'une des époques les plus mémorables. Ce demi-siècle acheva la transition du moyen âge à l'ère moderne; aussi présente-t-il tous les aspects d'une société s'émancipant par un pénible travail de transformation. Malgré des guerres désastreuses, malgré mille entraves, les lois s'améliorèrent; l'administration tendit à sortir de ses vieilles ornières; les arts, les lettres et les sciences fleurirent; le commerce et l'industrie se développèrent. Au milieu d'effroyables persécutions, la raison humaine se dégagea de ses limbes, et il se fit un heureux rapprochement dans les idées de peuples séparés jusqu'alors par des barrières réputées infranchissables, et que de communes calamités devaient rompre, pour les mener à l'unité nationale. Le génie de Charles-Quint contribua sans doute à ces résultats; mais que de maux causés par son ambition et par son despotisme! Si brillant que fut son règne; il fut plus funeste encore à notre patrie, car il y devint le prologue d'un drame affreux. Il serait injuste, en effet, d'imputer exclusivement à Philippe II les

troubles qui amenèrent le démembrement de nos provinces et qui les couvrirent de sang et de ruines; ni les mesures cruelles et impolitiques de ce prince, ni le protestantisme, ni l'ambition des grands vassaux ne suffisaient pour produire cet élan terrible, explosion de mécontentements longtemps contenus. Foulé par une hideuse soldatesque; dépouillé par le fisc; désolé par tous les fléaux; comprimé dans ses instincts de liberté et d'indépendance, le bon homme des Pays-Bas se souleva enfin, et dès lors rien ne pouvait plus prévenir la révolution.

« Sa Majesté Impériale, dit un ambassadeur vénitien accrédité près de Charles-Quint dans les dernières années de son règne, est d'une taille moyenne et d'un extérieur grave. Elle a le front large; les yeux bleus et d'une expression énergique; le nez aquilin et un peu de travers; la mâchoire inférieure longue et large, ce qui l'empêche de joindre les dents et fait qu'on n'entend pas bien la fin de ses paroles[1]; ses dents de devant sont peu nombreuses et cariées; sa carnation est belle; sa barbe courte, hérissée et blanche. Elle est assez bien proportionnée de sa personne. Sa complexion est flegmatique et naturellement mélancolique. Elle souffre des hémorroïdes et souvent de la goutte, qui lui a roidi les mains[2]. » Délivré, après son mariage, des attaques épileptiques qui avaient mis plusieurs fois sa vie en danger, il ne cessa d'éprouver des douleurs de tête qui l'obligèrent, en 1529, à faire couper sa longue chevelure[3].

Quant au moral, suivant de Thou : « on peut dire à l'égard

[1] « Une seule chose lui gâte la figure : c'est le menton, » dit un autre ambassadeur vénitien (Gaspard Contarini).

[2] Relation de Badoaro, l. c.

[3] M. Mignet, l. c., 21.

de ce prince que la vertu sembla disputer avec la fortune pour l'élever, à l'envi l'une de l'autre, au plus haut point de la félicité dont il étoit digne. Je ne crois pas, ajoute le président, que notre siècle ni les temps les plus reculés, puissent nous donner un modèle d'un prince orné de plus de vertus et plus digne d'être proposé aux souverains qui veulent gouverner par des principes de justice et de vertus. » Il est impossible d'admettre cet éloge sans réserve. Certes, s'il suffit d'actions éclatantes pour constituer un grand homme, ce titre ne saurait être refusé à Charles-Quint; mais, quiconque le juge à un point de vue plus élevé, d'après le but et d'après les résultats de ses actions; d'après leur influence sur la civilisation, sur les progrès et sur le bonheur des peuples; quiconque juge qu'il n'y a point de vraie gloire en dehors des lois de l'humanité, ne voit en ce prince qu'un potentat employant les précieuses qualités que la Providence lui avait départies, à satisfaire ses passions, et leur sacrifiant, sans remords, sans scrupules, le bien-être et le bonheur des hommes. De tels princes ne peuvent être les élus de la Providence; à qui n'a-t-on pas prodigué ce nom ? mais, moins complaisante, la conscience publique les qualifie différemment et les appelle les fléaux de Dieu.

Au point de vue politique, Charles-Quint fut un des souverains les plus complets. Vaste et profond dans ses desseins, il embrassait d'un coup d'œil l'ensemble des combinaisons les plus compliquées, subordonnait les détails à ses vues générales, enchaînait l'avenir au présent. Aussi dut-il moins de succès à la fortune qu'à sa perspicacité et à son génie. Ses talents s'étaient développés lentement; il devait à cette circonstance d'apporter une attention réfléchie, une prudente réserve dans l'examen des affaires. Il s'en occupait avec la

plus grande sollicitude[1]; il s'y arrêtait avec une application soutenue, avec une ténacité même qui lui valut maint reproche de lenteur. Mais il se justifiait par cet axiome : « les longues réflexions sont les cautions des bons succès. » Pourtant ces mêmes qualités l'empêchèrent quelquefois de tirer parti de circonstances survenant en dehors de ses prévisions. Ainsi, il ne sut pas profiter des révolutions qui affaiblissaient le Nord; ainsi, absorbé par une idée fixe, il ferma les yeux sur les intrigues de Maurice de Saxe. Mais, s'il n'était pas prompt dans ses décisions, il l'était dans ses démarches; dès qu'il avait arrêté ses projets, il en précipitait l'exécution et les suivait avec une inébranlable fermeté[2].

Il s'était habitué, dès son jeune âge, à une vie dure et laborieuse; aussi, malgré ses infirmités, déploya-t-il sans cesse une incroyable activité : sa longue carrière ne fut qu'un long combat. Ici il organise ses armées; là il presse la levée de subsides; inquiété par les commotions des peuples, il court les réprimer, et ses rares instants de repos sont consacrés à l'administration de ses états. Sans relâche il agit, il prépare, il exécute, il intrigue, il divise; il est en Espagne, en Italie, en Allemagne, dans les Pays-Bas, en Afrique. Presque toujours la Turquie, la France, l'Italie, la moitié de l'Allemagne, la Gueldre, le Danemark, la Suède, lui sont hostiles; l'Angleterre même le sert moins qu'elle ne le traverse; cependant il déjoue leurs intrigues, repousse leurs attaques, parvient à contenir les grandes puissances, à sou-

[1] « Il est prudent, réservé, et s'occupe avec la plus grande sollicitude de ses affaires. » Relation de Gaspard Contarini.

[2] « Sa célérité dans l'exécution n'était pas moins remarquable que sa patience dans la délibération. Il consultait avec flegme, mais il agissait avec activité. » ROBERTSON.

mettre les petites, à les enchaîner toutes par ses négociations [1]. Plein de ressources, fécond en expédients, aucun moyen ne lui répugne pour assurer le succès. Là où échoue la force, il emploie la ruse ou la corruption; souvent même ces trois leviers agissent simultanément.

S'il était le monarque le plus puissant de l'Europe, il en était un des moins riches. Lié par les priviléges des diètes, des cortès, des états, subordonnant les levées d'argent à leur consentement, il usa tour à tour de rigueur et de souplesse pour vaincre ou pour éluder ces difficultés. Puis, quand la persuasion et l'intimidation restaient impuissantes, sa profonde connaissance du cœur humain lui montrait les parties faibles de la résistance; il prodiguait les dons, les promesses, et mettait en pratique les moyens si souvent employés depuis pour dissoudre les oppositions. Il savait se plier aux circonstances; supportait la contradiction; se dérobait aux tempêtes, réservant à l'avenir le soin d'aplanir les obstacles et de venger son autorité. Mais, dès que le calme était revenu, il parlait en maître, sans négliger pourtant les moyens de plaire aux peuples. S'initiant à leur esprit, il réglait sa conduite sur leur caractère [2]; affectait même des manières populaires; se montrait aimable, affable et prévenant; accordait, au besoin, de légers avantages pour obtenir d'immenses sacrifices.

Aucun prince n'a mieux possédé le grand art de choisir les instruments de sa politique. Il discernait l'aptitude de

[1] *Voir* Gaillard, III, 288.

[2] « Il savait plaire aux Flamands et aux Bourguignons par la familiarité, aux Italiens par l'esprit et la discrétion, aux Espagnols par une noble sévérité. » Relation de Marino Cavalli, l. c. — *Voir* aussi ce que dit à ce sujet Champagney dans un mémoire de 1573 édité par M. de Robaulx de Soumoy (p. 236. Public. de la Société d'histoire de Belgique).

chacun à l'accomplissement de ses desseins [1]; il lui confiait l'œuvre à laquelle il l'avait jugé propre, et transformait les uns en bourreaux, les autres en agents modérateurs. Il ne se montrait, du reste, nullement scrupuleux à l'égard de ceux qui pouvaient le servir [2]. Il sut provoquer de grands dévouements, parce qu'il savait montrer de la confiance, récompenser dignement les services, n'envier aucun succès, aucun mérite, aucune part d'autorité. Ses ministres n'étaient toutefois que les exécuteurs de ses ordres. S'il demandait leurs avis, écoutait leurs observations, étudiait leurs opinions, il agissait presque toujours selon ses propres inspirations [3]. Cette volonté inflexible, il la dissimulait sous des formes gracieuses, en déployant dans ses entretiens avec ses conseillers, comme dans les conférences avec les ambassadeurs étrangers où

[1] « Depuis la mort de Chièvres jusqu'à la fin de son règne, il n'employa aucun général, aucun ministre, aucun ambassadeur, aucun gouverneur de province, dont les talents ne fussent pas proportionnés au service qu'il en attendait. » ROBERTSON. — « Il eut toujours à la tête de ses armées les plus grands généraux de l'époque, dans ses conseils les plus habiles ministres, dans ses intrigues politiques les agents les plus adroits. » GAILLARD.

[2] « On lui a souvent reproché de n'avoir pas corrigé plusieurs de ses ministres qui avaient donné de très-grands sujets de plainte au public, tels que don Pedro de Tolède, vice-roi de Naples; don Juan de Vega, vice-roi de Sicile, et d'autres dans les Pays-Bas, sous le gouvernement de la reine Marie. L'indulgence de l'empereur pour eux a été attribuée, soit à l'utilité qu'il retirait de leurs services, soit à l'intention de faire voir qu'il ne s'était jamais trompé dans le choix de ses agents. » Relation de Badoaro, l. c.

[3] « Il fait, dit Gérard de Pleine, dans une lettre à Marguerite d'Autriche, il fait des choses dépendantes de son vouloir et authorité; il n'y a si grand ni si sage en son roiaume qui lui fasse changer son opinion, s'il ne lui semble que la raison lui doibve faire changer. J'ai cogneu beaucoup de princes en divers aiges, mais je n'en ai cogneu nul qui ne mette plus de peine de entendre ses affaires, et qui disposast du sien plus absolument que lui. Il est son trésorier des finances et trésorier des guerres; ses offices, évêchés et commanderies, il les donne ainsi que Dieu lui inspire, sans s'arrêter à prière de qui que ce soit. » Lettre du 14 juillet 1522. Reg. *Coll. de doc. hist.*, II, f° 31.

d'autres grands personnages, toutes les ressources de son esprit. Il écoutait avec patience et bienveillance les propositions qui lui étaient soumises et y répondait promptement quand elles lui convenaient; dans le cas contraire, il se bornait à renvoyer l'affaire à ses ministres, rejetant ainsi sur eux ce qu'il y avait de blessant dans ses refus[1].

Les relations extérieures absorbèrent principalement Charles-Quint; elles usèrent peut-être son génie. Ses pays patrimoniaux furent sacrifiés à des vues qui ne manquaient pas de grandeur, mais qui manquaient souvent de justice. Machiavel, dit-on, était pour lui l'objet d'une étude particulière, et il n'était pas homme à reculer devant une perfidie pour atteindre son but. Aux princes qui attaquèrent sa bonne foi, on peut à la vérité adresser la question du Christ aux accusateurs de la femme adultère. Dévoré d'une activité inquiète, il se complut dans les voies tortueuses des négociations secrètes; de son règne date l'influence dominante de la diplomatie, ainsi que les ambassades permanentes. Souverain de nombreux états, dont les intérêts, comme les constitutions, étaient divergents, il fut engagé dans les spéculations politiques les plus diverses et les plus compliquées : de là naquit le besoin d'entretenir à l'étranger des surveillants privilégiés qui, ostensiblement chargés de ses intérêts et du patronage de ses sujets, établissaient un vaste espionnage et conduisaient ses intrigues dans les pays où ils étaient accrédités[2].

Il nous est impossible d'attribuer à Charles-Quint des idées de monarchie universelle : si pareille utopie l'avait occupé, ce n'est ni en Espagne, ni dans les Pays-Bas, mais en Italie qu'il eût établi le siége de sa puissance. Ses projets furent assez

[1] Relation de F. Badoaro

[2] *Voir* Bulletins de l'Académie, XII, 1re partie, 54.

vastes pour qu'il ne soit pas besoin de les exagérer. Soumettre l'Allemagne à l'unité impériale; tenir Rome dans sa dépendance et, en rétablissant l'orthodoxie, dominer les consciences mêmes; abaisser la France, dont il pressentait la grandeur; inféoder l'Angleterre à sa maison; étendre sa suzeraineté sur le Nord : voilà où visait son ambition. Mais à ces gigantesques conceptions, il manqua les bases sans lesquelles croulent tous les projets des hommes. D'un autre côté, gâté par ses premiers succès, il s'abandonna à une confiance démesurée, et son opiniâtreté dans ses résolutions le jeta dans les entreprises les plus inconsidérées. L'expédition d'Alger, le siége de Metz, combattus par de sages avis, furent la source de déplorables revers. Sa présomption à soumettre les protestants par les armes des protestants, amena la nuit d'Inspruck et le traité de Passaw. Ses luttes contre toutes les libertés l'isolèrent de ses peuples, et il n'en obtint plus qu'un concours forcé, qui les ruina sans avantage pour lui-même. Après avoir répandu des flots de sang, épuisé tous ses états, il entendit à la fin de sa carrière, le dernier râle de l'Italie; il entrevit le linceul où allait s'ensevelir l'Espagne; il vit les Turcs maîtres de Rhodes et de la Hongrie, la Réforme fermement assise, la révolte imminente dans les Pays-Bas, l'empire enlevé à sa descendance directe.

Il en fut des qualités guerrières de Charles-Quint comme de son génie politique. « A l'âge où le caractère a le plus d'ardeur et d'impétuosité, il resta dans l'inaction; mais, lorsque enfin il prit le parti de se mettre à la tête de ses armées, son génie se trouva tellement fait pour s'exercer avec vigueur sur quelque objet qu'il embrassât, que bientôt il acquit une connaissance de l'art de la guerre et des talents pour le commandement qui le rendirent l'égal des plus habiles généraux

de son siècle[1]. » Suivant une relation adressée au sénat de Venise, en 1546, par Bernard Navagero, et d'après l'opinion générale de son temps, exprimée dans ce rapport, l'empereur n'avait pas de général qui le valût.

« En tout, dit un historien non suspect de partialité, Charles-Quint était peut-être plus général, et François I[er] plus soldat[2]. » Il avait l'art de combiner des opérations, de faire marcher et d'approvisionner des troupes, de les mettre et de les maintenir en campagne[3]. A l'armée, il était infatigable, et remplissait l'office du moindre de ses capitaines[4]. Au jour du combat, il était le premier sous les armes, le dernier à quitter le harnois. Son ardeur, son intrépidité le faisaient chérir des soldats[5], qu'il traitait avec une familiarité militaire[6], et dont, au préjudice de sa gloire, il tolérait les excès[7]. Les campagnes qu'il dirigea en personne contre les Turcs et contre les Barbaresques, contre les Français et contre les protestants, confirment les jugements portés sur ses talents militaires. Sa correspondance prouve que, dans le conseil de guerre comme

[1] Robertson.

[2] Gaillard, III, 289.

[3] Relation de B. Badoaro.

[4] « Notre maître est trop plus vaillant et hardy de sa personne que tous ne vouldrions, dont il a acquis un merveilleux crédit entre tous les gens de guerre... Il a grande prudence et bon jugement en toutes choses de la guerre, continuelle peine et soigneuse vigilance, qui tient continuellement, et de nuit et de jour, à tout ce qui est requis. » Lettre de Granvelle à J. Hannaert, datée du camp devant La Goulette et du 14 juillet 1535. Reg. *Collect. de doc. hist.*, V, f° 141.

[5] M. Gachard, *Lettre à la Commission royale d'histoire, sur les documents qui existent dans les bibliothèques de Madrid et de l'Escurial.* Bull. de cette Commission, IX, n° 2.

[6] *Voir* les nombreux faits rapportés, entre autres, par Brantôme, et les Mémoires de Féry de Guyon.

[7] *Voir* surtout l'histoire des guerres d'Italie.

dans le cabinet, s'il écoutait les avis, lui seul tranchait les questions. Doué de ce courage qui n'est ni la bravoure, ni l'audace, Diomède plutôt qu'Achille ou Ajax, il évite le danger sans le craindre; s'il le rencontre, il ne perd jamais son sang-froid : il redouble au contraire d'énergie, et sa fermeté éclate surtout dans les revers. Lors du désastre d'Alger, on n'observa aucune altération sur sa physionomie; toujours maître de lui-même, il ne manifesta pas plus d'inquiétude pendant la fuite nocturne d'Inspruck, que s'il avait eu une armée pour couvrir sa retraite[1]. Ce fut contre le redoutable Soliman qu'il fit ses premières armes : débuter en arrêtant un tel ennemi n'était certes pas d'un cœur timide. Chevaleresque jusqu'à l'imprudence dans ses expéditions en Afrique[2], il se montra froidement intrépide dans ses campagnes en France et en Allemagne; quoi qu'en aient dit les panégyristes de François I[er] et de Henri II, loin de jamais fuir la bataille, il vint mainte fois la chercher, porté en litière et brisé par la douleur [3].

Sans voir absolument dans Charles-Quint un législateur, on doit louer les réformes apportées dans l'administration et dans la législation de ses états. Sa constitution du gouvernement des Pays-Bas subsista jusqu'à la réunion de la Belgique

[1] Relation de F. Badoaro, l. c.

[2] On rapporte, entre autres, que lors de l'attaque de la Goulette, les généraux, voyant des files de soldats enlevées à côté de l'empereur, lui dirent qu'il était déraisonnable de se tenir toujours au lieu du danger, et qu'ils se retireraient dans leurs tentes plutôt que de donner l'attaque, s'il persistait à y assister. « Je suis votre soldat, leur répondit-il, et prêt à vous obéir, si vous pensez que pour vaincre il suffit d'écouter le bruit de l'artillerie. » M. Chotin, *Histoire des expéditions maritimes de Charles-Quint.*

[3] « Il se dit de ce brave empereur que, le jour même de la bataille, il étoit si mal mené de ses gouttes, qu'il portoit une de ses jambes appuyée dans un linceul ou nappe attachée à l'arçon de son cheval, qui étoit un genet d'Espagne très-beau. » Brantôme, I, 10.

à la France, et l'on a vu ses édits embrasser tout à la fois la jurisprudence civile, criminelle et ecclésiastique, la police, la navigation, le commerce et l'armée. La justice, dont il ne cessa de recommander le culte, dans toutes ses instructions à son fils et à ses ministres, dans toutes ses allocutions aux états, fut l'objet particulier de ses soins. Cependant, jugeant par ce qu'il a fait, de ce qu'il aurait pu faire, n'est-on pas en droit de le blâmer de n'avoir point consacré son génie à assurer la tranquillité et la prospérité des peuples que Dieu lui avait confiés? Les changements introduits dans les constitutions, dans l'administration, dans les lois, furent en général moins inspirés par le bien public que par le désir d'étendre l'autorité souveraine, et ces tendances despotiques firent éclore le germe des révolutions.

Aux yeux de son siècle, Charles-Quint n'était point cruel, et pourtant son inexorable politique n'admit jamais aucune considération d'humanité. On le trouva implacable dans ses vengeances, même à l'âge des plus généreuses aspirations [1], et s'il se montra parfois accessible à la clémence, il faut moins en louer son cœur que sa facilité à régler sa conduite d'après les circonstances. Les supplices qui effrayèrent Bruxelles, la Flandre, Anvers, ainsi que ses édits contre les réformés, le présentent sous de bien sombres couleurs! Dominé par la soif du pouvoir, il soumettait tout aux calculs de la raison d'état [2]; malheur à quiconque touchait à son autorité [3]! Il n'avait ni affection, ni attachement et il ne

[1] *Voir* à ce sujet une lettre écrite par Charles de Lannoy à Marguerite d'Autriche, le 7 octobre 1522, et relatant les exécutions qu'il ordonna à son arrivée en Espagne. Reg. *Collection de doc. hist.*, II.

[2] On se rappelle sa réponse à Marie de Hongrie, au sujet du mariage de sa nièce avec le duc de Milan.

[3] « Quand il le falloit, et il le fallut souvent, il signifioit avec la sévérité

connut guère plus les charmes de l'amitié que les délices de l'amour. S'il témoigna une vive tendresse pour l'impératrice Isabelle, qui fut l'objet de ses dernières pensées[1], il laissa dans un état voisin de l'indigence, la femme qui avait eu peut-être ses premières amours, la mère de Marguerite de Parme[2]. Tous les membres de sa famille furent soumis à ses exigences et il ne les traita pas avec plus de ménagements que ses frères couronnés. « On peut admettre comme proposition générale, dit un homme d'état de ce temps, que les rois et les princes n'aiment ni ne haïssent personne, leurs amitiés et leurs haines étant toutes dictées par leur intérêt personnel; vérité rendue évidente par l'exemple de l'empereur, qui a été tour à tour l'ami et l'ennemi de tous les autres souverains[3]. »

Constamment maître de lui-même, il mesurait ses actions, souvent même ses plaisirs. Sa gaieté, tempérée ailleurs par une certaine réserve, était vive et franche en Belgique, où elle lui valut une grande popularité. Tandis qu'il ne se montrait aux autres peuples qu'entouré de l'élite de sa noblesse, il se plaisait à vivre dans une sorte de familiarité avec ses compatriotes, dont il possédait bien l'idiome, dont nul comme lui ne connut l'esprit, le génie et les mœurs[4]. Avec des manières élégantes[5], il montrait une

nécessaire, à ceux qui vouloient attenter à ses droits, qu'il ne le souffriroit point, et qu'il seroit fait justice des grands de même que des petits. » Lettre de Marie de Hongrie à Philippe II, du 7 septembre 1558. M. Gachard, *Retraite et mort de Charles-Quint*, I, 348.

[1] *Voir* M. Amédée Pichot, l. c. (*Revue Britann.*, juin 1857).

[2] *Voir* M. Serrure, *Sur la naissance de Marguerite de Parme*. Messager des sciences historiques, 1836.

[3] Relation de Bernardo Navagero, l. c.

[4] De Nény.

[5] *Voir* ce qu'en disent les écrivains français, au sujet de son voyage en France.

extrême amabilité, de la simplicité et de la bonhomie même dans ses relations; il se contentait des plus simples égards de la part de ceux dont il pouvait les recevoir sans compromettre sa dignité [1]. Sans traduire en faits historiques les traditions rapportées par les compilateurs d'anecdotes, on y retrouve le sentiment populaire. Du reste, si ce prince ne tint pas la lanterne d'un paysan, s'il n'accorda pas aux habitants de Boitsfort le monopole de la coupe des balais dans la forêt de Soigne, si Walcourt ne lui doit point ses canettes à trois anses [2], le potentat vécut du moins en grande intimité

[1] Relation de F. Badoaro.

[2] Les deux premières de ces traditions sont trop connues pour être reproduites; mais il n'en est pas de même de la troisième, qui est tout a fait locale et ne se raconte que dans le pays d'Entre-Sambre-et-Meuse. Charles-Quint, dit-on, vint un jour demander à Notre-Dame de Walcourt des soulagements à ses infirmités. Comme tous les pèlerins, l'empereur tint à faire à pied la longue promenade appelée *le grand tour,* qui, commençant à Gerlimpont, vient aboutir au Jardinet, après un parcours de cinq lieues. Ce jour-là, la chaleur était excessive, et l'auguste pèlerin, en rentrant en ville, était dévoré d'une soif ardente. Il avise un cabaret d'assez bonne mine, y entre, et demande une canette de bière. L'hôtesse, qui a reconnu son souverain, la lui apporte en tremblant, et dans sa frayeur, la tient par l'anse. « Dorénavant, dit l'empereur en lui prenant des mains le grès rempli de bière brune, les pots à Walcourt auront deux anses. » Plusieurs mois s'écoulent, et dans l'entre-temps on a obéi aux ordres du prince : les potiers de Walcourt ont fabriqué des canettes à deux anses. Charles, dont les prières sont restées sans résultat, veut, avant de quitter pour toujours la Belgique, supplier la sainte madone d'intercéder pour lui dans les cieux. Son pèlerinage accompli, il se souvient de sa bonne auberge; il y rentre et sourit en voyant pendus à leurs crocs quantité de pots à deux anses. L'hôtesse s'empresse de servir à l'empereur une belle canette; mais la malheureuse, plus interdite encore que la première fois, la tient par les deux anses... « Qu'à l'avenir, s'écrie l'empereur, tous les pots à Walcourt aient trois anses!!! » — Un fait archéologique que nous a rapporté L. Dutraignaux, enlevé trop tôt à la science, donne à cette tradition une certaine valeur. Il y a peu d'années, on découvrit à Philippeville, un ancien puits rempli de décombres, et, parmi plusieurs objets insignifiants se trouva un pot de grès à trois anses. C'était, prétend-on, une des fameuses canettes de Walcourt.

avec son entourage [1], abordable à tous, et prêt à recevoir les présents de ses plus humbles sujets [2]. Ajoutons à sa louange qu'il n'oubliait pas les pauvres et que son aumônier ne se parait point d'un vain titre [3].

Dans sa jeunesse, Charles-Quint rechercha tous les amusements. Il figura souvent dans des joutes, dans des tirs publics, et, suivant l'usage de nos anciens souverains, dans les fêtes populaires des serments. Jusqu'à la fin de sa carrière, il conserva ce goût pour la chasse qui réjouissait tant son aïeul, surtout pour la chasse aux sangliers [4], dont les

[1] *Voir* Brantôme, I, 54.

[2] « A deux compagnons qui ont présenté ung regnart et autres choses à l'empereur, iiij escuz. — A une femme qui a présenté des brugniolles à l'empereur, j escuz. » Compte de Jean de Douvrin (n° 1834), f° xxviij. — « Payet pour le vin d'un homme qui a présenté une bisse à l'empereur, x escuz. — Payet à ung homme qui a présenté ung cerf à l'empereur, iij escuz. — Encore payet à ung homme qui a présenté deux cerfz à l'empereur, iiij escuz. » *Ibid.*, f° lxiiij. — « A deux hommes qui ont présenté deux cerfs à l'empereur, viij liv. viij sols ix deniers. — A deux aultres qui ont présenté de la venaison et jambons de Mayence à sadite Majesté, xiiij livres xiij sols vj deniers. — A ung homme qui a présenté une fontaine à sadite Majesté, et à une femme qui a présenté deux lièvraux, vij livres x sols — A une femme qui a présenté deux oyseaulx à sadite Majesté, xxxvij sols vj deniers. — A ung homme qui a présenté une hure de sanglier à sadite Majesté, xxxvij sols vj deniers. — A ung homme quy a présenté ung ours à sadite Majesté, et pour le vin d'aucuns veneurs, viij livres xviij sols. » *Ibid.*, f° cij v°. — « A ung homme qui a présenté ung lièvre et des perdrix à sadite Majesté, xij sols vj deniers. — A plusieurs jeusnes filles quy ont présenté des fruits à sadite Majesté, xxxvij sols vj deniers. — A deux hommes qui ont présenté à sadite Majesté du poisson, vij livres x sols. » *Ibid.*, f° ciij. — Etc.

[3] 28 novembre 1544. « Pour payer au grant aulmosnier deux mil livres pour employer en aulmosnes. » Reg. aux dép. et mand. des finances n° 20737, etc.

[4] Ralation de Gaspard Contarini, l. c. — Pour conserver la mémoire de ses exploits cynégétiques, il fit orner le palais de Bruxelles des plus beaux points de vue de la forêt de Soigne, peints par Bernard Van Orley; chaque tableau représentait un épisode de chasse. M. Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, III, 365.

périls augmentent le charme. Porté aux plaisirs sensuels [1], il eut de nombreux bâtards [2], indépendamment des quatre enfants nés de son mariage [3]. Mais cet esprit positif ne se laissa jamais dominer par les divertissements d'aucune espèce. A l'encontre de François I[er], il ne leur sacrifia ni son temps, ni ses affaires, et jusque dans ses amours il conserva sa dignité : c'était mystérieusement qu'il se livrait à la galanterie [4]. Dans le choix de ses maîtresses, il ne paraît pas, à la vérité, avoir été d'une grande délicatesse ; toutes les femmes, dit-on, étaient à sa convenance, quelle que fût leur condition [5]. Il y avait en lui, semble-t-il, plus de luxure que de sentiment, plus d'impudicité que de tendresse [6]. « Il existe dans Votre Majesté impériale, lui écrivait, en 1530, son directeur spirituel Garcia de Loaysa, deux principes antagonistes : l'indolence et l'am-

[1] Relation de Mocenigo, précitée. — *Voir* ce qu'en dit Brantôme.

[2] Les plus connus sont : Marguerite de Parme ; Jeanne, qui épousa le duc de Bresse ; Anne, qui devint abbesse d'un couvent à Burgos ; et le plus fameux de tous, don Juan, dont la naissance a été l'objet de tant de suppositions scandaleuses ou romanesques, et que la gloire de son père a couvert d'une auréole imméritée.

[3] Philippe, son successeur ; Marie, qui fut mariée à Maximilien d'Autriche ; Jeanne, qui épousa don Juan de Portugal ; et Marguerite, qui prit le voile dans le couvent des Filles déchaussées de Madrid.

[4] On conservait à l'arsenal de Bruxelles la cotte de mailles, la lanterne sourde et les deux poignards dont il se servait, disent les catalogues, quand il allait la nuit en bonne fortune.

[5] Relation de Badoaro, l. c.

[6] Charles-Quint fit écrire pour une femme qu'il aimait, des *Heures* dont les bordures étaient ornées de figures extravagantes peintes par Albert Durer. C'étaient des singes qui se donnaient des lavements les uns aux autres, et qui commettaient mainte indécence capable de détourner de la prière. *Voir* l'abbé D'ARTIGNY, *Nouveaux Mémoires d'histoire*, IV, 295. Ce livre, qui était dans une famille distinguée de Tournai, fut acheté, en 1710, par le prince Eugène de Savoie, et passa ensuite dans la bibliothèque de l'empereur à Vienne. Il y avait en tête deux vers français, écrits de la main de Charles-Quint, et adressés à sa maîtresse. DE REIFFENBERG, *Archives philol.*, IV, 73.

bition. Jusqu'ici en Italie, c'est le second qui a eu l'ascendant; j'espère qu'il en sera de même en Allemagne, et grâce à Dieu votre amour de l'honneur et de la gloire triomphera de l'ennemi intérieur qui vous excite à perdre la meilleure partie de votre vie dans les fêtes, les festins et la débauche [1]. »

L'intempérance, plus peut-être que ses travaux et les fatigues, ruina ses forces et hâta sa fin. « Ce grand homme qui savait commander à ses passions, ne savait pas contenir ses appétits; il était maître de son âme dans les diverses extrémités de la fortune, il ne l'était pas de son estomac [2]. » — « Pour ce qui est de la table, dit un ambassadeur vénitien, l'empereur a toujours fait des excès [3]. » Toutes les corres-

[1] Lettre du 15 août 1530. *Cartas al emperador Carlos V, escritas en los años de* 1530-1532, éditées par G. Heine, in-8°. Berlin, 1848. — M. Amédée Pichot, l. c.

[2] M. Mignet, *Charles-Quint, son abdication, son séjour et sa mort au monastère de Yuste.*

[3] Relation de Badoaro. — « Le matin, ajoute-t-il, il prenait, à son réveil, une boîte de chapons pétris, une écuelle de lait sucré et des épices. Il allait ensuite se reposer. A midi on lui servait diverses espèces de viande; et, après avoir goûté dans l'après-dînée, il mangeait à son souper de beaucoup de choses. Il avait le palais tellement usé, ajoute cette relation, qu'il se plaignit un jour à Monfalconetto, son majordome, de ne trouver sur sa table que des choses insipides. — « Je ne pourrais complaire à Sa Majesté, répondit celui-ci, qu'en faisant des pâtés d'horloges. » Allusion à la passion de l'empereur pour l'horlogerie. Roger Ascham, secrétaire de l'ambassadeur anglais, envoyé à la diète d'Augsbourg en 1550, rapporte qu'au banquet de la Toison d'or, auquel il assista, l'empereur mangea successivement de larges tranches de bœuf bouilli, du mouton rôti, du lièvre cuit au four, du chapon, etc., « arrosant le tout, ajoute-t-il, pour le mieux que j'aie jamais vu; cinq fois, il vida sa coupe aussi bien qu'aucun des convives, ne buvant jamais moins d'un litre de vin du Rhin chaque fois. (*Œuvres de Roger Ascham*. Londres 1761, 375, cit. de M. Stirling, reproduite par M. A. Pichot, l. c.) Après ses repas, il ne buvait que trois fois, mais toujours copieusement. (Badoaro.) Il aimait beaucoup les fruits, et principalement les melons (M. Gachard, *Lettres inédites*. — Ces lettres abondent en détails à ce sujet, qui absorbe une grande partie de la correspondance de l'empereur).

pondances s'accordent à constater cette gloutonnerie qui lui valut les reproches de son confesseur [1], qui attristait ses plus fidèles serviteurs [2], qui, nonobstant les avis incessants de ses médecins [3], le portait à se rassasier des aliments les plus contraires à sa santé. Jusque dans sa retraite de Yuste, nonobstant les cruels avertissements de la nature, il resta rebelle à toute espèce de régime [4].

A en juger par certaines relations de moines [5], en prenant à la lettre des discours officiels, en le voyant scrupuleux observateur des pratiques religieuses [6], Charles-Quint eût été en tout le digne père de Philippe II. Mais ces apparences ne peuvent prévaloir contre la vérité historique. Esprit trop élevé pour être fanatique, il jouait la piété, comme il joua souvent la sincérité, la douceur, la clémence. Que de fois ce prince, qui persécutait les protestants dans ses états héréditaires, n'entra-t-il pas en accommodement avec les luthériens d'Allemagne! Que de tentatives ne fit-il pas pour opérer un rapprochement de doctrines! Plus d'une fois même ses espérances faillirent se réaliser, et s'il échoua, ce fut moins par l'opposition des luthériens, qui ne désespérèrent jamais

[1] *Voir* les extraits donnés par M. Gachard, *Retraite et mort de Charles-Quint.*

[2] *Voir* les lettres inédites publiées par M. Gachard, et les lettres de Van Maele, éditées par De Reiffenberg.

[3] *Voir* les lettres de Baesdorp et de Mathys, éditées par M. Gachard. l. c.

[4] *Voir* les lettres de don Louis Quijada, publiées par M. Gachard, l. c.

[5] *Voir* la relation de fray Martin de Angulo, prieur de Yuste, reproduite par Sandoval, et celle de fray Martin, exhumée par M. Gachard (Bull. de l'Académie, XII, 2e partie, 250).

[6] Tous les jours, en se levant, il entendait une messe privée pour le salut de l'âme de la feue impératrice. Puis, plus tard, il assistait à une messe publique, quelquefois à deux. Le dimanche et les fêtes solennelles, il allait aux vêpres et au sermon, et communiait quatre fois au moins par an. Relation de Badoaro.

de lui, que par celle des catholiques zélés, les plus ardents ennemis de la politique impériale[1]. Il parla trop souvent des dangers que les nouvelles doctrines faisaient courir à l'autorité souveraine[2], pour qu'on le croie dominé par le sentiment religieux. L'homme qui brisait toutes les résistances du clergé dans ses états; qui refusait d'abaisser sa couronne devant la tiare[3]; qui menaçait Paul III de lancer les Allemands à l'assaut du Saint-Siége; qui envoyait le duc d'Albe rétablir les Colonna, en menaçant d'un nouveau sac la ville éternelle; qui disait de Paul IV : « si les furies de Sa Sainteté ne cessent point, si elles sont poussées plus avant, nous serons déchargé, envers Dieu et envers le monde, des inconvénients et des dommages qui pourront s'ensuivre[4], » celui-là était-il un fils bien soumis de l'église romaine? Tout démontre, au contraire, que la religion était pour lui un instrument et non

[1] *Voir* M. Ranke, l. c. — M. Groen Van Prinsterer, I, 196. — *Voir* aussi ce qu'en disaient Mélanchton, Bucer, de Enzinas, etc.

[2] Ce fut ce motif encore qui fit repousser, en 1553, un étrange projet conçu par Gaspar de Heu, et ne tendant à rien moins qu'au démembrement de la France. *Lettres des seigneurs,* IX, f°s 191, 200, 333.

[3] « Sur quoi j'ai ouï faire un conte plaisant à des Espagnols et Italiens, même dans Bouloigne, où fut fait ce couronnement, qu'avant y aller il y eut aucuns de ses favoris et même Espagnols, qui sont soupçonneux comme singes de cour parmi les pages, qui lui dirent qu'il seroit bien étonné qu'en faisant sa submission au pape, qu'il lui fit l'affront que fist l'un de ses prédécesseurs à l'empereur Frédéric, et lui mist le pied sur la gorge, en récompense de ce qu'il l'avoit fait prendre et retenir prisonnier si longtemps. A quoi répondit l'empereur : « S'il se jouoit à cela, je luy donnerois de mon espée si estroict sur l'oreille, qu'il s'en ressouviendroit pour jamais, et l'endormirois bien pour un long temps. » Et pourtant y songeant un peu, et ne voulant estre pris sans gantelet, il alla par devers lui, non en petit prince s'humiliant, mais en vrai empereur arrogant, et avec telles forces, qu'il fit plus de peur au pape que le pape à lui, bien qu'il fust sur ses terres et en sa ville de Boulogne. » Brantôme, I, 14.

[4] Lettre du 4 octobre 1555. M. Mignet, l. c., 87.

une conviction; que son orthodoxie religieuse n'était qu'une orthodoxie politique, que sur l'immutabilité des dogmes, il voulait asseoir l'immutabilité du pouvoir souverain. Dans son entourage, ce criterium des penchants secrets des hommes, les seigneurs qu'il affectionnait le plus, n'étaient rien moins que de pieux catholiques : Philippe et Maximilien de Bourgogne, les Buren, les d'Aerschot, d'Épinoy, de Praet, de Bréderode, de Bugnicourt, d'Egmont ne se gênaient guère pour tourner en ridicule les pratiques de la religion romaine [1]. Ceux qui de bonne foi ont accordé à Charles-Quint la vertu de la piété, l'ont jugé sans doute d'après le bigotisme affiché à la fin de sa vie [2]. Or, cette austérité, qu'il poussa jusqu'à l'ascétisme dans sa retraite de Yuste, n'empêcha pas l'inquisition de faire le procès à sa mémoire [3]; jusqu'à sa dernière heure, paraît-il même, il lutta contre le doute qu'Augustin Casalla avait éveillé dans son âme.

Charles-Quint savait le français, le flamand, l'allemand [4],

[1] *Voir* les reproches qui leur furent adressés à ce sujet dans les chapitres de la Toison d'or.

[2] Relations de F. Badoaro et de M. Cavalli.

A Ingolstadt, lorsqu'il se trouva en présence de l'armée des protestants, on le vit à minuit dans sa tente, à genoux, les mains jointes, devant un crucifix. Avant son départ des Pays-Bas pour l'Espagne, il avait pris l'habitude d'en tenir souvent un entre les mains. Pendant le carême de 1556, il défendit sévèrement à toutes les personnes de la cour de manger de la viande, et recommanda au nonce de n'accorder aucune dispense, autre que pour cause de maladie très-grave. Relations de Badoaro et de M. Cavalli.

[3] On sait que l'archevêque de Tolède, Barthélemy Caranza, qui l'administra, fut arrêté, en 1559, comme hérétique, et ne sortit des cachots de l'inquisition, en 1576, qu'après avoir fait une abjuration solennelle. Constantin Ponce, son prédicateur ordinaire, moins heureux, mourut en prison, et son cadavre fut brûlé, en vertu d'une sentence de ce sombre tribunal.

[4] Suivant les Allemands, ce n'était pas leur langue, mais le flamand qu'il parlait; ils en donnent pour preuve cette phrase, qu'il adressa au landgrave

l'espagnol, l'italien, et il avait coutume de dire : « Autant de langues on possède; autant de fois on est homme [1]. » Tout en cherchant à restreindre l'intelligence humaine dans le cercle tracé par son despotisme, il encouragea les travaux de l'esprit et les entoura d'une juste considération. Il attira dans ses états, appela dans ses conseils, admit à sa cour et même dans son intimité les hommes qui s'étaient fait un nom dans les sciences et dans les lettres. Lui-même offrit aux muses quelques hommages; on lui attribue des connaissances en mathématique et en géographie [2], et mainte fois sa main délaissa le sceptre et l'épée pour la plume [3].

Charles-Quint ne manquait pas d'une certaine éloquence; si l'on en jugeait par les paroles qu'on lui prête, il pourrait même être placé au premier rang des orateurs militaires.

de Hesse, lorsque ce prince, forcé de s'humilier devant lui, ne put retenir un sourire : « Woll, ick soll di lachen lehren. » KOHLRAUSCH, III, 79.

[1] BRANTÔME, I, 12.

[2] Il corrigea, dit-on, une faute dans la Mappemonde de Reinerus Gemma. A. TEISSIER, *Les Éloges des hommes savants,* I, 225. — Il emporta à Yuste beaucoup d'instruments de mathématique, et avec une carte marine que lui avait envoyée Doria, des cartes d'Italie, d'Espagne, de Flandre, d'Allemagne, de Constantinople et des Indes. M. MIGNET, l. c., 214. — « Comme Sa Majesté Impérialle estant dernièrement à Bruges, j'avoy fait remonstrer à Votre Majesté comment Sadite Majesté prend grand plaisir ès chartes géographiques, et supplier qu'il plairoit à Votre Majesté me faire rendre les chartes géographiques que à mon partement vers Espaigne j'avois laissé ès mains de maistre Rimbaült ou aultre. » Lettre de Lievin Panagathus à Marie de Hongrie, du 20 avril 1541. *Lettres des seigneurs,* I, f° 3.

[3] Il traduisit en prose espagnole *le Chevalier délibéré,* d'OLIVIER DE LA MARCHE. On lui attribue une relation de la prise de Tunis, adressée à Marie de Hongrie, et, dans les derniers temps de sa vie, il composa des psaumes. *Voir* au sujet de ses Mémoires, les lettres de G. Van Maele; — M. GACHARD, *Notes sur les commentaires de Charles-Quint* (Bull. de l'Académie, XII, 1re partie, 29; XXI, 1re partie, 502). — M. ARENDT, *Recherches sur les commentaires de Charles-Quint* (*Ibid.,* 2e série, VI, 216).

Témoin cette belle proclamation, rapportée par Sandoval, et dont une image a été reproduite par le grand capitaine de notre époque : « Soldats, le jour tant désiré est enfin venu ! Songez que du haut des ruines de Carthage où vous combattez, toute la chrétienté vous contemple. Porte-enseigne du Christ, je serai avec vous aux batteries et aux brèches : c'est là qu'il est glorieux de mourir ! »

Accessible à toutes les idées de grandeur personnelle, ce prince, qui ramassa, dit-on, le pinceau du Titien, son peintre préféré, favorisa les arts, non pas, à la vérité, pour les jouissances qu'ils procurent, mais à cause de l'éclat qu'ils répandent sur un règne : il était trop positif pour être doué du sentiment artistique. On connaît sa passion pour la mécanique, et certes cette passion s'accordait bien avec le tempérament de celui qui n'eut jamais les élans du cœur, qui n'apprécia que les calculs de la politique, qui, rapportant enfin tout à ses seuls intérêts, leur immola jusqu'à l'avenir des générations.

Qu'on taxe ce jugement de sévérité, mais non d'injustice. A côté de grandes actions, que d'iniquités ! Comment même étudier ce règne sans gémir sur les calamités qu'il engendra? Dans les fausses peintures qu'on en a faites parfois, on ne peut voir que des éloges indirectement adressés au pouvoir régnant, sans tenir aucun compte de la vérité historique. Sous ce règne, l'Italie, ce berceau de civilisation, tombe dans la barbarie, et il lui faut trois siècles pour se relever; l'Espagne épuisée prévoit sa prochaine décadence; l'Allemagne porte déjà en elle les germes de l'affreuse guerre de trente ans. Et les Pays-Bas !.... S'ils virent alors leur prospérité commerciale à son apogée, la décadence fut prompte. Des mesures prohibitives, des taxes écrasantes, la piraterie, d'effroyables dévastations arrêtèrent l'essor que prenaient le

commerce et l'industrie. « L'administration des finances fut un gouffre que les plus grands et les plus fréquents sacrifices ne parvenaient point à combler [1]; » l'incessante pénurie du trésor livra le pays aux brigandages de la soldatesque; elle créa les embarras qui, dès l'avénement de Philippe II, annoncèrent à la nation de sombres destinées.

D'autre part, les plus heureuses conceptions échouèrent. Ainsi, les idées d'unité de Charles-Quint étaient certes fort louables; mais, empreintes de l'esprit de despotisme, elles soulevèrent de légitimes résistances. Favorables à notre indépendance nationale, elles étaient des plus hostiles à cette liberté qui, procédant de l'individu, de la commune, de la province, s'est toujours perdue dans les grandes centralisations. Elles achevèrent d'altérer la physionomie particulière des diverses fractions de nos contrées, naguère indépendantes les unes des autres, et qui, réunies politiquement et soumises à des règlements généraux, subirent une uniformité propre à les façonner à la servitude. L'action gouvernementale, en cessant d'émaner de la province ou de la commune, ne s'adapta plus au caractère des populations appelées à la subir; la valeur morale des franchises s'affaiblit, perdit de son influence sur le peuple, et le souverain eut d'autant plus de facilité à violer ses droits. Les anciennes métropoles furent éclipsées par Bruxelles, qui serait devenue le siége d'un pouvoir exorbitant, si la noble cité brabançonne n'avait gardé précieusement le foyer des libertés nationales. L'uniformité dans l'armée, dans l'administration, dans la justice, dans les finances, devait

[1] M. Steur, *Mémoires sur les troubles de Gand.* — Voir les remontrances adressées à Philippe II par le duc de Savoie (juillet et novembre 1556. M. Gachard, *Anal. hist.*, l. c., VIII, 118 et 124). Elles présentent un saisissant tableau de la situation dans laquelle Charles-Quint laissa les Pays-Bas.

réunir en corps de nation des états hétérogènes; mais cette homogénéité de la nation amena l'unité du pouvoir : il n'y eut plus qu'un prince et des sujets; plus tard, peut-être, il y aura un despote et des esclaves.

Ainsi encore, l'idée de former de nos provinces un état séparé était fort heureuse. Réalisée, que de calamités n'eût-elle pas prévenues! Et notre patrie aurait conquis sans doute un rang brillant parmi les puissances de l'Europe. Mais, conçue dans le seul désir d'établir une puissance rivale du roi de France, elle vouait le nouveau royaume à d'implacables luttes. L'acte réunissant les Pays-Bas au corps germanique ne mériterait pas moins d'éloges, s'il n'avait été illusoire. Des restrictions, dictées par une politique égoïste, privèrent notre patrie de la sauvegarde qui l'eût préservée des fureurs de Philippe II, garantie contre les envahissements de la France, et rattachée aux pays rhénans, sympathiques à une union intime, union retardée par l'ineptie, par une véritable trahison envers notre nationalité.

La prédilection de Charles-Quint pour les Belges[1] était naturelle; mais elle était surtout adroite. Nos provinces lui fournirent les armées les plus fidèles, les subsides les plus considérables, une foule de vaillants capitaines et des ministres habiles, qui tous répondirent à sa confiance par un entier dévouement[2]. Quant à la nation, qui avait accueilli son avé-

[1] « L'empereur se servoit volontiers de Flamands et Bourguignons; aussi, quand il tenoit sa cour de Flandres, il la faisoit très-beau voir, étant composée de force braves et grands seigneurs, de force nations étranges, et principalement de Flamands et Bourguignons qui avoient la vogue, ainsi que j'ai ouï dire à ceux et celles qui l'ont vue. » BRANTÔME, I, 86.

[2] « Les habitants des Pays-Bas avaient alors tant de fidélité et de dévouement pour leur prince, que c'est surtout avec leur aide et assistance que Charles-Quint, de glorieuse mémoire, réalisa ses vastes desseins et conduisit à bonne

nement avec la joie la plus vive, qui l'avait vu avec orgueil ceindre la couronne des Césars, les besoins intarissables de son ambition, les atteintes portées aux libertés semèrent dans tous les rangs la désaffection et le mécontentement. La noblesse, appauvrie par ses dépenses de luxe et de guerre [1]; le clergé, dont les immunités furent tant de fois violées; la bourgeoisie, dont il lacéra les priviléges; le peuple, écrasé d'impôts, en proie à toutes les calamités, pouvaient-ils conserver de l'affection pour un prince qui sacrifiait leur or, leur sang, leurs larmes, dans l'unique but d'étendre sa puissance et son autorité? Or, cette puissance et cette autorité, qu'ont-elles produit? De ce vaste empire, dont le poids fatiguait le monde, il n'est resté que des tronçons épars; de ces tendances d'asservissement, préméditées par le génie du despotisme, appuyées par la richesse et soutenues par la force, rien ou presque rien n'a survécu, si ce n'est le plus douloureux souvenir et la hideuse et sanglante traînée des guerres civiles.

Et pourquoi a-t il suffi de quelques jours pour anéantir ainsi l'œuvre de géant qui semblait devoir braver les siècles? C'est que la compression et la violence ne sauraient édifier

fin ses grandes guerres. » Relation de l'ambassadeur vénitien Laurent Priuli, 1576. Bulletins de la Commission royale d'histoire, 2e série, IX. — « A cette époque aussi la Flandre jouissait d'une complète sécurité, non-seulement à cause de ses nombreuses forteresses, mais bien plus encore à cause de la promptitude avec laquelle les populations concouraient à la défense du pays. » *Ibid.* — *Voir* Robertson, etc.

[1] « Le prince d'Orange confessa à la feue royne d'Hongrie, devant le partement d'icelle pour Espagne, qu'il devoit 800,000 francs lors. » Mémoire des sources et causes des troubles du Pays-d'Embas, rédigé par Granvelle. M. Groen Van Prinsterer, l. c., I. 38. — « Alle de groote heeren staecken in schulden en armoed, en waren deshalven tot veranderinghe niet ongheneycht. » Reidt, 1. — *Voir* tome V, page 233.

rien de durable; c'est que toute aspiration populaire, née des besoins du temps, émanant de la conscience humaine, se transforme tôt ou tard en fait; c'est enfin qu'on ne peut même essayer d'arrêter le courant des idées, sans en accroître l'irrésistible violence.

Constamment obsédé d'un désir de domination et de conquête, Charles-Quint voulut non-seulement imposer des lois au monde, étendre son sceptre sur les deux hémisphères, mais encore violenter les consciences et river à la même chaîne l'esprit et le corps. Tentative impie et vaine, contraire aux lois supérieures qui régissent la société, à cette nécessité de renouvellement et de transformation qui domine la nature entière; contraire enfin à cette aspiration incessante qui, agitant le cœur de l'homme, lui dit à chaque heure, à chaque instant : « Sois libre pour être heureux! »

On a parfois comparé Charles-Quint à Charlemagne, et l'étendue de la domination de ces deux princes, comme la grandeur de leurs entreprises guerrières, motive, en effet, ce rapprochement; mais une différence essentielle les sépare et les élève à des hauteurs inégales aux yeux de la postérité : cette différence procède tout entière de l'emploi qu'ils firent de leur pouvoir au profit de la civilisation.

Né au milieu d'une société barbare, Charlemagne eut un soin constant d'y faire régner l'ordre, de faciliter le progrès, d'améliorer la condition du peuple; et son règne est resté, au milieu des ténèbres et des déchirements du moyen âge, comme une brillante période de lumière. Son émule apparaît, au contraire, à l'aurore d'un siècle qui réunissait toutes les grandeurs; au moment où le vieux monde s'agrandissait par d'aventureuses explorations; où l'imprimerie venait de naître; où les arts atteignaient à une incomparable splendeur; au

moment, enfin, où les intelligences, excitées par tant de secousses, allaient faire succéder une société civile et industrielle à la société militaire issue de la féodalité. Mais, loin de faciliter cette expansion des forces sociales, Charles-Quint tendit à la comprimer, et déchaîna, pour y parvenir, l'hydre des guerres et des persécutions religieuses. Si, en dépit des horreurs froidement préméditées qui ternissent cette partie de son règne, l'intrépidité du héros et la supériorité de l'homme d'état nous émerveillent encore, elles le séparent du moins, à tout jamais, de ces monarques bienfaiteurs de l'humanité, dont Marc-Aurèle, Trajan et les Antonins offrent le type accompli, et dès lors il convient de retrancher de sa gloire tout ce qui a manqué à ses vertus.

FIN DU TOME X.

TABLE DES MATIÈRES.

CHAPITRE XLII.

(1553-1554.)

CHAPITRE XLIII.

(1554.)

CHAPITRE XLIV.

(1555.)

CHAPITRE XLV.

(1555-1558.)

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

TABLE ALPHABÉTIQUE.

* Mai 1552. „ Pour avoir porté lettres à la majesté réginale par lesquelles il advertissoit sadite majesté de la maladie de monseigneur de Ligne lequel estoit tumbé en une pouplésie le vj^e de mai lij. " Compte de P. E. de Mansfeld (N· 15227), f° x.

* Sa commission le nomme Corneille d'Espagne. *V*. III, 365.

* Le texte, d'après le document cité, porte Van Strale, mais il s'agit évidemment de Pierre Van der Straten, seigneur de Cleydael, près d'Anvers, de Burch, de Bouchoute et d'Osterzée au pays d'Alost, qui avait été nommé, en 1518, conseiller et chef de l'hôtel des monnaies de Brabant, et dont Charles-Quint récompensa les services, en 1521, par des lettres patentes de chevalier de l'empire.

FIN.

EP

MAR 4 1938

